

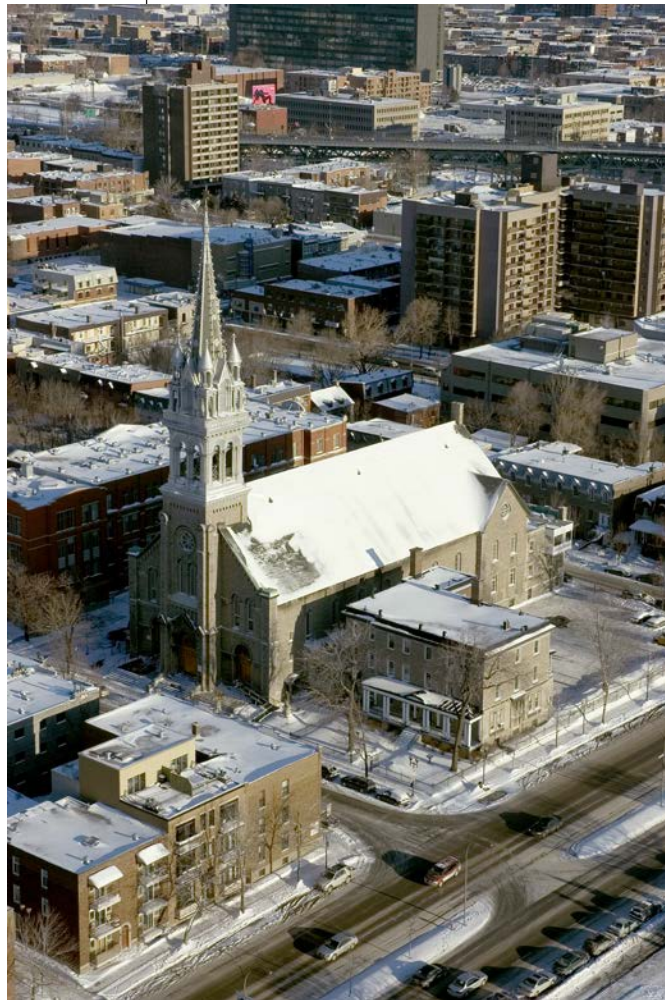
Luc Noppen

## **L'église Sainte-Brigide-de-Kildare**

étude historique

analyse architecturale

évaluation patrimoniale



**CHAIRE**

de recherche du Canada  
en patrimoine urbain

**ESG** UQAM

## Table des matières

Introduction. Les buts et objectifs de l'étude .....	5
Sainte-Brigide-de-Kildare. Fiche descriptive .....	6
Bref historique illustré de l'église Sainte-Brigide-de-Kildare.....	9
<b>Partie 1. Histoire détaillée du site et des constructions .....</b>	<b>21</b>
Contexte de développement .....	21
Genèse du site paroissial avant 1846 .....	22
Des écoles dans un quartier difficile .....	31
Sainte-Brigide et Notre-Dame de Montréal .....	43
La difficile naissance de la paroisse Sainte-Brigide dans le quartier Sainte-Marie .....	51
Le lot 410 : un site convoité pour construire... deux églises .....	56
La construction de l'église .....	63
Le décisions relatives au site .....	63
La construction de l'église et du premier presbytère, 1878-1879 .....	69
Les travaux de parachèvement de l'intérieur et le premier mobilier, 1880-1886.....	77
Le clocher ; 1886.....	83
L'église complétée : un premier bilan .....	85
La décoration intérieure de 1895 .....	87
Le nouveau presbytère .....	93
Le chantier de l'architecte Charles Bernier de 1921 à 1924 : un deuxième état complet.....	95
L'orgue et le nouveau jubé.....	101
Les cloches .....	103
Le chantier de l'architecte Ludger Lemieux ; 1927-1928.....	105
Le monument au Sacré-Cœur .....	115
D'autres travaux au XX <sup>e</sup> siècle .....	116
L'école Sainte-Brigide .....	117
Autres établissements affiliés .....	123
Académie de la Visitation .....	123
Externat Sainte-Brigide.....	123
Hospice Sainte-Brigide.....	123
Académie Sainte-Brigide .....	124
<b>Partie 2. Analyse architecturale et urbaine .....</b>	<b>125</b>
Le choix des architectes .....	125
Le plan de l'église .....	132
Le gros œuvre .....	137
La pierre à bossage.....	137
La tour .....	140
Le haut soubassement .....	142
La charpente .....	144
La façade.....	150
« Le plus beau clocher de Montréal » .....	162
Un style diocésain.....	168
L'architecture intérieure .....	176
Les intérieurs traditionnels.....	176
Sainte-Brigide et les intérieurs néoromans .....	177
Les travaux de 1928 .....	185
Quelques conclusions sur l'analyse architecturale .....	187
Le front institutionnel.....	190

<b>Partie 3. Évaluation patrimoniale .....</b>	<b>196</b>
Questions de méthode.....	196
Les valeurs d'existence.....	202
Les valeurs d'usage historique et économique.....	218
Conclusions de l'évaluation .....	221
Bibliographie.....	226
Liste des abréviations utilisées .....	226
Archives consultées .....	226
Livres et articles .....	227
 <b>Annexe I.....</b>	 <b>233</b>
Prêtres enterrés dans l'église.....	233
 <b>Annexe II.....</b>	 <b>234</b>
Devis & Spécifications pour l'église Ste Brigide de Montréal .....	234

## **Introduction. Les buts et objectifs de l'étude**

Au moment où l'église Sainte-Brigide-de-Kildare se redéploie dans son quartier, alors que bientôt de nouvelles activités vont coexister avec le culte, dans l'église, et que de nouvelles constructions pourraient apparaître sur le site, il est temps de faire le bilan, d'explorer l'héritage et les mémoires.

Cette première étude s'attache uniquement au cadre bâti, celui qui risque d'être affecté au premier titre par un projet de mise en valeur du site. Le promoteur d'un projet de développement sur un site de valeur patrimoniale est en effet tenu de produire une évaluation patrimoniale. L'exercice doit chercher à comprendre quelles sont les valeurs patrimoniales d'un site ou d'un bâtiment, afin que les projets d'aménagement qui y auront cours soient balisés par des connaissances, par une juste appréciation de l'intérêt de l'héritage en cause.

Nous avons imaginé une étude assez ample et détaillée, parce que les projets qui sont à l'étude l'appellent. Quand une église est convertie, il est en effet grand temps de faire le point sur son parcours dans le temps, d'essayer de mieux la comprendre comme « monument », d'évaluer enfin les valeurs patrimoniales qui pourraient guider sa conservation et son interprétation. Notre étude se divise donc en trois parties : l'étude historique fait le point et (r)établit certains faits en ayant recours à de multiples sources ; l'analyse architecturale propose une interprétation du monument dans un cadre de référence montréalais et québécois ; l'évaluation patrimoniale, enfin, confronte l'église Sainte-Brigide, ses valeurs connues et reconnues et son potentiel en cette matière, à une foule d'exemples comparables, tous invoqués pour mieux singulariser Sainte-Brigide.

Ce travail demeure incomplet car, à Sainte-Brigide aussi, le patrimoine c'est bien plus que de la pierre. Il y a en ces lieux l'ancrage de la mémoire de la paroisse, de ses paroissiens, de ses œuvres et associations. On ne peut prétendre sauver et mettre en valeur ce patrimoine en ne s'attachant qu'à la figure construite de l'église et de ses dépendances.

Déjà le Conseil du patrimoine religieux du Québec a dressé un inventaire complet des œuvres et objets appartenant à la paroisse. Reste à en faire de même pour les archives. Enfin, il faut dès maintenant, alors que la paroisse est encore bien vivante, en faire l'histoire, en raconter le parcours. Par les textes bien sûr, mais aussi en recueillant les témoignages et le vécu des « gens de Sainte-Brigide ». Sans cela, le monument deviendra amnésique...

Luc Noppen

Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG

Université du Québec à Montréal

## Sainte-Brigide-de-Kildare. Fiche descriptive

Paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare

Adresse : 1151, rue Alexandre-de-Sève

Lot cadastral : Lot : 1 567 804 du cadastre de la Ville de Montréal

Superficie du terrain : 4 913 m<sup>2</sup>

Bâtiments : église, baptistère, presbytère et sacristie

Ci-dessous et pages suivantes

Vue aérienne (oblique) du site. Photo  
Pierre Lahoud **[ill. 1]**

Plan d'arpentage du terrain **[ill. 2]**

Vue du site et de ses bâtiments, depuis  
Radio-Canada. Photo Vincent Lafrance  
**[ill. 3]**

Vue aérienne GoogleEarth **[ill. 4]**





Église Sainte-Brigide-de-Kildare



## Bref historique illustré de l'église Sainte-Brigide-de-Kildare

1878 M<sup>gr</sup> Bourget choisit les plans de la nouvelle église soumis par MM. Martin et Poitras, architectes. Les travaux commencent en juillet 1878 [ill. 5]

1880 Le décor intérieur est réalisé par d'après les plans des architectes Poitras et Roy [ill. 6]



5. Sainte-Brigide-de-Kildare. L'église construite en 1878-1879 d'après les plans des architectes Louis-Gustave Martin et Joseph-Roch Poitras (photo Vincent Lafrance)



6. Sainte-Brigide-de-Kildare. L'architecture intérieure complétée en 1880 d'après les plans des architectes Joseph-Roch Poitras et Victor Roy (photo CPRQ)



1880 Autel en marbre construit par Robert Reid d'après les plans de Poitras et Roy [ill. 7]

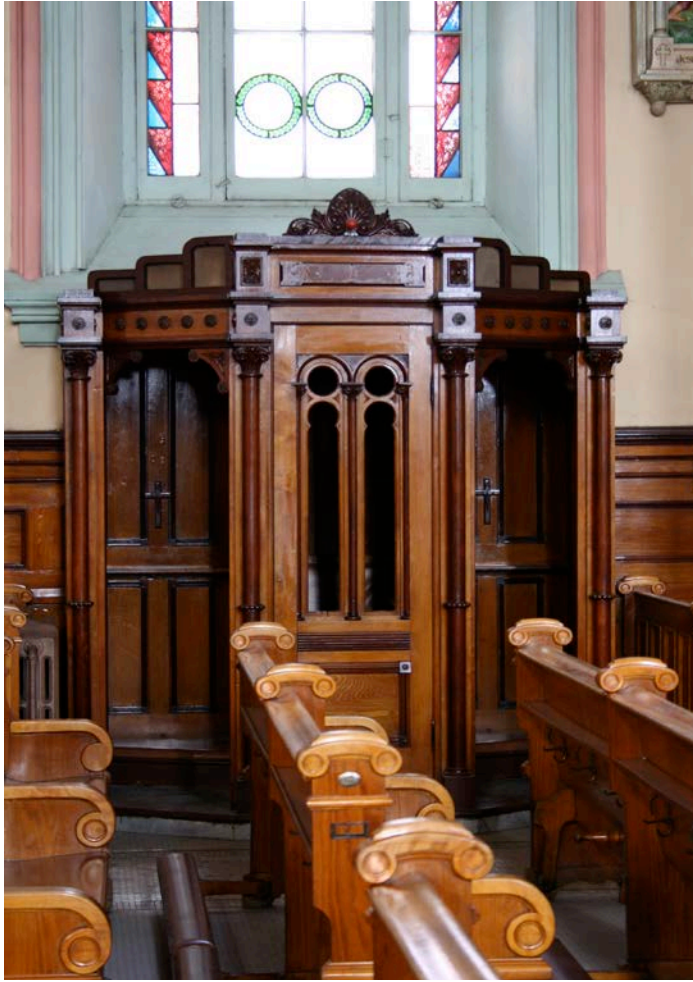
1881 Chaire par Pierre Desautels (disparue)

1886 Clocher d'après les plans de Victor Roy [ill. 8]



7. (à gauche) Sainte-Brigide-de-Kildare. Le maître autel, réalisé en 1880 par Robert Reid d'après les plans des architectes Poitras et Roy (photo Samir Admo)

8. (à droite) Sainte-Brigide-de-Kildare. Le clocher, construit en 1886 d'après les plans de l'architecte Victor Roy (photo Vincent Lafrance)



1889 Six confessionnaux par Pierre et François Desautels [ill. 9]

1893 Projet de décoration intérieure par Edouard Meloche (non réalisé)

1895 Décor peint et fresques par Dolphis-Adolphe Beaulieu d'après les plans de l'architecte Alphonse Raza [ill. 10]

1895 Perron et marches en pierre d'après les plans de l'architecte Alphonse Raza

1902 Deux autels en vieux chêne verni et poli par la société Hamelin et Cie. (Desmarais Sénécal et Cie complète le contrat)

9. (à gauche) Sainte-Brigide-de-Kildare. Confessionnal réalisé par Pierre et François Desautels, 1889 (photo Samir Admo)

10. (à droite) Sainte-Brigide-de-Kildare. Un tableau en grisaille de Dolphis-Adolphe Beaulieu dans le décor peint conçu par l'architecte Alphonse Raza (photo APSB)



1904 Prolongation de la tribune d'orgue jusqu'à la deuxième colonne d'après les plans de l'architecte Louis-Roch Montbriand [ill. 11]

1904 Bancs du jubé et dans les deux tribunes au-dessus de l'autel par Lucien Benoît

11. Sainte-Brigide-de-Kildare. Vue vers le revers de la façade. La tribune d'orgue agrandie d'après les plans de l'architecte Louis-Roch Montbriand (photo Vincent Lafrance)



1908 Construction du presbytère d'après les plans de l'architecte H. Laperrière [ill. 12]

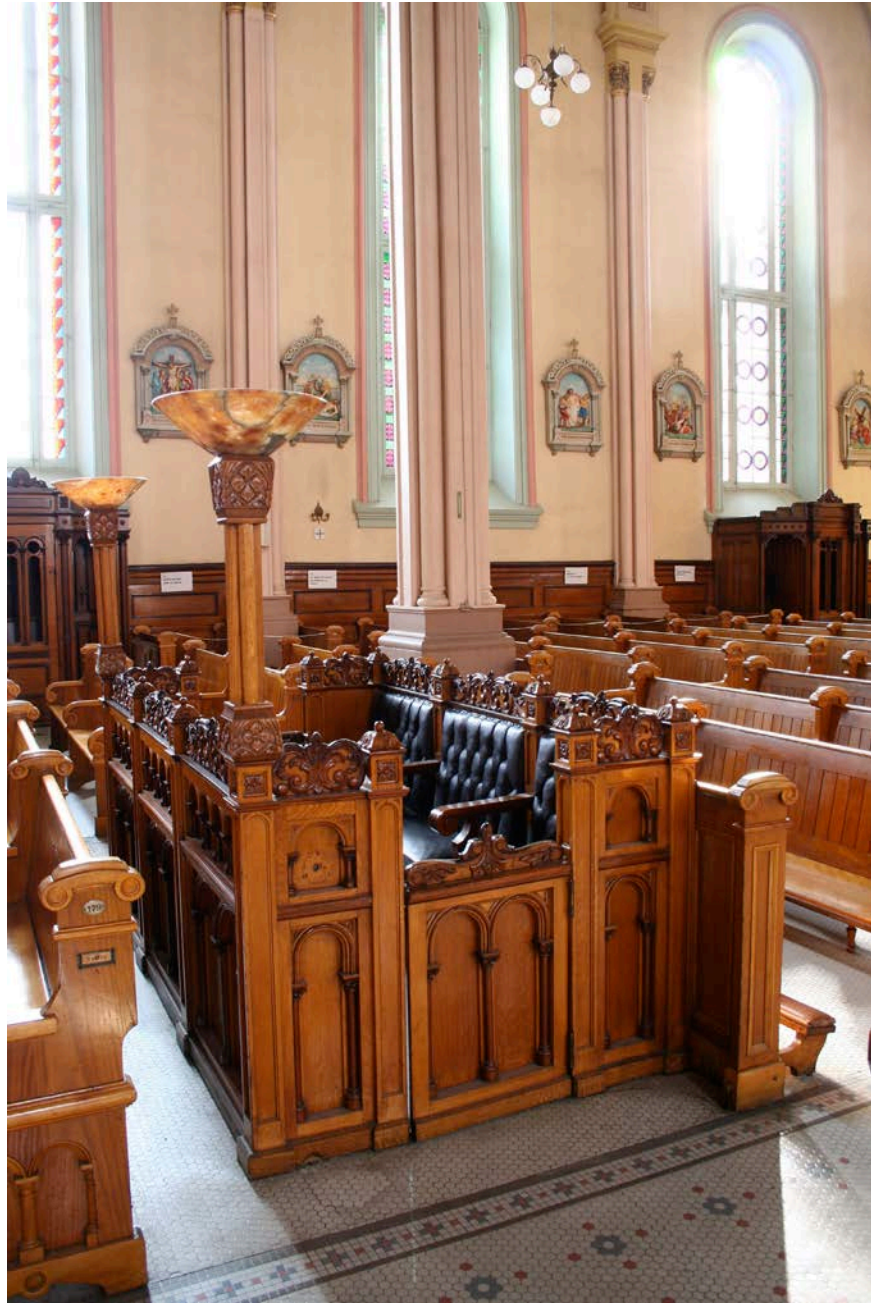
12. Sainte-Brigide-de-Kildare. Le second presbytère, construit en 1908 d'après les plans de l'architecte A.-H. Laperrière (photo CPRQ)

1910 Banc des marguilliers par  
Lucien Benoît [ill. 13]

1921 Peinture et dorure de l'église  
par Toussaint-Xénophon Renaud  
d'après les plans de l'architecte  
Charles Bernier

1921 Plancher en tuiles

1921 Nouveaux bancs en châ-  
taignier et merisier dans la nef  
(H. Chagnon, dessins de l'archi-  
tecte C. Bernier)



13. Sainte-Brigide-de-Kildare. Le banc des marguilliers, conçu et réalisé en 1910 par Lucien Benoît (photo Luc Noppen)

1921 Table de communion de Lepage Marble Works [ill. 14]

1922 Chemin de croix de la Vierge, don des pères Servites de Marie [ill. 15]

1922 Bénédiction de l'église restaurée

1923 Consolidation de la structure du sous-sol



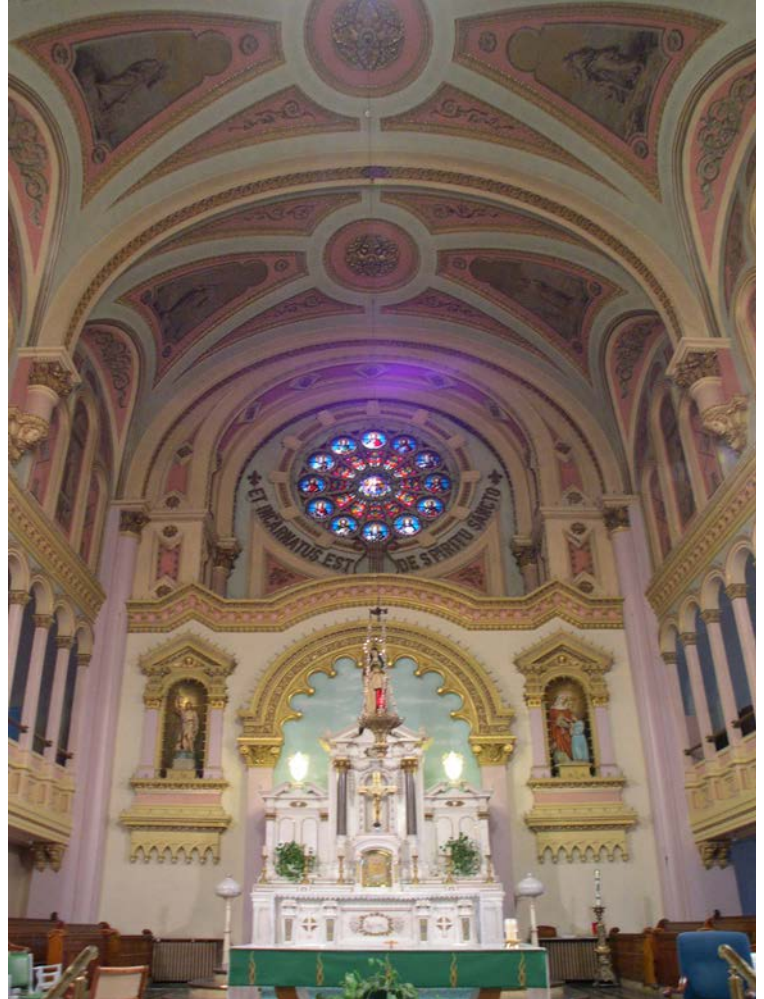
14. (en haut) Sainte-Brigide-de-Kildare. Table de communion de Lepage Marble Works, 1921 (photo CPRQ)

15. (en bas) Sainte-Brigide-de-Kildare. Chemin de croix de la Vierge (photo APSB)

1926 Nouvelles cloches de la maison Bollée à Orléans (France) [ill. 16, 17, 18]



16, 17, 18. Sainte-Brigide-de-Kildare. Cloches de la maison Bollée à Orléans, 1926 (photos Roy Hubler)



1928 Grand chantier : le chœur est reconstruit (sous-sol, planchers, bas-côtés ouverts, jubés en béton, colonnes d'acier, décor), une nouvelle sacristie avec deux logements apparaît à la place du vieux presbytère (démoli) et un baptistère est construit à l'avant, d'après les plans de l'architecte Ludger Lemieux [ill. 19, 20, 21]. Aussi nouveau perron, lampadaires du perron par G. Paquin & Fils (Paquin Ornamental Iron Works), d'après les plans de l'architecte Ludger Lemieux. Escaliers en fer qui mènent au jubé.

21. (ci-dessus) Sainte-Brigide-de-Kildare. Le chœur de l'église, réaménagé en 1928 d'après les plans de l'architecte Ludger Lemieux (photo CPRQ)

19. (à gauche, en haut) Sainte-Brigide-de-Kildare. La nouvelle sacristie, rue de Champlain. Ludger Lemieux, architecte, 1928 (photo CPRQ)

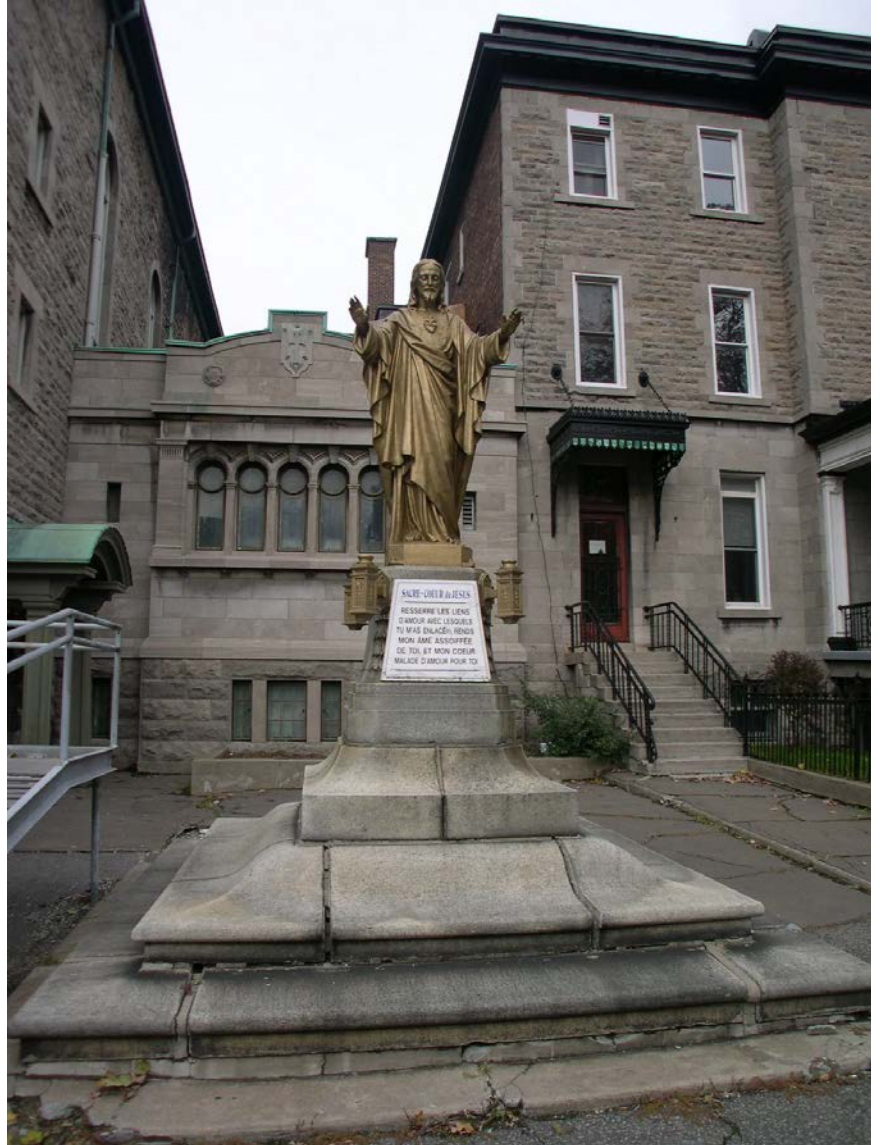
20. (à gauche, dessous) Sainte-Brigide-de-Kildare. Le baptistère, construit en 1928 d'après les plans de l'architecte Ludger Lemieux (photo CPRQ)



1928 Vitraux fournis et posés par Arthur Jodoin sous la surveillance de l'architecte Ludger Lemieux [ill. 22, 23]. Arthur Jodoin décore aussi le nouveau chœur en harmonie avec le décor de la nef. Les lampadaires sont de The Robert Mitchell Co. On met aussi des verrières dans le huit châsis des bas-côtés du chœur.

22, 23. Sainte-Brigide-de-Kildare. Sainte Brigide et Saint Patrick, vitraux installés par Arthur Jodoin en 1928 (photos APSB)

1929 Monument au Sacré-Cœur  
en fonte de fer. Union Internatio-  
nale de Vaucouleurs (modèle 547)  
[ill. 24]



24. Sainte-Brigide-de-Kildare. Monu-  
ment au Sacré-Cœur, installé en 1929  
(photo CPRQ)

# **PARTIE 1.**

## **HISTOIRE DÉTAILLÉE DU SITE ET DES CONSTRUCTIONS**

### **Contexte de développement**

Le territoire actuel de la paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare se développe à la limite est du Faubourg Québec dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'initiative de deux industriels irlandais : John Molson et Hart Logan. Le premier établit une brasserie au lieu dit « Pied-du-Courant » ; elle sera la plus importante du Canada dès 1815. Le second ouvre un chantier de construction navale, à côté de la brasserie Molson ; y sont construits, entre autres, les navires à vapeur de la flotte des Molson qui assure le service régulier de passagers et de courrier entre Montréal et Québec<sup>1</sup>. Le chantier Logan est suivi par les chantiers Young et Farrington et, en 1834 par celui d'Auguste Cantin, de loin le plus important ; il deviendra plus tard les Canada Dry Docks et les Canada Marine Works<sup>2</sup>. Tous ces chantiers s'établissent en amont et en aval du courant Sainte-Marie – ou au « pied du courant » –, lieu dit et toponyme déterminant pour la suite des choses dans cette partie de la ville.

Le quartier Sainte-Marie est apparu dans le prolongement du faubourg Québec, lors de l'expansion de la ville vers le nord-est sur les terres profondes (de 1 à 2 arpents de large sur 15 à 30 arpents de large) concédées dès le Régime français. Lorsqu'il apparaît comme une entité officielle distincte en 1845 alors que Montréal est divisé en neuf quartiers, ses limites historiques sont : au nord, la rue Sherbrooke, au sud, le fleuve, à l'est, la rue D'Iberville et, à l'ouest, la rue Amherst. À l'époque, ce quartier est le seul de la périphérie est de la ville. Ce territoire originel est aujourd'hui occupé par les quartiers Papineau et Sainte-Marie, au sud, Bourget et Saint-Eusèbe au nord.

---

1 Michelle Benoit et Roger Gratton. *Au-pied-du-Courant. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau et Bourget*. Montréal, Ville de Montréal (CIDEM), s.d., p. 2-3 (collection Pignon sur rue, n° 4).

2 Luc Noppen. *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame. Mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*. Québec, Ministère des Transports du Québec, 2001, p. 101-103.

Au lendemain du grand incendie de 1852, qui rase les quartiers Saint-Louis et Saint-Laurent et qui touche aussi considérablement le quartier Sainte-Marie, celui-ci reçoit plusieurs implantations industrielles d'importance, tirant avantage du port qui s'étire peu à peu vers l'est, à partir du bassin de la rue de la Commune. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs particuliers et propriétaires d'usine érigent des quais en aval du courant Sainte-Marie, comme le quai Poupart, aménagé pour recevoir la traverse de Longueuil à partir de 1856. Le quartier occupe une position encore plus stratégique avec l'arrivée du chemin de fer ; celui-ci provient d'abord de l'ouest, par les quais, puis de l'est, dans la zone des Hochelaga Yards d'abord, traversant jusqu'au port ensuite (1883), par les quais.

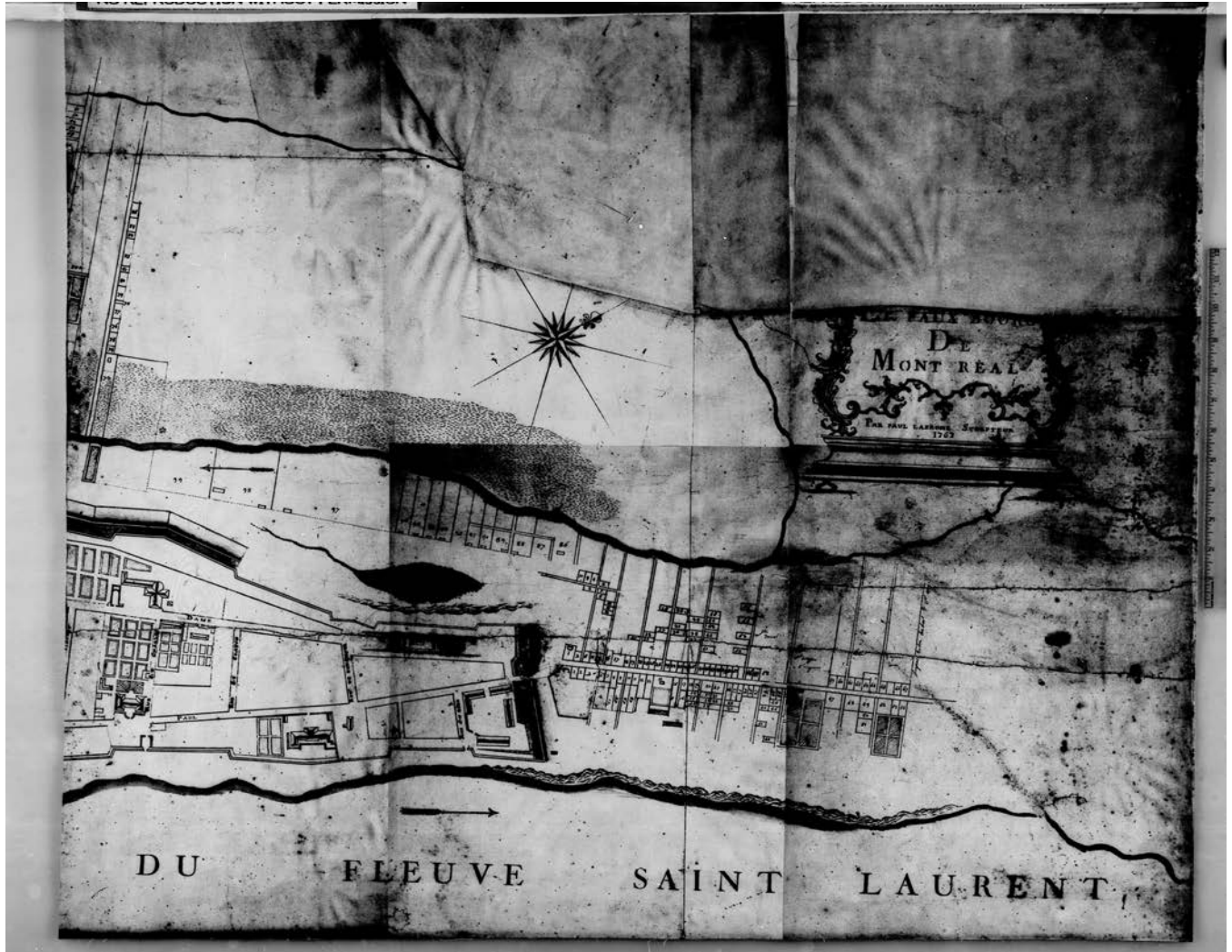
Dès lors le quartier Sainte-Marie s'inscrit dans l'histoire du port de Montréal. Les entreprises industrielles y sont nombreuses et tirent profit de larges parcelles jusque-là occupées par des villas et des maisons bourgeoises cossues, avec accès aux quais. Ainsi, outre la brasserie Molson, les grandes implantations industrielles dans le quartier sont : la Dominion Rubber (1854), la Dominion Oil Cloth (1872), la New City Gas C<sup>o</sup> (1873), la compagnie Barsalou (1875), la MacDonald Tobacco (1875) et les Ateliers ferroviaires De Lorimier, ou Canadian Pacific Railway Workshops (1883), et la compagnie des biscuits Viau.

Sur le plan institutionnel et religieux, les nouveaux quartiers de la ville adoptent une forme autonome lorsqu'à partir de 1865, M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal, essaie d'y établir de nouvelles paroisses en découpant leur territoire dans celui l'originale paroisse Notre-Dame de Montréal. Parmi elles, dans Sainte-Marie, la paroisse Sainte-Brigide, érigée une première fois en 1867 lui causera bien des soucis.

### **Genèse du site paroissial avant 1846**

Les cartes de la ville montrent bien comment le peuplement du faubourg Québec a évolué pour donner naissance au quartier Sainte-Marie et comment la paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare y est apparue.

Le faubourg Québec est né sous le Régime français, en contrebas de la citadelle qui dominait l'extrémité est de l'enceinte fortifiée. Au-delà d'une zone *non ædificandi* qui dégagait l'enceinte et la porte de Québec, quelques modestes constructions apparaissent sur le coteau qui s'étire vers l'est.



Au lendemain de la Conquête, la carte dressée en 1763 par Paul Labrosse [ill. 25] montre la rue Sainte-Marie flanquée de 67 lots découpés au nord et 54 au sud ; dix rues perpendiculaires sont esquissées mais elles ne sont loties en profondeur que jusqu'à la sixième, la rue de la Visitation. Cette carte correspond aux diverses aquarelles de 1784 qui dépeignent l'état du

25. Montréal. Extrait de la carte de Paul Labrosse, en 1763 (BAC, nmc 0016687)

faubourg à cette époque : une agglomération peu dense de petites maisons se retrouve sur le coteau, à l'est de la citadelle de Montréal [ill. 26]<sup>1</sup>.

Une carte de 1783 montre le même état. Mais on doit y noter quelques constructions au nord du ruisseau Saint-Martin, sur le tracé d'un petit chemin, à la hauteur du tracé actuel de la rue de La Gauchetière [ill. 3].



C'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle que le peuplement s'accélère dans ce secteur. Une carte de 1801 [ill. 4] montre le tracé formel et développé de la rue Sainte-Marie, qui a désormais 40 pieds de large ; elle est flanquée d'un nombre grandissant de lots. Mais ce lotissement, qui se déploie en profondeur vers le nord, bute sur le ruisseau Saint-Martin qui forme une frontière naturelle, avant la Côte-à-Baron. Cette nouvelle densité qui s'étire donc vers l'est, est interrompue par la terre de William Grant (au sud du ruisseau) et de William Logan (au nord du ruisseau)<sup>2</sup>. Sur ce document, la terre de 3 arpents sur 54, sur laquelle se retrouvera le site paroissial de Sainte-Brigide-de-Kildare, est identifiée comme appartenant au Dr. Blake. Celui-ci l'avait acquise en 1790, conjointement avec Henry Loe-

26. Montréal. Vue de la ville et du fleuve Saint-Laurent depuis la montagne. R. Dillon, 1800. Le faubourg Québec est à l'extrême droite (Musée McCord 0728, m 19846)

(page suivante)

27. Montréal. Carte de 1783 (BAC, nmc 0019348)

28. Montréal. Carte de 1801 (BAC, nmc 0026809)

1 1784 : *Vue de la ville fortifiée et du faubourg Québec*, 1784 (BanQ). Publiée dans Michelle Benoit et Roger Gratton. *Au-pied-du-Courant. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau et Bourget*. Montréal, Ville de Montréal (CIDEM), s.d., p. 2 (collection Pignon sur rue, n° 4).

1784 : James Peachey. *A View of the City of Montreal*, October 1784 (BAC, C-002002. Acc. No 1989-218-2).

1784 : James Peachey. *Montréal vu de la montagne*. E000835923 (BAV, Acc. R9266-333. Coll. Winkworth).

2 UCSS. Archives. *Livre terrier de la Seigneurie de Montréal*, Vol. II, Papier terrier, Courant Sainte-Marie, lot 962.



del<sup>1</sup> ; Charles Blake la céda à William Logan en 1811<sup>2</sup>. Sur cette terre, une parcelle est construite, au nord du ruisseau Saint-Martin ; on y trouve un bâtiment en L et un petit bâtiment, deux constructions inscrites dans une parcelle carrée. Cette figure d'occupation est récurrente sur les cartes jusqu'en 1830.

En 1815, l'arpenteur général Joseph Bouchette publie sa *Carte topographique de la Province du Bas-Canada* qui comprend une carte

détaillée de Montréal : le *Quebec Suburb* y apparaît avec une rare précision [ill. 29]. Il est constitué d'un lotissement bâti de part et d'autre de la rue Sainte-Marie, entre le fleuve et le ruisseau Saint-Martin, jusqu'à la rue Panet (limite ouest de la terre de William Grant et de William Logan). Après, seul le corridor de la rue Sainte-Marie et celui des rues ouvertes au sud sont habités et ce jusqu'à la brasserie Molson. Le futur site paroissial de Sainte-Brigide-de-Kildare se trouve sur les terres que Charles Blake a cédées à Logan en 1811 ; on y reconnaît le lot de 3 arpents de large, à l'est de la rue Saint-Ignace.

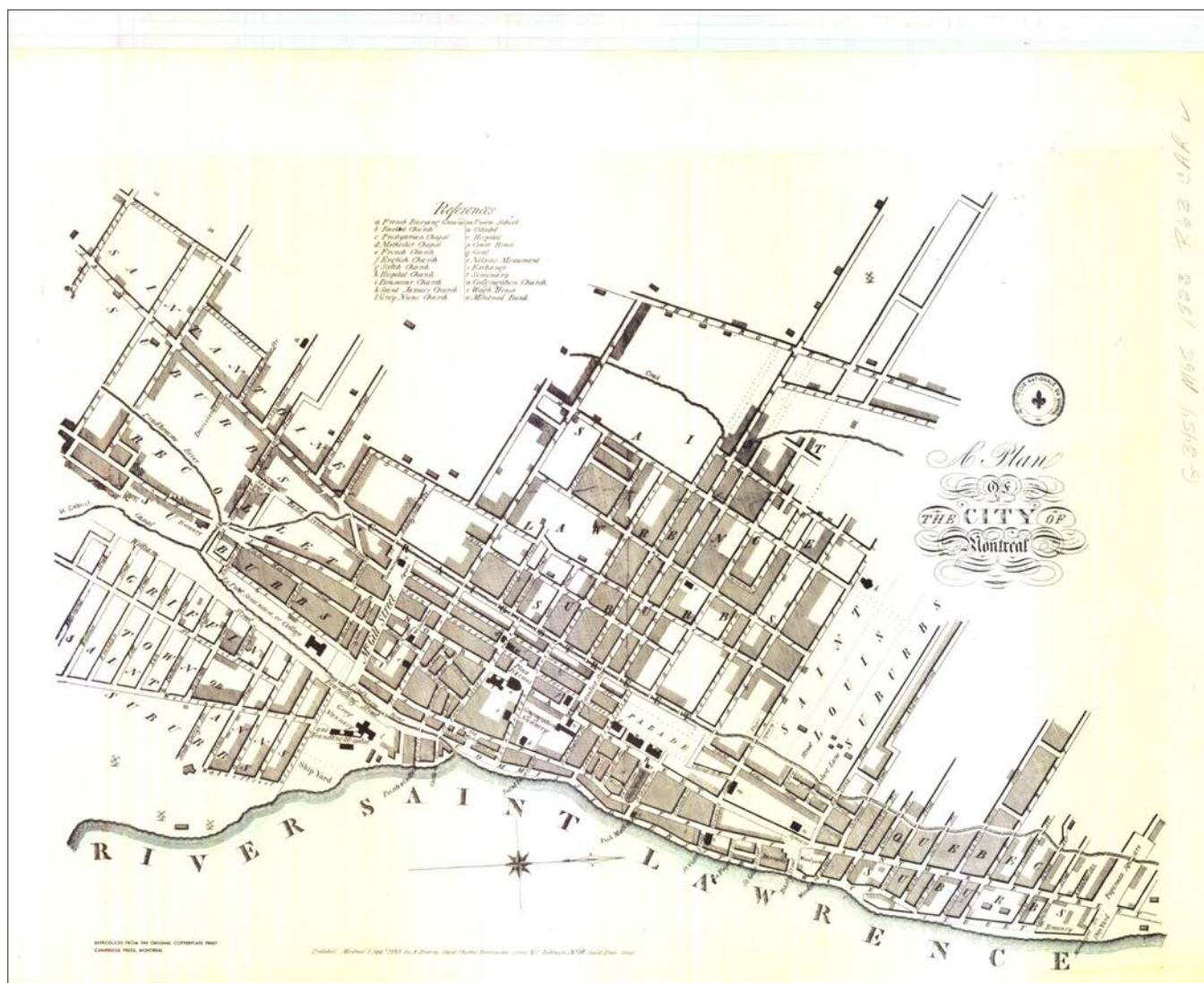
Sur la carte de Bourne de 1823, le développement (plages hachurées) s'est consolidé de part et d'autre de la rue Sainte-Marie entre le fleuve et le ruisseau Sainte-Marie [ill. 30]. Le tracé des rues se prolonge même au-delà du ruisseau et des ponceaux sont représentés. C'est entre les rues de la Visitation et Panet que le développement est le plus dense, bien au-delà du ruisseau Saint-Martin. Le square Papineau est formé (même s'il est encore parcouru par le ruisseau) et le tracé de l'avenue Papineau bien amorcé.



29. Montréal. Carte de Joseph Bouchette, 1815.

1 Charles Blake et Henry Loedel ont acquis cette terre conjointement en 1790. Ensemble, ils avaient ouvert une apothicairerie à Montréal en 1784 ([http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Ordre\\_des\\_pharmaciens\\_\(ordre\\_professionnel\)](http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Ordre_des_pharmaciens_(ordre_professionnel))).

2 UCSS. Archives. *Livre terrier de la Seigneurie de Montréal*, Vol. II, Courant Sainte-Marie, lots 964 D, 964-1-C et partie de 964-2-C et 965 C et D. Voir notaire Chaboillez du 30 janvier 1790 et notaire Grey 23 septembre 1811.



La carte de John Adams, publiée en 1825 [ill. 31], propose une mise à jour importante de la carte de Bouchette (1815) ; elle montre l'implantation des bâtiments au-delà de l'avenue Papineau et, généralement, dans le *Quebec Suburb*, une densité accrue. La plage la plus développée, au nord du ruisseau Sainte-Marie, est l'îlot contenu entre les rues de la Visitation et Panet.

C'est une carte de 1834 qui établit, par plages, un premier état complet du faubourg Québec, en deçà du ruisseau Saint-Martin jusqu'à l'avenue Papineau [ill. 32]. Le tracé nord-sud de toutes les rues actuelles y apparaît clair, tout comme l'amorce du tracé ouest-est des rues La Gauchetière, Dorchester et Sainte-Catherine, au nord du ruisseau. Le développement du quartier Sainte-Marie – on note aussi la première apparition du toponyme *St. Mary's Ward* – est donc bel et bien en cours à cette époque. Mais,

30. Montréal. A Plan of the City of Montreal, 1823, Bourne (BAC, nmc 1519)

(page suivante)

31. Montréal. Map of the City and Suburbs of Montreal, John Adams, 1825 (BAC, nmc 0012938)

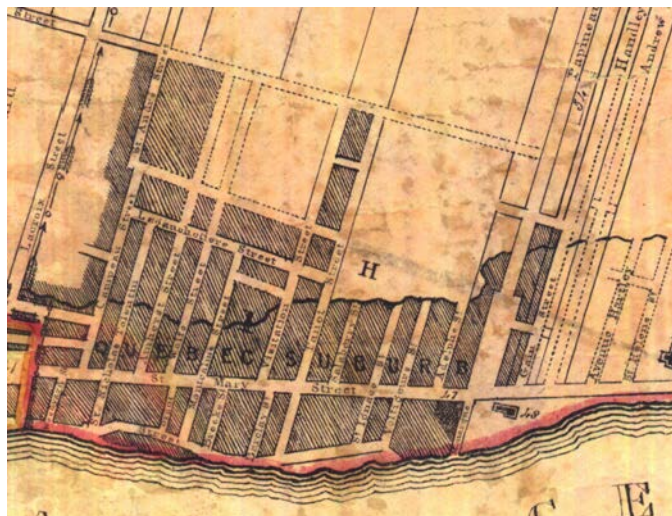


la « *Logan's Farm* », qui regroupe désormais les anciennes terres de William Logan et du Dr Charles Blake, reste non lotie, même si elle apparaît déjà découpée par le tracé prévu (en pointillé) de la rue Sainte-Catherine. Le ruisseau Saint-Martin est par ailleurs toujours à ciel ouvert sur tout son parcours est-ouest.

En 1843, tout le territoire du quartier Sainte-Marie est dépeint, entre le fleuve et Sainte-Catherine [ill. 33], sans précisions quant à l'ampleur du bâti. La rue Dorchester se limite à un tronçon entre les rues Saint-André et Panet, laissant un vaste quadrilatère non desservi entre les rues Panet, de la Gauchetière, Sainte-Catherine et l'avenue Papi-neau. L'îlot voisin à l'ouest, compris entre Panet, de la Visitation, Dorchester et Sainte-Catherine, sur lequel apparaîtra, d'abord la chapelle, puis l'église Saint-Pierre-Apôtre en 1848-1850, est déjà formé.

Le premier document cartographique qui atteste de l'existence du lot 410, qui deviendra le site paroissial de Sainte-Brigide-de-Kildare est la carte de James Cane, dressée en 1846 [ill. 34] ; la terre de William Logan est lotie et un vaste lot est identifié comme appartenant au *Montreal Seminary*, bordé par les rues Sydenham (Alexandre-de-Sève), à l'ouest, Dorchester (boul. René-Lévesque), au sud, Seaton (de Champlain), à l'est et par la ruelle Blake (Sainte-Rose), au nord. Ce site est visiblement découpé pour assumer une fonction institutionnelle, n'étant pas divisé par une ruelle centrale dans l'axe nord-sud, au sud de la ruelle Blake. Sur le vaste lot sont implantés deux bâtiments ayant façade rue Dorchester : l'un du côté de la rue Sydenham, l'autre du côté de la rue Seaton. Ce sont les premières écoles du quartier Sainte-Marie.

La définition de ce vaste lot institutionnel a été possible puisque la terre de William Logan est demeurée non lotie jusque-là. Ce n'est en effet qu'en 1845 que la succession Logan cède sa ferme au gouvernement du Canada,



32. (en haut) Montréal. *Map of the City of Montréal*, 1834, Jobin, André (BA nQ, G/3454/M65/1834/J63/CAR. SÉQUENCE 65552)

33. (en bas) Montréal. *Map of the City of Montréal*, 1843, Bourne, A (BA nQ, G/3454/M65/1843/M 36 CAR. SÉQUENCE 65555)



qui la développe comme terrain d'exercice militaire<sup>1</sup>. La partie basse de la terre est viabilisée comme lotissement – aucun n'est encore construit autour de la propriété du séminaire Saint-Sulpice en 1846 – avec, comme facteur d'attraction, un site institutionnel destiné à recevoir une église et des écoles pour les irlandais catholiques qui forment la majorité de la population du quartier dans les années 1850.

34. Montréal. Détail : *Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal*, 1846, Cane, James, (BAHQ, G/3454/M65/1846/C35 CAR. SÉQUENCE 337871)

Tout différemment, la carte de Cane montre comment l'îlot compris entre les rues Panet, Dorchester, de la Visitation et Sainte-Catherine – le lot 300, sur lequel s'érige aujourd'hui l'église Saint-Pierre-Apôtre et le Centre Saint-Pierre – est déjà très construit en 1846.

---

1 C'est à partir de 1874 que la Ville loue une partie de la ferme Logan pour créer un parc : le parc Lafontaine. Les premiers grands travaux d'embellissement et d'aménagement sont entrepris au nouveau parc en 1888. Il s'inscrit dans la phase d'aménagement des grands parcs naturels de la ville ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc\\_Lafontaine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_Lafontaine)).

## Des écoles dans un quartier difficile

Dans ce faubourg Québec, qui fait désormais partie du quartier Sainte-Marie, les sulpiciens ouvrent en fait trois écoles : l'une confiée à des institutrices laïques, l'autre aux sœurs de la Congrégation et la troisième aux Frères des écoles chrétiennes. Pour le réconfort des âmes, ils dépêchent aussi sur ce territoire deux prêtres, l'un au service des Canadiens français, l'autre pour les Irlandais<sup>1</sup>.

Le quartier dans lequel s'implantent ces écoles est celui des « Bourragans », habitants de ce faubourg<sup>2</sup> dépeint en termes peu élogieux :

pauvre en biens de la terre mais surtout en vertus, Le Faubourg, véritable sentine<sup>3</sup> de la ville et de la campagne, était le triste repère de tous les vices. Le blasphème était si commun qu'on ne pouvait sortir sans en entendre. À l'intérieur des familles, c'était des querelles et des rixes sans cesse renaissantes, produites par la passion effrénée des boissons fortes<sup>4</sup>.

Le père Léonard, religieux oblat qui s'installe dans le quartier pour desservir la chapelle Saint-Pierre en 1848, en rajoute :

le vice et l'ivrognerie y marchaient tête levée. Ce faubourg renfermait 54 maisons de débauche et un grand nombre de concubinages. Peu d'hommes se confessaient et un grand nombre vivaient dans l'oubli de leurs devoirs religieux<sup>5</sup>.

C'est en 1845 que les sulpiciens construisent une école dans le faubourg Sainte-Marie ; il s'agit plutôt de deux petites maisons d'école – celles illustrées par la carte de 1846. On peut supposer que l'une est destinée aux

---

1 Lucia Ferretti. *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain. Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992, p. 145-146.

2 *Codex historicus*, II, 37-38, p. 16, novembre 1898 (cité par Gaston Carrière, o.m.i. *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée dans l'est du Canada*. Ottawa, éditions de l'Université d'Ottawa, tome 1, 1957, p. 175).

3 Endroit où se concentrent tous les vices, partie basse de la cale d'un navire où se concentrent les eaux usées.

4 Rapport du R.P. Jacques Santoni, provincial, au Supérieur général. Montréal, 1851, Rome, archives générales o.m.i., dossier Montréal, Saint-Pierre : Fondation (cité par Gaston Carrière, op. cit., p. 175).

5 Lettre du Père Léonard, op. cit. p 175.

élèves catholiques francophones, et que l'autre sert aux élèves catholiques anglophones (irlandais)<sup>1</sup>. Ces écoles sont desservies par les Frères des écoles chrétiennes, rattachés à la communauté de Saint-Laurent<sup>2</sup>.

C'est en tant que responsables de la paroisse Notre-Dame que les sulpiciens entreprennent d'établir un réseau d'écoles sur leur territoire, en 1845, et ce pour se conformer à la *Loi des écoles de Fabrique de 1826*, revue par une loi scolaire de 1841. En fait, les sulpiciens – c'est le cas de l'église catholique canadienne en général – s'opposent à la mainmise d'une autorité laïque sur les écoles<sup>3</sup> ; ils créent un réseau d'écoles paroissiales à Montréal en profitant de l'arrivée de congrégations enseignantes, notamment les Frères des écoles chrétiennes, et du déploiement des sœurs de la Congrégation, dans les faubourgs de Montréal. Ce réseau prétend s'opposer au réseau des écoles protestantes qui essaient à l'époque sur le territoire urbanisé ; les traditions non conformistes se font en effet un point d'honneur de scolariser les enfants pauvres dans les quartiers où ils s'installent, alors que chez les Canadiens-français ce sont les seuls enfants de la bourgeoisie qui avaient droit à cette attention.

Selon la loi, le Bureau des commissaires d'écoles de Montréal surveille la qualité des enseignant(es) et le confort matériel des élèves ; mais il ne subventionne que les écoles laïques (privées), laissant aux sulpiciens la gestion des écoles de quartier, notamment celles confiées aux Frères des écoles chrétiennes<sup>4</sup>.

---

1 L'affirmation voulant que chacune aurait contenu quatre classes paraît exagérée pour 1846 ; on peut proposer que chaque petit bâtiment aurait contenu au plus deux classes. Nive Voisine, p. 61.

2 L'école Saint-Laurent a été construite par les sulpiciens, rue Vitré en 1840 (dans l'îlot Cotté, Chenneville, Vitré et De Lagauchetière) et dirigée par les Frères des écoles chrétiennes, arrivés à Montréal en novembre 1837 (Voisine, Nive. *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*. Tome 1. *La Conquête de l'Amérique, 1837-1880*. Québec, Éditions Anne Sigier, 1987, p. 61 ; *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 92).

3 Ce que suggère la création de commissions scolaires sur les territoires paroissiaux municipalisés, par des lois adoptées en 1845, 1846 et 1851.

4 Robert Gagnon. *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*. Montréal, Boréal, 1996, p. 17-38.

Les frères enseignants auraient souhaité que le faubourg soit érigé en communauté autonome de celle de Saint-Laurent, puisqu'ils devaient chaque jour parcourir un long trajet pour s'y rendre, mais les sulpiciens s'y objectèrent ; en janvier 1846 ils acceptèrent néanmoins d'engager un frère en qualité d'inspecteur de l'école et de payer les frais de « deux voitures qui, les jours de mauvais temps, transporteront les frères de leur école à leur Communauté »<sup>1</sup>. Par ailleurs, les petits bâtiments ne semblent pas avoir satisfait les enseignants, puisqu'en 1848 et 1849 ils font pétition auprès du Séminaire Saint-Sulpice pour obtenir une autre école dans le faubourg Québec<sup>2</sup>. Cette demande est acceptée en 1849<sup>3</sup>, mais ne paraît pas avoir eu de suite sur le terrain. Elle semble avoir eu pour but de diviser l'école du faubourg Québec : la demande explicite de division est adressée aux sulpiciens en août 1852<sup>4</sup>. C'est cependant l'incendie qui ravage le quartier en 1852 qui va déterminer la suite des choses : le Séminaire engage des fonds dès 1853 pour reconstruire « les écoles brûlées » ; la priorité va donc à l'école des sœurs de la rue de la Visitation, qui est reconstruite de 1853 à 1856<sup>5</sup>. L'école des frères subit des travaux importants en 1855-1856<sup>6</sup>.

Une carte dressée en 1853 [ill. 35], au lendemain de l'incendie, et une seconde datée de 1859 [ill. 36], montre les deux bâtiments utilisés comme école – il y aurait eu quatre classes dans chaque pavillon – et chapelle, qui ont survécu au grand incendie. En fait l'incendie a rasé tout le cadre bâti

(page suivante)

35. Montréal. Détail : *Map of the City of Montreal with the latest improvements, 1853* (BAnQ, G/3454/M65/1853/M36 CAR. SÉQUENCE 65542)

36. Montréal. Détail : *Map of the City of Montréal, 1859* Boxer, F.N, John Lovell & Son (BAnQ, G/3454/M65/1859/B68 CAR. SÉQUENCE 65545)

1 (...) les frères doivent, chaque jour, parcourir un long trajet pour se rendre à leur lieu de travail. À cause de cet inconvénient, le frère visiteur demande, en 1847, que « ce faubourg soit érigé en communauté », mais le Séminaire refuse tout en engageant un frère en qualité d'inspecteur de l'école et en payant « deux voitures qui, les jours de mauvais temps, transporteront les frères de leur école à leur Communauté ». (Nive Voisine, p. 61).

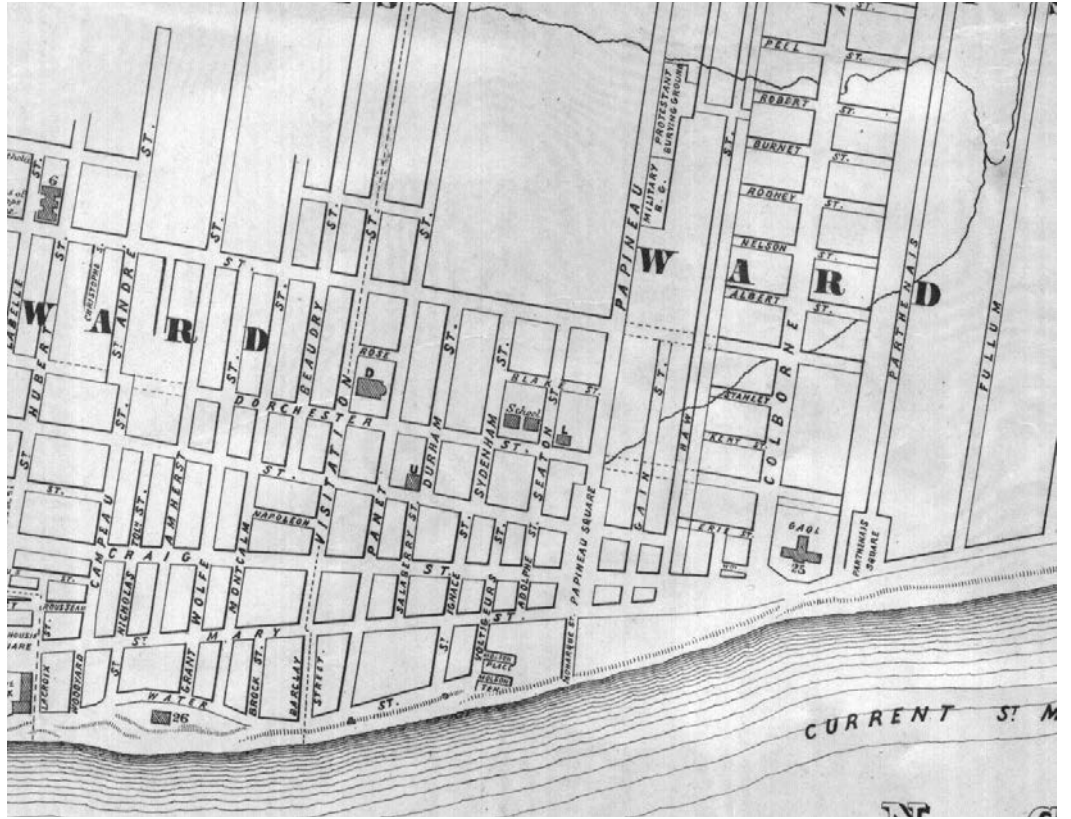
2 UCSS. Archives. *Registre des assemblées des consultants*, 18 mai 1848 et 6 août 1849.

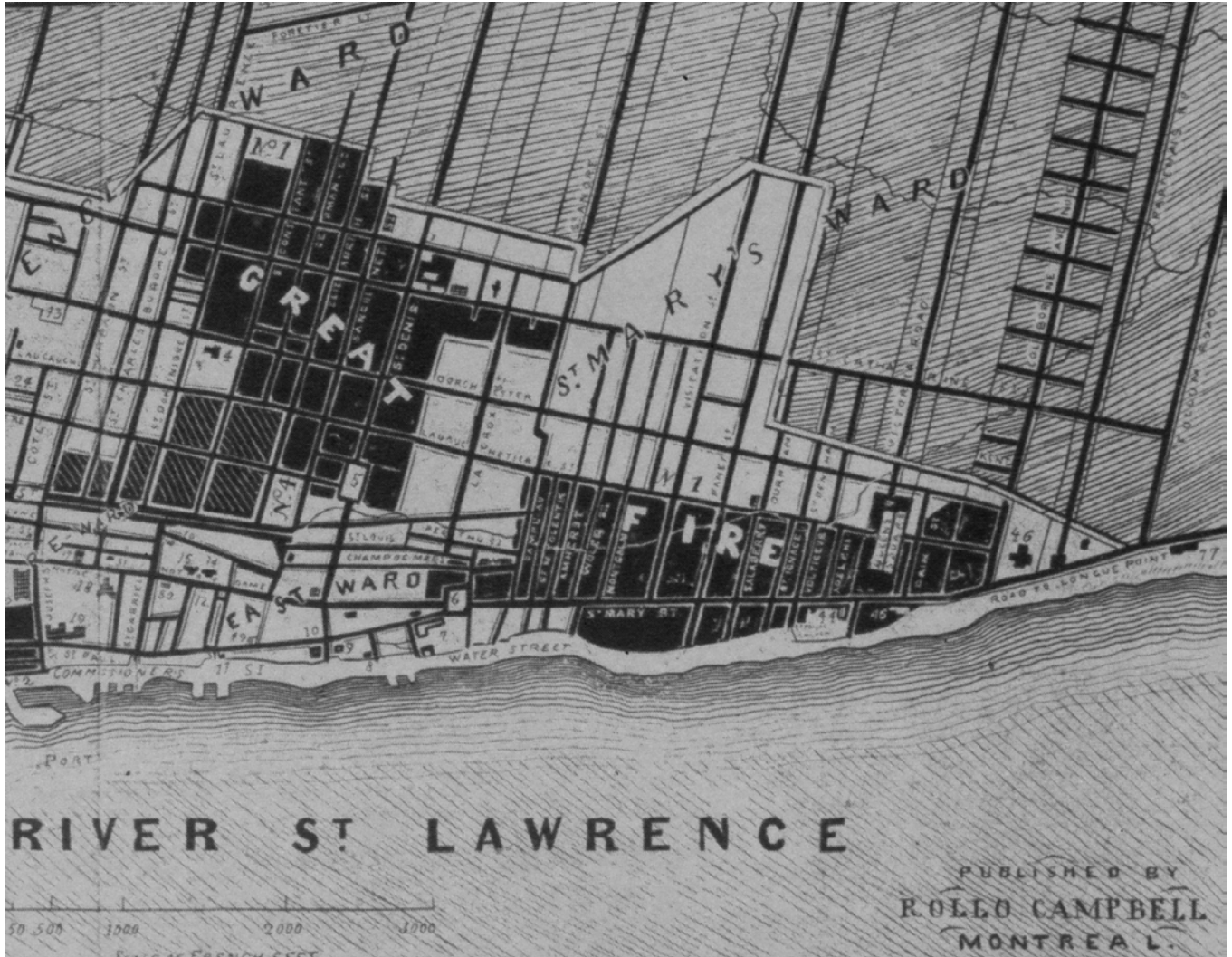
3 UCSS. Archives. *Registre des assemblées des consultants*, 24 septembre 1849.

4 UCSS. Archives. *Registre des assemblées des consultants*, 6 août 1852.

5 Entre avril 1853 et janvier 1856, le coût total est de £ 3 414 (UCSS. Archives. P1 :11.1-49c. Écoles. Notes pour les comptes, 16 juin 1855 et 20 juillet 1856).

6 Entre juin 1855 et juillet 1856, le coût total est de £ 1 993 (UCSS. Archives. P1 :11.1-49c. Écoles. Notes pour les comptes).





au sud de la rue de Lagauchetière [ill. 37], mais laissé intact le lot 410 et ses environs.

Quoi qu'il en soit, l'école formée de deux pavillons distincts est remplacée en 1856-1857 par un bâtiment plus vaste : un corps principal flanqué de deux ailes, comme le démontre une première fois la carte de Montréal dressée de 1866 à 1872 par Sitwell [fig. 38], est identifié comme la St. Mary's School. La même figure apparaît sur une carte de 1872 avec la légende de « Brothers School » [fig. 39]. On y reconnaît aussi le « jardin des frères » ou « St. Bridget's Garden », découpage très formel de l'îlot 410.

L'école Sainte-Brigide devient communauté autonome des Frères des écoles chrétiennes en 1864 et compte, en 1880, 11 frères enseignant à 394 élè-

37. Montréal. Incendie de 1852 (J.-C. Robert, Atlas historique, p. 113)

(page suivante)

38. Montréal. Détail de la carte de Sitwell, 1866-1872 (BAC, nmc 0052216)

39. Montréal. Carte de 1872 (BAC, nmc 0001545-2)

ves divisés en 8 classes<sup>1</sup>. Le séminaire de Saint-Sulpice pourvoit à son entretien jusqu'en 1877. Après cette date, le traitement des maîtres a été payé par le Bureau des commissaires des écoles catholiques de Montréal.

On peine à savoir si la première école des frères était formée de deux pavillons, l'un pour les francophones, l'autre pour les anglophones irlandais. Quelques textes parlent de l'école ; en anglais on retrouve souvent la mention de « schools ». Une confusion règne aussi, à savoir si l'école occupait l'étage ou le rez-de-chaussée, et si la situation de 1846 est demeurée identique après la reconstruction de 1856-1857. Pour certains, la chapelle était à l'étage : la placent au rez-de-chaussée :

En 1845, les Frères des Écoles chrétiennes ouvraient une école dans la partie est de Montréal, alors désignée sous le nom de Faubourg Québec. Bientôt l'étage supérieur de cette école fut converti en chapelle, sous le vocable de sainte Brigide, la noble fille d'Irlande<sup>2</sup>

Pour d'autres, la chapelle était située au rez-de-chaussée :

Les Frères des écoles chrétiennes avaient ouvert une école dans le Faubourg-Québec en 1845. Le rez-de-



1 Nive Voisine, *op. cit.*, p. 61.

2 Référence à compléter

chaussée de l'école a été ouvert comme chapelle Saint Bridget's sous la direction des sulpiciens<sup>1</sup>.

Ailleurs, les textes restent plus vague : « De 1867 à 1889 les paroissiens de Sainte-Brigide n'avaient pour église qu'une pauvre mesure, qui servait en même temps d'école paroissiale pour les garçons <sup>2</sup>». En 1873, un texte de M<sup>gr</sup> Bourget lève le voile sur la question :

Ainsi, quoique l'étage inférieur serve à l'école des frères, ce n'est pas une raison de supprimer cette chapelle, devenue église paroissiale. Les Frères, ne font-ils pas l'école dans le soubassement de St. Joseph ? Il n'y a là rien de contraire aux règles, et cela se pratique en beaucoup de lieux.<sup>3</sup>

On sait que l'école du faubourg Québec est appelée à servir de chapelle dès son ouverture puisqu'on y installe un chemin de croix en mars 1847<sup>4</sup>. Puis, lorsque M<sup>gr</sup> Bourget érige canoniquement la paroisse une première fois en 1867 son décret précise : « Nous réglons que la chapelle Ste. Brigide érigée sur le territoire ci-dessus mentionné servira provisoirement d'église paroissiale de la dite paroisse Ste. Brigide<sup>5</sup>». Au lendemain de cette proclamation, par laquelle la chapelle obtient le statut d'église, le Séminaire engage des fonds pour son aménagement : le lieu de culte est doté de nouveaux bancs, d'une chaire, de confessionnaux, de portes ; il est ceint par une clôture et ses portiques sont agrandis<sup>6</sup>. Le Séminaire y affecte aussi un premier curé : l'abbé Augustin Campion (1811-1886), prêtre de Saint-Sulpice, natif d'Arras en France, y sera desservant de 1867 à 1873 [ill. 40].



40. Le sulpicien Auguste Campion, premier desservant de la paroisse Sainte-Brigide, de 1867 à 1873 (photo APSB)

1 *Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui (1836-1986)*, Montréal, Fides, 1986, p. 324.

2 *Le diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 290.

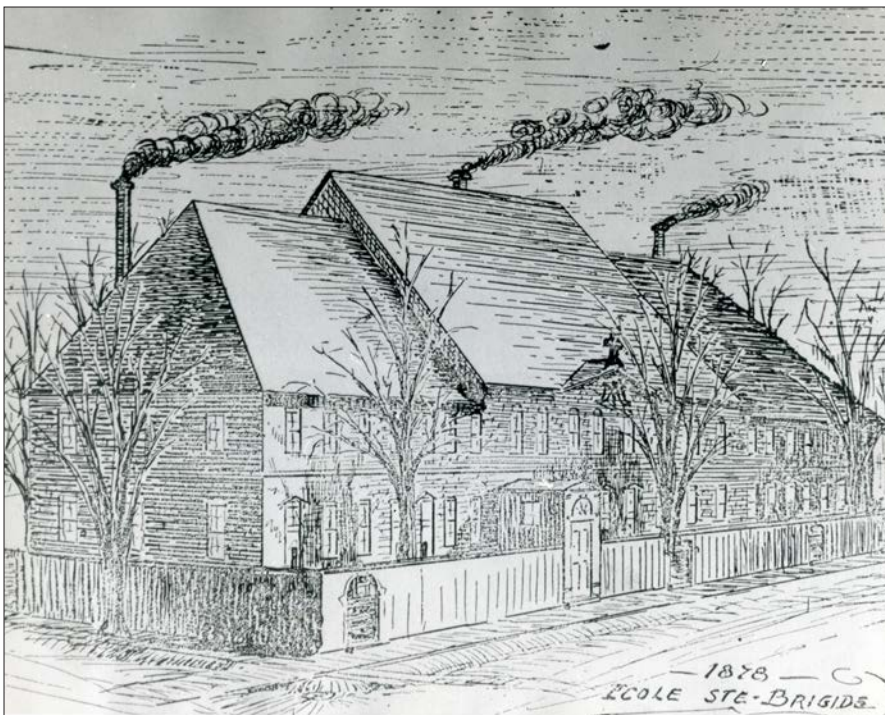
3 UCSS. Archives. P1:27.4-466. Lettre de M<sup>gr</sup> Bourget à M. Baile, supérieur de Saint-Sulpice, 30 septembre 1873.

4 UCSS. Archives. P1 :27.4-33. *Décret d'érection d'un chemin de croix dans l'École des Frères de Écoles chrétiennes du Faubourg Québec* par M<sup>gr</sup> Jean-Charles Prince, 3 mars 1847.

5 *Décrets concernant l'érection canonique de certaines paroisses*. Montréal, 1875, p. 10 (UCSS. Archives. P1 :27.4-513).

6 UCSS. Archives. P1 :27.4-312. *Recettes et dépenses de l'église pour 1868 et 1869*.

C'est cette école agrandie, qui contient la St. Bridget's Chapel, que nous montre une image publiée dans un programme de fêtes de l'école Sainte-Brigide en 1925<sup>1</sup>, avec en légende « 1878, École Ste-Brigide » [ill. 41]. Le bâtiment correspond aux empreintes qu'il a laissées sur les cartes de la ville ; il sera même reconnaissable, au sud de la nouvelle église [ill. 42, 43], jusqu'à sa démolition, qui survient en 1896<sup>2</sup>. Le même bâtiment peut être observé sur des vues à vol d'oiseau gravées [ill. 44]. Ces images sont contradictoires : la première montre un édifice rustique, les suivantes un bâtiment plus formel, assez ressemblant à celui que



les Frères des écoles chrétiennes s'étaient fait ériger sur la rue de Lagouchetière [ill. 45].

Les messieurs de Saint-Sulpice eurent la desserte de cette chapelle – devenue église paroissiale en 1867. On connaît les noms de ceux qui s'occupèrent spécialement des fidèles de langue anglaise : Michael O'Farrell (devenu évêque de Trenton par la suite), Michel O'Brien, James Browne, Augustin Campion et Joseph Toupin, tous prêtres du Séminaire. Augustin Campion fut le dernier desservant, le premier avec le titre de curé, de Sainte-Brigide. Il occupa cette charge jusqu'en 1873, année où les messieurs du Séminaire abandonnèrent le soin de cette paroisse à M<sup>gr</sup> Bourget, évêque de Montréal.

41. Montréal. Dessin de reconstituant l'ancienne école Sainte-Brigide (publié dans *École Sainte-Brigide. Montréal. Souvenir des fêtes du 80<sup>e</sup> anniversaire et du 1<sup>er</sup> Conventum de ses anciens élèves*. Montréal, le 15 octobre 1925)

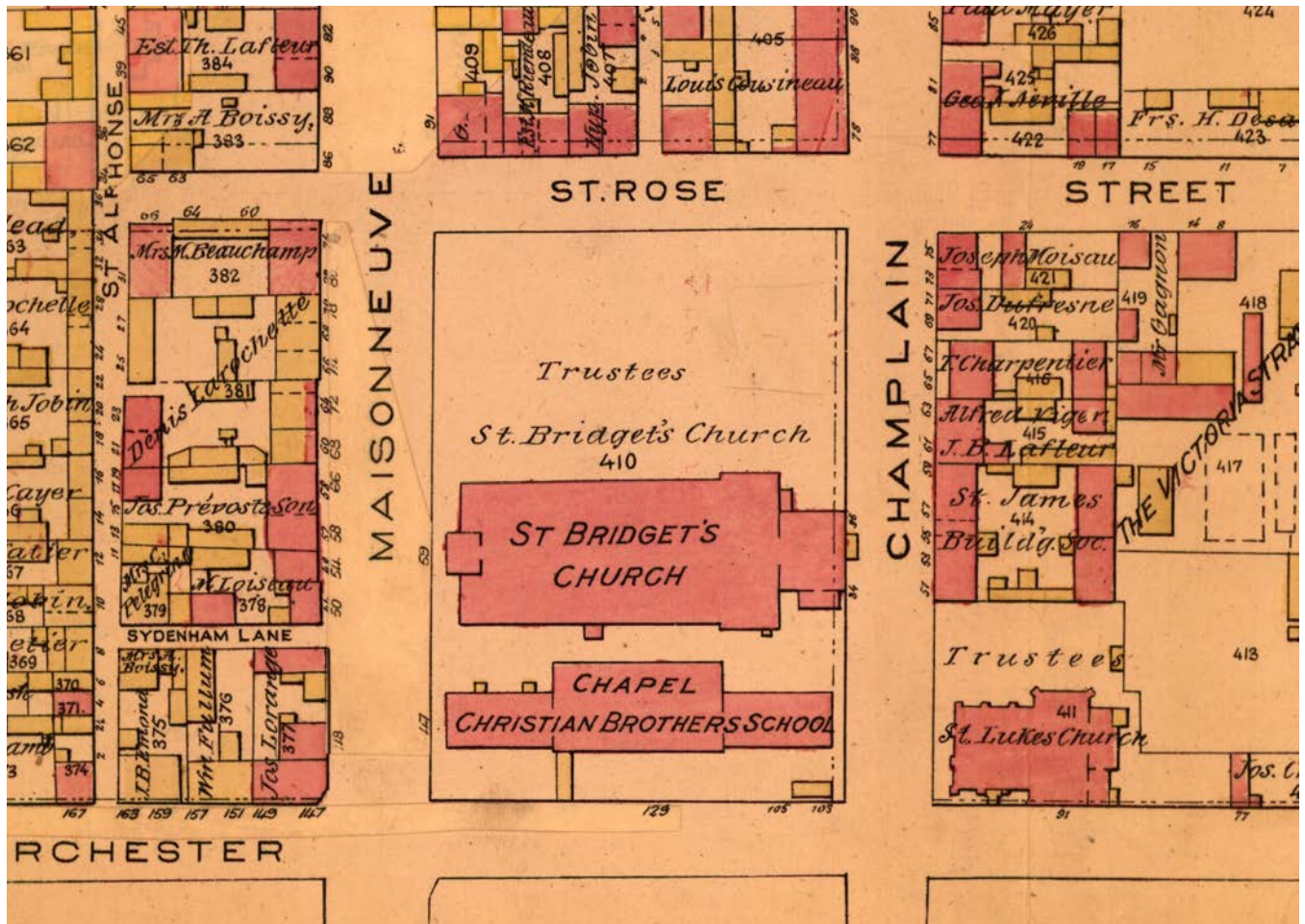
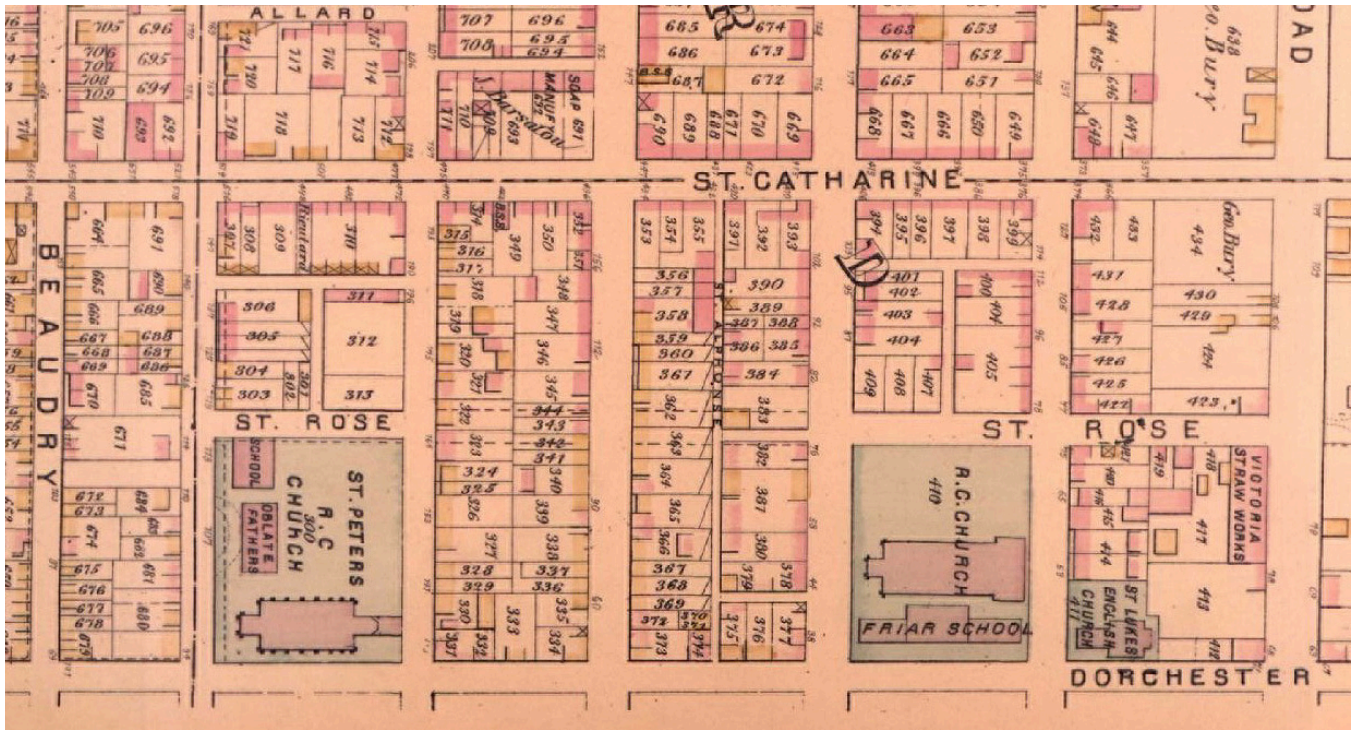
(page suivante)

42. Montréal. Carte de Hopkins, 1879 (BAnQ)

43. Montréal, Détail du feuillet 38. *Atlas of the City of Montréal*, 1890, Goad, Chas. E. (Charles Edward), SÉQUENCE 174398\_38 (BAnQ)

1 *École Sainte-Brigide. Montréal. Souvenir des fêtes du 80<sup>e</sup> anniversaire et du 1<sup>er</sup> Conventum de ses anciens élèves*. Montréal, le 15 octobre 1925.

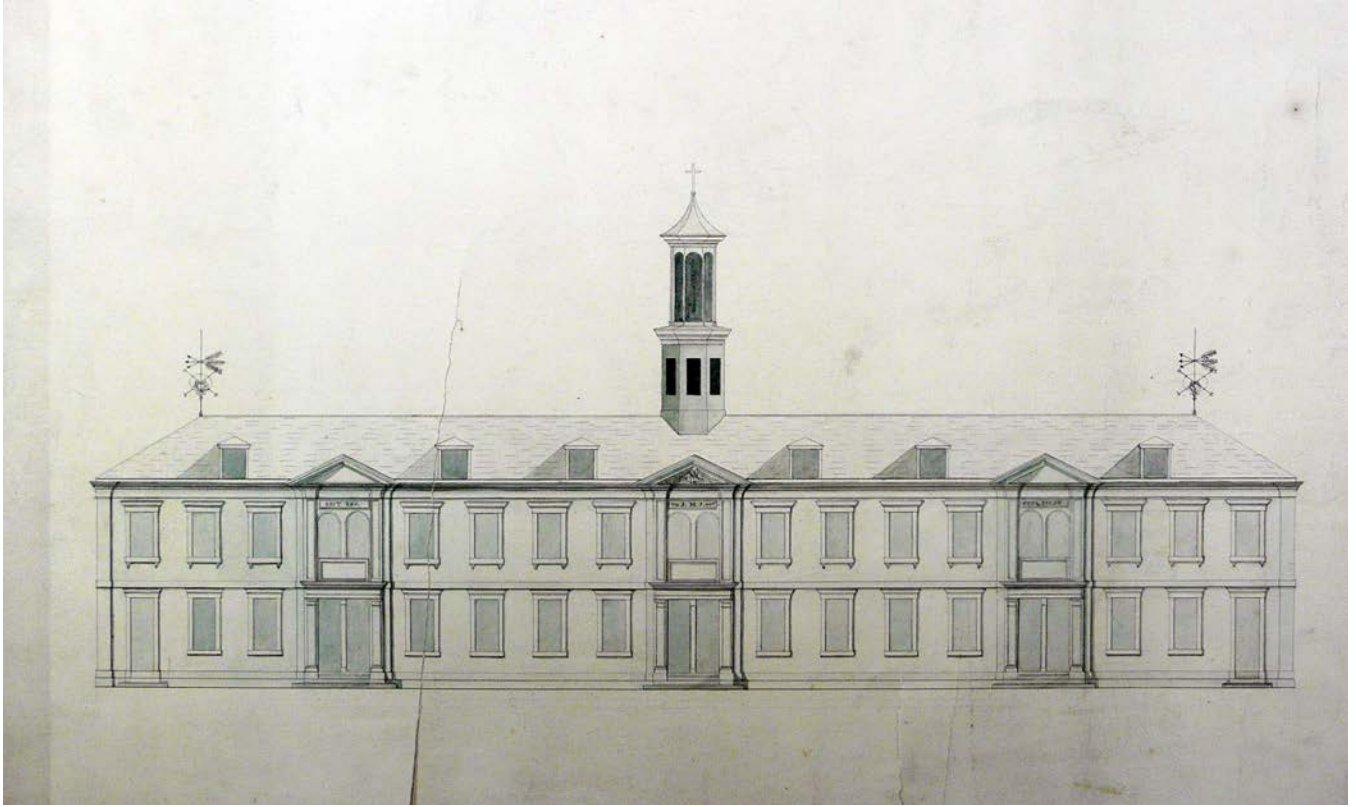
2 « À l'occasion du cinquantenaire de la fondation de cette maisons, M. le curé J. Lonergan et les membres de la fabrique de la paroisse Sainte-Brigide ont fait élever – rue Maisonneuve – un vaste et splendide bâtiment, dans lequel l'école Sainte-Brigide est installée depuis septembre 1895. Elle comprend aujourd'hui 16 classes et 900 élèves » (*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 290).





44. (ci-dessus) Montréal. *Montreal*, 1861, Boxer, F.N. (BANQ, G/3454/M65/1861/B68 SÉQUENCE 65388)

44. Montréal. Vue à vol d'oiseau de Montréal, 1892 (Musée McCord, M 984.210).



Dans le quartier Sainte-Marie, la chapelle St. Bridget's n'est pas le seul lieu de culte, loin s'en faut. Une carte de 1843 indique la présence de la *St. Mary's Chapel, Montcalm Street* ; elle est aussi connue comme la « chapelle du courant Sainte-Marie » et est desservie par les sulpiciens. La même carte mentionne aussi une *Chapel of Ease Quebec Suburb*. C'est la chapelle anglicane construite par la famille Molson – reconstruite après l'incendie de 1852, elle sera connue comme la *Molson's Church* –, angle Sainte-Marie et des Voltigeurs [ill. 46]. Mais Thomas Molson ne reconnaît pas l'autorité de l'évêque anglican. Ce dernier fera donc construire un nouveau lieu de culte, soumis à son autorité, au coin de la rue Dorchester et de la rue de Champlain : c'est l'église Saint Luke's dont l'architecte Teavil Appleton livre les plans en 1853 [ill. 47].

Sur une carte de 1853, on retrouve dans le quartier, outre les édifices mentionnés plus haut, une Wesleyan Church (coin Plessis et de Lagauchetière). Sur une carte de 1890, cette église est devenue la Methodist Church [ill. 48].

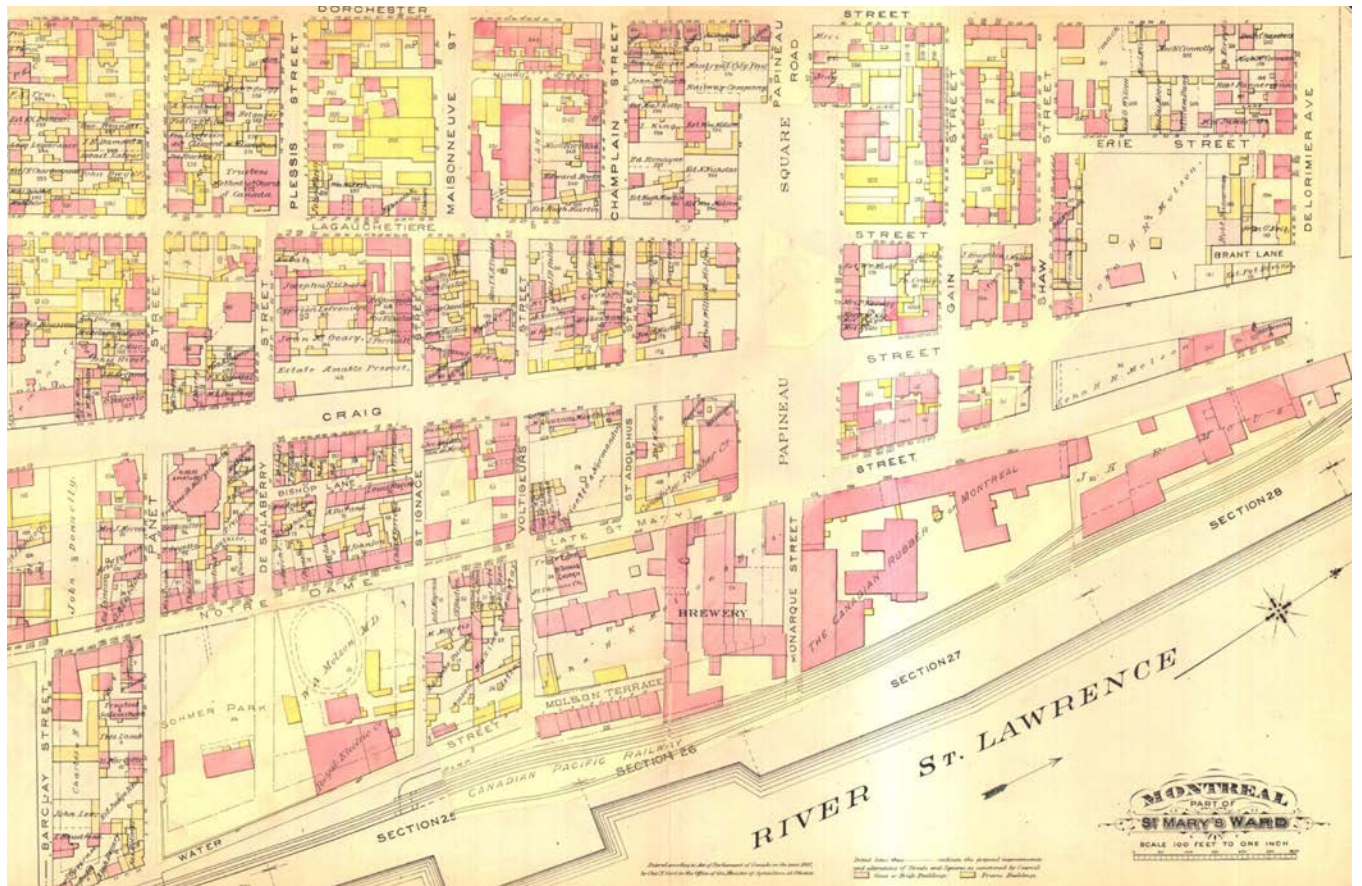
45. Montréal. Dessin en élévation de l'école Saint-Laurent (UCSS)

(page suivante)

46. Montréal. Saint Thomas Church, en 1887, H. Bunnett (Royal Ontario Museum, 957.265.26)

47. Montréal. Old Saint Luke's, aujourd'hui Cathédrale orthodoxe russe Saint-Pierre-et-Saint-Paul (photo CPRQ)

48. Montréal. Détail du feuillet 37 : *Atlas of the City of Montréal*, 1890, Goad, Chas. E. (BANQ, SÉQUENCE 174398-38) On y reconnaît l'église Méthodiste et la nouvelle église Saint Mary's, de plan polygonal.



## Sainte-Brigide et Notre-Dame de Montréal

La création de la paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare a été une véritable épopée. Alors qu'à l'époque, partout au Québec les nouvelles paroisses foisonnent pour accompagner l'expansion urbaine et contrer l'implantation de nombreux lieux de culte anglicans et protestants, à Montréal le mouvement a suscité de vifs débats qui ont mobilisé tous les acteurs de la société civile et religieuse pendant plusieurs années.

La situation de départ est, en soi, complexe. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, Montréal compte une seule paroisse, Notre-Dame<sup>1</sup> ; elle est desservie par les Messieurs de la Compagnie de Saint-Sulpice<sup>2</sup>, regroupés au Séminaire du même nom. En tant que prêtres, ils sont soumis à l'autorité spirituelle de l'évêque de Québec, mais comme congrégation exempte – non soumise à l'autorité de l'évêque –, ils relèvent de leur supérieur métropolitain. La situation est plus complexe qu'il n'y paraît puisque les sulpiciens sont aussi les titulaires de la Seigneurie de Montréal, qui n'est abolie qu'en 1859<sup>3</sup>. Ils font donc partie aussi du gouvernement civil du Bas-Canada.

Tant que Montréal n'est qu'un bourg de modestes dimensions, peu dense, une seule paroisse suffit aux besoins de ses habitants, pour autant que la périphérie éloignée soit adéquatement desservie ; le supérieur du Séminaire avait, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, créé de nouvelles paroisses sur

---

1 M<sup>gr</sup> François de Laval, en 1678, avait érigé canoniquement la paroisse de Ville-Marie et l'avait unie pour toujours au séminaire de Montréal. Quelques années plus tard, une ordonnance de Mgr de Saint-Vallier avait décrété que le supérieur du séminaire en serait d'office le curé (Philippe Sylvain. « Bourget, Ignace », dans *Dictionnaire biographique du Canada*).

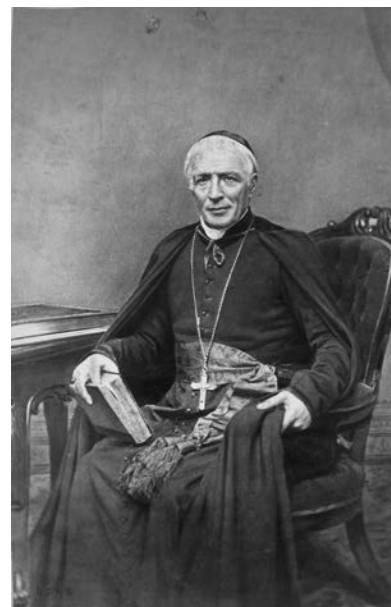
2 Les sulpiciens sont consacrés prêtres et peuvent donc célébrer les offices, administrer les sacrements et occuper une charge paroissiale. Cependant, contrairement aux autres ordres (oblats, eudistes, dominicains, etc, dont les membres sont dits « réguliers »), les sulpiciens ne sont pas des religieux : ils ne prononcent pas de vœux. Ce ne sont pas non plus des prêtres dits « séculiers » qui vivent en milieu paroissial sous contrôle épiscopal. Ils forment plutôt une société de vie apostolique catholique et se sont donnés comme mission d'animer des séminaires, écoles mises sur pied au XVII<sup>e</sup> siècle pour assurer une meilleure formation des membres du clergé.

3 La Seigneurie a été donnée en 1663 au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris et transférée au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal au lendemain de la Conquête, en 1763.

l'île, en les détachant de Notre-Dame : Sault-au-Récollet en 1696, Pointe-Claire en 1713, Saint-Laurent en 1724 et Sainte-Genève de Pierrefonds en 1741. Les curés qu'il y nommait étaient approuvés par l'évêque de Québec<sup>1</sup>. Mais l'expansion rapide de Montréal dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle pose le problème de l'organisation religieuse du territoire urbain en des termes nouveaux.

D'une part, les sulpiciens, désireux de conserver le contrôle religieux sur le territoire (civilement constitué en seigneurie et en municipalité depuis 1832), érigent une nouvelle église paroissiale monumentale pour remplacer l'antique temple de la place d'Armes, familièrement appelé La Paroisse, à partir de 1824. Ils vont aussi desservir plusieurs chapelles de secours<sup>2</sup> (Saint-Joseph, Sainte-Anne, Notre-Dame-de-Grâce, Saint Bridget's, de la Nativité et Saint-Pierre), tout en en possédant quelques-unes : la chapelle des tanneries des Rolland, celle de la côte des Neiges, celle de la côte de la Visitation, celle du courant Sainte-Marie et celle de la côte Saint-Luc. C'est durant les années 1840 que le Séminaire entreprend, avec l'accord de M<sup>sr</sup> Bourget (1799-1885), évêque de Montréal de 1840 à 1876 [ill. 49], de remplacer des chapelles par des églises succursales de Notre-Dame. Tout ceci garde intact leur entité paroissiale, qui leur permet de tirer un revenu d'un vaste territoire qui a un statut civil ; ils peuvent percevoir une dîme, imposer une répartition, c'est-à-dire cotiser les propriétaires pour aider à la construction et à la réparation des églises et chapelles, et agissent aussi comme officiers de l'état civil puisqu'ils sont seuls gardiens des registres de baptêmes, mariages et sépultures.

Parallèlement les autorités de l'immense diocèse de Québec s'inquiètent de la prolifération de lieux de culte anglicans et protestants. Si les anglicans adoptent une structure paroissiale assez semblable à celle des catholiques romains, les traditions dites « protestantes » et les communautés judaïques multiplient les lieux de culte, synagogues et points de service (écoles et asiles) avec un réel souci de travail de proximité dans les villes et faubourgs. La création du diocèse de Montréal en 1836, procède, dans un premier temps, de cette volonté de l'Église de mieux encadrer les catholiques romains par la mise sur pied d'un tissu paroissial plus serré. Si les buts sont rapidement atteints hors de Montréal, notamment dans la cou-

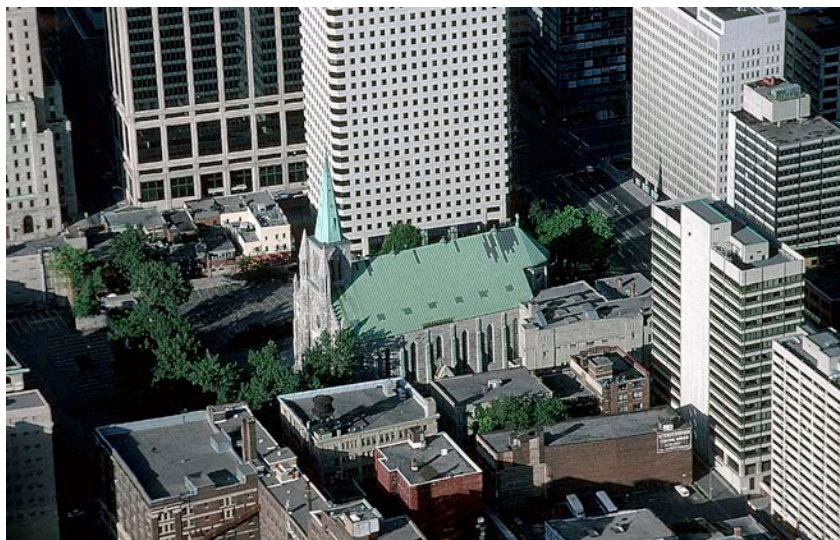


49. M<sup>gr</sup> Ignace Bourget (1799-1885), évêque de Montréal de 1840 à 1876 (Musée McCord, I-4562.0.1)

1 Olivier Maurault. *Œuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal*. Montréal, s. éd., 1959, p.12.

2 *Ibid.*, p. 14.

ronne urbaine qui connaît une formidable prospérité dans les années 1820-1830, à Montréal les sulpiciens vont opposer leur veto au projet diocésain. Même si le premier titulaire du diocèse de Montréal est un sulpicien, M<sup>gr</sup> Jean-Jacques Lartigue, le territoire municipalisé de Montréal demeure une seule entité paroissiale : la paroisse érigée canoniquement et celle constituée civilement ont le même périmètre. Les sulpiciens tiennent mordicus à cette intégrité du territoire paroissial d'autant plus que



ce territoire est aussi celui du déploiement d'un réseau scolaire. Ils avaient ouvert le Collège de Montréal en 1767 et acquiescé à la demande de l'évêque d'ouvrir le Grand Séminaire en 1840. Puis les lois scolaires avaient créé les écoles de fabrique d'abord, les commissions scolaires ensuite. Toutes ces œuvres requéraient les revenus produits par la paroisse et la seigneurie.

50. Montréal. Basilique Saint-Patrick (photo Pierre Lahoud)

Malgré le *statut quo* paroissial, les lieux de culte catholiques romains vont cependant se multiplier à Montréal, mais toujours sous la supervision du Séminaire de Saint-Sulpice qui en assure l'administration et y délègue des prêtres. (Saint Patrick - 1841, Notre-Dame-de-Grâce - 1850, Sainte-Anne - 1854, Saint-Joseph - 1861-1862, les Récollets, Saint-Vincent-de-Paul, 1858).

C'est ainsi qu'en 1847 les sulpiciens ouvrent, rue de Lagachetière, l'église Saint Patrick – aujourd'hui basilique –, lieu de culte exclusivement dédié aux catholiques de la langue anglaise qui habitent la paroisse Notre-Dame<sup>1</sup> [ill. 50]. C'est ce statut d'église « nationale » qui amorce la « guerre des paroisses » menée par M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, conflit au cœur duquel vont se retrouver les habitants du Faubourg Sainte-Marie.

1 C'est M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice, qui a personnellement dirigé cette fondation.

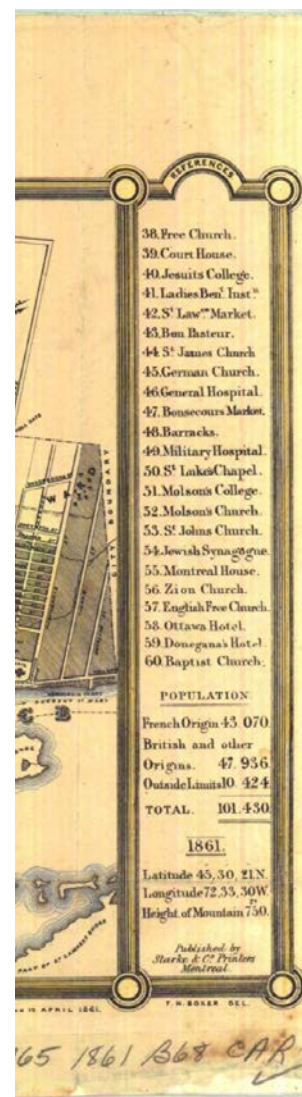
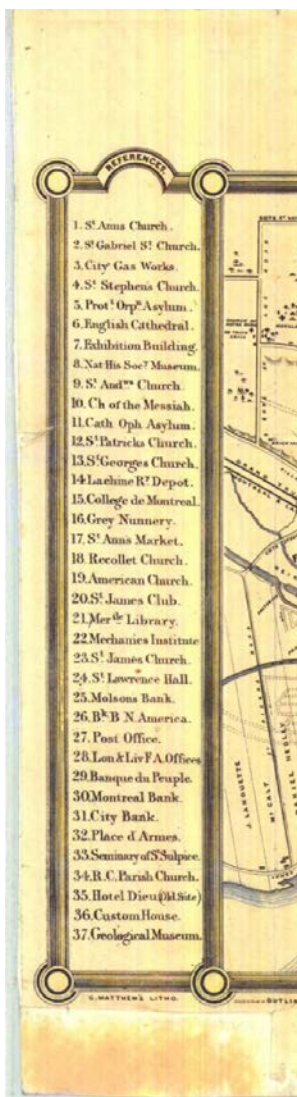
En effet, tout en souscrivant au projet des Irlandais catholiques – les *Hibernienses* dans le vocabulaire romain – que pilotent les sulpiciens dès 1844, l'évêque de Montréal entreprend de créer des enclaves dans la paroisse Notre-Dame<sup>1</sup> ; il encourage les jésuites à s'installer rue de Bleury et les oblats, rue de la Visitation. Au début des années 1860, il adopte une nouvelle stratégie d'affrontement : il demande au pape Pie IX de mettre fin à la domination religieuse des sulpiciens sur Montréal en autorisant le démembrement de la paroisse Notre-Dame.

Le changement de cap semble avoir été motivé par le recensement de 1861 qui, pour une première fois, dénombre une majorité d'anglophones à Montréal. Les données font la manchette et sont largement diffusées. Ainsi, la carte de la ville dressée par Frederick N. Boxter, publiée cette année là [ill. 51] porte un cartouche avec la mention :

Population	
French Origin	43 070
British and Other Origins	47 936
Outside Limits	10 424
Total	101 430

La carte comprend aussi une référence à 60 monuments urbains dont 18 lieux de culte anglicans et protestants, une synagogue et seulement cinq lieux de culte catholiques romains : « St. Patrick Church, St. Ann's Church, Recollet Church, R.C. Parish Church, St. James Church ». L'évêque, ardent francophile, constate, comme bien d'autres, que l'immigration,

1 La première enclave avait été « l'enclave Lartigue » ; il s'agit d'un lot donné par Denis-Benjamin Viger, rue Saint-Denis, sur lequel le premier évêque de Montréal va construire la cathédrale Saint-Jacques à parti de 1824 (Jean-Claude Robert. « Les sulpiciens et l'espace montréalais », Dominique Deslandres et al. [dir]. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007, 670 p.



51. Montréal. *Montreal, 1861*, Boxter, F.N. (BAnQ, G/3454/M65/1861/B68 SÉQUENCE 65388)

surtout irlandaise depuis deux décennies, a joué en défaveur de l'ancienne majorité francophone et que la velléité des anglophones catholiques de se regrouper autour de lieux de culte « nationaux » – ils en feront de même pour le réseau scolaire catholique – compromet à jamais l'équilibre linguistique. De plus, cette géographie paroissiale double bat en brèche cette équation simpliste qui anime l'église canadienne-française de l'époque : protestants/anglais vs catholiques/français. Les catholiques Irlandais se montrent aussi plus ouverts au modèle progressiste de catholicité étasunien, notamment parce que les États-Unis supportent la cause irlandaise, ce qui n'est pas le cas de Rome.

Pour bien comprendre la position que l'évêque de Montréal va adopter dans le débat sur la création de paroisses, il faut savoir, au départ, qu'il est un des leaders du mouvement ultramontain au Canada français. La doctrine ultramontaine<sup>1</sup> est apparue à l'époque de la Révolution française : ses adeptes, tant en Europe qu'au Canada rejettent tout compromis entre le catholicisme et la pensée moderne et préconisent la suprématie de la société religieuse sur la société civile. Son dogme principal est l'attachement à la personne du pape et la croyance en son infailibilité.

Sous la houlette de M<sup>gr</sup> Bourget, les ultramontains vont s'opposer à l'ingérence de l'État dans la société civile, dans tous les domaines où la vie religieuse serait concernée, mais surtout en éducation. D'où l'importance de contrer les visées d'un État laïque (dont le modèle est la république, tant en France qu'aux États-Unis), tout en combattant les visées hégémoniques de l'Église d'Angleterre sur le territoire canadien. En fait, l'épiscopat de Bourget « fait triompher les idées ultramontaines dans tous les domaines (théologie, éducation, relations entre l'Église et l'État, etc.) à Montréal et dans la majeure partie du monde catholique au Canada »<sup>2</sup>. Dans les faits, M<sup>gr</sup> Bourget revendique pour son Église le pouvoir sur l'éducation et une réforme des lois pour qu'elles soient conformes au droit canonique. Très logiquement sa défense de l'Église catholique romaine le pose en défenseur du Canada français *via* un amalgame entre religion et langue. Il lui paraît donc impérieux que les catholiques irlandais se joignent au groupe francophone qui, lui, à l'époque forme un monolithe catholique romain. Pour M<sup>gr</sup> Bourget, les sulpiciens et les autorités diocésaines de Québec

---

1 Lire à ce sujet l'article de Nive Voisine dans *l'Encyclopédie canadienne* : <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0007521>.

2 *Ibid.*

ont fait preuve de trop de compromission envers le pouvoir politique, très infiltré par la pensée libérale. L'évêque se plaint par exemple que les sulpiciens portent le rabat français au lieu du col romain et que leur séminaire enseigne la théologie des manuels français au lieu de référer aux textes romains.

Pour prendre le contrôle de Montréal et encadrer le poids politique des sulpiciens, l'évêque de Montréal entreprend donc des démarches auprès de la Sacrée congrégation de la propagande à Rome pour faire abolir leur privilège paroissial<sup>1</sup> ; Notre-Dame de Montréal deviendrait donc une paroisse parmi d'autres et elle serait soumise à son autorité épiscopale<sup>2</sup>.

Le 22 décembre 1865, le pape Pie IX donne droit aux requêtes de l'évêque Bourget ; il autorise le démembrement canonique de la paroisse Notre-Dame de Montréal qui pourra être divisée, en autant de paroisses distinctes que l'évêque de Montréal le jugera nécessaire aux besoins spirituels des fidèles. Mais ces nouvelles paroisses devront d'abord être offertes aux sulpiciens.

Promptement, M<sup>gr</sup> Bourget émet des décrets d'érection canonique de dix nouvelles paroisses, sur le territoire de Notre-Dame, en 1688-1867, dont Sainte-Brigide, le 7 décembre 1867. Parmi ces nouvelles paroisses, inscrites dans l'ancien territoire de Notre-Dame, la paroisse Saint Patrick est érigée canoniquement et déclarée bilingue. Le but de l'évêque est clair : il veut disperser les 30 000 anglophones rattachés à cette paroisse nationale dans six lieux de culte francophones, dont trois nouveaux, pour les mettre en minorité. La paroisse Saint Patrick redéfinie serait ainsi réduite à

---

1 L'ensemble des tractations qui ont mené au décret du 22 décembre 1865 ont été décrites par Léon Pouliot. « Il y a cent ans : le démembrement de la paroisse Notre-Dame ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 19, no 3, 1965, p. 350-383.

2 « En 1863, le supérieur général de Saint-Sulpice, à Paris, présente au Saint-Siège un mémoire dans lequel il le supplie de maintenir l'ordre établi. Invité à lui répondre, Mgr Bourget expose son point de vue : « J'admets que le supérieur de St-Sulpice soit curé à perpétuité de la paroisse de Montréal. Mais, en même temps, j'entends qu'il soit dans l'entière dépendance de l'évêque. Cette entière dépendance de l'évêque chez le curé de Montréal doit être celle que requièrent les saints canons pour le bon gouvernement des âmes. » « Bourget, Ignace », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

un territoire contenu par les rues Sherbrooke et Saint-Antoine, entre La Montagne à l'Ouest et de Bleury à l'Est<sup>1</sup>.

M<sup>gr</sup> Bourget estimait que l'érection d'une paroisse est geste un purement canonique, qui ne regarde pas l'État. Or les lois du Canada Uni et celles de la Province de Québec stipulent que pour avoir une existence légale, la paroisse doit avoir été érigée civilement. Or, les sulpiciens prennent leur revanche sur l'évêque, en convaincant le gouvernement de ne pas accorder cette reconnaissance. À leurs yeux, ces paroisses canoniques demeurent de simples succursales de la paroisse Notre-Dame. Par ailleurs, les Irlandais montent aux barricades pour défendre leurs droits acquis et s'opposer aux visées assimilatrices de l'évêque. Le débat politique qui s'ensuit est virulent et mène à la défaite George-Étienne Cartier, chef du parti conservateur, dans Montréal-Est, lors des élections fédérales de 1872 : Bourget y perd un allié important dans sa lutte contre les sulpiciens.

Rome nomme Louis-Alexandre Taschereau, évêque de Québec, comme arbitre. Celui-ci obtient, le 30 juillet 1872, un nouveau décret apostolique par lequel toutes les paroisses érigées par M<sup>gr</sup> Bourget « seraient ramenées à l'état de succursales, en conservant néanmoins leur territoire et leurs recteurs propres (...) jusqu'à ce que les dites paroisses puissent être reconnues par l'autorité civile »<sup>2</sup>. Le décret de 1872 donne aussi gain de cause aux Irlandais. Même si Saint Patrick est rattachée au diocèse, elle est décrétée paroisse « Angli » ou « Hiberniennes » et conserve les mêmes limites que la paroisse Notre-Dame<sup>3</sup>. De même, la paroisse Sainte-Anne (pour les anglophones) et Saint-Joseph (pour les francophones) auront les mêmes limites. De fait, l'évêque se voit imposer de dédoubler, sur un même territoire, les paroisses issues du démembrement de Notre-Dame, dès lors qu'une communauté de catholiques francophones et anglophones en partagent le territoire. C'est cette décision de la Sacrée congrégation romaine qui est à l'origine de cette situation unique qui, depuis, a doté

---

1 Alan Hustak. *Saint Patrick of Montreal. The Biography of a Basilica*. Montreal, Véhicule Press, 1998, p. 50.

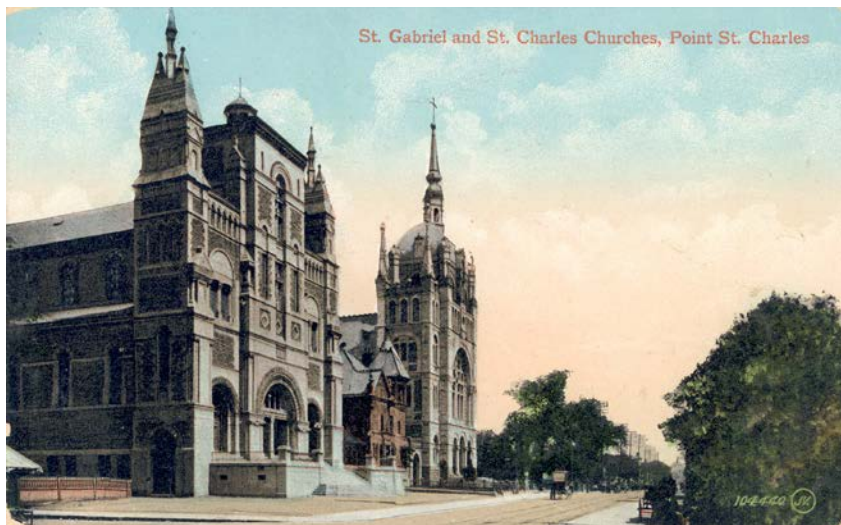
2 Décrets concernant l'érection canonique de certaines paroisses. Montréal, 1875, p. 6 (UCSS. Archives. P1 :27.4-513).

3 En fait Saint Patrick est décrétée église-mère pour tous les catholiques anglophones de l'île de Montréal et paroisse pour ceux qui résident dans ses limites géographiques (Hustak, p. 50).

Montréal de grandes églises voisines, dont Saint Gabriel et Saint-Charles [ill. 52], Sainte-Brigide et Saint Mary's, Saint-Léon et Church of the Ascension, Notre-Dame-de-Grâce et Saint Augustin's.

Enfin, le 17 mars 1873 un rescrit apostolique vient corriger et préciser les décrets de 1865 et 1872. Rome accepte que les paroisses érigées canoniquement puissent recevoir une reconnaissance civile, c'est-à-dire avoir un statut juridique autonome

– ce qui met fin au régime des églises succursales de Notre-Dame – mais l'évêque ne peut procéder d'autorité ; il doit mener sur le terrain l'enquête *commodo et incommodo*, c'est-à-dire qu'il doit fonder sa décision sur un processus de consultation auprès des paroissiens – ce que requiert la loi civile – et tenir compte de l'avis du curé de la paroisse qui est morcelée, en l'occurrence le supérieur du Séminaire. Ainsi, lorsqu'au début de janvier 1875 toutes les paroisses canoniques érigées en 1866-1867 obtiennent leurs registres civils<sup>1</sup>, M<sup>gr</sup> Bourget semble avoir gagné sa cause<sup>2</sup>. Mais la rebuffade papale et la victoire des Irlandais ont considérablement miné son autorité et compromis sa capacité de mener à bien son grand projet ultramontain<sup>3</sup>. Aussi va-t-il démissionner comme évêque de Montréal, en septembre 1876.



52. Montréal. Les églises Saint Gabriel et Saint-Charles (BANQ, Fonds Massicotte 1-102-a)

1 En effet, en 1875, l'article de la Loi des paroisses et des fabriques est amendée ; elle stipule désormais qu'à l'avenir, chaque paroisse érigée dans l'ancien territoire de Notre-Dame de Montréal « est et sera une paroisse catholique à dater de l'insertion dans la Gazette officielle de Québec d'un avis de l'émission du décret canonique » (Olivier Maurault. *Œuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal*. Montréal, s.éd., 1959, p.17).

2 [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id\\_nbr=5385](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=5385).

3 Ce à quoi il faut ajouter les difficultés financières de l'évêché, dues au projet somptuaire de la nouvelle cathédrale Saint-Jacques (basilique Marie-Reine-du-Monde), instigué par M<sup>gr</sup> Bourget.

## La difficile naissance de la paroisse Sainte-Brigide dans le quartier Sainte-Marie

La paroisse Sainte-Brigide est née de l'initiative de quelques Irlandais, résidants du faubourg Québec. En effet, en 1850, à peine trois ans après l'ouverture de l'église Saint Patrick, qui leur était destinée, ils font pétition auprès de M<sup>gr</sup> Bourget pour revendiquer la construction d'une église « pouvant contenir toute la population irlandaise du Faubourg Québec ». Ils arguent que la chapelle déjà mise à la disposition de cette population ne répond plus aux besoins des paroissiens devenus trop nombreux. Une nouvelle demande est formulée en 1857 ; à la raison mentionnée plus haut s'ajoute alors celle qu'il conviendrait de mettre fin ainsi aux querelles constantes entre les Irlandais et les Canadiens qui se produisent aux portes de la chapelle logée dans l'école<sup>1</sup>. Dans son mémoire de maîtrise, Lucia Ferretti relate que c'est en 1858 que les Irlandais catholiques du faubourg Québec demandèrent la création d'une paroisse, du nom de Sainte-Brigide, et la construction d'une église sur un terrain légué spécialement à cette fin par les héritiers de la riche famille Logan<sup>2</sup>.

Dans Sainte-Marie, dans les années 1850, la construction d'une église pose un problème particulier. Outre le fait que l'évêque ne peut ériger des paroisses en découpant celle de Notre-Dame, une vaste église venait d'être construite, à peu de distance de l'école-église Saint Bridget's. En effet, encouragés par M<sup>gr</sup> Bourget, les oblats s'étaient installés dans le quartier en 1849. Une chapelle est ouverte au culte le 8 décembre 1848 ; elle est érigée rue de la Visitation, au coin de la ruelle Charbonneau<sup>3</sup>. Le 20 août 1849, M<sup>gr</sup> Bourget autorisait l'érection d'une église sous le patronage des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul<sup>4</sup>. Le terrain de la future église est donné par le notaire Pierre Beaudry [ill. 53].

---

1 APSB. Mémoire de Mgr Bourget, daté du 16 juillet 1858\*.

2 Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *Cadre religieux et univers culturel dans une paroisse ouvrière montréalaise : Sainte-Brigide, 1880-1940*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, UQAM, juillet 1982, p. 19.

3 Elle est bordée à l'arrière par la rue Panet, Mgr Bourget avait obtenu le terrain mesurant 161 pieds sur de la Visitation par 171 pieds. Le bâtiment (80 pieds par 30), pouvant contenir 700 personnes, était un ancien hangar de quilles.

4 On choisit saint Pierre comme patron à cause de Pierre Beaudry, donateur du terrain.



En ne revendiquant pas une paroisse, pas plus que la tenue de registres de baptêmes, mariages et sépultures, les oblats s'installent comme missionnaires, convaincus qu'une église libre (non paroissiale) a l'avantage d'une position humble, vers laquelle les aumônes affluent plus facilement<sup>1</sup>.

53. Montréal. L'église Saint-Pierre-Apôtre (photo Pierre Lahoud)

Nous établissons une Résidence de notre Congrégation dans le faubourg de Québec, où les Révérends Pères Oblats desserviront l'église St Pierre, non en qualité de vicaires, mais comme prêtres desservants ; à la condition qu'ils jouiront de l'entier revenu de leur église ; mais qu'ils n'auront ni enterrements, ni catéchismes à faire, qu'ils ne devront non plus conférer les sacrements de baptême et de mariage ; leur ministère devant consister à entendre les confessions, visiter les malades, et faire l'office du dimanche, ainsi que cela se pratique dans l'église paroissiale<sup>2</sup>.

Mais les sulpiciens voient d'un mauvais œil cet établissement, une fondation appuyée par M<sup>gr</sup> Bourget, qui échappe à leur contrôle. L'excavation

1 Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 151 et 161.

2 Acte d'établissement de Saint-Pierre (cité par Gaston Carrière, *op. cit.*, p. 171).

pour la construction de l'église Saint-Pierre est à peine commencée, rue de la Visitation, que les sulpiciens, en réponse à la demande des Irlandais du Faubourg, se proposent d'ériger une grande chapelle sur le lot 410, deux rues plus à l'est. Disposant de fonds qui manquent aux oblats, les sulpiciens sont certains de terminer leurs travaux plus rapidement et de tuer ainsi dans l'œuf l'entreprise des missionnaires<sup>1</sup>. M<sup>gr</sup> Bourget intervient : il fait arrêter ce projet et s'engage, par écrit, le 13 mai 1850, à ne permettre l'érection d'aucune église dans le voisinage de celle de Saint-Pierre tant que les capitaux empruntés pour la bâtir n'auront pas été remboursés<sup>2</sup>. Défiant cette interdiction, les sulpiciens ouvriront tout de même, à quelques pas de l'église oblate, la chapelle Saint Bridget's, dans l'école du même nom, et y célébreront non seulement des offices en anglais, pour les Irlandais, mais aussi en français, nuisant ainsi aux oblats<sup>3</sup>.

Lorsqu'en 1866-1867 M<sup>gr</sup> Bourget entreprend de découper la paroisse Notre-Dame et de mettre fin au régime des dessertes, pour l'est de la ville il hésite entre deux choix : donner un statut et un périmètre paroissial à Saint-Pierre et créer une seconde paroisse avec une église sur la rue Papineau ou encore ériger une seule paroisse, Sainte-Brigide avec une église construite à côté des écoles existantes<sup>4</sup>. Cette deuxième option laisse les oblats sans territoire précis, mais toujours dégagés de Saint-Sulpice puisqu'ils relèveront de la nouvelle paroisse Sainte-Brigide, dont les limites, très amples, incluent le site de Saint-Pierre. Mais le décret apostolique de 1867 pose un frein au plan de l'évêque, donnant préséance aux sulpiciens dans la desserte de nouvelles paroisses. Lorsque le rescrit papal rend possible, en 1873, l'érection de la paroisse Sainte-Brigide et sa reconnaissance civile, l'évêque va de l'avant, en choisissant de ne créer qu'une seule paroisse qu'il prétend soustraire – tout comme l'église Saint-Pierre – aux sulpiciens. Mais il va se heurter au titre de propriété que les sulpiciens possèdent sur le lot 410, site convoité par les Irlandais catholiques pour construire une église, et à l'obligation qui lui est désormais faite de construire deux

---

1 Codex Historicus, II, p. 37-38, novembre 1898 (cité par Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 158).

2 Déclaration de M<sup>gr</sup> Bourget, 13 mai 1850, citée par Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 158).

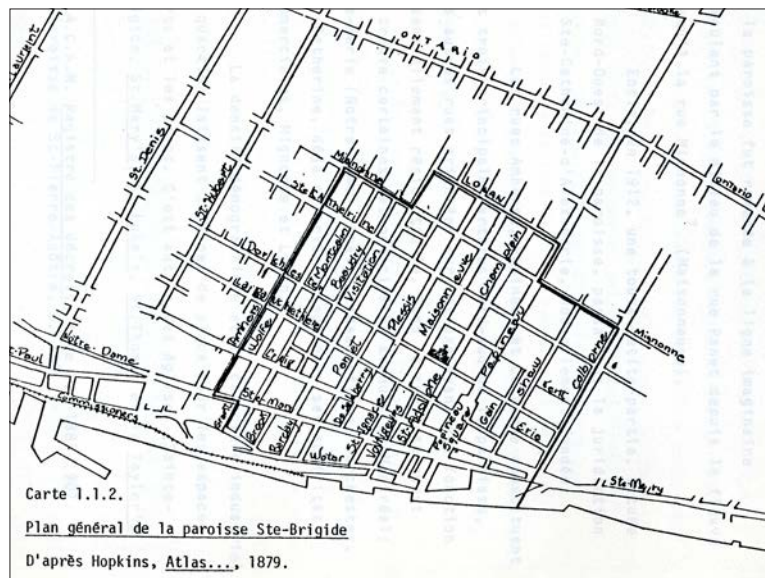
3 Gaston Carrière, *op. cit.*, cité par Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 158)

4 Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 71 et 151.

églises, l'une pour les Canadiens-français, l'autre pour les Irlandais catholiques. Le débat va se régler en 1878 avec la mise en chantier de deux églises, sur deux sites distincts. Pour sa part, l'église Saint-Pierre est détachée de Notre-Dame en 1867 et proclamée desserte de Sainte-Brigide<sup>1</sup>. Elle ne deviendra paroisse autonome qu'en 1900<sup>2</sup>.

Le territoire de la paroisse Sainte-Brigide, défini en décembre 1867, s'insère entre les paroisses Saint-Jacques-le-Majeur, du Saint-Enfant-Jésus du Côteau Saint-Louis, de Saint-Vincent-de-Paul et du fleuve Saint-Laurent ; elle comprend tout l'espace entre la rue Colborne (De Lorimier), à l'est, et la rue Amherst à l'ouest [ill. 54] et compte, selon le vocabulaire de l'époque, « au moins dix mille communiants ». Avant 1914, la paroisse Sainte-Brigide est démembrée à trois reprises :

- Le 27 mai 1874, ouverture de la desserte Sacré-Cœur-de-Jésus, confiée à l'abbé Pierre-Arsène Dubuc, vicaire de Sainte-Brigide. Érigée en paroisse le 11 décembre 1875. On ampute Sainte-Brigide de toute la partie nord de son territoire, situé du milieu de la rue Logan entre les rues Amherst et Colborne (De Lorimier) pour former la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus<sup>3</sup> ;



54. Carte de la paroisse Sainte-Brigide en date de son érection en 1867 (Lucia Ferretti)

1 Ce qui ne règle rien pour les oblats. Les sulpiciens (desservants de Sainte-Brigide) d'abord, puis le nouveau curé de Sainte-Brigide se montrent en effet peu coopératifs : « Les prêtres de la nouvelles paroisse Sainte-Brigitte semblent croire qu'ils vont diminuer beaucoup notre travail et presque vider notre église. Laissons-les un peu dans cette illusion (Lettre du R.P. Charpenay au R.P. Aubert, 6 février 1868, citée par Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 160).

2 Érection de la paroisse Saint-Pierre, l'une de des plus petites du diocèse. On l'avait promise dès 1890, mais il fallait attendre le départ du curé Lonergan (côté ouest de la rue Panet, depuis Amherst est, entre le fleuve et la rue Demontginy). En 1904, les sulpiciens acceptent de céder une autre bande, vers l'ouest, prise sur Saint-Jacques, jusqu'à la rue Saint-André (Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, *op. cit.*, p. 164-165)

3 ACAM. *Registre des décrets*, tome IV, 1865-1878, paroisse du Sacré-Cœur, p. 148

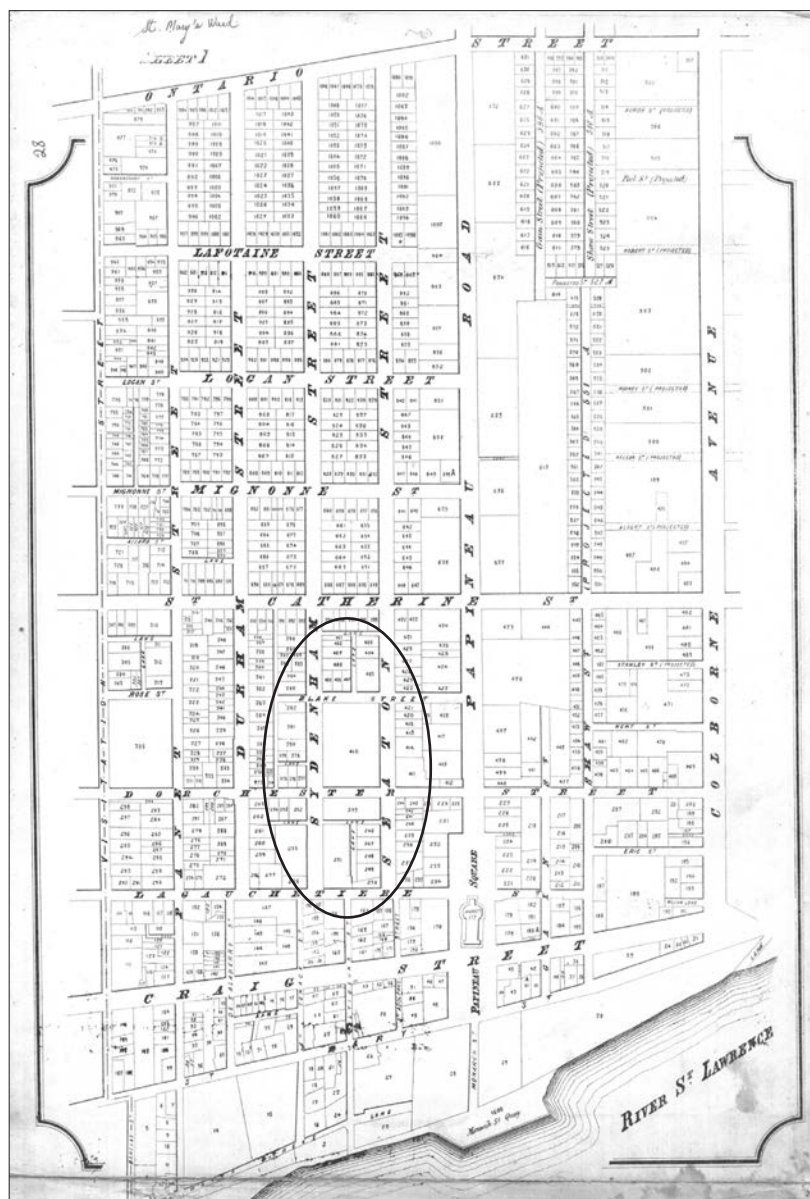


## Le lot 410 : un site convoité pour construire... deux églises

Puisque le décret apostolique du 30 juillet 1872 régla qu'il y aurait deux églises dans la nouvelle paroisse de Sainte-Brigide, l'une pour les Canadiens français, l'autre pour les Irlandais, M<sup>gr</sup> Bourget détermina la place respective de ces deux églises. Il décida que la première serait construite « sur la rue Blacke (la ruelle Sainte-Rose) » et la seconde, « au centre même de la population irlandaise, sur un terrain de la rue Craig »<sup>1</sup>. Mais cette décision sema la controverse et ralentit la mise en place des institutions paroissiales.

Les deux groupes à qui l'évêque doit une église, du fait de l'érection d'une nouvelle paroisse habitée par deux groupes linguistiques, vont se disputer le terrain situé à côté de l'école-chapelle (le lot 410) [ill. 56]. Il paraît évident aux deux que cette localisation est plus prestigieuse que celle de la rue Craig, au centre d'un environnement industriel [ill. 57]. Un argument de poids aussi : le terrain Logan aurait été donné pour construire une école et une église<sup>2</sup>, tandis que le terrain de la rue Craig a un coût.

D'emblée, dans sa volonté, toujours ardente, d'assimiler les catholiques anglophones au groupe francophone, l'évêque – certains l'appelleront « l'en-



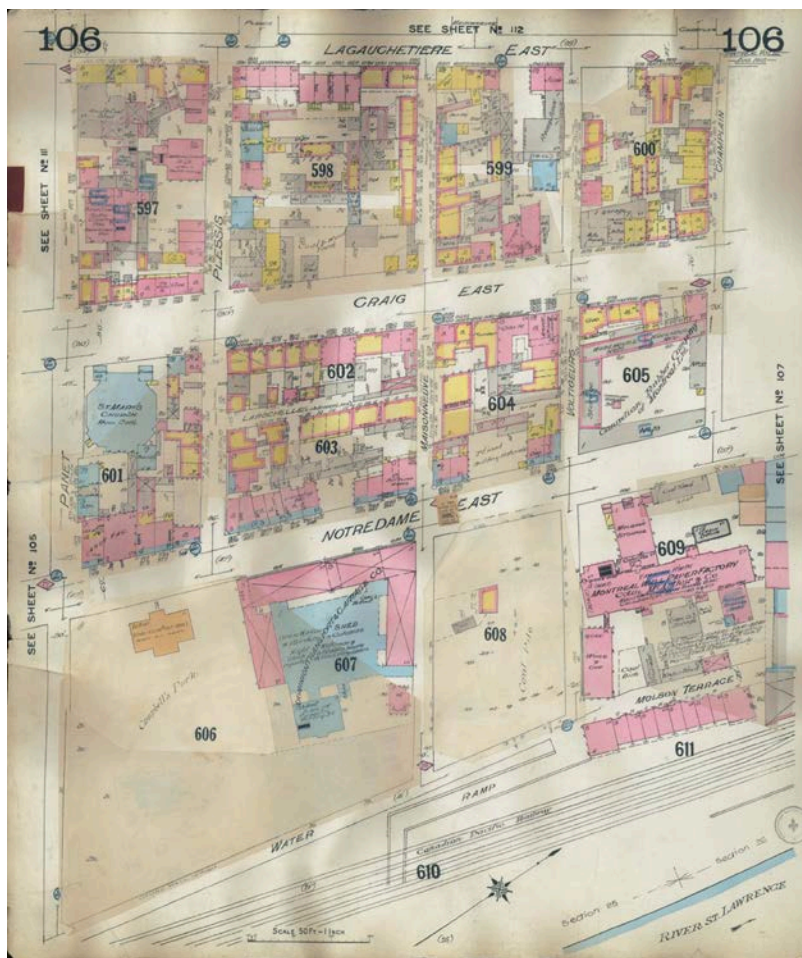
56. Montréal. Le lot 410. Extrait de CADASTRAL PLANS OF THE CITY OF MONTRÉAL - Blaiklock, F.W. (BANQ, SÉQUENCE 337579-38)

1 UCSS. P1 :27.4-589. Lettre du 5 déc. 1876 à M<sup>gr</sup> Franchi, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

2 Ce fait est rapporté dans de nombreux textes mais nous n'avons pu encore retracer aucun document l'attestant.

ragé de Montréal » – privilégie le groupe canadien-français à qui il destine le terrain à côté de la chapelle-école ; il va même pousser l'affront au point de nommer la paroisse canadienne-française Sainte-Brigide, même si sainte Brigitte est une figure tutélaire des catholiques Irlandais, pendant féminin de saint Patrick<sup>1</sup>. Tout aussi discutable est le fait de dédier la paroisse anglophone à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ; les Irlandais n'auront d'autre choix que de l'appeler Saint Mary's<sup>2</sup>.

Le débat s'ouvre le 1<sup>er</sup> mars 1873 alors qu'une pétition comportant environ 250 signatures et demandant l'érection d'une nouvelle église plus vaste sur le territoire de la paroisse Sainte-Brigide est acheminée à l'évêque<sup>3</sup>. M<sup>gr</sup> Bourget est favorable à ce projet, mais verrait d'un bon œil que, pendant que les Canadiens-français se construisent une nouvelle église, les catholiques irlandais conservent la chapelle-école comme lieu de culte, avec un statut de desserte rattachée à Sainte-Brigide. Il lui apparaît plus important de construire d'autres églises



57. Montréal. L'église Saint Mary's, au coin sud-est des rues Craig et Panet, sur la carte de Goad, 1915 (BANQ)

1 Brigitte, sainte (v. 453-524), également connue sous le nom de Bridget, Brigid ou Bride, religieuse irlandaise, dont la fête est célébrée le 1<sup>er</sup> février. Elle est née à proximité ou dans le comté de Louth. Selon la tradition, son père serait de sang royal et sa mère esclave. Célèbre pour sa beauté, elle aurait refusé le mariage auquel la destinait son père pour entrer en religion. On lui attribue la fondation de quatre monastères, dont le célèbre monastère de Kildare. Femme au dévouement et à l'habileté remarquables, d'une grande piété, elle devient, aux côtés de Patrick et Columba, l'un des trois saints patrons de l'Irlande. Sainte Brigitte est également vénérée en Angleterre et en Écosse ([http://fr.ca.encyarta.msn.com/encyclopedia\\_761555936/brigide\\_sainte.html](http://fr.ca.encyarta.msn.com/encyclopedia_761555936/brigide_sainte.html))

2 On ne peut l'appeler Sainte-Marie en français, le titre ayant été réservé par les jésuites.

3 APSB. Document 873-1\*.

paroissiales, en découpant le vaste territoire originellement inclus dans les limites paroissiales établies en 1865. Aussi, le 30 septembre 1873, écrit-il au supérieur du Séminaire :

Je puis vous déclarer en toute confiance que je suis bien disposé à me conformer au décret apostolique concernant Ste. Brigide. Vous m'informez que le Séminaire remettra la desserte de cette paroisse vers la St. Michel à Mr. Champeaux, en laissant à sa disposition les ornements sacerdotaux, les vases sacrés et en général tout le mobilier de la chapelle, afin qu'il puisse en user tout comme le faisaient vos Messieurs, pour les différentes fins et besoin du culte dans cette paroisse, et en faveur des deux populations.

Vous ajoutez que vous laisserez aussi, l'usage de la chapelle actuelle en vous réservant vos droits sur la propriété jusqu'au jour où les deux églises prescrites par le décret du 30 juillet 1872 – ce dont le Séminaire n'a pas jugé à propos de s'occuper, quoique ce soit lui qui en ait fait la demande à Rome – aient été construites (...).

Maintenant, si vous faites attention à la population de Ste. Brigide, vous vous convaincrez aisément que deux églises ne suffiront pas à la desserte de ce peuplé quartier. On peut donc y bâtir plusieurs autres églises, sans que Ste. Brigide soit de trop.

Ainsi, quoique l'étage inférieur serve à l'école des frères, ce n'est pas une raison de supprimer cette chapelle, devenue église paroissiale. Les Frères, ne font-ils pas l'école dans le soubassement de St. Joseph ? Il n'y a là rien de contraire aux règles, et cela se pratique en beaucoup de lieux. On pourra donc conserver l'église Ste. Brigide, pour la paroisse actuelle et en faire d'autres dans son enceinte actuelle<sup>1</sup>.

Peu après, la paroisse est transférée sous l'autorité diocésaine<sup>2</sup>. Le deuxième desservant est alors nommé par l'évêque ; il s'agit de Jean-Baptiste Champeaux [ill. 58] – il sera en poste en 1873-1874 –, qui a la tâche ingrate de desservir à la fois les Irlandais et les Canadiens-français, tout en faisant prévaloir les vues de son évêque.

Le 12 novembre 1873, le curé Champeaux transmet au supérieur de Saint-Sulpice « une demande pour bâtir une église pour la congrégation parlant

58. Jean-Baptiste Champeaux, second desservant de Sainte-Brigide (1873-1874) (photo APSB)



1 UCSS. P1:27.4-466 Lettre de M<sup>gr</sup> Bourget à M. Baile, supérieur de Saint-Sulpice, 30 septembre 1873.

2 Le 1<sup>er</sup> octobre 1873

la langue anglaise ». La réponse du supérieur, datée du 29 mai 1874, est claire :

Le Séminaire de St. Sulpice de Montréal confirme par le présent écrit la permission, à vous déjà accordée, de construire, sur la propriété adjacente aux écoles des Frères, et dans les limites ci-après indiquées, une église pour l'usage exclusif des Catholiques de langue anglaise, de la susdite paroisse de Ste Bridget, et à cette fin seulement, et s'engage à ne jamais troubler la dite congrégation dans la jouissance de cette église<sup>1</sup>

Mais l'évêque refuse de souscrire à cette entente. Son argument est clair : les sulpiciens autorisent bel et bien la construction d'une église sur leur terrain, mais sans en céder la propriété, ce qui maintiendrait Sainte-Brigide au rang de desserte de Notre-Dame puisque la paroisse ne pourrait obtenir un décret d'érection civile. Qui mieux est, M<sup>gr</sup> Bourget destine le site aux Canadiens-français. Le curé doit donc exécuter ses vues, ce qu'il fait comme en témoigne un *Appel des Irlandais de Ste Brigide à M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Québec concernant un terrain pour l'église de Ste Brigide*. Le document évoque la visite faite par M<sup>gr</sup> Taschereau et un décret qui autorise « la construction d'une église pour l'usage exclusif de la population de langue anglaise »<sup>2</sup>. Il relate ensuite que :

Après que le séminaire eut accordé sans charge le terrain demandé et sans que les paroissiens en eussent connaissance et sans leur consentement, notre curé, le Rév. J.B. Champeau, accompagné d'un homme qui ne réside point dans la paroisse de Ste Brigide acheta au nom de l'Évêque de Montréal un terrain situé sur les extrémités de la paroisse pour la somme de neuf mille dollars, ce terrain est entrecoupé par un autre terrain qui doit nécessairement être aussi acheté et coûtera six mille dollars, peut être plus, ce nouvel emplacement coûtera donc environ quinze mille dollars»<sup>3</sup>

---

1 UCSS. P1 :27.4-535.

2 UCSS. P1 :27.4-535.

3 UCSS. P1 :27.4-535.

Cette fois, Rome délègue M<sup>gr</sup> George Conroy (1832-1878), évêque irlandais, pour arbitrer le conflit<sup>1</sup>. Habile négociateur, il va suggérer aux paroissiens des deux congrégations et au curé de respecter les sites choisis par M<sup>gr</sup> Bourget mais de partager équitablement le coût d'achat des terrains ; il va obtenir des sulpiciens qu'ils cèdent une partie du lot 410 aux Canadiens-français pour la construction de l'église Sainte-Brigide. Aussi, le 11 mars 1877, les quelque 400 chefs de famille irlandais catholiques renoncent à leur droit sur le terrain Logan, moyennant une indemnité de 9 000 \$ et décident d'installer leur église sur le terrain situé au coin des rues Craig et Panet et le 11 septembre suivant les Messieurs de Saint-Sulpice font don de l'école et du terrain adjacent à la Fabrique de Sainte-Brigide<sup>2</sup>.

Parallèlement au débat, les procédures d'établissement de la paroisse suivent alors leurs cours. Le décret réformé de l'érection canonique est émis le 6 juillet 1874 et, le 19 octobre le diocèse émet une ordonnance qui établit l'Œuvre de la fabrique, ce qui permet l'élection d'un premier corps de marguilliers. C'est en 1874 aussi que James Lonergan est nommé premier curé résidant de la paroisse [ill. 59]<sup>3</sup>. Il va diriger les destinées de Sainte-Brigide d'une main de fer jusqu'en 1900 et mener la vie dure aux oblats

59. James Lonergan (1834-1905), premier curé de la paroisse Sainte-Brigide (1874-1900) (photo APSB)



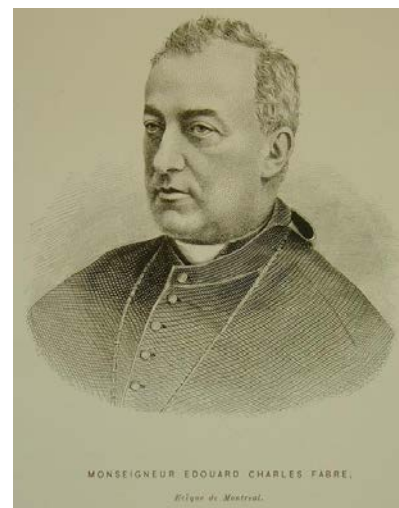
1 M<sup>gr</sup> Conroy sera ensuite délégué apostolique au Canada. Nommé par Pie XI, il arrive à Halifax en 1877 et se met immédiatement à la tâche. Sa mission au Canada consiste à faire cesser « l'ingérence trop grande du clergé dans les affaires politiques » et à exhorter les évêques à la prudence dans leurs rapports avec l'État.

2 BAnQ. Greffe du notaire Édouard Lafleur. Donation du Séminaire à l'Œuvre de la Fabrique de Sainte-Brigide, n° 3802, 20 septembre 1877 (enregistrement n° 2, Montréal-Est)

3 James Lonergan est né à Sainte-Thérèse le 31 décembre 1834 et a été ordonné prêtre le 16 août 1857. Il enseigne, devient vicaire à Beauharnois, puis à Kingston. Il est nommé curé de la nouvelle paroisse de la Nativité d'Hochelaga le 10 septembre 1867 où il demeure jusqu'à sa nomination à Sainte-Brigide. En froid avec les élus de la petite municipalité, il n'y a pas réussi à faire démarrer la construction d'une nouvelle église (1867-1967. *Centenaire de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga*. Montréal, 1967, p. 8).

de Saint-Pierre<sup>1</sup>. Enfin, l'érection civile de la paroisse est décrétée le 23 février 1875<sup>2</sup>. Les choses sont à peu près rentrées dans l'ordre en septembre 1876, alors que survient la démission de M<sup>gr</sup> Bourget. Son successeur, M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre (1827-1896) [ill. 60], va pacifier l'Église de Montréal dans ses relations avec la société civile.

M<sup>gr</sup> Bourget avait imaginé construire les deux églises en même temps et n'avoir qu'une seule paroisse Sainte-Brigide, le lieu de culte des Irlandais devenant en quelque sorte une desserte de la paroisse des Canadiens-français – le même statut que celui de l'église Saint-Pierre. Or M<sup>gr</sup> Fabre va en décider autrement : il va ériger canoniquement la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil le 20 décembre 1879<sup>3</sup> et obtenir un décret d'érection civile, le 8 juin 1880. Dès ce moment, les deux paroisses – Sainte-Brigide et Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Saint Mary's) – vont évoluer distinctement. Seule consolation pour l'abbé James Lonergan ; il obtient du diocèse la nomination de son frère, l'abbé Simon Lonergan, comme curé de Saint Mary's, le 29 février 1882<sup>4</sup>.



60. M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre (<http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Sulte/Images/FabreEdouardCharles/g.jpg>)

1 « En 1873, lorsque les sulpiciens se retirent de Sainte-Brigide et passent la main au clergé séculier, c'est James Lonergan qui devient curé et va le rester durant 25 ans. Lui non plus n'aime pas que ses voisins oblats attirent plus de paroissiens que lui et il va tout essayer pour contrer leur action. Ça va faire 25 ans de chicane de clocher sur des questions comme : où les enfants de l'école des Oblats vont-ils faire leur première communion, où les pauvres peuvent-ils aller sonner? Qui les fidèles de St-Pierre doivent-ils appeler pour les derniers sacrements ? Dans quelles rues les congrégations de St-Pierre peuvent-elles solliciter pour leurs œuvres, etc. Après 50 ans de présence active dans le faubourg, la situation rend les Oblats amers » (Lucia Ferretti. « Les débuts de St-Pierre-Apôtre ». *Vie Oblate*, t.51-52, 1992). ([http://www.omiworld.org/pic/News\\_11\\_10\\_2006-10\\_37\\_37.pdf](http://www.omiworld.org/pic/News_11_10_2006-10_37_37.pdf)).

2 Acte 38 Vict. Chap. 29.

3 Le décret d'érection sera amendé et précisé le 2 avril 1880, alors que les Irlandais catholiques de la paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus les rejoignent. En 1882, le diocèse formalise aussi l'annexion des paroissiens anglophones de Saint-Vincent-de-Paul à Saint Mary's, qui compte désormais 2 200 âmes.

4 L'abbé Simon Lonergan est décédé le 11 novembre 1885. L'abbé James Lonergan eut un autre frère, Simon-Pierre Lonergan, né à Sainte-Thérèse le 23 février 1871 et ordonné prêtre le 24 février 1897 ; ce dernier a été vicaire à Sainte-Brigide.

Le quartier Centre-sud fête cette année le 135<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la paroisse Sainte-Brigide (la deuxième tentative, réussie, date en effet de 1874), avec une église qui, malgré son patronyme, n'a jamais été destinée aux Irlandais catholiques<sup>1</sup>. Tout cela porte la mémoire de la bataille des paroisses qui fit rage à Montréal de 1865 à 1875.

---

1 Ils y sont venus temporairement à deux reprises (dans le sous-sol), alors que leur église, Saint Mary's, avait été incendiée : en 1902 et 1925.

## La construction de l'église

### Le décisions relatives au site

Le règlement entourant l'occupation du site occupé par les écoles et la chapelle Sainte-Brigide va préoccuper les marguilliers de la nouvelle fabrique de paroisse, créée en 1874. Comme on l'a vu, la nomination de M<sup>sr</sup> Fabre et la médiation de M<sup>sr</sup> Conroy vont faciliter les choses. Mais il reste bien des démarches à accomplir. D'abord le règlement du coût d'achat du terrain acquis par la corporation épiscopale (le diocèse) pour les Irlandais catholiques sur la rue Craig : le 28 mai 1876, la fabrique de Sainte-Brigide accepte d'en rembourser le prix d'achat (14 500 \$)<sup>1</sup>. Puis, après de longues discussions, les sulpiciens acceptent, le 20 septembre 1877, de céder gratuitement une partie du lot 410 :

Donation d'un terrain situé au Quartier Sainte-Marie faisant partie du no 410 au plan officiel et livre de renvoi, borné en front par la rue Dorchester, en profondeur par le reste du susdit numéro appartenant aux donateurs, d'un côté par la rue Seaton [Alexandre-de-Sève], et de l'autre côté par la rue Sydenham [de Champlain], contenant 234 pieds, plus ou moins, de front de mesure anglaise sur une profondeur de 190 pieds, aussi mesure anglaise, avec la Maison d'école et la chapelle qui s'y trouve et autres bâtisses dessus construites<sup>2</sup>.

Il s'agit donc de la portion du lot 410 sur laquelle était située l'école-chapelle et d'une portion voisine au nord sur laquelle est érigée l'église actuelle. L'acte de donation est cependant accompagné de deux clauses restrictives, dont une aura un impact beaucoup plus tard<sup>3</sup> :

1. À charge de la Fabrique de laisser au curé et paroissiens l'usage de la dite chapelle jusqu'à ce que les deux Églises à bâtir dans cette paroisse y soient construites et ouvertes au culte

---

1 Délibération du 3 décembre 1877.

2 BAnQ. Greffe du notaire Édouard Lafleur. Donation du Séminaire à l'Œuvre de la Fabrique de Sainte-Brigide, n° 3802, 20 septembre 1877 (enregistrement n° 2, Montréal-Est)

3 *Id.*

2. D'employer le dit terrain pour y tenir une école catholique romaine dans les limites de l'ancienne paroisse Ste-Brigide avant la division, sans pouvoir vendre ou autrement aliéner cet terrain<sup>1</sup>

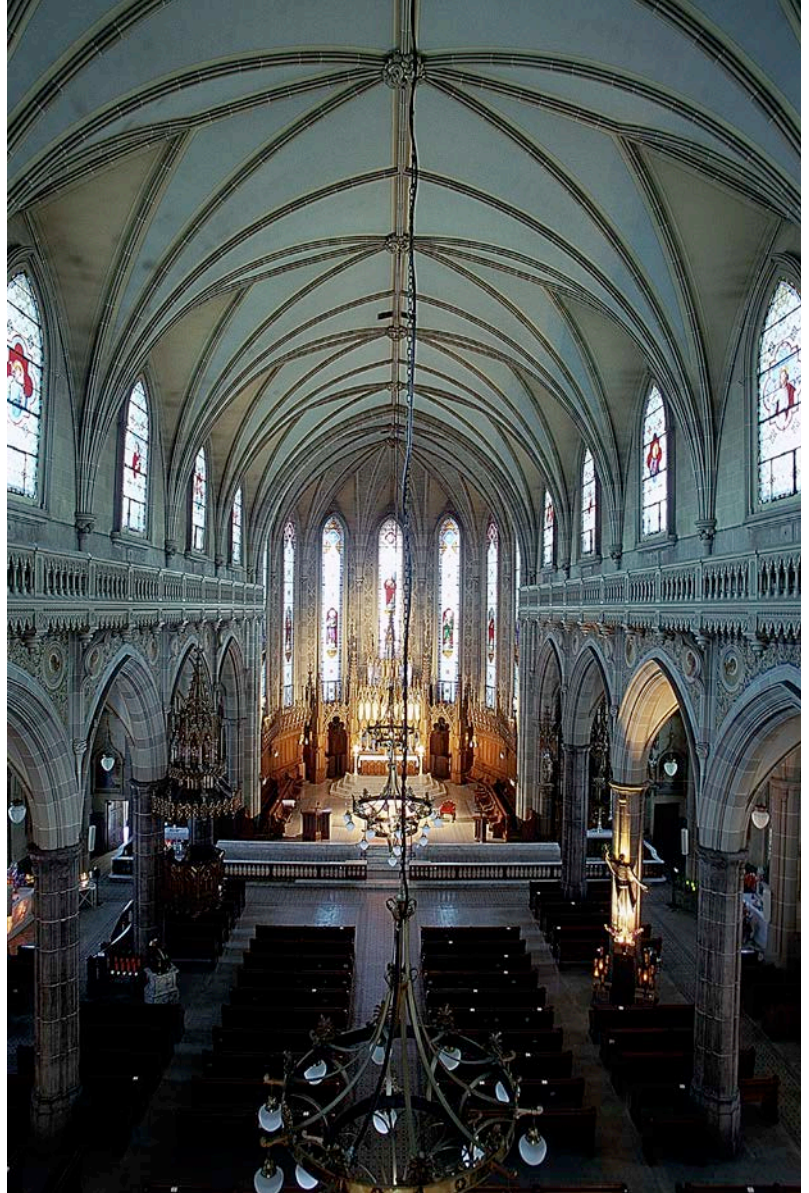
Tout ceci permet à la paroisse de présenter une pétition à l'évêque ; une assemblée des marguilliers, tenue le 3 décembre 1877, en propose les grandes lignes. On informe d'abord l'évêque que la paroisse est maintenant propriétaire des deux sites et souhaite aller de l'avant avec un projet de construction :

Vu que le terrain donné à la fabrique susdite est d'une grandeur suffisante et très convenable et très central pour la construction d'une église en notre paroisse ;

Vu que notre fabrique a toujours été prête et est encore prête à bâtir une église convenable et conformément au désir exprimé de l'évêque et au décret de Rome<sup>2</sup>.

Dans un deuxième temps, l'assemblée cherche à contourner l'opposition des oblats qui ne voient pas d'un bon œil la construction d'une vaste église paroissiale, non loin de l'église Saint-Pierre :

Vu que la construction d'une église sur le terrain susdit ne nuirait en aucune manière que ce soit aux Révérends Frères Oblats et ne changerait nullement leur position parce que jamais ils n'ont joui des privilèges accordés à une église paroissiale, parce que jamais ils n'ont été autorisés à faire et célébrer baptêmes, mariages et sépultures ;



61. Montréal. Vue de l'intérieur de l'église Saint-Pierre-Apôtre (photo Malcolm Thurlby)

1 *Id.*

2 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Minute des délibérations de l'assemblée des marguilliers, tenue le 30 décembre 1877.

Vu que le Révérends Pères ne peuvent pas être constitués en fabrique et que jamais la paroisse à eux donnée ne pourra savoir où va son argent et ne possédera toujours rien, parce que le tout sera la propriété exclusive des R. P. Oblats<sup>1</sup>

Suit un long texte sur la magnificence et des dépenses somptuaires des Oblats :

Vu que la paroisse de Ste. Brigide est érigée depuis environ dix ans et que les Révérends Pères, loin de voir diminuer leurs revenus, ont pu acheter un grand terrain sur lequel ils ont bâti cette magnifique maison de pierre appelée « Maîtrise St. Pierre », faire réparer leur magnifique église en dedans et au dehors et en faire une des plus belles églises de Montréal comme ils aiment à le répéter, faire faire en neuf des autels très dispendieux, se pourvoir des plus belles statues de Montréal, faire faire une magnifique tour à leur église, laquelle fait l'ornement de la ville, le tout valant au moins cent mille piastres.

Vu que les Révérends Pères Oblats, sur le très grand terrain qu'ils possèdent, les bâtisses très dispendieuses qu'il ont eux mêmes érigés et valant de deux cent soixante à trois cent mille piastres et que malgré les dépenses énormes qu'ils ont faites depuis l'érection de la paroisse de Ste. Brigide, ils ne doivent plus maintenant, nous dit-on, trente à quarante mille piastres<sup>2</sup>.

Comme quoi, la rivalité Sainte-Brigide/Saint-Pierre n'est pas chose nouvelle. Les paroissiens de Sainte-Brigide ont toujours envié le statut particulier de l'église oblate et ont longtemps jaloué sa figure architecturale et la richesse de son décor intérieur [ill. 61]. Mais il s'agit aussi de contourner la promesse faite en 1850 par M<sup>gr</sup> Bourget à l'effet de n'autoriser la construction d'aucune église dans le voisinage de Saint-Pierre tant et aussi longtemps que la dette de sa construction ne serait pas effacée.

Le curé Lonergan prend soin de reformuler le texte issu de cette assemblée pour l'adresser, sous forme de pétition, le 3 janvier 1878.

Qu'en conformité à votre désir exprimé dans une de vos visites pastorales en ces termes : Ayez un terrain et je vous marquerai la place de votre église et je vous permettrai de bâtir tout de suite : ils sont heureux au commencement de cette nouvelle année de venir devant vous pour vous informer qu'ils ont un terrain convenable et central pour construire leur église et n'attendent plus que votre

---

1 *Id.*

2 *Id.*

bienveillante permission pour se mettre résolument à l'ouvrage et profiter du bon marché.

Que, depuis plusieurs années vos pétitionnaires aisés du puissant concours de leur digne et zélé curé ont fait tout en leur pouvoir pour se conformer au décret de Rome les obligeant de bâtir une église séparée pour les Canadiens français et qu'enfin ils possèdent le terrain nécessaire et décrit en la résolution ci-jointe.

Que si Votre Grandeur ne jugeait pas à propos de permettre à vos pétitionnaires de bâtir une église du moins qu'elle leur permette d'arranger leur chapelle de manière d'en faire une église aussi convenable que possible pour répondre aux besoins pressants de leur paroisse.

Qu'une église nouvelle en la paroisse de Sainte-Brigide est dans notre humble opinion une absolue nécessité tant pour le bien spirituel que pour le bien temporel de la paroisse susdite.

Que si vous ne leur accordez pas leur humble et juste demande jamais ils n'auront d'église et dépendront toujours du bon vouloir des Révérends Pères Oblats qui ne peuvent pas être constituées en Fabrique.

Que la construction d'une église ne serait pas onéreuse vu que la main d'œuvre et les matériaux sont à vils prix<sup>1</sup>.

Quant aux relations qu'entretiendra la nouvelle paroisse Sainte-Brigide avec l'église des oblats, le texte est incisif. En réponse à ceux qui voudraient que le siège de la paroisse soit à Saint-Pierre, la pétition veut clore le débat : « On ne veut pas donner à Saint-Pierre parce qu'on leur a donné tous ce qu'ils, les RP, possèdent et qu'ils ont suffisamment pour vivre »<sup>2</sup>.

La réponse de l'évêque tombe le 11 mai 1878 :

Permission est accordée par l'évêché pour construction d'une église sur la rue Craig devant servir aux Irlandais. Quant aux Canadiens-Français, ils garderont l'usage de l'ancienne chapelle avec le droit d'y apporter des améliorations et des agrandissements nécessaires<sup>3</sup>

---

1 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Pétition du 3 janvier 1878.

2 *Id.*

3 ACAM. Registre des décrets. Volume V, 1878 à 1887, 9<sup>e</sup> feuillet.

C'est que l'évêque doute de la capacité de la nouvelle paroisse de supporter la construction de deux églises ; il se rend compte aussi qu'une fois en possession du terrain de Sainte-Brigide, les catholiques Irlandais pourraient être laissés à leur sort, au coin des rues Craig et Panet. De plus, la promesse des Canadiens-français de rembourser la somme investie par le diocèse pour l'achat du terrain de la rue Craig n'a pas encore été tenue. Et ce site, que possède la corporation épiscopale, est enclavé d'une parcelle qu'il faut acquérir avant d'aller de l'avant avec une construction. Le 19 mai le conseil de fabrique autorise donc « le marguillier en charge [...] d'emprunter 8 000 \$ et à les passer à la Corporation Episcopale Catholique Romaine pour le terrain de la rue Craig »<sup>1</sup>. M<sup>gr</sup> Fabre approuve cette décision en la commentant : « La Corporation a depuis ce temps payé des sommes considérables sur ce terrain. Le St Siège me fait un devoir de bâtir deux églises »<sup>2</sup>.

Le 4 juin suivant, le chanoine J.S. Mongeau informe le curé Lonergan que

Monsieur le Chanoine Lamarche est prié par M<sup>gr</sup> de Montréal de se transporter à Sainte-Brigide de Montréal, d'y désigner l'emplacement de la nouvelle église qui doit être construite sur le terrain appartenant à l'Œuvre et Fabrique de la dite paroisse, d'y planter une croix et d'y spécifier les dimensions que devra avoir la nouvelle église, pourvu que ces dimensions soient telles que la nouvelle église ne contiendra pas plus de bancs dans la nef qu'il n'y en a actuellement dans la chapelle de Sainte-Brigide. Il est à désirer que cette opération se fasse dimanche prochain<sup>3</sup>.

Il est important de noter ici que, selon les vues de l'évêque, l'église projetée ne devrait pas contenir plus de bancs (dans la nef) que l'ancienne chapelle, ce qui est, encore une fois, une tentative de conciliation envers les oblats mais aussi envers les Irlandais qui eux n'acceptent pas que l'église

---

1 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Délibération du 19 mai 1878.

2 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Lettre du 26 mai 1879 qui mentionne l'approbation de la délibération par M<sup>gr</sup> Fabre, le 22 mai 1878.

3 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Lettre de J.S. Mongeau, chanoine archidiocésain, 4 juin 1878.

des Canadiens-français soit plus vaste que celle qu'ils pourraient se permettre. L'idée voulant que l'église Sainte-Brigide est de trop dans l'offre de lieux de culte pour l'est de Montréal est donc une constante tout au long de la genèse de ce projet de construction.

Comme convenu, le dimanche 4 juin 1878, le chanoine Godefroi Lamarche se rend à Sainte-Brigide

pour marquer l'emplacement d'une nouvelle église en pierre de 180 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur sur le terrain de la Fabrique de Sainte-Brigide. Borné au sud par l'emplacement de la chapelle déjà existante, à l'ouest par la rue Sydenham, à l'est par la rue Seaton et au nord par un terrain faisant partie du lot # 410 du cadastre. La façade devra donner sur la rue Sydenham<sup>1</sup>

Peu après, le 3 novembre 1878, pour éviter toute résurgence du débat entre les deux congrégations, le même chanoine Lamarche pose une croix pour marquer l'emplacement de l'église des Irlandais :

Puis, après avoir donné au peuple quelques explications en l'utilité de la construction d'une nouvelle église en cet endroit de la paroisse pour cette partie de la population parlant la langue anglaise, j'ai ensuite, en présence de la dite assemblée, cherché et examiné le local le plus convenable pour la nouvelle église et sa sacristie et j'ai fixé le centre de l'emplacement de la dite église et sa sacristie à environ quarante pieds de la rue Craig au sud, puis j'ai planté et béni une croix destiné à marquer l'endroit que devra occuper l'autel principal de l'Église projetée. J'ai arrêté de plus que la dite église qui sera construite en pierre aura environ cent quarante pieds de long et soixante pieds de largeur avec une hauteur proportionnée, toutes les dites dimensions prises au dehors des murs et à mesure anglaise, et que la sacristie serait aussi en pierre<sup>2</sup>.

---

1 ACAM. Registre des décrets, Vol. V, 1878 à 1887, 10<sup>e</sup> feuillet.

2 ACAM. Registre des décrets, Vol.V, 1878-1887, 3 novembre 1878 ; APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 39. 3 novembre 1878.

## **La construction de l'église et du premier presbytère, 1878-1879**

C'est donc avec en mains un titre de propriété valide et l'autorisation épiscopale que les marguilliers de la paroisse Sainte-Brigide vont, le 16 juin 1878, se mettre en quête d'un architecte :

(...) lesquels marguilliers ont charge Pierre Desautels et Joseph Quévillon de voir Messieurs Bourgeau, Martin et Ménard, architectes, pour plan, spécifications et coût de la nouvelle église de Sainte-Brigide (savoir de 180 pieds sur 80), pour l'usage des paroissiens parlant la langue française sans pouvoir toutefois conclure un marché avant consultation du corps des marguilliers. Le plan accepté sera seul payable. Le soubassement devra avoir douze pieds de hauteur avec pierre bouchardée au dessus de la fondation. Ils devront aussi s'enquérir de la différence de prix entre la pierre à bosses et la pierre bouchardée (...)<sup>1</sup>

À peine quatre jours plus tard, le Conseil de fabrique a entre les mains deux propositions :

À l'assemblée ajournée au 20 juin courant, il fut décidé à l'Unanimité de soumettre à l'approbation de Sa Grandeur des plans préparés par MM. Bourgeau et Bourgeois et par MM. Martin et Poitras. Le plan approuvé par sa grandeur est approuvé d'avance avec la plus entière soumission.<sup>2</sup>

L'évêque ne tarde pas à exprimer sa préférence : elle va au « plan de M. Martin (de Poitras et Martin) »<sup>3</sup> et les marguilliers se rangent à son avis. Mais le conseil de fabrique du 15 juillet 1878, qui entérine ce choix, voit aussi un marguillier s'interroger sur la position de l'église sur le site paroissial. En effet :

---

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 31. Délibération du 16 juin 1878.

2 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 32. Délibération du 20 juin 1878.

3 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 33. Délibération du 15 juillet 1878.

M. Joseph Quévillon suggère un délai afin de consulter M<sup>gr</sup> de Montréal, savoir s'il y aurait possibilité de mettre la façade de l'Église projetée sur la rue Dorchester au lieu de la placer sur la rue Sydenham vu que cela ménagerait du terrain<sup>1</sup>.

La proposition n'est pas retenue, mais elle mérite attention. En effet, sur le lot 410 une église occuperait une position enviable si sa façade était dressée sur la rue Dorchester, aujourd'hui boulevard René-Lévesque. Mais ce changement de cap aurait requis la démolition de l'école-chapelle et sa reconstruction immédiate, puisque l'acte de donation du terrain faisait obligation à la paroisse de maintenir une telle école, sans quoi elle devrait rétrocéder le terrain. Mais il y a plus : une tradition ancienne veut que les églises chrétiennes soient « orientées », c'est-à-dire que leur chevet se tourne vers l'orient, vers Jérusalem, lieu d'ancrage symbolique de la Jérusalem céleste. Or, si l'ultramontanisme de M<sup>gr</sup> Bourget lui avait permis de négliger cette disposition – il privilégiait plutôt une référence formelle au baroque romain, style puissant d'une Église triomphante née de la Contre-réforme – le goût du cérémonial et de la tradition de l'Église que proclamait M<sup>gr</sup> Fabre l'on probablement incité à remettre cette disposition à l'honneur. En effet, alors que sous Mgr Bourget peu d'églises ont été orientées d'une telle façon, les églises construites sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Fabre le sont presque toutes.

Lors de la même assemblée du 15 juillet 1878, les marguilliers accordent aussi le contrat d'excavation du site (« le creusement des fondations ») à Thomas Hefferman, ancien marguillier et entrepreneur, à raison de 30 cents la verge cube. Puis, ils lancent un appel d'offre sur invitation pour la maçonnerie<sup>2</sup>. Lorsque les propositions arrivent, le 23 juillet, les entrepreneurs en maçonnerie sont choisis et

L'assemblée nomme MM. Desautels, D. Contant et Martineau [marguilliers] pour s'aboucher avec M<sup>r</sup> Martin, architecte ainsi que MM. Dumont et Latour, Marion et Desaulniers, entrepreneurs au sujet des conditions et garanties du contrat pour

---

1 *Id.*

2 Aussi résolu que des soumissions pour la maçonnerie soient demandées aux contracteurs dont les noms suivent : J. Chenette et Latour, A. Laberge et Fils, Lamontagne et Bourgoin, Marion, F. Dansereau, Avare Desautels, Raymond Beaudoin, F. Boismenu.

la maçonnerie. Ces Messieurs s'engagent à faire la maçonnerie complète de l'église projetée d'après des spécifications pour la somme de 16 812.00 \$<sup>1</sup>

La suite des choses nous apprend que ce sont Sébastien Villiot dit Latour et Jean-Baptiste Dumont, agissant en société sous le nom de « Dumont et Latour » qui sont choisis comme entrepreneurs en maçonnerie. Les architectes « Poitras et Martin » offrent leurs services pour surveiller les travaux de construction, offre qui est aussitôt acceptée<sup>2</sup>. Jusque là les démarches ont été menées rondement – les plans ont été préparés en quatre jours et les soumissions reçues une semaine après l'appel d'offre – mais un changement de cap va retarder quelque peu la mise en chantier du bâtiment. En effet, la paroisse n'ayant pas de presbytère – le curé habite temporairement dans l'école-chapelle – le Conseil de fabrique accepte une modification aux plans suggérée par les architectes : « Ces Messieurs proposent aussi un plan du presbytère de 46 pieds sur 34 qui doit être soumis à l'approbation de Sa Grandeur »<sup>3</sup>. Cette fois, la réaction de l'évêque ne se fait pas étendre. Le 20 août 1878,

Monsieur le curé donne avis que Monseigneur l'évêque consent à l'exécution du presbytère en arrière de l'église d'après le plan fait par MM. Poitras et Martin. Il est décidé à l'unanimité de faire monter le presbytère conjointement avec l'église pour raison d'économie<sup>4</sup>.

Trois jours plus tard, Thomas Hefferman signifie à la paroisse qu'il a fini les excavations pour *The French Church*, ce qui permet, de façon toute symbolique, de poser la première pierre :

---

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 33. Délibération du 23 juillet 1878.

2 Messieurs Poitras et Martin architectes offrent de surveiller et de faire exécuter les travaux de la nouvelle église jusqu'à complétion d'iceux sans rien charger toutefois pour le creusement qu'ils devront mesurer, à raison de 2 ½ pour cent et leur proposition est acceptée à l'unanimité (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 34. Délibération du 12 août 1878).

3 *Id.*

4 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 33. Délibération du 20 août 1878.

Le 15 août 1878, fête du Cœur très pur de Marie, en présence de MM. Les chanoines Lamarche et Moreau, du curé et des vicaires de la paroisse, de plusieurs membres du clergé, de l'honorable J.-L. Beaudry, maire de la cité, de Son Honneur le juge Monk et d'une foule immense de paroissiens qui étaient accourus pour manifester leur joie et leur approbation générale, M<sup>gr</sup> Fabre bénissait la première pierre de la nouvelle église<sup>1</sup>.



Comme ce sont les mêmes entrepreneurs qui obtiennent le contrat de maçonnerie pour le presbytère<sup>2</sup> [ill. 62], la paroisse leur confie l'ensemble des travaux par un seul contrat de maçonnerie ; le marché est signé devant notaire le 11 octobre 1878<sup>3</sup>, mais les marguilliers, inquiets de la situation financière de la paroisse, avaient pris soin, dès le mois d'août, de préciser qu'ils pourraient être requis d'interrompre le chantier :

62. Montréal. Le premier presbytère de Sainte-Brigide, construit en 1878 et détruit en 1928 (photo *Le Diocèse de Montréal*, p. 291)

#### Conditions du contrat

Le soubassement devra être terminé cet automne et le coût payé.

Si la fabrique prévoit qu'elle ne pourra pas faire continuer les travaux au printemps prochain 1879, et elle se réserve ce droit, elle donnera avis de telle décision aux contracteurs dans le cours de novembre 1878

1 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 290.

2 « Monsieur Louis Gustave Martin architecte donne communication d'une soumission de Messieurs Latour et Dumont pour la bâtisse du presbytère adjacent à la nouvelle église à raison de 1,663.00. La soumission est acceptée à l'unanimité pourvu que les contracteurs fassent les creusages nécessaires » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 36. Délibération du 8 septembre 1878).

3 BAnQ. Greffe Notaire H. Jeannotte, no 2480, 1878, 11 octobre 1878. Marché de maçonnerie entre Sébastien Villiot dit Latour et Jean-Baptiste Dumont (Latour et Dumont).

Si la fabrique venait à faire cesser complètement les travaux après la construction du soubassement elle en donnera avis aux contracteurs en novembre 1879<sup>1</sup>

Au marché de maçonnerie est annexé un imposant devis, décrivant les travaux et les matériaux requis pour les réaliser : *Devis & Spécifications pour l'église Ste Brigide de Montréal*. C'est un document rédigé sur un formulaire de J. R. Poitras, architecte ; ce nom y est cependant biffé et remplacé à la main par la mention « Poitras et Martin, architectes ». Nous avons retranscrit ce devis et l'avons annexé à ce travail [**Annexe 1**]. L'on sait, par les paiements faits et l'analyse des bilans financiers dressé par le curé Lonergan que les travaux de charpente ont été confiés aux entrepreneurs Pépin et Lepage ; leur contrat, qui incluait la couverture en métal du toit de l'église, à coûté 12 584 \$<sup>2</sup>.

La situation financière précaire de la nouvelle paroisse, qui voit à la construction de deux églises en même temps, inquiète le diocèse. Aussi, en novembre 1878, le chanoine Lamarche fait-il rapport à l'évêque de l'état d'avancement des travaux :

Estimation des ouvrages faits par MM. Latour et Dumont

650 toises de maçonnerie brute

1400 briques

18 piliers de pierre dans les caves

9 piliers en fonte

3495 pieds de pierre à bossage pour base

628 pieds de pierre à chanfrein (...) <sup>3</sup>

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'en moins d'un mois, beaucoup de pierre a été mise en œuvre sur le chantier.

À la fin de l'hiver, en mars 1879, le curé James Lonergan demande de l'aide pour la construction des églises pour les deux congrégations de la paroisse. Comme les campagnes de souscription ne donnent pas les

---

1 Cela est retranscrit d'une délibération du 21 août 1878.

2 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Lettre de Henri Pépin au curé Lonergan, 10 août 1891.

3 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe, Papiers 1878-1891.. Rapport du chanoine G. Lamarche, 3 novembre 1878.

résultats escomptés, il veut emprunter 30 000 \$<sup>1</sup>. L'évêque acquiesce mais insiste pour que les travaux de l'église des Irlandais, rue Craig, commencent sans délai<sup>2</sup>. Rappelons que c'est le 3 novembre 1878 que le chanoine Lamarche plantait la croix fixant le site de la future église Saint Mary's. Les marguilliers de Sainte-Brigide réagissent au vœu de leur évêque et, le 29 avril 1879, ils adoptent une résolution

(...) authorising them to transact the business concerning the building of the new church corner of Craig and Panet, there and then open the tenders for the excavation of the said church. After mature deliberation Thomas Hefferman's offer is unanimously accepted.

No money to be paid out by the building committee until completion of the said excavation to the satisfaction of the architect

The work to be done at the rate of 21 cents per cubic yard<sup>3</sup>.

C'est ainsi que le 12 juin 1879, la pierre angulaire de l'édifice destiné à la desserte spéciale des Irlandais catholiques, était bénite par M<sup>gr</sup> Fabre – celle de Sainte-Brigide avait été posée le 25 août 1878. Les plans en avaient également été dressés par les architectes Poitras et Martin.

C'est finalement l'érection canonique de la paroisse irlandaise, le 20 décembre 1879 qui va retirer la supervision de la construction de l'église Saint Mary's au curé et aux marguilliers de Sainte-Brigide. Leur dernière action en faveur de l'église des Irlandais a été le règlement d'une hypothèque qui grevait encore le lot enclavé du site, donnant sur la rue Panet<sup>4</sup>. L'église, disparue en 1971, était située coin des rues Craig et Panet. Elle a été bénite et ouverte au culte le 6 novembre 1881 et officiellement placée sous le voca-

---

1 Lors des collectes de fonds pour la construction on parle de « l'église Canadienne » (Sainte-Brigide) et de « l'église irlandaise » (rue Craig).

2 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe, Papiers 1878-1891. Lettre de l'évêché au curé Lonergan 1879, 26 mars 1879.

3 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 44. Délibération du 29 avril 1878.

4 Délibération du 21 octobre 1879 : « Décidé à l'unanimité : Que la fabrique offre à la succession A. Dorop pour le terrain de la rue Panet, la somme de 1400 \$ pour règlement de tout compte et main levée de toute hypothèque » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 51).

ble de Notre-Dame-du-Bon-Conseil – titre de la fameuse image miraculeuse de Gennazano, en Italie [ill. 63]. À l'époque c'est la première fois que ce vocable est attribué à une église du Canada. Curieux destin que celui des Irlandais qui, ayant perdu leur sainte patronne (saint Bridget), se voient imposer une sainte italienne comme patronne.

Au printemps 1879 les choses traînent sur le chantier de construction de l'église Sainte-Brigide. Pour pouvoir reprendre le chantier, la fabrique va d'abord contracter un emprunt de 30 000 \$, en offrant le site de l'église en garantie hypothécaire<sup>1</sup>. Les travaux sont néanmoins arrêtés le 30 mai et, début juin, les entrepreneurs en maçonnerie font parvenir un protêt à la paroisse : ils ne pourront respecter les délais imposés par leur contrat, le bois de charpente requis pour la construction n'ayant pas été livré<sup>2</sup>. Ils se plaignent aussi d'ordres changeants : il devait y avoir des jubés de part et d'autre du chœur, les entrepreneurs ont placé des échafaudages à deux reprises puisqu'on a d'abord décidé de les placer deux pieds plus haut que prévu avant de finalement décider qu'il n'y en aurait pas<sup>3</sup>. S'en suit une saga : la fabrique fait opposition aux arguments des entrepreneurs et dépose à son tour un protêt, le 25 juillet 1879. Elle argue que :



63. Montréal. Église Notre-Dame-du-Bon-Conseil (BAAnQ, CP2730209)

1 BAnQ. Greffe du notaire Hormisdas Jeannotte, no 2740, 17 mai 1879.

2 Le 9 juin 1879, la Fabrique signifie un protêt à Alphonse Thomas, agent de John Rochester, pour le mettre en demeure de livrer le bois de charpente qu'il s'était engagé le 14 mai précédent, par contrat, à livrer sur le terrain de l'église : « Je vous fournirai le bois de charpente tel que d'après la liste que vous m'avez montrée pour quatorze piastres le mille pieds livré sur le terrain de l'église ; la livraison du bois devra se faire d'ici au 26 mai présent » (BAAnQ. Greffe du notaire Hormisdas Jeannotte, n° 2752, 9 juin 1879).

3 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe, Papiers 1878-1891. Protêt signifié le 3 juin 1879.

Les ouvrages en maçonnerie et en pierre de taille ne sont pas faits et exécutés et n'ont pas été faits et exécutés jusqu'aujourd'hui conformément au devis et spécifications et conformément au marché d'ouvrages, malgré les protestations réitérées des dits architectes, que la pierre de taille n'est pas liée à la maçonnerie intérieure d'une manière solide et qu'elle n'a pas le nombre de boutisses suffisantes à chaque rangée, c'est-à-dire de cinq pieds en cinq pieds ; qu'il y a des rangs de vingt cinq à trente pieds de faits sans boutisses ; que la pierre n'a pas les lits portés au devis ; que le mortier est rarement fait dans les proportions voulues, que les dits ouvrages enfin ne sont pas faits tel que voulu par les devis et spécifications (...)¹

Les entrepreneurs réagissent, statuant :

Qu'il est faux de prétendre qu'ils, lesdits Latour et Dumont, n'ont pas fait jusqu'à aujourd'hui les ouvrages en maçonnerie et pierre de taille conformément au devis et spécifications ; qu'il est également faux de prétendre que la pierre de taille à bossage n'est pas liée à la maçonnerie de manière solide et qu'elle n'a pas le nombre de boutisses suffisantes à chaque rang et que la pierre n'a pas les lits portés aux dits devis².

Nous n'avons rien trouvé de précis sur la résolution du litige, mais il semble surtout avoir été causé par une volonté de retarder le paiement des travaux complétés. Sur le chantier les choses avancent néanmoins. Le 11 septembre 1879, soit un peu moins d'un an après le début des travaux – interrompus durant l'hiver – un rapport signale que « les ouvrages sont aujourd'hui terminés jusqu'au carré » ; il précise cependant un retard dans les travaux de charpente, dû au manque de bois³. Nous n'avons jusqu'ici pu retrouver que peu de documents sur ces ouvrages de charpenterie et la date de leur complétion par les entrepreneurs Pépin et Lepage.

---

1 BAnQ. Greffe du notaire Hormisdas Jeannotte, n° 2772, 25 juillet 1879. Protêt de la fabrique contre Latour et Dumont

2 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Protêt de Latour et Dumont contre la Fabrique, notaire Pérodeau, 28 juillet 1879.

3 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe, Papiers 1878-1891. Rapport de trésorerie, 11 septembre 1879.

## Les travaux de parachèvement de l'intérieur et le premier mobilier, 1880-1886

À la fin de l'automne 1879 le gros œuvre est complété ; l'église et le presbytère sont couverts. Aussi, le 9 février 1880, le curé et les marguilliers délibèrent pour la suite des choses ; ils décident :

1. de continuer les travaux de l'église et du presbytère
2. de demander de suite des soumissions pour boiserie, peinture, planchers, plâtrage, bancs et chauffage pour l'église et le presbytère, soit par la voie des journaux selon qu'il sera décidé par Mr le Curé après consultation avec l'Architecte. Le dernier plan fut adopté. Le plancher sera de cet état fait en pin rouge de première qualité, épaisseur de deux pouces et embouveté pour les allées et, sous les bancs, en pin ordinaire de cinq à six pouces de largeur et un pouce et demi d'épaisseur. Les bancs en frêne de trois pouces et demi ou quatre pouces et demi ou quatre pouces au-dessus du plancher des allées avec moulures et cep en noyer noir ou merisier selon les plans et spécifications de l'architecte<sup>1</sup>

C'est ainsi que, le 18 février 1880, *La Minerve* publie l'appel à soumissions :

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos « soumission pour la construction d'intérieur d'église », seront reçues jusqu'à lundi soir à six heures, le 23 février courant pour la construction de l'intérieur de l'église de Ste. Brigide de Montréal.

Les plans et devis peuvent être examinés tous les jours au bureau de

MM. J. R. Poitras et Victor Roy, architectes, n° 14, rue Saint-Jacques.

On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

James Lonergan, prêtre, curé. Montréal, 17 février 1880 <sup>2</sup>

On notera ici le changement de la raison sociale de l'agence d'architectes. Au départ les travaux avaient été confiés à Martin et Poitras, architectes. Il s'agissait de Louis-Gustave Martin et Joseph-Roch Poitras. Or, Louis-Gustave Martin est décédé le 5 septembre 1879. Joseph-Roch Poitras va

---

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 53. Délibération du 9 février 1880.

2 *La Minerve*, 18 février 1880, p. 2.

donc s'associer à Victor Roy, pour agir sous la raison sociale Poitras et Roy, architectes. Cette association connaîtra son terme avec le décès de Joseph-Roch Poitras, le 1<sup>er</sup> octobre 1885. Nous évoquerons l'apport au projet de Sainte-Brigide et la carrière de ces architectes dans le chapitre traitant de l'analyse architecturale du monument.

Le 23 février, le Conseil de fabrique accepte la soumission de Pépin et Lepage – qui avaient aussi été les entrepreneurs des travaux de charpenterie et de menuiserie de l'église et du presbytère – qui s'engagent à parachever l'intérieur de l'église au coût de 9 600 \$ conformément aux plans et spécifications « donnés par l'architecte qui devraient être annexés au contrat »<sup>1</sup>. Peu d'informations sont disponibles sur le déroulement des travaux à l'intérieur de l'église. En 1883, les marguilliers vont se plaindre de la piètre qualité de l'architecture intérieure, jugeant que « le boisage des colonnes de l'église était d'un bois trop vert », en précisant qu'il faudrait en aviser les entrepreneurs, MM. Pépin et Lepage<sup>2</sup>.

En mai 1880, le Conseil de fabrique discute de trois items : un autel en marbre, des hangars et remises pour dépendances curiales, des vanneaux autour de l'église pour drainer le site. Pour le maître-autel, cinq soumissions sont ouvertes :

Mr Cyrille et Mr Lapierre : 2800 \$ ;  
Cunningham Bros, 2500 \$ ;  
R. Forsyth, 1675 \$  
R. Reid, 1 444 \$<sup>3</sup>.

Tous acceptent de réaliser le maître-autel en marbre de première qualité d'après les plans et spécifications de Poitras et Roy, architectes. C'est la proposition la moins élevée, celle de Robert Reid, qui a été acceptée [ill. 64].

---

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 54. Délibération du 23 février 1880.

2 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 73. Délibération du 22 avril 1883.

3 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 56. Délibération du 9 mai 1880.



L'ouverture au culte de l'église a eu lieu le 25 juin 1880, après un chantier qui aura duré 22 mois – la première pierre avait été posée le 25 août 1878. C'est le tenace curé, James Lonergan, qui s'est réservé le plaisir de présider à la cérémonie de bénédiction solennelle<sup>1</sup>; il y a aussi chanté la première messe<sup>2</sup>. L'évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Fabre, a lui été invité à consacrer le nouvel autel en marbre, dédié à Sainte-Brigide. Le cahier des délibérations de la paroisse note :

64. Montréal. Église Sainte-Brigide. Le maître-autel (photo CPRQ)

31 octobre 1880. Consécration par M<sup>gr</sup> Fabre du nouvel autel en marbre, dédié à Sainte-Brigide) et construit par Robert Reid.

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 59. Bénédiction de l'église, 25 juin 1880.

2 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 290.

En présence de J. R. Poitras et de V. Roy, architectes, M. Décarie, entrepreneur en plâtre, Louis Lepage, entrepreneur de la charpente et menuiserie, de Robert Reid

Le lendemain, érection du chemin de croix<sup>1</sup>

Puis, en peu de temps, la paroisse va compléter l'ameublement et l'ornementation de l'église. En janvier 1881, on passe commande à Pierre Desautels pour une chaire avec abat-voix « vu les mécontentements qui existent à cause de l'extrême écho dans la nouvelle église »<sup>2</sup>. Desautels obtient le marché même si sa proposition est plus coûteuse que celle de Lepage et Pépin, mais il fait crédit à la paroisse sur deux ans<sup>3</sup>. L'ouvrage, complété pour les célébrations de Pâques, est réalisé d'après les plans « de l'architecte » [ill. 65]. Même s'il n'est pas spécifiquement mentionné, il doit s'agir de Joseph-Roch Poitras, puisque lorsqu'un nom d'architecte apparaît dans les documents de la paroisse avant 1886 – date du décès de Poitras –, il s'agit toujours de celui-ci.

Le soubassement de l'église, qui a été construit à bonne hauteur, est aménagé en 1881-1882 pour loger les deux congrégations



65. Montréal. La chaire de l'église Sainte-Brigide, aujourd'hui disparue (photo APSB)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 61. Consécration du maître-autel, 31 octobre 1880.

2 Délibération du 27 décembre 1880 :

Vu les mécontentements qui existent à cause de l'extrême écho dans la nouvelle église, il est unanimement résolu de faire une chaire de suite pour contenter la population qui se montre si zélée. Messire Joseph Quévillon et Salomon Martin sont chargés de voir l'architecte, de faire exécuter les plans et de demander les soumissions d'au moins trois personnes compétentes et solvables.

(APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 63).

3 Proposition de Lepage et Pépin pour la chaire : 950 \$, 11 janvier 1881 ; délibération du 25 janvier 1881 : « Proposition de Pierre Desautels pour la chaire : 960 \$. Soumission acceptée parce qu'il offre un crédit sur deux ans. La chaire devra être posée pour Pâques 1881 » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 63).

d'hommes<sup>1</sup> de la paroisse<sup>2</sup>, d'après les plans des architectes Poitras et Roy. Toujours en 1882, la nef reçoit les deux autels latéraux<sup>3</sup> (ils seraient « imités » de ceux de Saint-Martin de Tours) [ill. 66] et A.-Eusèbe Brodeur de Saint-Hyacinthe entreprend la confection de l'orgue<sup>4</sup> [ill. 67]. En 1883, les portes intérieures et extérieures de l'église ont été « peintes et imitées »<sup>5</sup>, c'est-à-dire qu'on y a appliqué un traitement au vernis teint imitant le chêne. Cette année-là, l'église est dotée de nouveaux bancs aussi. Si nous n'avons pas d'informations sur les premiers bancs de la nef, on sait qu'en août 1883 on se résout à « faire de nouveaux bancs dans l'église »<sup>6</sup>. Sans doute que les bancs de la chapelle-école avaient été replacés dans l'église neuve. Mais, le 22 avril 1883, on avait déjà disposé de ces bancs anciens :



1 Il y a la Congrégation des Hommes et la Congrégation des Jeunes Gens.

2 Délibération du 13 novembre 1881 : « Il serait à propos de faire l'intérieur de la chapelle souterraine dans le rez-de-chaussée de l'église Sainte-Brigide pour l'usage des deux congrégations d'hommes de la paroisse. 1 300 \$ à raison de 100 \$ par année pendant 13 ans plus 6%. Soumission de Lepage et Pépin du 21 novembre 1881 » (avec description des travaux). J.R. Poitras, architecte, Compte des travaux au montant de 2041 \$ produit le 5 mai 1882 (APSB. Délibérations du Conseil de la Congrégation, feuillet manuscrit).

Cette chapelle sera dotée d'un chemin de croix en 1886 et servira aussi de lieu de sépulture à un prêtre : « 22 avril. Permission accordée par Mgr Fabre pour la construction d'un chemin de croix dans la chapelle souterraine de Sainte-Brigide où est enterré Mr. Ethier » (APSB. Dossier 355-129, années 1877-1896). Note : J.-D. Éthier a été vicaire de la paroisse Sainte-Brigide de juin 1883 à août 1884.

3 Le 20 février 1882. Consécration de deux autels en marbre : l'autel de la sainte Vierge (don des Enfants de Marie) et celui de sainte Anne (don des Dames de Sainte-Anne).

4 Comptes du 28 décembre 1882 : « A.E. Brodeur sur orgue 2 100 \$ (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 77).

5 Délibération du 22 avril 1883 : « 2. Il est également décidé à l'unanimité de faire peindre et imiter les portes intérieures et extérieures de l'Église, du jubé, et de la sacristie et du chœur, au mois de juin. De plus, en temps et lieu de faire les planchers en bois franc, à la sacristie » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 73).

6 1883, 19 août. Délibération

66. Montréal. Église Sainte-Brigide. Autel latéral, 1882 (photo CPRQ)

Il fut décidé à l'unanimité de faire de nouveaux bancs au jubé vu la demande réitérée des paroissiens et de se servir à cet effet des anciens bancs de la chapelle, tout en les mettant dans un état convenable à la nouvelle église.<sup>1</sup>

Un élément de réponse nous vient d'une délibération du 11 janvier 1886 qui précise que l'on ferait faire quatorze nouveaux bancs « pour bois et main d'œuvre semblables aux autres »<sup>2</sup>. On comprend dès lors que la paroisse fait faire – toujours d'après le même plan – les bancs au fur et à mesure où ils sont payés par les paroissiens<sup>3</sup>. Quant aux bancs de la tribune arrière – communément, mais erronément appelée « jubé » –, ils sont moins valorisés, d'où le remploi des bancs de la chapelle-école.



67. Montréal. Église Sainte-Brigide. L'orgue (photo CPRQ)

Mais l'église n'a toujours pas de clocher ; c'est ce qui va occuper l'attention du curé et de ses marguilliers pendant les prochaines années.

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 73. Délibération du 22 avril 1883.

2 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 99. Délibération du 11 janvier 1886.

3 Une bonne partie des revenus de la paroisse vient de la « vente » des bancs, opération qui consiste à mettre aux enchères des beaux de location des bancs de la nef. Les bancs des tribunes restent gratuits.

## Le clocher ; 1886

Dès 1883, au Conseil de fabrique « plusieurs marguilliers ont parlé fortement de la nécessité d'avoir des cloches »<sup>1</sup>. C'est que les cloches de Saint-Pierre-Apôtre, non seulement occupent tout l'espace sonore du quartier, mais de surcroît sont logées dans un élégant clocher [ill. 68], seule attraction architecturale du quartier à l'époque. En 1885, une solution pointe à l'horizon pour l'église Sainte-Brigide :



68. (ci-contre) Montréal. Saint-Pierre-Apôtre. Le clocher, érigé en 1874-1875 (photo CPRQ)

69. (à gauche) Montréal. Les clochers de Saint-Pierre-Apôtre et de Sainte-Brigide (photo Luc Noppen)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 72. Délibération 10 janvier 1883.

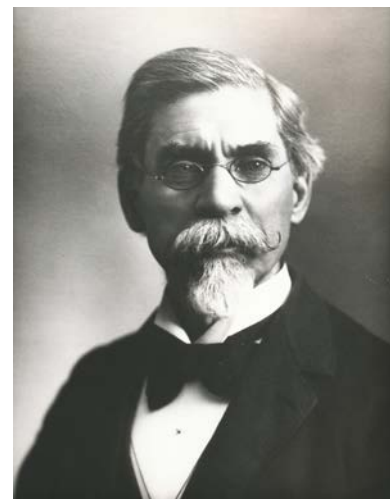
Vu la demande réitérée d'un grand nombre de citoyens pour avoir cloches et clocher, l'assemblée prie le curé d'exposer à M<sup>gr</sup> l'Évêque de Montréal ce désir et de demander aux architectes de leur donner un aperçu du coût du clocher, vu qu'un citoyen se charge de faire souscrire le montant nécessaire<sup>1</sup>.

L'idée semble avoir fait son chemin puisque le 19 mars 1886, *La Minerve* annonce :

On se propose de faire de grandes améliorations à l'église Ste-Brigitte, sur la rue Maisonneuve. Des plans ont été préparés par M. V. Roy, architecte, de la rue Saint-Georges, pour l'élévation d'un clocher qui ajoutera beaucoup à la beauté de cet édifice.

La hauteur de la tour principale sera de 22 pieds et sera couverte de tôle galvanisée. Il y aura quatre tourelles, ajoutées à la grande tour et la construction sera dans le style d'architecture normand. Les travaux seront commencés presque immédiatement<sup>2</sup>

Joseph-Roch Poitras étant décédé, c'est à son associé Victor Roy [ill. 70] que revient le mandat de préparer les plans et devis du nouveau clocher<sup>3</sup>, ornement qui n'a cessé d'impressionner les Montréalais depuis sa construction. Le contrat de construction est accordé aux entrepreneurs Quintal et Morin ; l'ouvrage a été réalisé au coût de 5 063.13 \$<sup>4</sup>.



70. Victor Roy, président de l'Association des architectes de la province de Québec en 1893 (photo Ordre des architectes du Québec)

---

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 96. Délibération du 14 juin 1885.

2 *La Minerve*, 19 mars 1886, p. 1.

3 APSB. Série : Devis, correspondance, mémoires. Devis des ouvrages à faire pour la construction d'une tour et clocher à l'Église de Ste. Brigide, devant être érigé sur la tour actuelle de l'église, rue Champlain. Victor Roy, architecte.

4 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe de papiers, 1878-1891. Lettre du curé James Lonergan à Messieurs les Évaluateurs de la Cité de Montréal, 10 août 1891.

## L'église complétée : un premier bilan

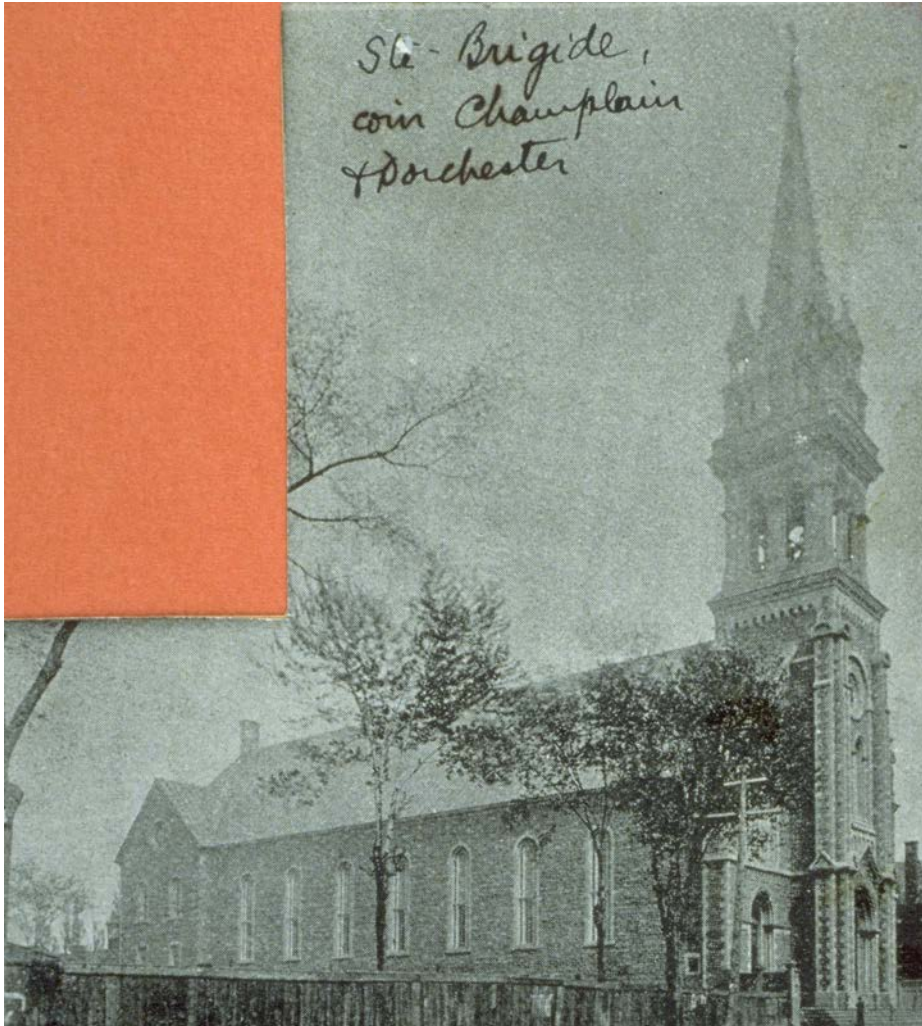
À l'automne 1886, lorsque s'achèvent les travaux d'érection du clocher, l'église Sainte-Brigide atteint un premier état complet [ill. 71]. C'est le temps de faire le bilan. Même si nous n'avons pas tous les documents sous la main, on sait, par une évaluation de 1891, ce qu'il en a coûté pour ériger l'église et le presbytère qui la prolongeait à l'arrière, ayant façade sur la rue de Champlain :

1. Maçonnerie	
Latour et Dumont, contracteurs	16 812.00
Extra	278.93
Charpente. 1 <sup>er</sup> contrat Pepin et Lepage	12 584.00
2 <sup>e</sup> contrat. Pepin et Lepage (bancs, boiseries et plâtre	9 600.00
3 <sup>e</sup> contrat. Soubassement	1 996.00
Clocher. Quintal et Morin	5 063.13
Chauffage F. Green	3 385.00
	49 699.00
2. Presbytère et voûte	
Latour et Dumont. Maçonnerie	1 663.00
Boiserie et charpente, P. Desautels	3 172.00 <sup>1</sup>

L'église a coûté quelque 50 000 \$, le presbytère 4 800 \$, pour un coût total de 54 800 \$, auquel il faut ajouter les frais que la fabrique a engagés pour l'achat du site de la rue Craig. Et ces montants n'incluent pas les frais engagés par la paroisse pour des immobilisations destinées à l'école. Le même document précise qu'à cette date, aux fins de la taxation municipale, l'église est évaluée à 60 000 \$, le presbytère à 5 000 \$ et la vieille école à 15 000 \$. La paroisse a des dettes, qu'elle rembourse péniblement. En 1883, l'évêque avait autorisé une répartition (cotisation obligatoire aux paroissiens) pour un montant de seulement 20 000 \$<sup>2</sup>. Après la construction du clocher, les travaux marquent une pause ; il n'y a guère que les confessionnaux

1 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe, Papiers, 1878-1891. Évaluation de l'église, 10 août 1891.

2 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe, Papiers, 1878-1891. Répartition : L'évêque autorise une répartition de 20 000 \$, 21 mai 1883.



71. Montréal. La première photographie de l'église Sainte-Brigide, après la construction de clocher (1886) et avant la construction de la nouvelle école (1895) (BAnQ, Fonds Massicotte, 1-120-a)

qui seront remplacés en 1889<sup>1</sup>. C'est que, pendant quelques années les énergies de la paroisse seront consacrées à la construction d'une nouvelle école.

---

1 Délibération du 14 juillet 1889 : « Monsieur le curé pose à l'assemblée que les confessionnaux actuels ne sont pas décents et qu'il est urgent de remplacer par de nouveaux parce qu'il est très facile d'entendre et que les gens se plaignent. Il est résolu à l'unanimité de faire six confessionnaux et d'en charger MM. Pierre et François Desautels » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 113).

## La décoration intérieure de 1895

Dans les archives de la paroisse nous avons retrouvé un *Devis des travaux de décoration intérieure*<sup>1</sup> dressé par l'entrepreneur peintre François-Édouard Meloche<sup>2</sup>. Ce document, daté de juin 1893, a-t-il été requis par la paroisse, ou Meloche cherchait-il un marché ? Chose certaine, le devis a été dressé pour l'église Sainte-Brigide, dont il décrit avec précision les dispositions :

Décorations exécutées selon le plan fourni.

Dans les panneaux ronds, sous la retombée de la grande voûte, il sera peint des médaillons en couleurs sur fond d'or émaillé. Ces médaillons seront, ou des bustes de personnages ou des sujets symboliques dont les motifs auront été choisis ou approuvés par M. le curé. On pourrait faire alterner les figures avec les emblèmes. Les ornements des panneaux des voûtes et des murs seront peints en grisailles teintées rehaussées d'or. Les colonnettes seront imitées en onyx rose et bleu tendre, leur base en vert antique, et les piédestaux des piliers en marbre « portor » ou rouge antique, etc...

La couleur blanche seule constituera l'aspect décoratif de l'église et les quelques nuances indiquées par les plans et devis ne seront en pratique que l'applica-

---

1 (Enveloppe titrée contenant le devis) 1893, 7 juin. Devis des travaux de décoration intérieure par F. Ed. Meloche.

2 François-Édouard Meloche (27 février 1855 - 15 août 1914) était un peintre et un décorateur québécois. Natif de Montréal, il est le fils de Charles Meloche, horloger. Il grandit chez son grand-père et étudie au Collège Sainte-Marie. En peinture, ses maîtres sont Napoléon Bourassa et Joseph Chabert. La pauvreté de ses parents l'oblige à peindre pour leur permettre de survivre économiquement. Le premier grand projet dans lequel il participe est la construction de la chapelle Notre-Dame de Lourdes de Montréal. À partir de 1881, il décore plusieurs églises dans les régions de Valleyfield, de Québec et du Bas-Saint-Laurent. Parmi ses plus grandes réalisations figurent l'église de Palmer Road à l'Île-du-Prince-Édouard et les fresques de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain. Il a notamment remporté une médaille de l'exposition universelle de Chicago. Il enseigne au conseil des arts des manufactures de 1886 à 1899. Il s'inspire du style d'Hippolyte Flandrin et de François-Édouard Picot. Ses disciples sont Napoléon Saint-Charles et Joseph-Charles Franchère.

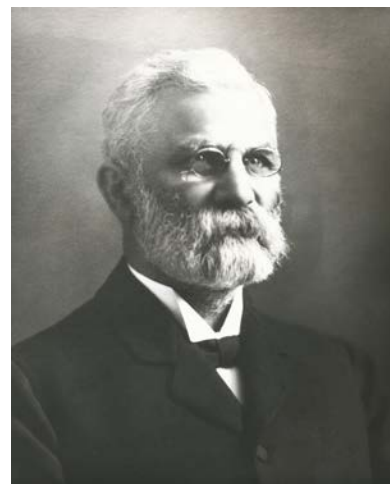
La fin de sa vie passe sous silence et il meurt en 1914 ([http://fr.wikipedia.org/wiki/François-Édouard\\_Meloche](http://fr.wikipedia.org/wiki/François-Édouard_Meloche)).

tion de la couleur blanche plus ou moins variée et prononcée. De fait, à part les médaillons, toute la décoration devra, une fois terminée, produire l'effet d'une décoration blanc et or<sup>1</sup>.

Même si le plan dont il est fait mention dans le devis n'a pas été retracé, il semble que ce projet d'un artiste de talent ait suscité l'envie des marguilliers. C'est du moins ce que l'on peut en penser puisque deux ans plus tard, en juin 1895, le projet de nouveau décor peint revient sur la table. En effet, après avoir été mandaté pour faire l'inspection de l'église, l'architecte Alphonse Raza<sup>2</sup> fait rapport au Conseil [ill. 72]. Son examen l'amène à conclure que « la voûte et les murs étant dans un état de malpropreté très prononcé, [ils] devraient être nettoyés et entièrement redécorés à fresque »<sup>3</sup>. Le même rapport énumère aussi divers autres travaux requis et signale le mauvais état des murs de fondation de l'église.

Pour donner suite aux recommandations de l'architecte, les marguilliers délibèrent et conviennent que :

L'intérieur de l'église doit être nettoyé et décoré pour la simple raison que les propriétaires des bancs nous quittent et les revenus de l'église diminuent notable-



72. Alphonse Raza est le président de l'Association des architectes de la province de Québec en 1899 (photo Ordre des architectes du Québec)

---

1 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1895-1896. Devis des travaux de décoration intérieure par F. Ed. Meloche, 7 juin 1893 (Enveloppe titrée contenant le devis).

2 Alphonse Raza (Montréal, 1846 – Montréal, 1903) fait son apprentissage à Montréal chez Fowler and Roy, puis entre au service de l'architecte William T. Thomas. En 1872, âgé seulement de 26 ans, il ouvre son propre bureau. Durant les années suivantes, il réalise plusieurs édifices, notamment l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1874, incendiée en 1898). Raza laisse ensuite la pratique privée et travaille, de 1881 à 1895, pour le Département des travaux publics du Canada. En 1892, il est aussi engagé par le gouvernement du Québec. À ce titre, il participe aux travaux d'agrandissement du palais de justice de Montréal entre 1893 et 1894. Vers la fin des années 1880, Raza renoue avec la pratique privée dans la région de Montréal. En 1888-1889, il signe l'édifice Alexandre-Bourgeau, un édifice en hauteur de six étages sur la rue Saint-Jacques et, en 1894, il dessine les plans de la résidence d'Arthur Dubuc, un bâtiment qui accueillera le club Canadien à partir de 1926. Alphonse Raza est le président de l'Association des architectes de la province de Québec en 1899.

([http://vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche\\_conc.php?id=91&sec=q](http://vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_conc.php?id=91&sec=q))

3 APSB. Série Papiers relatifs à la réfection de 1895-1896. Lettre de A. Raza, architecte, 20 juin 1895, 20 juin.

ment pour cette cause. Vu que M. D.-A. Beaulieu est le plus bas soumissionnaire de cinq cent piastres. Le contrat lui est accordé pourvu qu'il signe les plans et devis de Mr A. Raza, architecte<sup>1</sup>.

Impossible de savoir si François-Édouard Meloche avait proposé un prix pour l'ouvrage, mais il est certain que sa proposition de 1893 avait donné le ton sur les lignes directrices à observer pour réaliser le décor peint. La fabrique va donc conclure un marché avec le plus bas soumissionnaire – il demande 4 500 \$<sup>2</sup>, mais obtiendra avec les « extras », 5 173 \$<sup>3</sup> –, le peintre-décorateur montréalais Dolphis-Adolphe Beaulieu<sup>4</sup>. Son devis concerne la réalisation du programme peint qui est toujours en place dans l'église [ill. 72 à 78]. En effet, en 1921 Toussaint-Xénophon Renaud a repris la peinture et la dorure mais n'a pas altéré les tableaux peints.

Il y aura dix tableaux dans la grande voûte et huit emblèmes.

Tous les chapiteaux et moulures des arcades cintrées de la grande nef et des voûtes latérales seront dorés et ouvragés tel que montrés sur les plans, les murs seront ornementés avec moulures et ornements à fresques

Dans les panneaux du chœur on fera la représentation des quatre Évangélistes, les médaillons au-dessus des arcades auront un personnage, et ornements dans les panneaux de chaque côté des médaillons

Les murs seront décorés avec ornements tel qu'indiqués sur les plans, les grosses moulures au-dessus des arcades seront ornementées en couleurs et or

---

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 138. Délibération du 16 juin 1895.

2 Il va finalement obtenir plus : 1896, 12 février. Compte de D.A. Beaulieu – 5 173 \$ (APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1895-1896, 12 février 1896.)

3 *Id.*

4 Dolphis-Adolphe Beaulieu a un temps été associé à Nephtalie-Octave Rochon, élève de Napoléon Bourassa, sous la raison sociale Beaulieu & Rochon (Montréal). Leur grand œuvre est le décor peint de l'église Saint-Sauveur de Québec, auquel avait participé le jeune Charles Huot (Luc Noppen et Lucie K. Morisset. *L'église Saint-Sauveur à Québec*. Québec, Paroisse Saint-Sauveur, 1997, p. 11). En 1895 D.-A. Beaulieu complète aussi le décor peint de l'église Saint-Joseph de Chambly.



73 à 79. Montréal. Les tableaux peints en grisaille et en trompe-l'œil par Dolphis-Adolphe Beaulieu (photos APSB)

Dans les petites voûtes latérales on peindra des moulures à fresque sur les angles des panneaux pour connecter des centres.

Il y aura des dorures sur les parties saillantes des entablements et niches au-dessus du chœur.

(...)<sup>1</sup>

Pour donner suite au rapport d'inspection, les marguilliers vont aussi confier à l'architecte Alphonse Raza, une série de travaux en architecture. En 1895, il voit au remplacement du perron<sup>2</sup> ; on lui doit les consoles sculptées qui flanquent le palier du perron [ill. 80].



80. Montréal. Les consoles sculptées du palier de perron (photo Luc Noppen)

On fera des rampes de pierre dressée aux deux extrémités du perron, lesquelles consisteront d'un poteau en pierre avec panneau sur la face, l'extérieur de cette rampe sera en pierre bouchardée en fin par rangs d'environ 15 pouces de hauteur en longs bouts, le *coping* sur le dessus des rampes sera aussi de 15 pouces de hauteur, 2 pouces de largeur bouchardé en fin dans les côtés, les dessus et les chanfreins de 3 pouces par trois sur les bords seront layés en fin.

Le contrat de construction du perron est accordé aux entrepreneurs Chapeau et Lemay, le 17 août 1895 au montant de 1 500 \$. Le chantier ne s'arrête pas là puisque l'année suivante les marguilliers adoptent une résolution à l'effet de :

Réparer le soubassement de l'église, vu que, dans l'état actuel, il était insalubre par défaut de ventilation et de lumière, les planchers pourris et les murs de fondation

---

1 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1895-1896. Devis de D.-A. Beaulieu, 20 juin 1895.

2 Devis descriptif et contrat du perron, 17 août 1895 : remplacement du perron en bois par un perron et des marches en pierre, d'après les plans et devis de l'architecte A. Raza ; marché entre la fabrique et MM. Chapeau et Lemay, entrepreneurs de Montréal, 1 500 \$ (APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1895-1896)

dans un état tel que la solidité de l'église était en grand danger selon le rapport de Monsieur l'architecte A. Raza, danger déclaré imminent par le même architecte<sup>1</sup>.

À Sainte-Brigide, le siècle se termine par des travaux de couverture et l'installation d'une croix sur le clocher<sup>2</sup> ; le nouveau siècle s'amorce avec l'installation « de la lumière électrique dans l'église, au moins pour ce qui concerne l'ornementation du chœur et des chapelles latérales »<sup>3</sup>. Plusieurs petits travaux sont aussi entrepris : autels et revêtements de plancher<sup>4</sup>, travaux d'entretien<sup>5</sup>.

---

1 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 2. Délibération du 22 juillet 1896.

2 APSB. Recettes et dépenses, 1900-1904, p. 11 : Couverture de l'église par Gaspard Quintal, \$ 200.45 (20 septembre 1900) ; Payé à Jer. Viau, la croix du clocher \$ 10.00 (22 septembre 1900).

3 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 61. Délibération du 2 novembre 1901.

4 Offre de services du 21 avril 1902 : La Société Hamelin & Cie s'engage à faire deux autels d'après les plans et spécifications annexés au présent acte. Ces autels seraient en vieux chêne poli et verni. Desmarais Senecal et Cie complète le contrat (APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 70. Reçus de 1903) ; Délibération du 19 octobre 1902 : Prélarts . Contrat pour la fourniture et le posage des prélaris en liège au Syndicat de Québec (APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 70).

5 Délibération du 30 juillet 1911 : « Résolu de demander des soumissions pour le peinturage des clochers, de la couverture de l'église...(APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 95).

## Le nouveau presbytère

En 1900, le curé Lonergan est remplacé par l'abbé Joseph-M. Demers<sup>1</sup> [ill. 81]. Avec ses quatre vicaires<sup>2</sup>, le nouveau curé se sent à l'étroit dans la maisonnette de la rue de Champlain qui lui sert de presbytère ; les besoins de la paroisse sont considérables aussi : les petites sacristies de 1878-1879 ne suffisent pas à la tâche.

Puis, la reconstruction de l'école Sainte-Brigide, en 1895-1896, au nord de l'église, libère un grand terrain, au sud, qui, de surcroît, longe la rue Dorchester qui gagne en prestige. Déjà, en 1893, lors des discussions entourant l'emplacement de la nouvelle école Sainte-Brigide, les marguilliers avaient décidé que sa façade serait placée sur la rue Alexandre-de-Sève, ce qui « cadrerait mieux avec notre église et le presbytère projeté »<sup>3</sup>. Le projet de presbytère et son futur emplacement sont donc des choix qui remontent à l'époque du curé James Lonergan.

La paroisse décide donc d'ériger un nouveau presbytère, digne d'elle. En 1907 elle reçoit des propositions à cet effet des architectes Charles Bernier, Théo Daoust, Charles Reeves et A.-H. Laperrière<sup>4</sup>. C'est ce dernier – il venait d'ériger, en 1906, la nouvelle succursale de la Banque d'Épargne, coin Ontario et Alexandre-de-Sève<sup>5</sup> – qui est chargé de préparer les plans et devis du nouveau presbytère, en 1908<sup>6</sup>. Il est construit sur la rue Alexandre-de-Sève et complète majestueusement le front institutionnel de la paroisse Sainte-Brigide sur cette rue [ill. 82, 83, 84]. Aussitôt que le curé et son personnel emménagent dans leur nouvelle résidence, l'ancien



81. J.-M. Demers, curé de la paroisse Sainte-Brigide de 1900 à 1923 (photo APSB)

1 Joseph-M. Demers sera curé de 1900 à 1922.

2 Georges Charrette, Louis-Philippe Choquette, Auguste Champagne et Joseph Lavallée.

3 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 128. Délibération du 29 septembre 1893.

4 APSB. Devis, correspondance, mémoires, etc. Soumissions d'architectes, maison curiale, 4 feuilles. 1907

5 *La Presse*, 5 avril 1906 ; BAnQ. Albums Massicotte.

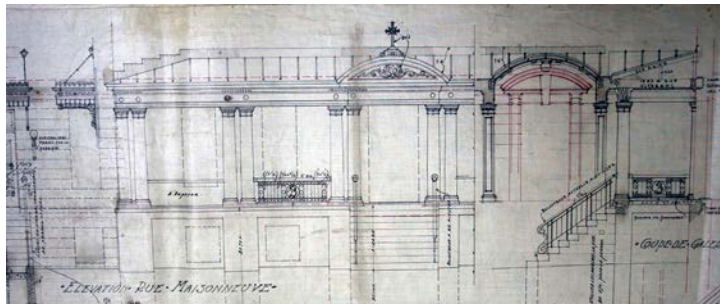
6 16 octobre 1908 : « Payé à H. Laperrière, architecte, balance 218 \$ ». Note : aussi différents paiements pour la construction du presbytère (APSB. Livre de recettes et dépenses, 1904-1910).

presbytère est envahi par le débordement des sacristies de l'église et par des locaux dédiés aux sacristains et aux œuvres de la Fabrique.

C'est dans la foulée de ce chantier que le Conseil de fabrique décide en 1913 :

(...) de construire une sacristie avec baptistère, appartements du gardien, salle de chant, de Société Saint-Vincent-de-Paul pour enfants pauvres et autres salles nécessitées par les exigences du temps et pourvu que le montant total de la construction ne dépasse pas 50 000 \$<sup>1</sup>.

La guerre de 1914-1918, qui requiert toutes les énergies et ressources, fait reporter ce projet à plus tard ; il ne verra le jour qu'en 1928, alors que le presbytère est rénové : de cette époque date l'imposante galerie en béton et son couronnement [ill. 85].



85. Plan de rénovation du presbytère. Ludger Lemieux, architecte, 1928 (Fonds Ludger et Paul M. Lemieux, Collection Centre Canadien d'architecture - ARCH251014)



82. Montréal. Sainte-Brigide. Le presbytère actuel, en 1934, avant l'élargissement de la rue Dorchester (photo APSB)



83 et 84. Montréal. Sainte-Brigide. Le presbytère (photos Luc Noppen).



1 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 259. Délibération du 25 juin 1913.

## Le chantier de l'architecte Charles Bernier de 1921 à 1924 : un deuxième état complet

La guerre n'est pas terminée qu'une nouvelle fébrilité gagne déjà la paroisse : le 14 avril 1918 le curé annonce au prône dominical « qu'il s'agit de refaire la fausse-voûte qui absorbe la chaleur de l'église... »<sup>1</sup>. L'annonce n'a pas de suite immédiate, mais les paroissiens se mettent à rêver d'une église rafraîchie... En 1921, des travaux sont engagés dans la nef, sous la direction de l'architecte Charles Bernier cette fois<sup>2</sup> [ill. 86].

1 APSB. Livre de prênes. p. 333, 14 avril 1918.

2 Charles Bernier (1866-). The name of Charles Bernier is a synonym for efficiency in architecture in Montreal. A native of the province of Québec, he was born at St. Jean Port Joli, on the 17th of December 1866. His father, Francis Bernier, was a contractor and builder at St. Jean Port Joli and there died. The mother bore the maiden name of Viginie Deschene.

Charles Bernier was educated in the schools of his native town and in the Christian Brothers School at l'Islet. When fifteen years of age he went to Québec, where he entered the office of David Ouellet, a well known architect, with whom he remained a student for three and a half years. Through the ensuing year and a half he was in the office of Ferdinand Peachy, a noted architect of Québec, and then, splendidly qualified for the profession, he entered upon active practice, which he successfully followed alone in Québec until June 24, 1903, when he came to Montréal. Here in connexion with Charles Brodeur he formed the partnership of Bernier & Brodeur, which connexion was maintained for seven years, and during that period their offices were removed to 70 St James Street. Through the three succeeding years, Albert Menard was associated with Mr. Bernier in the firm of Bernier & Menard, and since Mr Menard's death, Mr Bernier has continued alone. He is accorded a large clientele, for his ability places him along those foremost in the ranks of the profession. On all sides may be seen splendids evidences of his handiwork as exemplified in some of the most beautiful and substantial structures of Montreal. Mr. Bernier was married in this city to Alma Dionne, daughter of Octave Dionne, of Québec, and they are parents of three daughters, Adrienne, Alice and Anna. The religious belief of the family is that of the Roman Catholic church. Mr. Bernier belongs to Lafontaine Club and to the Royal Arcanum. He is a man of refined, cultured tastes, quiet in manner and a deep student of subjects relating to his profession, in which his standing is among the highest (Atherton. *Montreal from 1535 to 1914. Biographical*, 1914, Vol. III, p. 620).

Bernier, Charles (1866-1930). Né à Saint-Jean-Port-Joli. Stagiaire dans les agences de David Ouellet de 1881 à 1885 et de Joseph-Ferdinand Peachy en 1886 et 1887. Établi comme architecte à Québec vers 1888 et à Montréal à partir de 1903. Associé de Bernier et Brodeur, 1903-1910 ; Bernier et Ménard, architectes, à partir de 1910 (Luc Noppen, *Québec Monumental*, Sillery, Septentrion, 1989, p. 178).



86. L'architecte Charles Bernier en 1890 (photo Archives de l'Université Laval)

Le 24 avril le Conseil de fabrique reçoit des soumissions pour la décoration de l'église<sup>1</sup>. C'est la soumission de Toussaint-Xénophon Renaud<sup>2</sup>, la plus basse au prix de 14 375 \$, qui est choisie. Le contrat avec l'entrepreneur peintre est signé le 11 mai 1921 ; y est annexé un document de huit pages contenant les *Clauses générales et spécifications des décorations et peintures à faire...*<sup>3</sup>. L'analyse de ce document démontre clairement que l'équipe d'ouvriers de T.-X. Renaud n'a fait que la peinture et la dorure des ornements architecturaux de la nef et du chœur, laissant intactes les fresques et médaillons peints par les artistes de l'équipe de Dolphis-Adolphe Beaulieu en 1895. Il est donc faux d'attribuer ces ouvrages à T.-X. Renaud, comme plusieurs textes et articles récents l'ont laissé entendre<sup>4</sup>.

En 1921 l'église Sainte-Brigide est toujours dotée d'un plancher en bois, établi en 1878-1879. L'architecte Bernier suggère à la paroisse de poser un revêtement plus résistant et plus facile d'entretien :

Le comité fait rapport : après avoir visité les travaux exécutés en différentes églises et autres édifices. Ils ont recommandé que le plancher doit être fait en tuile au complet, plancher en dessous des bancs et dans les allées, tel que spécifié dans les devis de M. l'architecte Bernier..<sup>5</sup>

Le 20 mai 1921, le contrat de réfection des planchers de la nef est confié à la compagnie *Lepage Marble Works* :

pour tout l'ouvrage en béton de trois pouces sur le plancher de l'église et celui des vestibules et faire les ouvrages nécessaires aux planchers en bois pour recevoir le béton. Les planchers dans toute la grandeur de l'église et des vestibules seront en tuile moins le chœur et bas-chœur. Seuils en marbre, marches et contremarches en marbre blanc, bordure dans les allées en avant et en arrière des bancs, vestibules, etc. le tout de première qualité. L'entrepreneur s'engage de plus que les ouvrages

---

1 APSB. Livre de prônes p. 38, 24 avril 1921.

2 Marc Renaud. T.-X. Renaud. Décorateur d'églises et artiste peintre. Montréal, Carte Blanche, 2006, 215 p.

3 APSB. Contrat entre T.X. Renaud et la fabrique, 11 mai 1921. D'après les spécifications de l'architecte Charles Bernier, au prix de 14 375 \$.

4 C'est le cas des écrits émanant de la paroisse (brochures, dépliants) mais aussi des textes de préparés au MCCQ.

5 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 328. Délibération du 18 mai 1921.

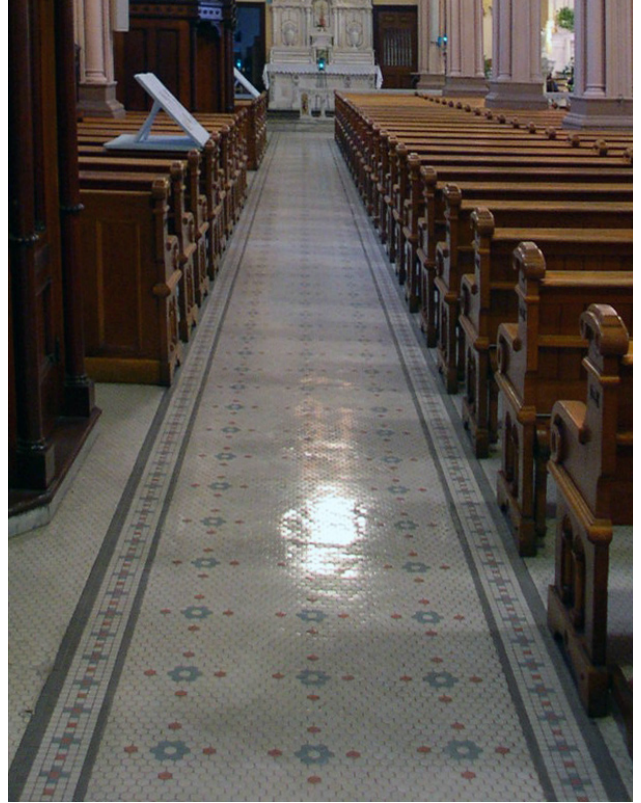
mentionnés à la soumission, les ouvrages suivants. Faire un monogramme dans la tour de l'église d'après un dessin préparé, de poser à la table de communion un dessus en marbre blanc de 1 pouce d'épaisseur posé bien solide à la table. Prix : 8 900 \$<sup>1</sup>.

En fait Charles Bernier suggère d'utiliser le plancher existant comme coffrage pour couler une dalle de béton de trois pouces d'épaisseur, ce qui a pour effet de créer une surface égale, sur laquelle un revêtement de tuiles peut-être posé [ill. 87]. Par contre, le poids mort de cette chape de béton est énorme, surtout lorsque la structure portante est en bois. Rien d'étonnant donc à ce que deux ans plus tard, l'ouvrage montre des signes de faiblesse. C'est au chanoine E.-A. Deschamps<sup>2</sup>, nommé curé en 1923, que l'architecte fait rapport :

Suivant vos instructions nous avons visité le sous-sol de votre église rue Maisonneuve, et nous sommes d'avis que pour rendre le plancher principal de l'église de la solidité requise pour les charges à porter, il faut enlever toutes les poutres de bois actuelles et les remplacer par de nouvelles poutres et colonnes en acier lesquelles seront de capacité voulue pour porter les charges nécessaires.

Ces poutres et colonnes sont indiquées dans les plans que nous avons l'honneur de vous soumettre avec la présente.

Tout ce travail coûtera environ 10 500.00 \$<sup>3</sup>



87. Montréal. Église Sainte-Brigide. Les tuiles du plancher posé en 1921 (photo CPRQ)

---

1 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1921. Contrat entre Lepage Marble Works et la fabrique, 20 mai 1921.

2 Le chanoine E.-A. Deschamps a été curé en 1923 et 1924, après quoi il a été nommé vicaire général puis évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

3 APSB. Registres 1896-1935. Rapport des architectes Charles Bernier et Alphonse Piché, 3 juillet 1923.

Ces travaux ont été menés à bien en 1923<sup>1</sup>. C'est cet épisode qui explique pourquoi le plancher de tuiles de la nef épouse les irrégularités du plancher de bois ; il explique aussi les travaux de consolidation de la structure observés au sous-sol.

Le changement de revêtement du plancher de la nef est aussi l'occasion de remplacer les bancs. Il semble que les bancs anciens, faisaient piètre figure à côté du sculptural banc des marguilliers qu'avait livré Lucien Benoît en 1910<sup>2</sup>. En 1921, la paroisse demande des soumissions pour en commander de nouveaux, mais :

Le comité demandera aux soumissionnaires de faire un banc modèle, de l'envoyer à l'église pour examen. Les marguilliers examineront ce banc, choisiront et paieront aux soumissionnaires non choisis une somme de 25 \$ pour ce banc et donneront le contrat à celui qui donnera le plus de satisfaction<sup>3</sup>

Le 29 juin 1921, la paroisse signe un contrat avec H. Chagnon<sup>4</sup> pour la confection de ces bancs :

Tout l'ouvrage en menuiserie pour faire tous les bancs en châtaignier et merisier fait tel que le modèle déjà fourni à l'exception que les sièges et le prie dieu sera en merisier, ainsi que les petits bancs pour genoux, crochets au nombre de trois par banc, plates en cuivre nickelé pour mettre bancs à louer... en plus de faire une banquette dans le chœur d'après un plan préparé. Prix 7 300 \$<sup>5</sup>.

---

1 « Le curé et le marguillier est autorisé à emprunter 5 000 \$ pour compléter tous les travaux au soubassement » (APSB. Registre des délibérations, 1896-1935. Délibération du 1<sup>er</sup> octobre 1923)

2 Proposé que la soumission de M. Benoît – re : banc des Marguilliers – soit acceptée, d'après les plans fournis et que le contrat soit signé au prix de \$ 450.00 (APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 183. Délibération du 24 avril 1910).

3 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 328. Délibération du 18 mai 1921.

4 « Autorisé à négocier avec Mr Chagnon, et à signer l'acte d'achat des bancs jusqu'au montant de 7 430 \$ » (Registre des délibérations 1896-1935, p. 329. Délibération du 21 juin 1921).

5 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1921. Contrat des bancs entre H. Chagnon et la fabrique, 29 juin 1921.

Ces bancs sont ceux que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église [ill. 88]. Ils ont été réalisés d'après les plans de l'architecte Charles Bernier.

En 1921-1922 aussi, l'église va recevoir des fonts baptismaux<sup>1</sup>, une nouvelle installation électrique<sup>2</sup> et des luminaires électriques<sup>3</sup>, la table de communion en marbre<sup>4</sup> et un nouveau chemin de croix<sup>5</sup>. En 1924, la sacristie est dotée d'un autel en marbre et deux « riches bénitiers » sont placés à l'entrée de l'église<sup>6</sup>. Certains travaux, comme la construction d'un portique laté-



88. Montréal. Sainte-Brigide. Les bancs de 1921 (photo CPRQ)

1 « Payé font baptismal Crevier & Fils, 135 \$ » (APSB. Recettes et dépenses, 1920-1931, p. 35, 4 mai 1921).

2 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1921. Contrat entre W. Rochon et la fabrique pour le posage de l'électricité. 25 juin 1921.

3 « Les électroliers, broquettes, candélabres pour l'église à la satisfaction de l'architecte Prix : 2 193 \$ » (APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1921. Contrat entre Les Ouvrages d'art en cuivre et la fabrique, 8 novembre 1921).

4 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1921. Soumission de la Compagnie Statuaire Daprato Limitée, 1921, 24 novembre. On y lit : table de communion de 55 pieds, plan no 1829 pour 4 300 \$ plus 300 \$ pour les portes. Table construite à Pietrasante en Italie. Note : On accepte finalement la soumission de 3 250 \$ de The Lepage Marble Works (contrat signé le 5 décembre 1921).

5 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1921. Soumission de N. Petrucci de Petrucci Frères, Florentine Marble Works, pour un chemin de croix, 28 février 1922. Note : Prix 600 \$ (style roman, décoration extra riche). Installé le 9 avril 1922.

6 « On a fait des travaux de construction pour un peu plus de 20 000 \$ : on a fait des améliorations et des acquisitions telles : l'autel en marbre de la sacristie (...) deux riches bénitiers à l'entrée de l'église » (APSB. Registres des délibérations, 1896-1935, p. 364, 17 janvier 1924).

ral sud, semblable à celui du côté nord, n'ont cependant pas été menés à terme<sup>1</sup>. Au terme de cette campagne de travaux, qui a coûté 33 000 \$ en 1921<sup>2</sup> et plus de 20 000 en 1922-1923<sup>3</sup> l'église Sainte-Brigide atteint un second état complet, qui se superpose à celui de 1895-1895. L'église ainsi rénoverée est bénite par M<sup>gr</sup> Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, le 16 avril 1922. Mais il semble que l'épisode des planchers a quelque peu discrédité l'architecte Charles Bernier ; il ne reviendra pas à Sainte-Brigide après 1923.

---

1 APSB. Papiers relatifs aux travaux de 1921. D'après le devis de Chs Bernier : Portique coté sud, semblable à celui du côté nord 2 380 \$. Autres soumissions, 1921, 2 décembre 1921.

2 APSB. 1921. Papiers relatifs aux travaux de 1921. La somme totale des travaux de 1921 monte à 33 295.24, p. 146. Il y a dans ce montant des travaux de 1870 \$ avec la mention : décoration F.X. Renaud en juin 1921.

3 « On a fait des travaux de construction pour un peu plus de 20 000 \$ : on a fait des améliorations et des acquisitions telles : l'autel en marbre de la sacristie (...) deux riches bénitiers à l'entrée de l'église » (APSB. Registres de délibérations, 1896-1935, p. 364, 17 janvier 1924).

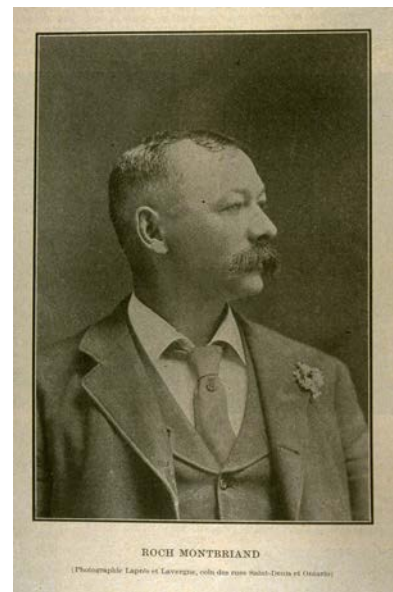
## L'orgue et le nouveau jubé

L'église Sainte-Brigide a été dotée d'un orgue dès 1883<sup>1</sup>; l'instrument a traction mécanique avait été réalisé par Eusèbe Brodeur, facteur de Saint-Hyacinthe et doté d'un « moteur à eau », aussitôt installé<sup>2</sup>.

En 1904, les marguilliers proposent « que le jubé de l'église soit prolongé sur toute la largeur des trois nefs et jusqu'à la deuxième colonne, à l'angle droit avec les murs latéraux », en vue de l'agrandissement de l'orgue<sup>3</sup>. La paroisse entreprend ce chantier, sous la direction de l'architecte Roch Montbriand [ill. 89]:

diverses soumissions déposées au bureau de Mr l'architecte Roch Montbriand concernant l'agrandissement et la réparation du jubé de l'orgue (6 soumissions). On a accepté la soumission de Trefflé Charpentier Jr au prix de 2 575 \$. Après on a fait les bancs<sup>4</sup>.

Le contrat des travaux sur l'orgue est confié au facteur Joseph-Émile Pepin<sup>5</sup>; il porte le nombre de jeux à 44, répartis sur 3 claviers et un pédalier de 30 notes. Dans la nouvelle tribune arrière, Lucien Benoît, agissant comme sous-contractant de Z. Corbeil & Frère, installe de nouveaux bancs, identiques à ceux qui se trouvent alors dans le soubassement de l'église<sup>6</sup>.



89. Roch Montbriand, architecte (BAHQ, Album Universel, Vol. 19 n° 13. p. 296, 26 juillet 1902, n° 5220)

1 « A.E. Brodeur sur orgue 2 100 \$ » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 77, 28 décembre 1882).

2 « Poser un moteur d'eau à l'orgue. Contrat donné à Mr Brodeur de Saint-Hyacinthe » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 84. Délibération du 19 août 1883)

3 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 89 . Délibération du 16 mai 1904.

4 APSB. Registre des délibérations 1896-1935, p. 89 et 90. Délibération du 8 juillet 1904.

5 Le devis du « Projet de reconstruction de l'orgue de l'église de Sainte-Brigide de Montréal » est conservé dans les APSB ; il est accompagné de la résolution du Conseil de fabrique du 27 mars 1904 qui confie le travail à Joseph-Émile Pepin.

6 APSB. Soumission et contrat de Lucien Benoît (sous-contractant de Z. Corbeil & Frère) pour les bancs du jubé (tome II, p. 40-41). 23 janvier 1904; Reçu de la fabrique Sainte-Brigide, la somme de neuf cents dollars pour bancs dans le Jubé et dans les deux tribunes au-dessus de l'autel (signé Lucien Benoît).

En 1921, lors du grand chantier de rénovation dirigé par l'architecte Charles Bernier, la paroisse obtient une soumission pour « Nettoyage, tourner la console face à l'église, changer le système tubulaire pour l'électricité », au prix de 1000 \$. La soumission est signée de J.E. Pépin qui est maintenant à l'emploi de la maison Casavant<sup>1</sup>.

En 1940, la paroisse songe à faire reconstruire son orgue, mais la guerre retarde le projet<sup>2</sup>. En février 1945, Casavant soumet un devis « beaucoup plus dispendieux »; le 4 mars 1945 « contrat est donné à la maison Casavant Frères avec promesse de réparations pour Noël prochain »; le coût de cette reconstruction est de 8 600 \$.

Le site Orgues du Québec décrit ce nouvel instrument et les travaux qu'il a subi en 1997 :

« Casavant, Opus 1812, 1946  
Guilbault-Thérien, 1997  
4 claviers manuels et pédalier / 4 manuals and pedal  
52 jeux / stops, 59 rangs / ranks, 3240 tuyaux / pipes  
Traction électro-pneumatique / Electro-pneumatic action

En 1946, la firme Casavant Frères reconstruit l'instrument. Une console neuve de 4 claviers avec pédalier de 32 notes est installée. L'instrument est électrifié et le nombre de jeux est porté à 52 avec 2890 tuyaux. Après des années difficiles, l'orgue présente des signes de faiblesses évidentes. Plusieurs fuites d'air empêchent l'instrument de donner son plein rendement et l'harmonie d'origine s'est un peu ternie avec le temps. En 1997, une restauration et une reconstruction sonore sont opérées par la maison Guilbault-Thérien, de Saint-Hyacinthe, sous la direction d'Aurèle Laramée. La composition sonore est améliorée par la transformation, la réharmonisation et l'adjonction de jeux neufs ce qui donne plus de présence, de couleurs et de polyvalence à l'instrument. L'instrument ainsi révisé fut inauguré le 15 juin 1997 par Réjane Desautels qui en est l'organiste titulaire depuis 1956<sup>3</sup>.

---

1 APSB. Soumission de Casavant Frères, 24 août 1921.

2 APSB. Devis de Casavant Frères pour l'orgue, 21 février 1940

3 <http://www.uquebec.ca/musique/orgues/quebec/sbrigidekm.html>

## Les cloches

En avril 1923 Joseph-Placide Desrosiers (1869-1934) est nommé curé de la paroisse pour succéder à Joseph-M. Demers, en poste depuis 1900 ; il va y demeurer jusqu'à son décès, survenu en 1934 [ill. 90]<sup>1</sup>. Sous sa gouverne la paroisse va mener une ambitieuse campagne de construction. Le nouveau curé va se donner comme première tâche de doter son église de nouvelles cloches.



1 Né à Lanoraie le 28 juillet 1869, Joseph-Placide Desrosiers a été ordonné prêtre le 18 mars 1881 ; il a été nommé vicaire à Saint-Lin en 1883 ; curé à Sainte-Marguerite du Lac Masson en 1904 ; à Sainte-Pierre-aux-Liens en 1907 ; à Saint-Irénée en 1919. Il a été enterré dans l'église basse de Sainte-Brigide.

90. Le curé Joseph-Placide Desrosiers exposé en chapelle ardente dans le baptistère de l'église Sainte-Brigide (photo APSB)

Les premières cloches de l'église Sainte-Brigide avaient été achetées en 1886 de la maison H. et J. Russell de Londres au coût de 1 934.25 \$ ; ensemble elles pesaient 6 600 livres avaient été installées dans le clocher au lendemain de sa construction. En 1925 la paroisse invite à soumissionner pour de nouvelles cloches ; elle reçoit plusieurs propositions dont celle de la maison Dominique Cogné et Cie, représentant à Montréal de la maison Bollée à Orléans en France, qui propose de reprendre les anciennes cloches :



Décision de vendre les 4 vieilles cloches et d'en acheter 5 nouvelles, y compris un gros bourdon de plus de 6 000 livres. Ces cloches coûteront 6000 \$. De plus on fera poser une sonnerie électrique que nous paierons 3000 \$. Nous nous trouverons à vendre nos vieilles cloches à peu près le prix que nous les avons payées après s'en être servies pendant 40 ans<sup>1</sup>.

91. Montréal. Sainte-Brigide. La bénédiction des nouvelles cloches dans l'église, en 1926 (phot APSB)

Trois des cloches anciennes ont été réparées avant d'être livrées à la paroisse Notre-Dame-des-Neiges à Charette, dans le diocèse de Trois-Rivières. La quatrième, familièrement appelée « la petite Sainte-Brigide », a été quelque temps installée dans la cour du presbytère avant d'aller compléter le carillon historique de Saint-Eustache qui, lui a été remplacé par un nouveau carillon en 1949<sup>2</sup>.

Les nouvelles cloches arrivent le 14 mars 1926 [ill. 91] ; elles sont aussitôt bénites et installées, le 25 avril 1926 par M<sup>gr</sup> Georges Gauthier, archevêque de Montréal. Elles ont pour nom : (Sainte-Brigide, Sacré-Cœur-de-Jésus, Marie-Immaculée, Saint-Joseph et Sainte-Anne et portent les noms des religieux et organisations de la paroisse et ceux des donateurs).

1 APSB. Livre de prônes 1924-1927, p. 54, 12 avril 1925.

2 ... Et les vieilles cloches ? « Centenaire de la paroisse Sainte-Brigide » *L'Est Central*, mardi 5 décembre 1967. P. 7.

## Le chantier de l'architecte Ludger Lemieux ; 1927-1928

Durant l'année qui suit la bénédiction des cloches, la paroisse retient les services de l'architecte Ludger Lemieux (1872-1953) [ill. 92] :

M. l'architecte Ludger Lemieux est chargé de préparer les plans pour mettre à l'épreuve du feu la partie du soubassement qui ne l'est pas, et de faire autres travaux d'améliorations dans le soubassement et aussi dans le vieux presbytère, peut-être déplacer les fournaies, le logement du bedeau, la sacristie et la salle des enfants de chœur et autres travaux<sup>1</sup>.

Le projet de 1927 est en quelque sorte d'une reprise du projet de 1913, non réalisé, qui avait pour but de réaménager les locaux de la paroisse au lendemain de la construction du nouveau presbytère. Cette fois, « Le plan est accepté et devra être exécuté le plus rapidement possible »<sup>2</sup> ; il n'aura fallu que cinq jours à l'architecte pour déposer son projet ! L'annonce officielle des travaux se lit comme suit :

MM. les marguilliers ont décidé de faire les réparations et les améliorations importantes au soubassement de l'église en dessous du chœur et dans le vieux presbytère, dans le but de faire une grande salle paroissiale et de mettre pratiquement tout le soubassement à l'épreuve du feu, ce qui diminuerait de beaucoup nos assurances. Ceux d'entre vous qui désireraient prendre un contrat sont invités à donner leur nom à M. le docteur Eug. Lapointe<sup>3</sup>.

Jusque là une partie seulement du soubassement était utilisé comme chapelle basse. La section du soubassement située sous le chœur et le sous-sol de l'ancien presbytère n'était pas utilisable.

Le projet de l'architecte Lemieux prévoit de récupérer tout cet espace pour le rendre utilisable. Mais il va rapidement prendre de l'ampleur devant les besoins de la paroisse qui aborde, tant en fréquentation qu'en termes budgétaires, son âge d'or. En effet, en janvier 1928, lors d'une assemblée régulière, les marguilliers conviennent d'un ensemble de travaux qui ont



92. L'architecte Ludger Lemieux en 1896 (BAnQ. *Le Monde illustré*, Vol. 13, n° 640, p. 228, 8 août 1896, n° 1508)

1 APSB. Registre de délibérations, 1896-1935, p. 405. Délibération du 13 septembre 1927.

2 APSB. Registre de délibérations, 1896-1935, p. 406. Délibération du 18 septembre 1927.

3 APSB. Livre des prônes, 1927-1930, p. 15. Prône du 18 septembre 1927.

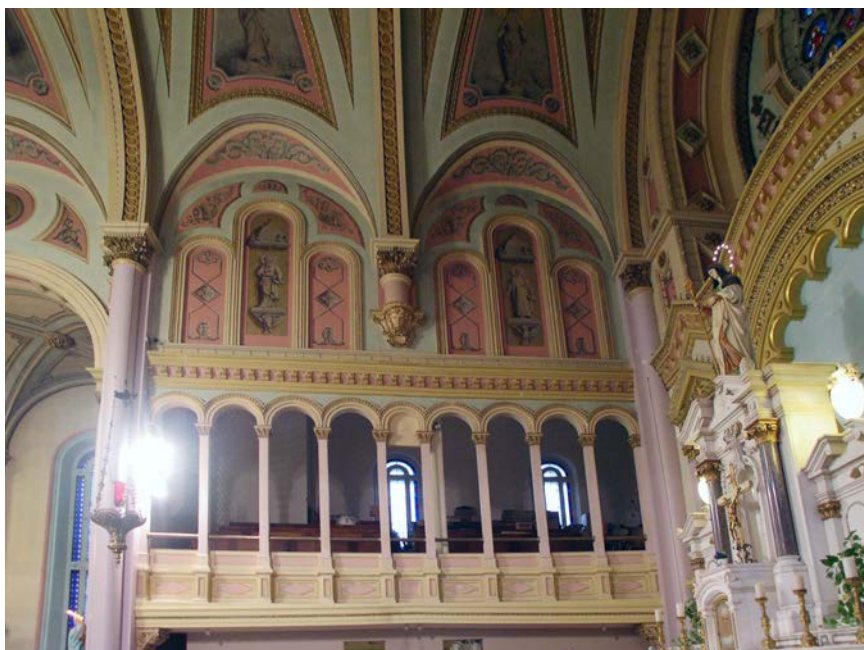
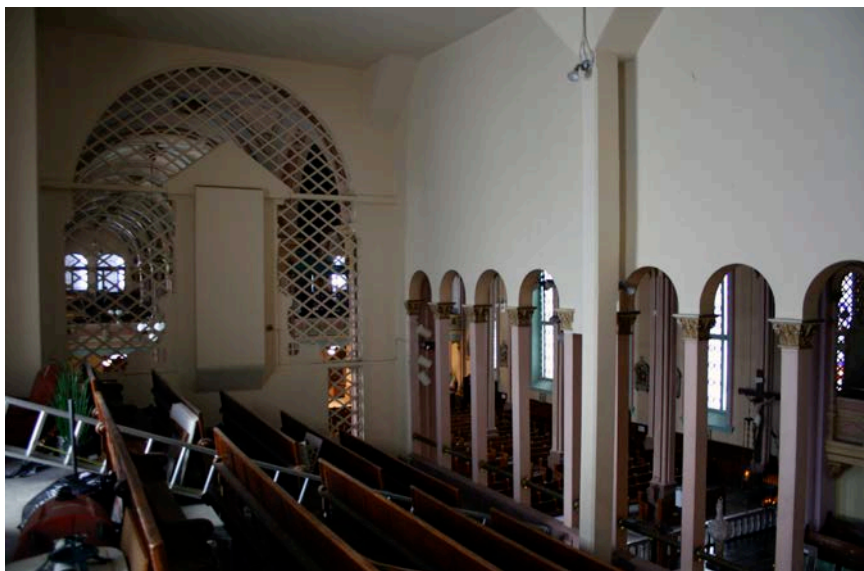
comme objectifs d'augmenter le nombre de bancs dans l'église, de loger la sacristie dans un nouvel édifice, de relocaliser le baptistère et de mieux utiliser les espaces au sous-sol tout en rendant une partie de l'église incombustible, selon les normes de l'époque.

Pour augmenter le nombre de bancs de l'église – et éviter que des fidèles restent debout pendant les messes<sup>1</sup> – les marguilliers décident d'ouvrir l'espace des deux petites sacristies qui flanquaient le chœur, au nord et au sud, et d'y installer des bancs ; de même, l'étage au-dessus est destiné à des galeries latérales, elles aussi dotées de bancs [ill. 93]. Cette décision requiert un remaniement du sanctuaire : une reconstruction de ses murs latéraux et un déplacement des autels latéraux [ill. 94-98].

Approuvé avec enthousiasme à l'unanimité qu'il soit fait deux jubés de chaque côté du chœur ; que les espaces de chaque côté du chœur soient utilisés pour l'usage du public avec gradins, bancs, etc., faire ouvrir les cloisons actuelles et déplacer celles des petits autels, les petits autels eux mêmes, et les travaux adjacents<sup>2</sup>.

1 Comme il y aura 500 places de plus dans l'église, il n'y a plus de raison de rester debout en arrière pendant les messes, d'autant que c'est défendu par le règlement de la Cité (APSB. Livre des prônes, 1927-1930, p. 108. Prône du 2 septembre 1928)

2 APSB. Registre des délibérations, 1898-1935, p. 419. Délibération du 15 janvier 1928.

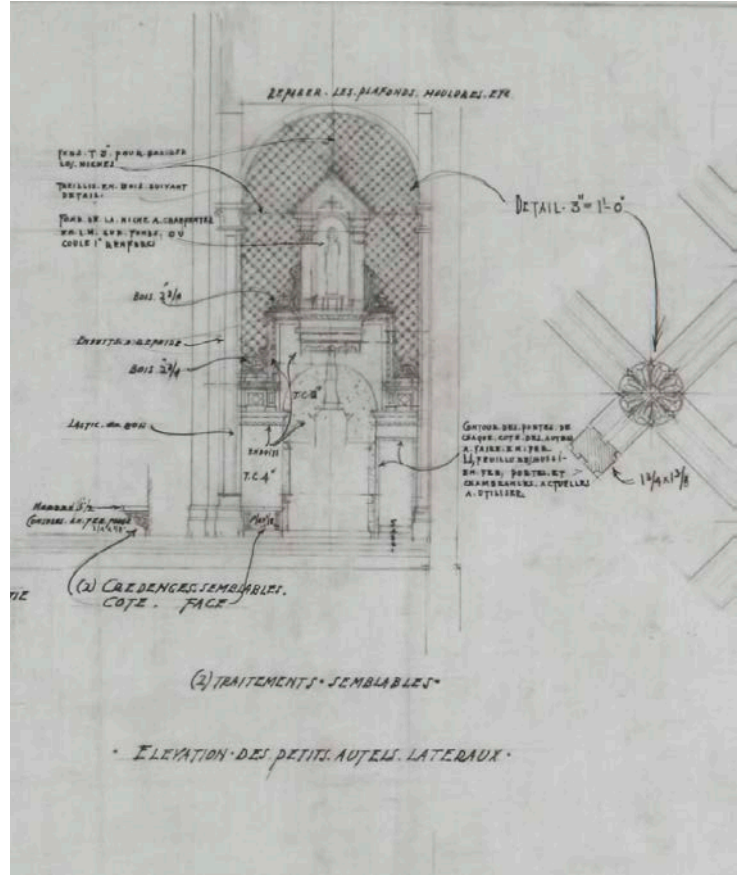


93. (en haut) Montréal. Sainte-Brigide. Les galeries réaménagées en 1928 sont plus logeables (photo Luc Noppen)

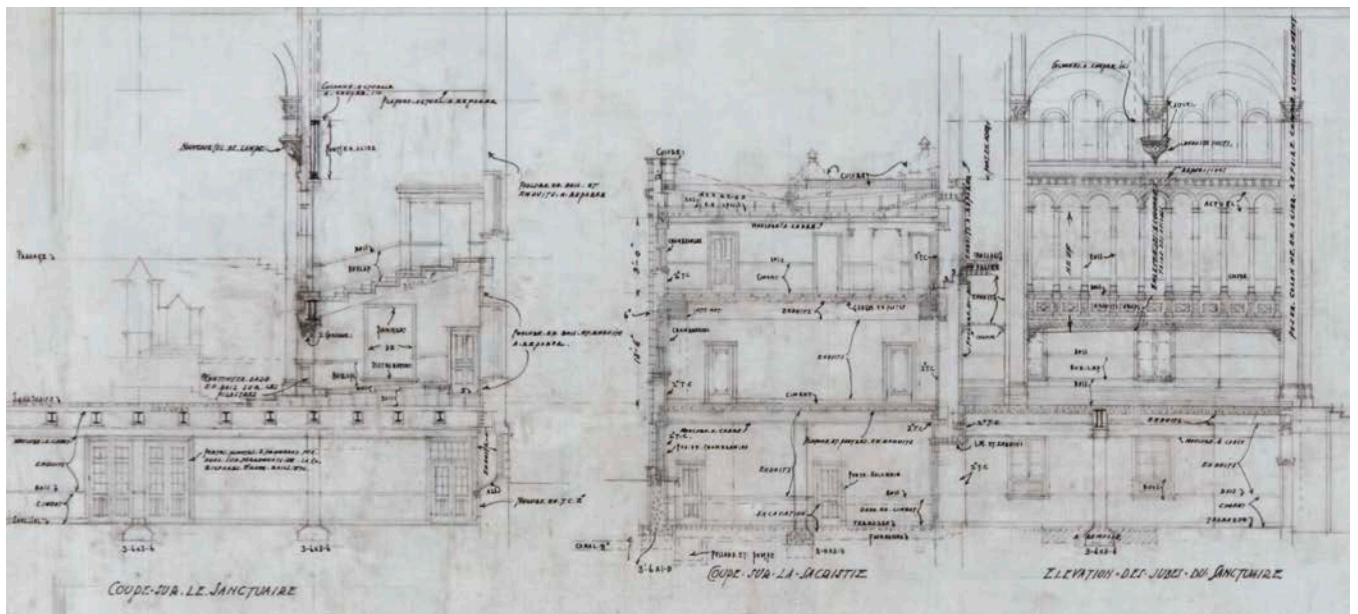
94. (en bas) Montréal. Église Sainte-Brigide. Le mur du côté nord du sanctuaire. Ludger Lemieux, architecte, 1928 (photo CPRQ)



95. Montréal. Sainte-Brigide. En 1928, les autels latéraux sont avancés et placés devant un mur de treillis qui fait écran (photo Samir Admo)



96. Plan de modification de l'emplacement des autels latéraux. Ludger Lemieux, architecte, 1928 (Fonds Ludger et Paul M. Lemieux, Collection Centre Canadien d'architecture - ARCH251014)



97. Montréal. Église Sainte-Brigide. Plan de réaménagement du sanctuaire. Ludger Lemieux, architecte, 1928 (Fonds Ludger et Paul M. Lemieux, Collection Centre Canadien d'architecture - ARCH251014)



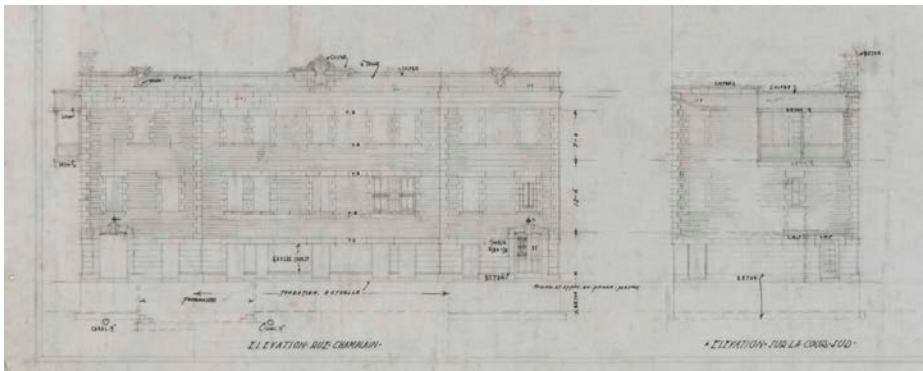
En même temps, ceci est l'occasion de consolider la structure du plancher du sanctuaire<sup>1</sup>. Puis, en lieu et place de l'ancien presbytère, accolé au chevet de l'église, l'architecte Lemieux propose d'ériger un nouveau bâtiment [ill. 99-101] qui comprendra des espaces dédiés aux groupes paroissiaux (sous-sol), une vaste sacristie (premier niveau) et un grand logement (second niveau) [ill. 102, 103]. Enfin, un baptistère est construit en lieu et place du chemin couvert [ill. 104, 105] qui reliait le presbytère à l'église. Cette décision est dûment motivée :

98. Montréal. Sainte-Brigide. Le sanctuaire réaménagé en 1928 (photo Vincent Lafrance)

1 « Le plancher sera refait à l'épreuve du feu ; la marche du bas-chœur sera amendée, il sera fait des bas-côtés avec les anciennes sacristies ; des nouveaux jubés en béton ; à cette fin les cloisons au dos des petits autels dans toute la hauteur ainsi que ces derniers seront avancés aux endroits indiqués. Les devantures des jubés seront modifiés, les cloisons seront ouvertes pour les nouveaux bas-côtés, les colonnes en bois seront remplacées par des colonnes en acier, etc. Les stalles, le banc de l'officiant, les crédences seront remis en place, avec réparations tel que ci-après spécifié » (APSB. Devis pour les additions et améliorations à l'église et au presbytère de Ste-Brigide, 28 janvier 1928. Ludger Lemieux, architecte.)



99. Montréal. Sainte-Brigide. Le chevet de l'église, avec la nouvelle sacristie (photo Vincent Lafrance)



100. Montréal. Dessins en élévation de la nouvelle sacristie. Ludger Lemieux architecte, 1928 (Fonds Ludger et Paul M. Lemieux, Collection Centre Canadien d'architecture - ARCH251014)



101. Montréal. Sainte-Brigide. Sur le mur pignon, on reconnaît les traces du comble du premier presbytère (photo Bérengère Gagné, architecte)

Plusieurs raisons ont poussé MM. Les marguilliers à mettre le baptistère en avant. Il était trop éloigné sur la rue Champlain et beaucoup trouvaient qu'il était trop loin du clocher. Ceux donc qui désireront faire sonner au baptême en auront toutes les facilités. Le prix est de \$2.00 pour le bourdon seul, \$1.00 par cloche, ou \$5.00 pour toutes les cloches. Nous désirons bien que les cloches paieraient une partie des intérêts de la bâtisse du baptistère.

À partir de dimanche prochain vous pourrez entrer dans l'église par la rue Champlain. Il y a une porte aux deux extrémités de la bâtisse neuve. Vous montez un escalier et vous allez vous placer, soit dans les galeries du chœur ou dans l'église. Si vous le préférez vous montez un 2<sup>e</sup> escalier, et vous vous mettez dans les jubés du chœur<sup>1</sup>.

L'architecte Lemieux prépare les plans et devis pour guider ce chantier et dépose ces documents à la paroisse le 28 février 1928<sup>2</sup>. Le devis est conservé dans les archives de la paroisse et les plans sont conservés dans les collections du Centre Canadien d'Architecture<sup>3</sup>.



1 1928, 2 septembre. (Livre des prônes de 1927 à 1930, p 108)

2 APSB. Devis pour les additions et modifications à l'église et au presbytère de Ste-Brigide, 28 janvier 1928. Ludger Lemieux, architecte. Quelques extraits :

Pierre taillée

De Deschambault

On emploiera la pierre taillée provenant de l'ancienne bâtisse, rue Champlain pour les nouveaux perrons.

Perrons

Nouveau perron d'après les plans de l'architecte, nouvelles fondations en béton

Monument du Sacré-Cœur

Statue fournie par la fabrique

Socle et marches en granit de Stanstead

3 Centre Canadien d'Architecture. Fonds Ludger et Paul M. Lemieux.

102 et 103. Montréal. Sainte-Brigide. La nouvelle sacristie, intérieurs (photos CPRQ)

Le 26 mars suivant la soumission préparée par M. Jules Toralli, représentant de Concrete Construction est acceptée :

Baptistère et presbytère

26 700 \$

Escaliers et catafalque

12 200 \$

Monument

2 750 \$

Construction, rue Champlain

62 100 \$

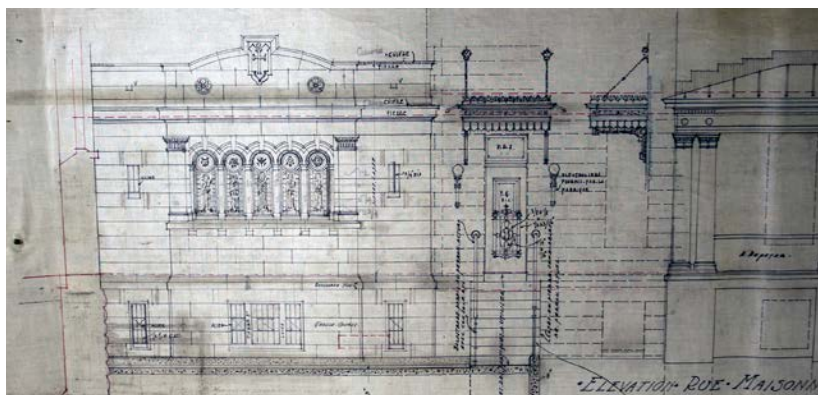
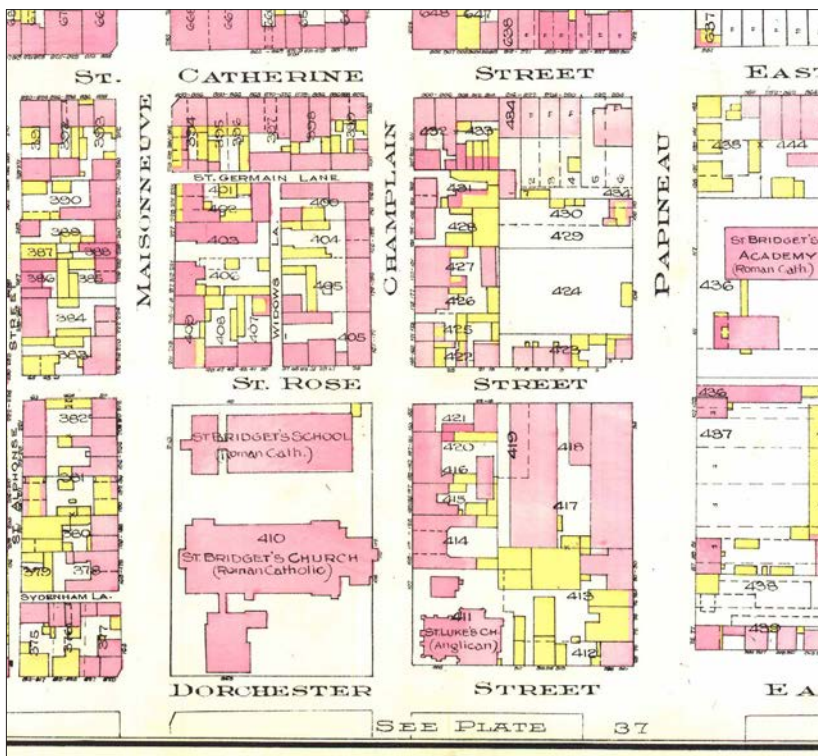
Les jubés du sanctuaire

21 460 \$<sup>1</sup>

Dans un deuxième temps, toujours d'après les plans de l'architecte Lemieux, la paroisse entreprend des travaux de décoration intérieure. De nouvelles verrières sont prévues :

Les verrières des cinq fenêtres de la façade, celle du grand châssis de cloison [la rosace du chœur] et des deux portes d'entrée du baptistère seront fournies et posées par le peintre. Elles devront être de couleurs vives et variées, solidement plombées et fournir des dessins dont la grande ligne et le caractère sont approximativement données sur les plans, ce travail devra être artistiquement fait et sujet à son entière satisfaction<sup>2</sup>.

Les marguilliers décident aussi « que les huit châssis des bas-côtés du chœur soient mis en verrière, en harmonie avec ceux de la nef, au prix de



104. (en haut) Montréal. Atlas Goad de 1912. On y reconnaît le presbytère construit en 1908, relié par un petit chemin couvert à l'église (BANQ)

105. (en bas) Plan du baptistère (Fonds Ludger et Paul M. Lemieux, Collection Centre Canadien d'architecture)

1 APSB. Soumission de Concrete Construction Ltd. (Jules Toralli). 26 mars 1928.

2 APSB. Devis pour les additions et modifications à l'église et au presbytère de Ste-Brigide, 28 janvier 1928. Ludger Lemieux, architecte.

450 \$ »<sup>1</sup>. C'est Arthur Jodoin qui est chargé d'installer tous ces vitraux<sup>2</sup>. Le même Jodoin va aussi recevoir le contrat pour la décoration du chœur, au montant de 1 500 \$, le 10 octobre 1928<sup>3</sup> alors que c'est le marbrier J.-E. Jobin qui va procéder à la restauration des trois autels de marbre<sup>4</sup>.

Le curé Desrosiers n'est pas peu fier du chantier. Dans le bilan de la paroisse Sainte-Brigide pour 1928, il écrit :

C'est ainsi qu'elle [la paroisse] a fait construire un baptistère, une chambre aux fournaises, une galerie en ciment au presbytère,... des escaliers en fer conduisant au jubé de l'orgue et aussi au soubassement, construire un plancher en ciment sur poutres en fer de la balustrade au mur de l'église, a fait l'extension du chœur de chaque côté de l'autel, la construction de deux jubés latéraux en ciment et en amphithéâtre, l'avancement et la réfection des trois autels.

À chaque extrémité de la bâtisse neuve, un escalier en fer et terrazzo conduit, soit au soubassement pour les salles ou la chapelle, soit à l'église en passant par les bas-côtés du chœur où il y a place pour au moins cent personnes de chaque côté, soit aux jubés latéraux du chœur où il y a également place pour deux cents personnes ; ce qui fait que, sans toucher aux murs extérieurs de l'église, on a trouvé le moyen d'asseoir quatre cents personnes adultes.

Il faut avoir été témoin journalier des travaux exécutés pour se faire une idée exacte de la somme des difficultés qu'il a fallu surmonter. Dans la plupart des cas, il a fallu défaire pour refaire ou ajuster, et souvent dans des conditions moins que favorables. M. Jules Toralli, contracteur à la journée, et son contremaître M. Malo ont fait preuve de beaucoup d'habileté et d'une grande diligence.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de bancs ont été améliorés pour servir dans les bas-côtés du chœur et les deux nouveaux jubés ; que des verrières très conven-

---

1 « Proposé par M.T. Bleau que les huit châssis des bas-côtés du chœur soient mis en verrière, en harmonie avec ceux de la nef, au prix de 450 \$ » (APSB. Registre des délibérations, 1896-1935, p. 10, 7 novembre 1928).

2 APSB. Soumissions de Art. Jodoin pour la peinture et les vitraux, 24 mars 1928,.

3 APSB. Soumission de Art. Jodoin pour la décoration du chœur – 1 500 \$. La soumission est acceptée le 10 octobre 1928. T.-X. Renaud demande 3748 \$ pour le même travail. Note : à la page 289 il y a une liste des travaux de T.-X. Renaud. 5 octobre 1928.

4 APSB.. Soumission de J.E. Jobin, contracteur marbrier (il va notamment restaurer les autels), 26 mars 1928.

bles ont été posées dans les huit châssis du chœur agrandi. Pour harmoniser les parties nouvelles avec l'église, une peinture décorative a été faite par M. Arthur Jodoin, peintre décorateur, peinture qui a été très bien réussie. Les murs des petits autels ont aussi été déplacés et avancés, de manière à agrandir les bas-côtés et les jubés du chœur. Afin de faciliter la prédication, ces murs ont été ajourés<sup>1</sup>



À ces travaux majeurs, qui ont modifié de façon importante l'apparence du sanctuaire, il faut ajouter quelques interventions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Parmi celles-là, signalons quatre appliques de bronze<sup>2</sup> mais, surtout, les quatre grands lampadaires du perron réalisés par la Cie de Fer Ornamental Paquin, d'après les plans de l'architecte Ludger Lemieux<sup>3</sup>. L'architecte avait préalablement fait reconstruire un nouveau perron pour lequel il avait utilisé la pierre de taille de l'ancien presbytère de la rue de Champlain [ill. 106].

106. Montréal. Sainte-Brigide Le perron réaménagé en 1928, restauré en 1971 (photo APSB)

La période de travaux a causé bien des inconvénients, comme en témoigne une photographie de 1928 montrant le sanctuaire envahi d'échafaudages [ill. 107], mais les résultats valent les efforts et l'investissement :

1 APSB. Registre des délibérations, 1896-1935, p. 18-19. Bilan de la paroisse pour 1928.

2 APASB. Soumission de The Robert Mitchell Co pour des appliques (4) de bronze coulé (croquis #3436), incluant les boules – 45 \$ chacune. Couronne en cuivre pour la statue du Sacré-Cœur \$ 32), 27 octobre 1928,.

3 APSB. Soumission pour ériger 4 lampadaires tel que croquis joint sur le perron de l'église (200 \$ chacun) L. Paquin Ornamental Iron Works Inc, 30 novembre 1927 ; Estimé de la Cie de fer Ornamental Paquin, 9 janvier 1928 : 4 lampadaires tel que les plans et spécifications de M. l'architecte Lemieux, 1100 \$ ; « Proposé que la soumission de G. Paquin & Fils pour la fabrication de 4 lampadaires suivant le plan de Mr l'architecte Lemieux pour 1100 \$ soit acceptée à l'unanimité » (APSB. Registre des délibérations 1896-1935, Délibération du 15 janvier 1928.

Nous avons été obligés à cause des travaux qui se font à l'église de faire les offices aujourd'hui et probablement dimanche prochain et toute la semaine, dans notre sous-bassement. Vous serez bien récompensés. Lorsque tout sera terminé, vous aurez une église à moitié à l'épreuve du feu et agrandie d'au moins 4 à 500 places, vous aurez de nouveaux escaliers en fer et ciment pour conduire au jubé ; vous aurez une grande salle capable de contenir 200 tables de euhre [jeu de cartes] ; vous aurez en plus une salle de 40 pieds par 33 pour les exercices de chant. De plus une salle pour les enfants de chœur, la St. Vincent de Paul, la Caisse populaire, enfin pour toutes nos œuvres. J'ajouterai que vous aurez trois autels presque neufs. M<sup>gr</sup> l'Archevêque a permis à la Fabrique de dépenser de 90 à 100 000 \$, assuré qu'il est de la générosité des paroissiens de Sainte-Brigide<sup>1</sup>.

Le curé doit cependant rappeler ses ouailles à l'ordre : la quête ne donne pas les résultats escomptés :

Soyez intéressés mes frères par votre église. Depuis 50 ans que la paroisse est fondée vous n'avez jamais eu de répartition, qu'est ce que vous avez donné pour votre église en comparaison des autres paroisses ? Il y a un gros tiers de la population qui ne donne rien ou presque rien. Ce n'est pas \$ 250 que les bancs devraient rapporter le dimanche, mais 4 à 500 \$. La quête à Ste Brigide devrait rapporter au moins 200 \$. Veuillez donc, mes frères, vous montrer généreux, surtout pendant ces travaux importants<sup>2</sup>.

Le rapport financier pour 1928 indique que le coût des constructions s'est élevé à 116 255.68 \$ alors que les améliorations et acquisitions ont coûté 15 633.11 \$<sup>3</sup>.



107. Montréal. Sainte-Brigide L'église nettoyée en 1928 (photo APSB)

1 APSB. Livre des prônes, 1927-1930, p. 98. Prône du 29 juillet 1928.

2 APSB. Livre des prônes, 1927-1930, p 100. Prône du 5 août 1928.

3 APSB. Livre des recettes et dépenses, 1923-1932, Rapport financier pour 1928, adopté le 13 janvier 1929.

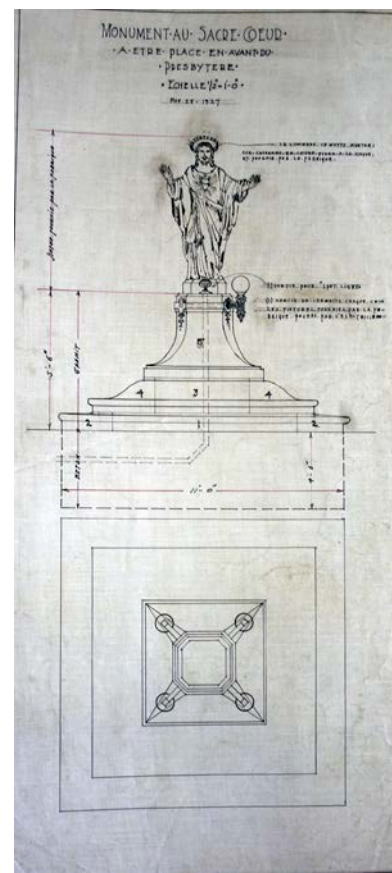
## Le monument au Sacré-Cœur

Le chantier de 1928 a aussi vu l'installation d'un monument au Sacré-Cœur devant le baptistère, rue de Champlain [ill. 108]. Déjà en novembre de l'année précédente, la Cie Dominique Cogné avait informé la paroisse qu'elle avait placé commande d'une statue :

J'ai l'honneur de vous informer que sur votre désir, j'ai commandé pour vous à l'Union Internationale de Vaucouleurs, une statue du Sacré-Cœur de Jésus, modèle 547 (hauteur 1 mètre 90 ou 6 pieds 4 pouces environ). Cette statue sera en fonte de fer, bronzage métallique inaltérable. Le prix de cette statue, rendue dans le port de Montréal est de 415 \$. Transport et installation \$ 25. Auréole électrique et pose \$35. Total 475 \$.

D. Cogné et Cie<sup>1</sup>

La décision d'élever un monument au Sacré-Cœur de Jésus n'est cependant prise que le 29 avril 1928, alors que les familles de la paroisse sont invitées à contribuer à son érection<sup>2</sup>. En effet, si la statue n'a effectivement coûté que 300 \$, le monument en entier a coûté 2 000 \$<sup>3</sup>. Le dévoilement et la bénédiction publique du monument « érigé sur la place de l'église » ont eu lieu le 29 juin 1929, devant une foule estimée à quelque 30 000 personnes<sup>4</sup>.



108. Montréal. Sainte-Brigide. Plan du monument au Sacré-Cœur, Ludger Lemieux, 1928 (Fonds Ludger et Paul M. Lemieux, Collection Centre Canadien d'architecture)

1 APSB. Lettre de D. Cogné et Cie, 25 novembre 1927.

2 APSB, Livre des prônes, 1927-1930, p. 75. Prône du 29 avril 1928.

3 « Paiement à D. Cogné & Cie pour le monument au Sacré-Cœur – 300 \$. Le monument coûte 2 000 \$ » (APSB. Livre des comptes 1925-1934, p 61. Compte du 6 septembre 1928).

4 AVM, dossier 3030.51. Histoire de la paroisse Sainte-Brigide).

## D'autres travaux au XX<sup>e</sup> siècle

Nous n'insisterons pas sur les travaux menés sur l'église Sainte-Brigide, après le grand chantier de 1929. Ce sont plutôt des chantiers de rénovation et d'entretien qui n'ont pas altéré l'état complet atteint après la mise en œuvre des plans de l'architecte Ludger Lemieux. Au fil des archives nous avons néanmoins glané quelques informations que nous livrons en vrac. La liste est cependant bien incomplète.

- 1931, 26 janvier : L'autel du soubassement a été installé dans le baptistère. On prévoit de le remplacer plus tard par un autel en marbre
- 1941, décembre : restauration de l'église : les travaux avancent rapidement
- 1946, 19 mars. Contrat : enlèvement du plancher actuel. Plancher de béton et surface d'usine en terazzo : Canadian Terazzo and Marble Co., 9565 \$. Travaux débutent le 20 mai 1946. On dit que c'est le plancher du sous-sol le 7 juin 1946.
- 1950, 9 avril. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les deux magnifiques urnes de marbre que vous voyez à l'avant du sanctuaire. Payées 140 \$ à Bernardi & Nieri le 21 avril 1950. Ils livrent aussi un Enfant Jésus en janvier 1951.
- 1957, 23 juin. Mardi prochain commenceront les travaux de réparation du clocher de l'église.
- 1957, 18 août. Les travaux extérieurs tirent à la fin et votre église a pris une apparence nouvelle.
- 1958, 19 janvier. Au moment où commencent d'importants travaux de restauration dans cette église nous comptons plus que jamais sur votre générosité. Quand le travail de peinture sera terminé, nous avons l'intention d'installer des coussins caoutchoutés sur les agenouilloirs.
- 1958, 8 décembre. Le nouvel ambon que nous utilisons ce matin pour la première fois (dans l'église supérieure) est l'œuvre d'un paroissien dévoué, auquel nous témoignons notre plus vive gratitude.
- 1962, 18 février. Quête pour la réfection de la toiture de l'église.
- 1962. Installation de nouvelles fournaies.
- 1956, 4 mars. La direction de la paroisse Sainte-Brigide est confiée aux pères Servites.

## L'école Sainte-Brigide

L'école Sainte-Brigide avait été construite par les sulpiciens en 1845 sur le lot 410 et aussitôt confiée aux Frères des écoles chrétiennes. Rattachée à la communauté de Saint-Laurent – l'établissement principal des Frères, située au sud de la rue Dorchester, entre les rues Cotté, Chenneville, Vitré et de La Gauchetière – l'institution devint une entité autonome en 1864. L'école, agrandie, comportait alors une résidence pour les frères enseignants et ne se consacrait qu'aux élèves francophones. La construction de l'église libéra « la vieille école des frères » de l'espace qu'y occupait, depuis les débuts, la *Saint Bridget's Chapel*. Ainsi, en 1880, l'école comptait 11 frères enseignants et 394 élèves regroupés en 8 classes<sup>1</sup>.

Le séminaire de Saint-Sulpice construisit cette école et continua à veiller à son maintien jusqu'en 1877. Lorsque les sulpiciens décidèrent de fermer cette école, la paroisse en fit l'acquisition<sup>2</sup> et le Bureau des commissaires des écoles catholiques de Montréal prit charge du salaire des frères<sup>3</sup>.

---

1 Nive Voisine. *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*. Tome 1. *La Conquête de l'Amérique, 1837-1880*. Québec, Éditions Anne Sigier, 1987, p. 61.

2 « J'ai exposé hier à son Excellence Monsieur Conroy la triste position qui m'était faite par le départ des Frères de la Doctrine Chrétienne, que vos revenus, m'avez vous dit, ne permettaient plus de payer. Je lui ai dit qu'il y avait une bâtisse et un terrain qui vous appartenaient et que vous les aviez offerts à l'Évêque de Montréal qui n'avait pas jugé à propos de les accepter. Je l'ai informé qu'il y avait un autre moyen de régler l'affaire ; celui, par le Séminaire, de passer la propriété à la Fabrique de Ste Brigide, corps civilement incorporé, afin qu'elle put ensuite s'entendre avec les Commissaires d'Écoles. Ce plan lui a souri et il m'a chargé de vous le proposer. J'ose espérer que vous voudrez bien de suite le prendre en votre sérieuse considération et qu'une réponse favorable me mettra en demeure, dimanche prochain, de calmer les esprits inquiets et bien montés de ma paroisse. James Lonergan, curé (UCSS. P1 :27.5-17. Lettre de James Lonergan à M J.-A. Baile, supérieur de Saint-Sulpice, 6 septembre 1877).

3 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 92.

En novembre 1888, la paroisse se propose d'acquérir la portion vacante du lot 410, au nord de l'église, pour y construire une nouvelle école<sup>1</sup>. Le terrain est acquis le 21 janvier 1889 ; le contrat comporte une clause à l'effet que le terrain « ne soit employé que pour des œuvres de la dite paroisse de manière à ne pas nuire aux édifices érigés sur le terrain voisin »<sup>2</sup>.

Les choses traînent cependant en longueur, mais la paroisse ne cesse de faire pression. Ainsi, le 23 mai 1893, les marguilliers délibèrent. Ils décident :

1. Que la façade de l'école sera sur la rue Maisonneuve et les classes sur la rue Sainte-Rose et la cour de récréation sur la rue Champlain afin d'éviter tout bruit et ombre d'arriver à l'Église.
2. Que l'érection de l'école sera commencée sous peu afin de calmer l'anxiété de la paroisse.
3. Nous demandons que les Frères des Écoles chrétiennes continuent à être chargés de la nouvelle école comme ils le sont actuellement<sup>3</sup>.

En septembre 1893, les marguilliers reviennent sur le sujet :

Nous insistons très fortement à ce que la devanture de l'école proposée sur la rue Maisonneuve soit en pierre. C'est aussi le désir de Mgr de Montréal et ça cadrerait mieux avec notre église et le presbytère projeté<sup>4</sup>

Comme on le voit, l'enjeu concerne l'aménagement du front institutionnel, rue Alexandre-de-Sève. La paroisse veut aligner sur la même rue tous les édifices de la paroisse – elle prévoit déjà d'y construire un nouveau

---

1 « On veut démolir la vieille école pour garçons dite école des Frères et acheter le reste du lot 410 des sulpiciens pour construire une nouvelle école. Les sulpiciens sont prêts à vendre à 25 cents le pied » (APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 110). Délibération du 18 novembre 1888).

2 Registre foncier. Index aux immeubles. Lot 410, Sainte-Marie, acte n° 22630. Vente, 21 janvier 1889.

3 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 125. Délibération du 23 mai 1893.

4 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 128. Délibération du 29 septembre 1893.

presbytère, en lieu et place de l'ancienne école – et se sent concernée par la qualité architecturale de l'ensemble ; les marguilliers ne veulent pas voir apparaître une façade de brique dans l'alignement, ils veulent de la pierre ! Or, un mois plus tard, en octobre 1893, la Commission scolaire les avise qu'elle entend plutôt rénover la vieille école. La réaction est instantanée :



Nous croyons devoir vous informer que nous n'accepterons jamais ce plan et cette résolution est unanime. Voici le résumé de nos raisons :

1. Nous ne pouvons comprendre comment la Commission pourra dépenser 25 000 \$ selon l'espèce de plan qui nous est fourni surtout quand le vieux capuchon des mansardes reste le même. Évidemment, toute la gloire de notre école sera intérieure. Puis les projections surtout du côté de l'église seront loin de donner plus d'air et de lumière, plaintes qui sont réitérées et pour comble vous casez les *closets* sous les croisées de l'église. Ce sont des jouissances dont nous pouvons nous passer.

2. La rue Dorchester doit être élargie, c'est homologué de 20 pieds du côté nord. Du coup on balaise le seul petit terrain de récréation pour les élèves.

Nous demandons purement et simplement une école neuve conforme à nos besoins et digne de notre grande paroisse<sup>1</sup>.

La paroisse refuse donc ce projet et revendique une nouvelle école. Parmi ses arguments, l'inconfort de la proximité du vieux bâtiment avec l'église

109. Montréal. L'école Sainte-Brigide, construite en 1895 (photo APSB)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 129. Délibération du 1er octobre 1893.

et l'élargissement prochain de la rue Dorchester qui réduit le terrain de la paroisse. On comprend qu'il en resterait tout juste assez pour construire un nouveau presbytère.

C'est donc la paroisse qui fait ériger à ses frais la nouvelle école en 1895-1896<sup>1</sup> [ill. 109-112] :

À l'occasion du cinquantenaire de la fondation de cette maison, M. le curé J. Lonergan et les membres de la fabrique de la paroisse Sainte-Brigide ont fait élever – rue Maisonneuve – un vaste et splendide bâtiment, dans lequel l'école Sainte-Brigide est installée depuis septembre 1895. Elle comprend aujourd'hui 16 classes et 900 élèves<sup>2</sup>

Devenue propriétaire du bâtiment en 1901, avec comme condition d'achat « que les bâtisses soient employées pour une école catholique et que dans le cas d'un incendie la dite commission les rebâtira »<sup>3</sup>. La commission scolaire décide en 1924 d'agrandir l'école, en l'étirant jusqu'à la rue de Champlain ; le bâtiment est rasé par les flammes en 1925 et aussitôt reconstruit [ill. 113-115]. En 1988, l'école ferme et le bâtiment est, conformé-



110. (en haut) Montréal. L'école Sainte-Brigide, construite en 1895 (*Le Diocèse de Montréal*, p. 296)

111. (en bas) Montréal. L'école Sainte-Brigide, construite en 1895 (photo APSB)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896. Compte de Joseph Côté – pour l'école 21 063 \$ ; 1897, 5 août. Note : différents comptes de Joseph Côté dont des montants importants en 1894, 95 et 1896.

2 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 290).

3 Le lot 410 Sainte-Marie (deviendra 410-1 en 1935). Registre foncier. Index aux immeubles : 20 juillet 1901. Acte no 53511. Vente du lot « avec maison d'école en brique de 4 étages de 147 pieds de longueur sur 64 pieds de profondeur et la maison privée des frères enseignants à cette école, aussi à 4 étages en pierre de rang sur trois faces et en brique sur la quatrième face ».



112. Montréal. Sainte-Brigide. Le front institutionnel en 1896. À noter à l'extrême droite, la vieille école qui survit (*Le Diocèse de Montréal*, p. 290)

ment à la clause du contrat d'achat de 1901, rétrocedé à la paroisse<sup>1</sup>. Lorsque la paroisse cède le lot et le bâtiment à l'Office municipal d'habitation le 22 décembre 1989, pour la somme de 850 000 \$, son notaire oublie la clause de servitude perpétuelle qui destinait le site à une école et une église imposé lors de la première cession du lot 410 (église) et lors de la cession du lot 410-1 (école). Rappelée à l'ordre, la paroisse doit négocier avec les sulpiciens la renonciation de la servitude perpétuelle ; elle l'obtient en échange d'une compensation de 50 000 \$ versée aux sulpiciens<sup>2</sup>. La résidence des frères, vétuste, est démolie et un nouveau pavillon d'entrée est construit, rue Alexandre-de-Sève.



115. ci-contre Montréal. L'école Sainte-Brigide reconstruite après le feu de 1925, vue depuis la rue de Champlain (photo APSB)

113. (en haut) Montréal. L'école Sainte-Brigide, incendiée en 1925 (photo APSB)

114. (en bas) Montréal. École Sainte-Brigide. La résidence des frères, rue Alexandre-de-Sève, après le feu de 1925 (photo APSB)

1 Registre foncier. Index aux Immeubles. 410-1 Sainte-Marie, acte n° 4233546. Rétrocession, 5 juillet 1988.

2 Registre foncier. Index aux immeubles. Lot 410-1, Sainte-Marie, acte n° 4356283, 30 janvier 1991.

## Autres établissements affiliés

En plus de l'école Sainte-Brigide, la paroisse a été dotée au fil des ans de plusieurs autres institutions d'enseignement.

### Académie de la Visitation

L'école Sainte-Brigide a toujours été une école pour garçons. Pour les filles du quartier les sulpiciens ont ouvert une école en 1833, rue de la Visitation ; les sœurs de la Congrégation y font les classes. L'école est rasée par le feu en 1852; elle est rebâtie au coin des rues Craig et de la Visitation. Abandonnée par les sulpiciens en 1873 et prise en charge par la paroisse Sainte-Brigide en 1877<sup>1</sup> [ill. 116], elle devient l'École Ville-Marie, avant d'être démolie lors de la percée de l'autoroute Ville-Marie.

### Externat Sainte-Brigide

Les sœurs de Sainte-Croix achètent une propriété sur la rue Alexandre-de-Sève (Maisonneuve, à l'époque), en 1883 et y ouvrent une école pour filles [ill. 117]. Elles s'occupent en même temps de la sacristie de la paroisse. Construction, à l'arrière, d'une aile considérable en 1887 avec plusieurs classes et une salle de réception<sup>2</sup>.

### Hospice Sainte-Brigide

1925, 28 juillet. Fondation de l'Hospice Sainte-Brigide par les Sœurs Franciscaines de Marie venant de Baie-Saint-Paul (angle de La Gauchetière et Alexandre-de-Sève)<sup>3</sup>.

116. Montréal. Ancienne Académie de la Visitation, coin des rues de la Visitation et Saint-Antoine (*Le Diocèse de Montréal*, p. 298)



117. Montréal. L'externat Sainte-Brigide (*Le Diocèse de Montréal*, p. 299)

1 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 298.

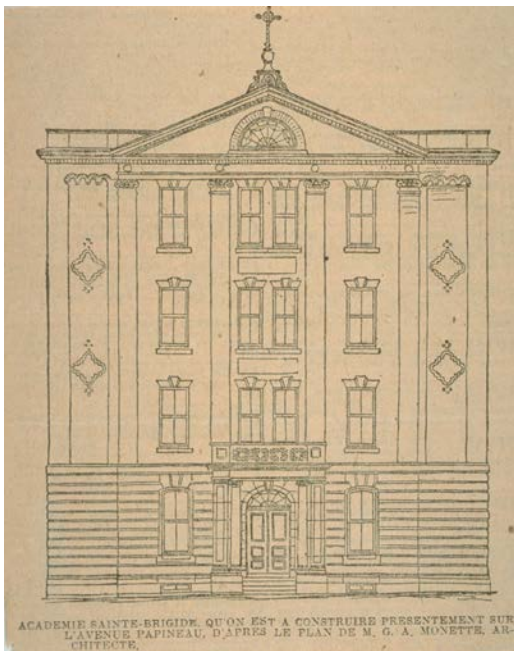
2 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 298-299.

3 AVM. Dossier 3030.51, Histoire de la paroisse Sainte-Brigide.

## Académie Sainte-Brigide

[ill. 118]

[ill. 119]



118. (ci-contre) Dessin de l'Académie construite, rue Papineau, d'après les plans de l'architecte G.-A. Monette (BAnQ, Albums Massicotte, 4-121-b)

119. (en haut) Montréal. Académie Sainte-Brigide (photo APSB)

## PARTIE 2.

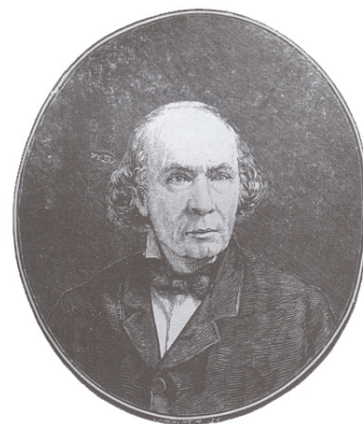
# ANALYSE ARCHITECTURALE ET URBAINE

### Le choix des architectes

Si les architectes n'ont rien eu à dire sur le choix du site de l'église Sainte-Brigide, leur influence sur la définition formelle, fonctionnelle et structurale de l'église a été considérable. Aussi est-il important de voir qui sont les architectes choisis en 1878 – Martin et Poitras –, pour quelles raisons et dans quel contexte ils ont obtenu leur mandat, pour pouvoir analyser l'architecture de l'église, la situer dans son époque et en évaluer l'importance.

Comme nous l'avons évoqué dans l'étude historique, c'est le 16 juin 1878 que le Conseil de fabrique charge deux marguilliers « de voir Messieurs Bourgeault, Martin et Ménard, architectes, pour plan, spécifications et coût de la nouvelle église de Ste-Brigide »<sup>1</sup>. Il s'agit des architectes Victor Bourgeau, Louis-Gustave Martin et Albert Mesnard. Quelques jours plus tard, la paroisse reçoit « des plans préparés par MM. Bourgeault et Bourgeois et par MM. Martin et Poitras »<sup>2</sup>. Cette fois, il s'agit d'une équipe formée de Victor Bourgeau et de Jean-Baptiste Bourgeois et d'une seconde formée de Louis-Gustave Martin et de Joseph-Roch Poitras. Voyons de qui il s'agit, plus précisément.

De tous ceux-là, Victor Bourgeau (1809-1888) est le plus connu<sup>3</sup> [ill. 120]. Il a, durant sa carrière, supervisé la construction de centaines d'églises et de couvents dans le diocèse de Montréal. Dirigeant les chantiers, Bourgeau laisse l'atelier de dessin de son agence à Alcibiade Leprohon, son



120. Portrait de Victor Bourgeau (Journal Le Bazar, 18 septembre 1886)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 31. Délibération du 16 juin 1878.

2 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 32. Délibération du 20 juin 1878.

3 Luc Noppen. « Victor Bourgeau ». Dictionnaire biographique du Canada, vol XI, 2000 ; Raymonde Gauthier. *Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892)*. Thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Laval, Québec, 1983, 429 p.

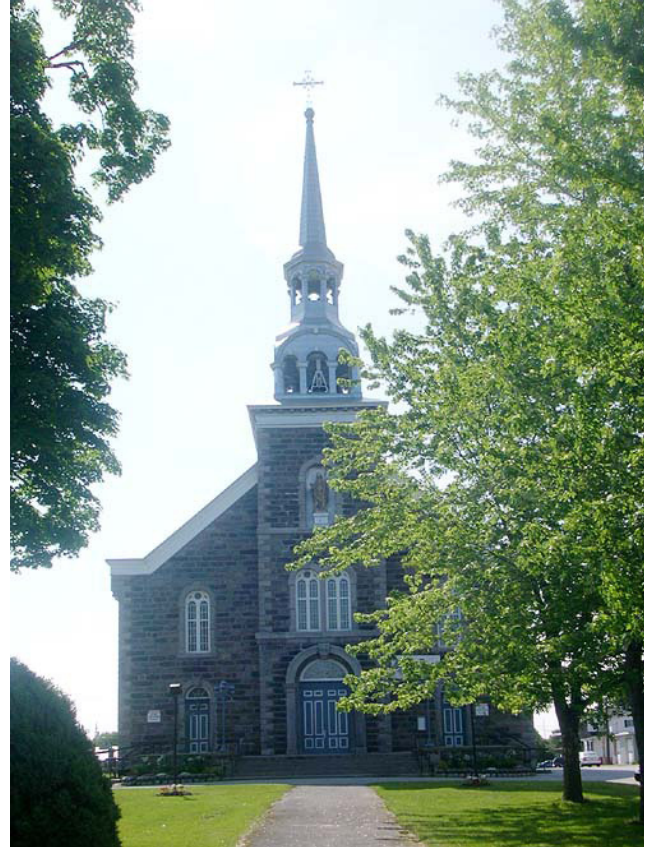
associé de 1869 à 1877 et de 1880 à 1888. Sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Bourget, Victor Bourgeau a exercé un véritable monopole sur les chantiers et son atelier a formé plusieurs jeunes architectes au dessin. Mais lorsque les marguilliers de la paroisse Sainte-Brigide le rencontrent, en juin 1878, il a déjà 69 ans. Puis, son mentor Bourget a démissionné deux ans plus tôt, laissant la place à M<sup>gr</sup> Edouard-Charles Fabre qui ne semble pas apprécier autant le « père Bourgeau » que son prédécesseur. Rien d'étonnant alors que Victor Bourgeau se soit présenté avec un jeune architecte, formé par son agence, Jean-Baptiste Bourgeois (1856-1930). Celui-ci avait dirigé le chantier de construction de l'église Saint-Wenceslas (Nicolet-Yamaska) en 1877 et celui de l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain (Mauricie), en 1881. Dans les deux cas, Jean-Baptiste Bourgeois (aussi appelé Louis-Joseph Bourgeois) s'avère un disciple inconditionnel de Bourgeau ; dans les deux cas aussi, il semble avoir utilisé des plans de l'atelier de Bourgeau, tant ces deux églises s'apparentent à celles construites par le maître. Fidèle à l'esthétique de Victor Bourgeau, c'est d'ailleurs lui qui, en 1882, érigea la flèche du clocher de la cathédrale l'Assomption à Trois-Rivières, édifice construit de 1854 à 1858, dont Victor Bourgeau avait livré les plans dès 1852.

Le deuxième équipe, celle dont M<sup>gr</sup> Fabre accepte les plans – décision à laquelle se rallient « avec la plus entière soumission » les marguilliers de Sainte-Brigide – est celle de « Martin et Poitras, architectes ». Le plus expérimenté des deux est Joseph-Roch Poitras (1844-1885) ; ami et confrère de classe de Louis-Gustave Martin, du temps de leurs études au collège de l'Assomption ». Poitras est identifié comme « architecte de Montréal » dès 1870, alors qu'il surveille les travaux de construction du mur d'enceinte à la prison de Sorel<sup>1</sup>. Par la suite, l'architecte Poitras reçoit différents mandats du gouvernement, notamment pour la construction de la prison des femmes, rue Fullum.



121. Saint-Basile-le-Grand. Église Saint-Basile. Victor Bourgeau et Jean-Roch Poitras, architectes, 1875 (photo CPRQ)

1 *La Minerve*, 5 décembre 1870, p. 3.



La première incursion en architecture religieuse de Joseph-Roch Poitras date de 1875, alors qu'avec Victor Bourgeau il est identifié comme l'architecte de l'église de Saint-Basile-le-Grand<sup>1</sup> [ill. 121]. Joseph-Roch Poitras est déjà associé à Louis-Gustave Martin en 1876 lorsque leur agence publie un appel à soumissions pour la construction de l'église Saint-Louis-de-France à Terrebonne<sup>2</sup> [ill. 122] ; l'année suivante, ils relancent les entrepreneurs pour la finition intérieure de cette même église<sup>3</sup>. Toujours en 1877, Poitras et Martin, architectes livrent les plans de l'église Saint-Liboire (Montréal)<sup>4</sup> [ill. 123]. La même année ils obtiennent le mandat de préparer les plans de l'église de la paroisse Sainte-Cunégonde à Montréal ; seul le soubassement fut construit cette année-là, l'église haute

122. (à gauche) Terrebonne. Église Saint-Louis-de-France. Poitras et Martin, architectes, 1877 (photo CPRQ)

123. (à droite) Saint-Liboire. Église Saint-Liboire. Poitras et Martin, architectes, 1877 (photo CPRQ)

1 CPRQ. *Inventaire des lieux de culte*, fiche n° 2003-16-264.

2 *La Minerve*, 28 décembre 1876, p. 4.

3 *La Minerve*, 20 août 1877, p. 3.

4 CPRQ. *Inventaire des lieux de culte*, fiche n° 2003-16-237.

n'a été complétée qu'en 1885<sup>1</sup>. Le mandat de Sainte-Brigide leur est confié en 1878 par le curé James Lonergan et l'année suivante ils obtiennent du même curé le mandat de préparer les plans de l'église Notre-Dame-de-Bon-Conseil, dite Saint Mary's. Une autre église est attribuée à l'agence de Poitras et Martin, mais en 1881, après le décès de Louis-Gustave Martin, survenu en 1879 : Saint-Télesphore<sup>2</sup>(Vaudreuil-Soulanges) [ill. 124]. Il se peut que les plans aient été dressés en 1879 mais que le chantier de l'église n'ait été ouvert que plus tard, après le décès de Louis-Gustave Martin.

Dans l'histoire de l'architecture du Québec, le personnage de Louis-Gustave Martin (1846-1879) demeure une énigme. Né à Saint-Jacques de Montcalm, non loin de Joliette, il est le fils de Jean-Louis Martin<sup>3</sup>, cultivateur qui se fait élire député de Montcalm en 1861 mais meurt avant de prendre son siège. Louis-Gustave et son jeune frère Joseph-Alcide (1858-1922)<sup>4</sup> vont compléter leurs études au collège de l'Assomption avant de les poursuivre à l'École polytechnique de Montréal<sup>5</sup>, le premier en architecture, le second en arpentage et génie civil. Tous deux ont été élus députés du comté de Montcalm, le premier en 1874 (réélu en 1875, défait en 1878), le second en 1890 (ne s'est pas représenté en 1892).



124. Saint-Télesphore. Église Saint-Télesphore. Poitras et Martin, architectes, 1879 (photo CPRQ)

1 *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 332-334.

« L'église de Sainte-Cunégonde, coin des rues Vincent et Bonaventure, doit être achevée prochainement d'après des plans dressés par MM. Poitras et Roy, architectes. La façade de l'édifice sera en pierre de taille, style Renaissance, et couronnée d'une flèche mesurant 230 pieds de hauteur » (*La Minerve*, 31 mai 1884, p. 1).

2 CPRQ. *Inventaire des lieux de culte*, fiche n° 2003-16-110.

3 <http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/m-n/martjl.htm>

4 <http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/m-n/martja.htm>

5 Il s'agit en fait de l'École des sciences appliquées aux arts, fondée en 1873 qui devient l'École polytechnique de Montréal et déménage dans un édifice de la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1875.

De sa biographie, il ressort que Louis-Gustave Martin a reçu une formation en architecture, qu'il été élu député à l'âge de 28 ans, qu'il a entrepris une carrière d'architecte tout en étant député ; il avait 32 ans quand il a livré les plans de l'église Sainte-Brigide. Il est mort à 33 ans... Sa brève mais fulgurante carrière est bien évoquée dans plusieurs notices nécrologiques, dont celle-ci :

*Memorial Necrologique*

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort quasi soudaine de M. Gustave Martin, à l'âge de 33 ans, architecte et ex M.P.P. pour le comté de Montcalm, arrivée hier soir à 7 ½ heures, à la résidence de son oncle, M. John Haly.

Après un brillant cours d'étude au Collège de l'Assomption, le regretté défunt se livra à l'étude de l'architecture, et entra en société avec son confrère de classe et ami. J. R. Poitras Ecr.

Le défunt était le fils de M. J. L. Martin, aussi ex-député du comté de Montcalm. Les électeurs de ce comté, sachant apprécier les hautes qualités morales et intellectuelles de notre jeune ami, le prièrent, en 1874, de se porter candidat à la législature locale ; il accepta et fut élu par une grande majorité après une lutte des plus ardues contre deux concurrents. Il a continué à représenter ce comté jusqu'en 1878.

On peut dire que M. Martin est le fils de ses œuvres et il avait réussi à se créer une position des plus enviables comme architecte.

Le défunt était le type accompli du gentilhomme et il suffisait d'avoir été en relation quelque peu avec lui pour reconnaître l'ami sincère et dévoué ; d'un esprit cultivé et d'un dévouement proverbial, il s'était fait un grand nombre d'amis qui n'oublieront pas celui que nous regrettons tous.

Son service aura lieu à St. Jacques, comté de Montcalm, le 8 courant. Le convoi funèbre partira dimanche à 1 heure p.m., précisément de la demeure de M. John Haly, n° 18, rue Bisson – R.I.P<sup>1</sup>.

Louis-Gustave Martin s'est associé à Joseph-Roch Poitras dès 1876, à peine deux ans après avoir été élu député provincial. Son réseau politique devait certainement être utile à Poitras qui obtient à cette époque quelques mandats publics. La famille Martin fait aussi partie de la bour-

---

1 *La Minerve*, 5 septembre 1879, p. 2.

geoisie de Lanaudière qui a un certain rayonnement à Montréal, notamment auprès des autorités religieuses. Aussi, le curé et quelques vicaires de Sainte-Cunégonde, à l'époque de la construction du soubassement de l'église d'après les plans et devis de Poitras et Martin, sont originaires de Saint-Jacques de Montcalm et de l'Assomption. Or ce sont les curés et les marguilliers qui choisissent les architectes, surtout après le retrait de M<sup>gr</sup> Bourget qui avait adopté Victor Bourgeau comme architecte diocésain. D'où l'intérêt d'avoir, à côté d'un architecte déjà établi comme bon constructeur et surveillant de chantier – Joseph-Roch Poitras –, un associé chargé de dénicher des mandats et de voir à la notoriété de l'agence ; c'est, semble-t-il le rôle de Louis-Gustave Martin dans l'agence Poitras et Martin.

C'est visiblement Gustave Martin qui a convaincu M<sup>gr</sup> Fabre de retenir les services de « Martin et Poitras ». Les deux noms sont utilisés dans cet ordre, uniquement à Sainte-Brigide, dans quelques lettres et procès-verbaux, même si les documents officiels et imprimés – et la mention de l'agence, dans les autres paroisses – portent toujours la mention Poitras et Martin, comme le veut la séniorité professionnelle. On peut donc en déduire que Louis-Gustave Martin a joué un rôle particulier dans le projet de construction de l'église Sainte-Brigide ; c'est ce que nous tenterons de démontrer dans l'analyse architecturale de la façade de l'église.

L'épisode du choix des architectes met aussi en lumière un changement dans les pratiques architecturales requises par la construction des églises. Jusque dans les années 1840-45, les églises sont plutôt érigées par d'habiles constructeurs qui utilisent quelques plans – souvent les mêmes – pour guider leurs chantiers ; mais c'est le savoir-faire traditionnel qui domine et reproduit des formes architecturales connues et met en œuvre des matériaux selon des techniques éprouvées. Si cette situation perdure dans les paroisses rurales, l'urbanisation rapide et l'explosion démographique de la métropole commande, autour de 1850, la construction de nombreux lieux de culte dont la figure architecturale adopte les valeurs et la symbolique des diverses traditions religieuses. Or, les architectes, habiles dans de tels exercices sont tous des immigrants appartenant aux églises anglicane et protestantes. Le Montréal catholique se satisfait un temps – sous prétexte de nouveauté – de la contribution des O'Donnell, Ostell et autres, mais M<sup>gr</sup> Bourget en arrive rapidement à la conclusion qu'un architecte « protestant » ne peut décemment construire une église catholique et que son diocèse devrait adopter une signature permettant d'identifier dans le paysage construit les valeurs catholiques – sinon ultramontaines – de

son Église. Cela commande bien sûr une unité stylistique, mais surtout une pratique architecturale régulée en ce sens. Bourget, après avoir espéré que quelques religieux se qualifient en architecture, à l'exemple du père Félix Martin et du père Joseph Michaud, va donc imposer Victor Bourgeau comme maître d'œuvre sur tous les chantiers d'églises et de couvents, avec le titre d'« architecte », sans égard aux véritables auteurs des plans et dessins qui ne sont souvent que des dessinateurs qui mettent en forme un style diocésain au départ de livres de modèles ou d'églises déjà existantes. Bourgeau a donc construit des églises d'après les plans de John Ostell et de bien d'autres (Saint-Joseph, Saint-Pierre-Apôtre et Laprairie, par exemple). Lorsque cette source s'est tarie, il a formé dans son atelier, sous la direction d'Alcibiade Leprohon, une relève en dessin d'églises, de couvents et d'écoles, comme Thomas Baillairgé l'avait fait dans le diocèse de Québec avant lui<sup>1</sup>. Mais, pour être plus efficace en qualité de construction et en contrôle des coûts, ce que requiert une économie libérale, Victor Bourgeau s'assure personnellement de former une relève en construction, sur les chantiers.

La fin du règne de M<sup>gr</sup> Bourget remet en question cette organisation de la pratique architecturale qui a vu la consécration de Victor Bourgeau comme architecte-constructeur diocésain. Au diocèse, le chantier de la cathédrale s'est avéré catastrophique et est interrompu. Puis, les nouvelles paroisses créées à Montréal veulent des églises plus modernes sur le plan de la forme et de la symbolique architecturale. Enfin, l'enseignement technique – du dessin d'abord et de l'architecture ensuite – va préparer des jeunes à la carrière d'architecte professionnel, bien distincte des apprentissages sur le chantier.

Avec le choix des architectes Martin et Poitras, les décideurs de Sainte-Brigide, appuyés en cela par le nouvel évêque de Montréal, ont inauguré une nouvelle ère dans la construction d'églises dans le diocèse catholique de Montréal. Celle des architectes-concepteurs.

---

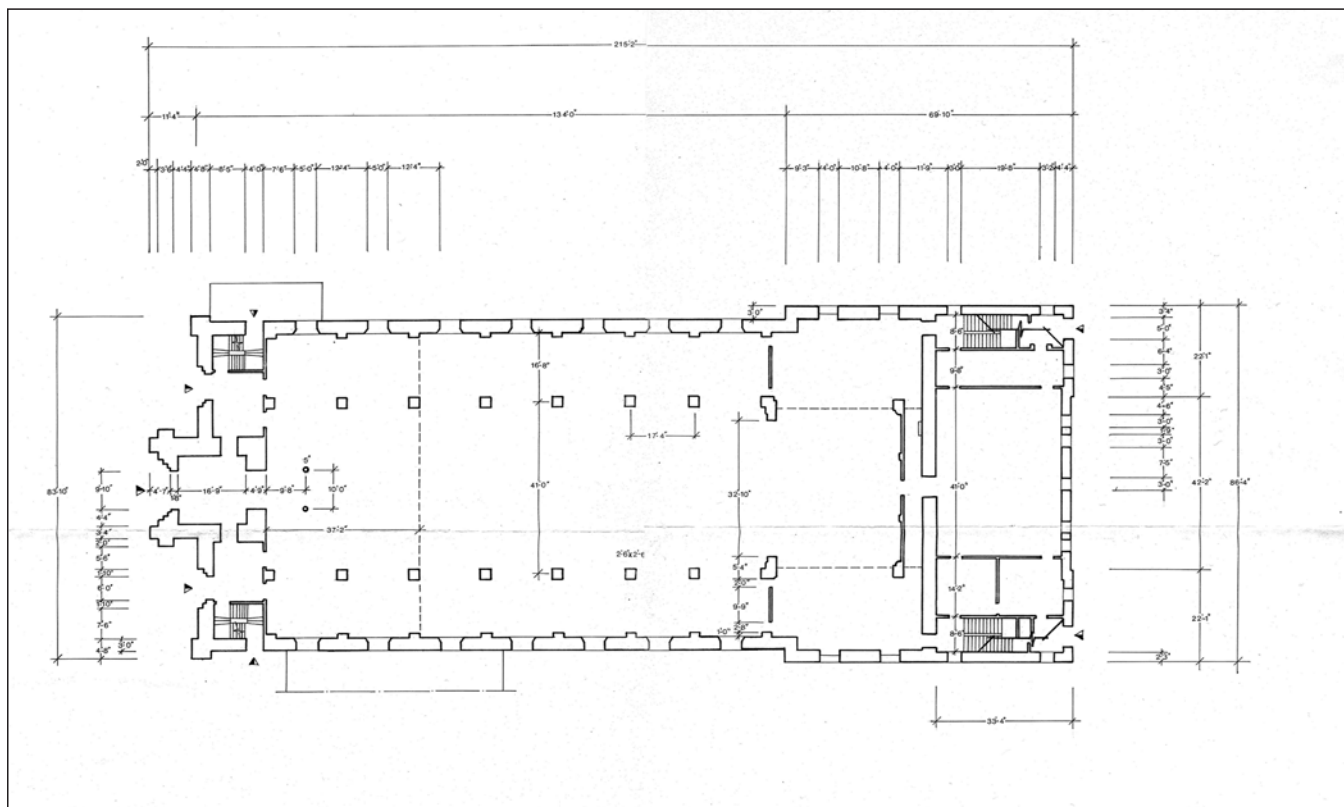
1 Luc Noppen. « Thomas Baillairgé », *Dictionnaire biographique du Canada*.

## Le plan de l'église

C'est l'évêque qui détermine en premier lieu l'emplacement et les dimensions d'une église paroissiale. Dans le cas de Sainte-Brigide, M<sup>gr</sup> Fabre impose au départ un bâtiment modeste dont les dimensions « soient telles que la nouvelle église ne contiendra pas plus de bancs dans la nef qu'il n'y en a actuellement dans la chapelle de Ste-Brigide »<sup>1</sup>. L'évêque tient à ce que la nouvelle église des canadiens français ne déclassé pas la chapelle qui continue à servir les Irlandais mais surtout ne veut pas d'une église démesurée dont le coût de construction hypothéquerait la nouvelle église irlandaise de la rue Craig.

Cela dit, lorsque le chanoine Lamarche se rend sur les lieux, le 4 juin 1878, il pose une croix « pour marquer l'emplacement d'une nouvelle église en pierre de 180 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur sur le terrain de la Fabrique de Ste-Brigide »<sup>2</sup>. Or, avec de telles dimensions, l'église Sainte-Brigide s'avère la troisième plus grande église paroissiale construite à son

125. Montréal. Église Sainte-Brigide. Relevé du plan au sol de l'église actuelle. Pierre Amyot, 1978 (Bureau de Montréal, MCCCC, dossier église Sainte-Brigide)



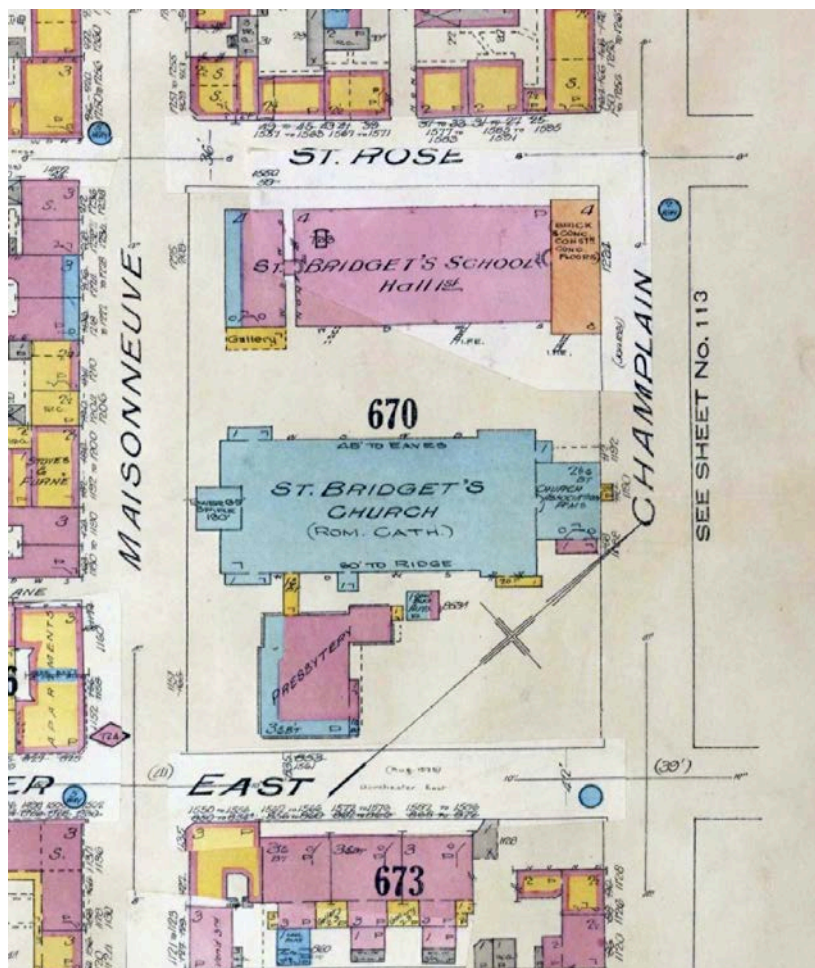
1 APSB. Série Construction de l'église. Enveloppe. Papiers 1878-1891. Lettre de J.S. Mongeau, chanoine archidiocésain, 4 juin 1878.

2 ACAM. Registre des décrets, Vol. V, 1878 à 1887, 10e feuillet, 4 juin 1878.

époque dans le diocèse de Montréal [ill. 125], après l'église de Saint-Henri – construite en 1868 d'après les plans de l'architecte Adolphe Lévesque – qui mesurait 192 pieds par 85, et celle du Sacré-Cœur, voisine de Sainte-Brigide – dont le soubassement a été construit en 1876 sur un plan dressé par le même Adolphe Lévesque<sup>1</sup> – et mesurant 190 pieds de longueur par 90 de largeur. Après Sainte-Brigide, il n'y a que les églises de Longueuil (1884, 200 pieds par 86) de Sainte-Thérèse (1885, 192 pieds par 82), et celle – allongée par la façade en 1887 – de Saint-Henri (218 pieds par 89) toutes trois érigées d'après les plans des architectes Perreault et Mesnard qui seront plus vastes<sup>2</sup> dans cette fin de siècle, sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Fabre. Hors compétition il y a évidemment l'étonnante église du Gesù, érigée en 1864-1865 – d'après le plan de l'architecte étasunien d'origine irlandaise, Patrick C. Keely – mesurant 194 pieds de longueur et dotée d'un transept qui étend son plan à 144 pieds de largeur.

À Sainte-Brigide, l'église aurait cependant pu être plus vaste encore : le terrain autorisait en effet une construction plus longue – le premier presbytère, qui faisait face à la rue de Champlain, n'est ajouté au plan qu'après le début des travaux de construction [ill. 126]. En largeur aussi, l'église aurait pu s'étendre au nord, l'école n'étant apparue sur ce site qu'en 1895.

Les proportions du plan de l'église Sainte-Brigide et la distribution intérieure des espaces (nef, chœur et sacristies) ne sont pas nouvelles ;

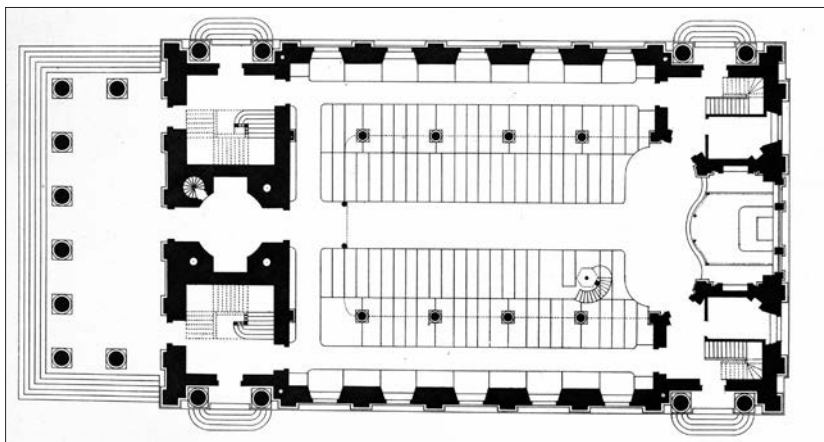


126. Montréal. Sainte-Brigide. L'église et ses dépendances sur la carte des assureurs en 1926 (Underwriters). On remarque le plan de l'église et le premier presbytère adossé au pignon à l'arrière (BANQ)

1 L'église haute a été complétée en 1886-1887 d'après les plans de l'architecte Joseph Venne ; incendiée, l'église a été reconstruite en 1922.

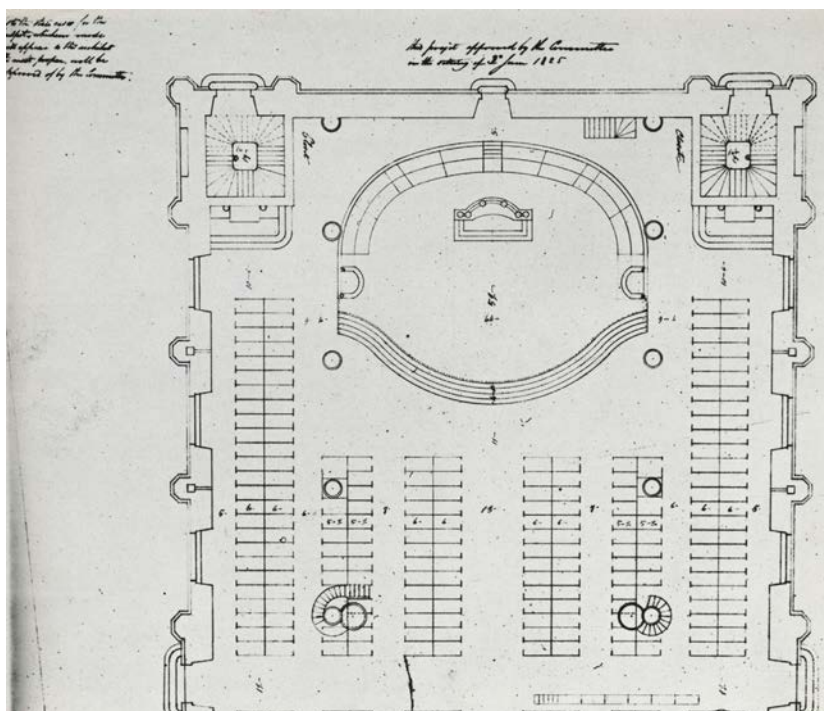
2 Ces informations sont tirées des tableaux sur les dimensions des églises de la thèse de Raymonde Gauthier. *Victor Bourgeau...*, p. 292-295.

elles reprennent le modèle de l'église Notre-Dame, construite à partir de 1824 d'après les plans de l'architecte étatsunien d'origine irlandaise, James O'Donnell. Il s'agit d'un plan rectangulaire, dont la proportion est approximativement 1:2, dans lequel sont inscrits tous les espaces servis et servants. À Sainte-Brigide, le chœur se découpe dans ce rectangle ; il est flanqué de deux sacristies – une de chaque côté – et la nef principale, flanquée de collatéraux, est logée sous une seule toiture. L'élévation des longs pans est rythmée par des faux transepts. En effet, au bout de la nef un léger repli vers l'extérieur des murs, surmonté de pignons qui se découpent sur la toiture, suggère la présence d'un transept ; il s'agit en fait de la démarcation entre la nef et le chœur, enveloppé à l'origine des deux sacristies, ce qu'expriment les fenêtres domestiques du rez-de-chaussée.



127. Londres. Plan au sol de l'église Saint Martin in the Fields, James Gibbs, architecte (Extrait de James Gibbs. *A Book of Architecture*, 1728)

Ce plan, simple et fonctionnel, imposé par l'architecture palladienne du XVIII<sup>e</sup> siècle britannique [ill. 127] en guise de réinvention du type église par les « protestants », a prêté vie à la plupart des églises anglicanes du début du XIX<sup>e</sup> siècle, dont la première Christ Church de Montréal et la Holy Trinity Cathedral de Québec. Il a ensuite été repris par les *Commissioners Churches* britanniques des années 1810-1820, dont James O'Donnell s'est inspiré pour dresser les plans de Notre-Dame de Montréal [ill. 128]. À partir de cette église principale, le modèle s'est étendu aux églises succursales construites sous l'égide des sulpiciens, sans que l'on interroge la charge symbolique de ce plan très « protestant ». C'est ainsi devenu le type architectural ordinaire du diocèse de Montréal, surtout sur des emplacements urbains, imbriqués dans des îlots, monuments dont seule la façade était visible, et pour lesquels le déploiement formel des murs gouttereaux ou d'un chevet

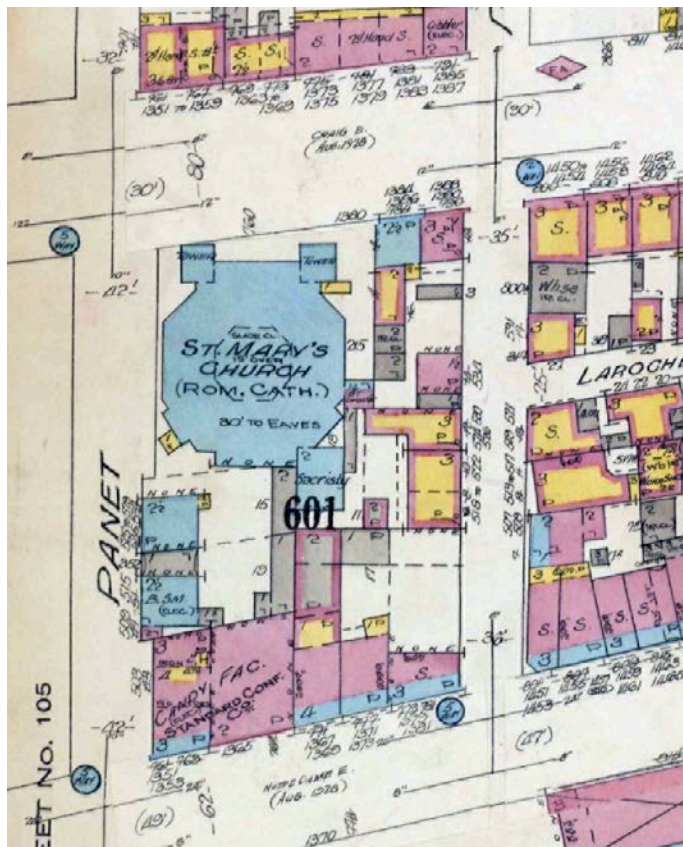


128. Montréal. Église Notre-Dame. Plan du chevet de l'église. James O'Donnell, architecte, 1824 (Extrait de Franklin Toker. *The Church of Notre-Dame in Montreal*, pl. 13)

articulé était jugé inutile et coûteux à construire. En l'absence de recherches plus fouillées sur le sujet, on peut néanmoins souligner que ce type de nef a été mis en œuvre pour l'église Saint-Joseph (1861), l'église Sainte-Cunégonde (1877) et l'église Sainte-Brigide (1878). Si on le compare aux plans des monuments ecclésiaux plus élaborés (Saint-Patrick, Saint-Pierre-Apôtre, Le Gesù), on peut considérer ce type d'église, longue et sans transept, sans chœur saillant, comme un modèle archaïque pris en charge par des architectes constructeurs, sans grand risque. Il convient d'ailleurs de souligner que les catholiques irlandais du quartier vont se doter d'une église Saint Mary's avec un plan plus original, dont la figure circulaire évoquait de façon précoce un retour à l'Église chrétienne des débuts. Là, les architectes Poitras et Martin avaient fait preuve de plus d'originalité [ill. 129].

L'inconvénient majeur du plan palladien traditionnel provient de l'inscription du sanctuaire dans l'espace intérieur, ce qui empêche un éclairage adéquat, sauf par le chevet. À Notre-Dame de Montréal la grande fenêtre gothique du chevet, qui produisait une lumière aveuglante, n'a trouvé que des détracteurs jusqu'à ce qu'elle soit obstruée en 1876, lors de l'installation d'un nouveau décor intérieur [ill. 130].

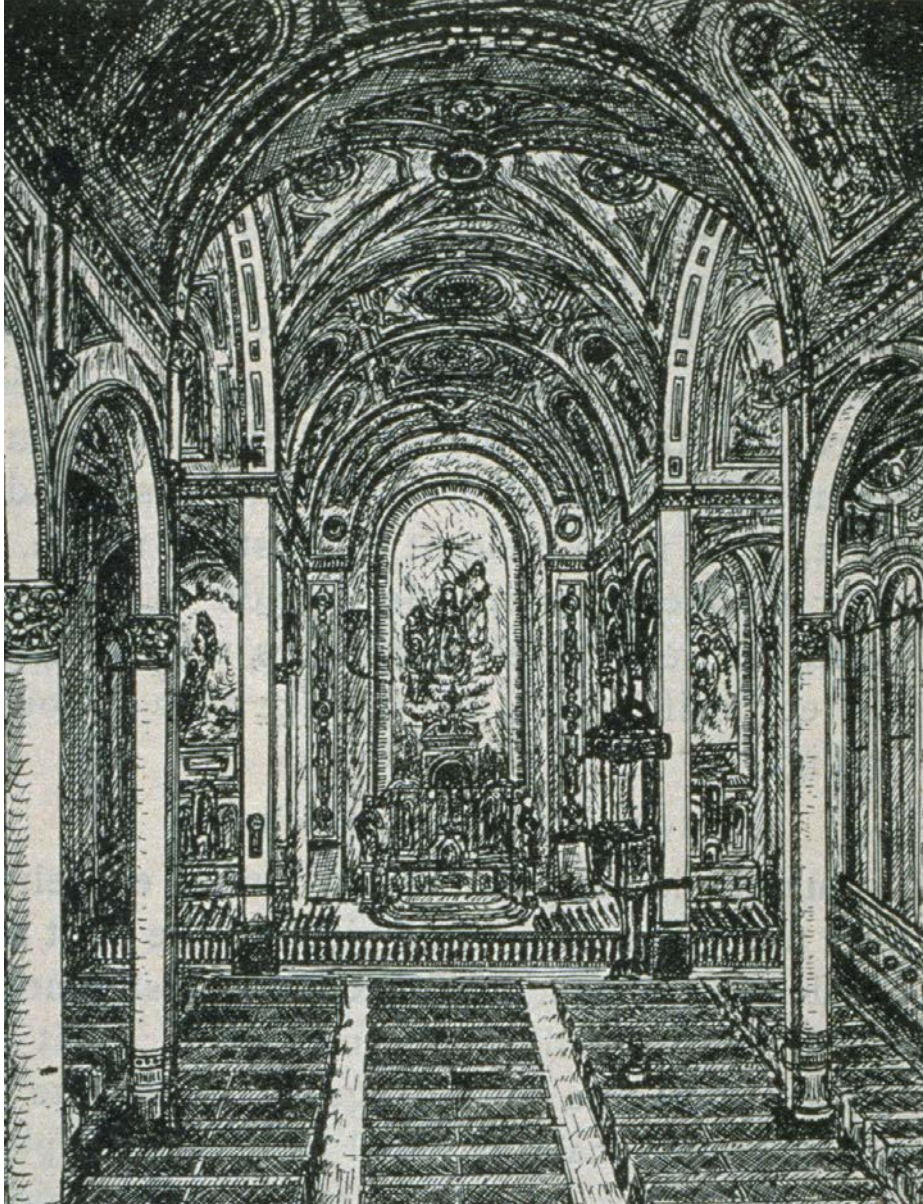
À Sainte-Brigide, les architectes doivent aussi éclairer le sanctuaire par le chevet puisque des murs aveugles le séparent des espaces occupés par les sacristies qu'éclairent les fenêtres latérales. Mais il vont le faire par une grande rose et celle-ci est placée assez haut, puisque le premier presbytère était adossé à l'église. La même formule avait été utilisée pour la première église Sainte-Cunégonde, comme on peut le voir sur des images anciennes de l'intérieur aujourd'hui disparu [ill. 131]. Si le plan adopté était, comme nous



129. Montréal. Église Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Vue du plan sur la carte des assureurs de 1926 (BANQ)

130. Montréal. Église Notre-Dame. Intérieur en 1860 (Musée McCord, V-7443)





131. Montréal. Ancienne église Sainte-Cunégonde, vue de l'intérieur (BAnQ, fonds Massicotte, 6-181-d)

l'avons signalé, archaïque, l'implantation de ces grandes fenêtres au chevet – c'est le cas à Saint-Joseph aussi – relève d'une prouesse des entrepreneurs maçons, surtout lorsque la forme ogivale, structurale, est remplacée par la rosace. Plus tard, les pignons ainsi ajourés seront souvent construits en charpente et lambrissés de tôle, par facilité. Mais même sous cette forme de rose, l'éclairage du chœur de l'église Sainte-Brigide a longtemps déplu aux paroissiens jusqu'à ce qu'en 1928 l'architecte Lemieux le tamise par l'installation de vitraux assez denses dans la rose et ajoure les cotés du chœur pour tirer profit de l'éclairage produit par les fenêtres latérales.

## Le gros œuvre

C'est l'analyse du gros œuvre de l'église Sainte-Brigide qui révèle le mieux l'appartenance du monument à une tradition architecturale déjà bien établie. Certains dispositifs ou usages démontrent cependant une recherche innovante en termes constructifs. Nous pouvons en identifier trois en particulier : la pierre à bossage, la tour en maçonnerie, le haut soubassement et la charpente de forme mixte.

### La pierre à bossage

Le devis de construction, annexé en octobre 1878 au marché de construction spécifie que :

Tous les murs représentés sur les plans par une teinte grise ou bleue seront construits en bonne maçonnerie brute à l'exception du parement extérieur des murs qui sera en pierre de taille. Toute la pierre employée dans la construction sera de première qualité de pierre grise et pierre bâtarde, mélangée moitié par moitié<sup>1</sup>.

Or, si le 16 juin 1878, le Conseil de fabrique avait indiqué que « le soubassement devra avoir douze pieds de hauteur avec pierre bouchardée au dessus de la fondation », il avait aussi mandaté les marguilliers chargés de rencontrer les architectes pour « s'enquérir de la différence de prix entre la pierre à bossages et la pierre bouchardée »<sup>2</sup>. Et les murs de l'église construite ont effectivement été lambrissés de pierre à bossage [ill. 132], ce qui suppose que cet ordre de changement avait été apporté. Ceci laisse croire aussi que le texte du devis avait été établi avant le 16 juin ; le marché de construction signé le 11 octobre comporte cependant une mention à l'effet que :

Si l'Œuvre et Fabrique juge convenable et désire de faire aucuns changements soit dans les dits plans, soit dans les devis et spécifications, soit dans les matériaux, sur un avis verbal aux dits entrepreneurs, elle aura le droit de le



132. Montréal. Église Sainte-Brigide. La pierre à bossage mise en œuvre en 1878 (photo Luc Noppen)

1 Devis & Spécifications pour l'église Ste Brigide de Montréal. Document annexé au marché de maçonnerie du 11 octobre 1878 (BANQ. Greffe du notaire Hormisdas Jeanotte, 11 octobre 1878, no 2480. Marché de construction).

2 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 31. Délibération du 16 juin 1878.

faire, et le prix des changements sera réglé par le surplus ou le moins d'ouvrage nécessités par ces dits changements (...)¹

Ce changement – de la pierre bouchardée à la pierre à bossage – est important ; il marque un virage esthétique dans le paysage construit montréalais. La pierre à bossage (ou « à bosses » est un bloc de calcaire dont la face principale n'est pas finement bouchardée (lissée à l'aide d'une boucharde) ; elle conserve donc une apparence brute. Sa mise en œuvre crée des parois qui produisent un effet rustique, une surface rugueuse qui accroche la lumière et qui produit un effet d'âge. Au Québec la pierre à bossages apparaît d'abord sur des monuments anglicans. En effet, à notre connaissance, la pierre à bossage ou calcaire bosselé apparaît en premier à Montréal en architecture avec la construction de la cathédrale Christ Church, d'après les plans de Franks Wills (1856) ; elle est suivie, toujours chez les anglicans, par l'église Saint George's (William T. Thomas, 1869). Sur ces monuments, ce type d'appareil de pierre s'explique par l'application rigoureuse des principes du mouvement ecclésiologiste² qui préconise, entre autres, l'adoption des finis rustiques des murs de l'architecture médiévale. En architecture civile, la pierre à bossage apparaît plus tard, sous l'influence de l'architecture du Second Empire français (1852-1870) qui propose, outre un retour aux grands moments de l'histoire de l'architecture classique nationale, une valorisation des éléments pittoresques dans la construction (silhouettes de toitures, traitements rustiques et polychromes des surfaces, etc.). L'influence de l'architecture Second Empire se fait sentir au Québec – et en particulier à Montréal – au moment où les carrières de calcaire de Trenton du Plateau et du Mile End s'épuisent et livrent des lits de pierre plus étroits, ce qui convient bien à un appareil à bossages puisque les rangs de pierres y sont plus étroits. Plusieurs architectes, dont Joseph-Ferdinand Peachy à Québec et William Tutin Thomas à Montréal vont mettre en œuvre de telles pierres sur des maisons bourgeoises, construites en terrasse sur le modèle des « villas suburbaines » du Second Empire ; ils vont même découper les pierres par des joints de maçonnerie en couleurs (noirs ou rouges).

---

1 BANQ. Greffe du notaire Hormisdas Jeanotte, 11 octobre 1878, no 2480. Marché de construction.

2 Inspiré par la revue *The Ecclesiologist*, publiée par la Cambridge Camden Society et The Ecclesiological Society de 1841 à 1868.

Mais la première incursion de ce type d'appareil de pierre chez les catholiques apparaît, avec une ampleur monumentale inégalée, lors de la construction de l'hôpital général des sœurs grises de Montréal, boulevard René-Lévesque [ill. 133]. Projeté en 1868 et mis en chantier l'année suivante, c'est aussi le premier monument religieux qui marque un renouveau stylistique dans le diocèse de Montréal, en adoptant le « style normand » (voir le texte d'analyse de la façade). Les murs du nouveau couvent ont tôt fait d'attirer l'attention ; la supérieure générale, responsable de la construction, mère Jane Slocombe – la deuxième anglophone a occupé une telle fonction dans la communauté (1863-1872), après la mère Forbes-McMullen (1843-1848) – a décrit l'effet qu'ils produisaient :

Je vous dis que ces grands murs de pierre, presque brute et sans ornement ont l'air monastère, à côté des élégantes maisons de nos richards. J'aime bien ce contraste-là<sup>1</sup>.

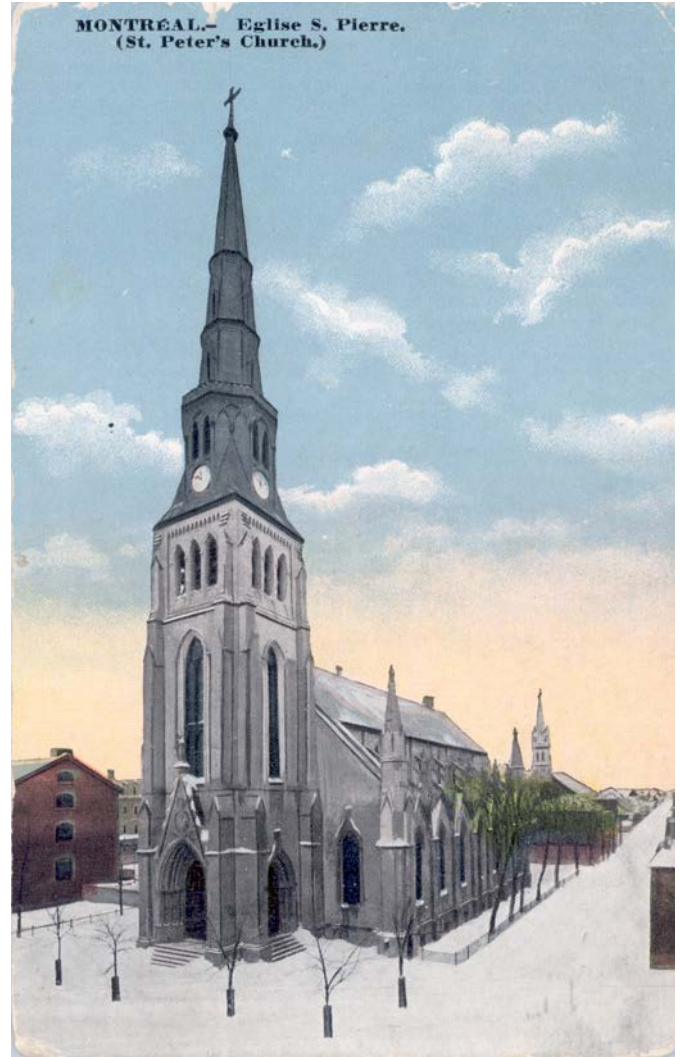


Ce commentaire peut laisser croire que c'est la supérieure des sœurs grises qui est responsable de ce choix, l'architecte Victor Bourgeau ayant jusque là construit des grands couvents aux murs lisses de pierre grise bouchardée. Il se peut aussi que ce soit son association avec Étienne-Alcibiade Leprohon (1842-1902), architecte plus jeune et avide de renouveau, qui ait contribué à cette réorientation importante.

L'adoption de la pierre à bossage pour appareiller les murs, non seulement de la façade mais aussi ceux de la nef et du presbytère de l'église Sainte-Brigide, est, en 1878, une première en architecture paroissiale dans le diocèse de Montréal. Le cas de Sainte-Cunégonde aurait été un peu antérieur (1877) mais l'église haute n'a été complétée qu'en 1885 et, de toute façon, le bâtiment n'a pas survécu.

133. Montréal. Hôpital général des Sœurs grises. Aile de la communauté, façade sur la rue Guy, construite en 1869-1871 (photo Thomas Coomans)

1 Cité par Beaupré Michaud architectes. *Étude des valeurs patrimoniales...*, p. 38.



## La tour

L'église Sainte-Brigide est construite avec une façade dominée par une tour en maçonnerie qui porte le clocher [ill. 134]. Cette tour est en partie saillante en façade (hors œuvre) mais, pour l'essentiel, inscrite dans le plan de l'église. Il s'agit d'une structure autonome qui aurait pu être entièrement hors œuvre ou encore érigée latéralement, mais qui a été engagée dans le volume de la nef pour contribuer à une composition de façade.

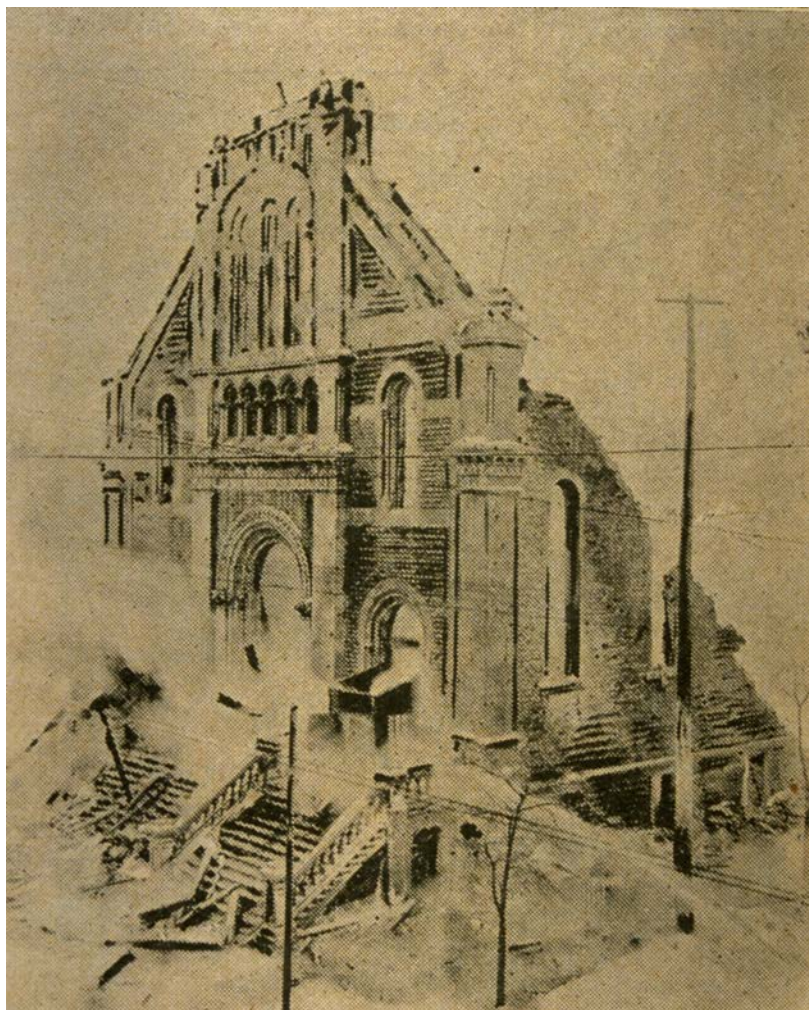
Lorsqu'elle est conçue et érigée en 1878, cette tour réfère à deux traditions bien distinctes. D'une part celle des tours maçonnées structurales, qui a été peu importante au Québec à cause des coûts élevés de construction. Si on en retrouve quelques exemples au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont souvent des ouvrages inachevés et fragilisés par le temps (Sainte-Geneviève de Pierrefonds, par exemple). L'avènement de l'architecture palladienne va réintroduire cet usage ; même inscrites dans le plan rectangulaire des églises, les

134. (à gauche) Montréal. Église Sainte-Brigide. La tour en façade, 1878 (photo Vincent Lafrance)

135. (à droite) Montréal. Église Saint-Pierre-Apôtre (BANQ, Québec, P547,S1,SS1,SSS1,D2,P1799)

tours qui portent les clochers sont des ouvrages structuraux qui se traduisent par d'épais murs dans l'espace de la nef. Puis, l'adoption des modèles néogothiques va raviver la tentation d'édifier des clochers hors œuvre avec de massives tours saillantes<sup>1</sup> ; l'église Saint-Pierre-Apôtre est un exemple probant de cette disposition, empruntée aux anglicans qui en cela suivent les préceptes du mouvement ecclésiologiste [ill. 135].

Mais dans la tradition architecturale qui se développe au XIX<sup>e</sup> siècle chez les catholiques, la tendance lourde consiste à ériger de fausses tours c'est-à-dire des ouvrages qui sont exprimés par une projection dans le plan de la façade mais dont le volume carré est complété à l'arrière par un ouvrage de charpente. Au sommet, la base de la tour est donc une structure carrée érigée en charpente, supportée par la façade en avant et par de hautes colonnes de bois dans la nef, et habillée de tôle au sommet, tout comme le clocher lui-même.



À Sainte-Brigide, les architectes Poitras et Martin ont opté pour une tour de maçonnerie, massive, pour porter le clocher, nonobstant les coûts. Ce faisant, ils ont adopté le même parti que les architectes de la chapelle des sœurs grises – la tour y est cependant complètement engagée dans l'œuvre – alors que leur église précédente à Montréal, celle de Sainte-Cunégonde, était plutôt dotée d'une fausse tour, rasée par le feu le 14 janvier 1914 [ill. 136]. Les églises Saint-Liboire et Saint-Télésphore, dont ils avaient livré les plans en 1877 et 1881 avaient, elles aussi, été érigées avec de fausses tours.

136. Montréal. Église Sainte-Cunégonde, au lendemain de l'incendie de 1914 (BAnQ, Album Universel, Vol. 20 n° 92. p. 825 (23 janvier 1904), n° 5690)

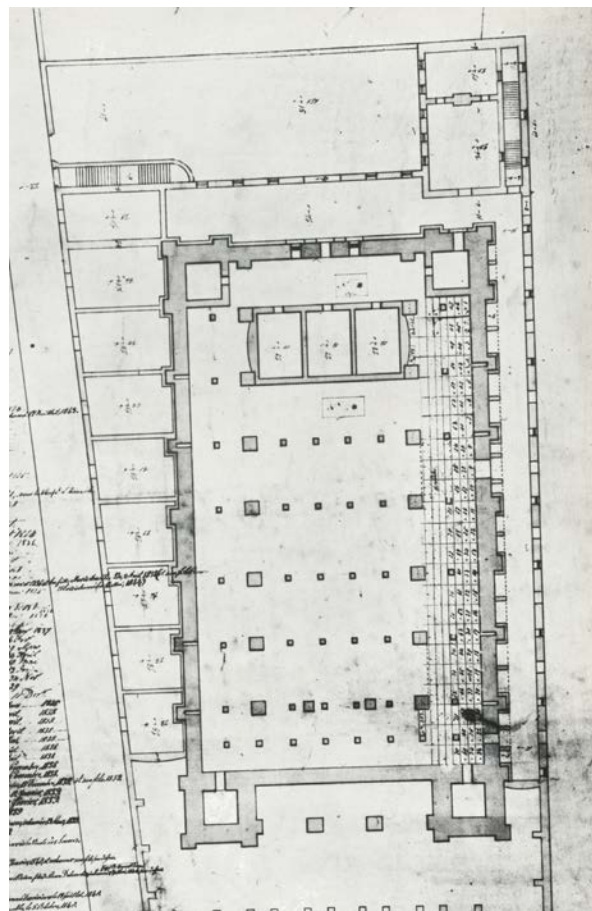
1 En 1841 c'est M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice, qui insiste pour que l'église Saint-Patrick soit dotée d'une tour maçonnée, même si elle n'est pas exprimée dans le plan de la façade.

La tour en maçonnerie n'est donc pas une constante dans l'œuvre de Poitras et Martin. Il faut croire que c'est la position urbaine de l'église Sainte-Brigide qui commande ce dispositif en 1878. N'oublions pas en effet le poids du modèle des sœurs grises (qui est très patent dans la composition de la façade) mais aussi le fait que le haut clocher de l'église Saint-Pierre-Apôtre est construit en 1874-1875 sur la tour massive érigée dès 1851. Il est fort à parier que « l'esprit de clocher » a joué et que la nouvelle église projetée dans le quartier devait avoir un clocher aussi imposant que celui de l'église voisine. Dès lors une tour maçonnée était requise pour en supporter le poids. À son tour, l'exemple de Sainte-Brigide va inspirer plusieurs autres paroisses à adopter une tour maçonnée ; c'est le cas notamment à l'Immaculée-Conception en 1895 (Georges-Émile Tanguay, architecte).

### Le haut soubassement

Lorsqu'ils délibèrent en vue de choisir un architecte pour leur nouvelle église, les marguilliers de Sainte-Brigide décident que « le soubassement devra avoir douze pieds de hauteur avec pierre bouchardée au dessus de la fondation »<sup>1</sup>. Puis, le devis mentionne aussi le soin qui doit être apporté aux piliers de pierre placés dans ce soubassement pour porter les colonnes de bois de la nef. Bref, tout indique que dès le départ, la paroisse choisit de faire construire une église basse sous la nef principale. Les discussions qui émaillent le déroulement du chantier nous ont d'ailleurs laissé entrevoir que la paroisse avait envisagé un temps – durant l'hiver 1878 – de reporter à plus tard la construction de l'église haute : le soubassement aurait ainsi suffi aux besoins du culte.

Ce processus – construire un soubassement d'abord et ériger l'église haute plus tard – est affaire courante dans les paroisses, mais plutôt au début du XX<sup>e</sup> siècle. Rares sont en effet les églises catholiques qui ont un sous-sol entièrement excavé qui peut servir de chapelle ou d'église basse. Notre-Dame de Montréal est un cas précurseur lorsque l'architecte dépose en 1824 des plans d'une église



137. Montréal. Notre-Dame. Plan de la crypte de l'église. James O'Donnell, 1824 (Extrait de Franklin Toker. *The Church of Notre-Dame in Montreal*, pl. 11)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 31. Délibération du 16 juin 1878.

qui comporte une « crypte », sous la nef et sous le chœur [ill. 137] ; l'espace n'est cependant pas utilisable comme chapelle, étant encombré de piliers qui supportent les solives du plancher de la vaste nef. L'usage de l'église basse semble plutôt s'instaurer, en milieu urbain, à l'époque de la construction de l'église Sainte-Brigide. Dans cette voie, il semble bien que ce soit la paroisse Saint-Vincent-de-Paul qui ait ouvert la voie, en 1876, alors que la crypte est terminée et inaugurée comme lieu de culte par M<sup>sr</sup>



Fabre, en attendant la construction de l'église haute. Puis c'est à Sainte-Cunégonde et à Sacré-Cœur-de-Jésus que sont inaugurées deux églises basses, en septembre 1877, toujours par M<sup>sr</sup> Fabre.

138. Montréal. Église Sainte-Brigide. Emmarchements et perron, en 1971 (photo APSB)

Ce sont des églises « protestantes » – on n'en retrouve pas d'exemples chez les anglicans – qui ont joué un rôle précurseur ; très tôt certaines *Sunday Schools* sont ainsi logées en dessous de la nef, dans un espace contenu entre les murs de fondation. Chez les catholiques, ce dispositif, en plus de permettre d'étaler le chantier dans le temps tout en livrant un espace suffisant comme lieu de culte – un choix jamais observé chez les protestants –, a une conséquence importante sur le volume de l'édifice construit. En effet un soubassement haut de quelque 12 pieds – comme c'est le cas à Sainte-Brigide – a pour effet de soulever l'église haute, monumentale à souhait, à laquelle on accède dès lors *via* un escalier tout aussi monumental [ill. 138]. Le soubassement forme en effet un haut socle, équivalent du stylobate classique, sur lequel est posé l'église. Les majestueux perrons d'églises, soulevés par de hauts emmarchements sont le résultat direct de cette nouvelle recherche d'espace. Très souvent, en effet, on accède à l'église basse au niveau de la rue, tandis que les escaliers et le perron placent la façade soulevée en recul de la rue.

Bien des paroisses ont dû se satisfaire d'une église en forme de «soubassement », leur projet d'expansion ne s'étant jamais avéré. Par ailleurs, ces amples espaces disponibles sous la nef font le bonheur de tous les groupes associatifs qui œuvrent en milieu paroissial.

## La charpente

Même si nous ne disposons pas, pour la région de Montréal, d'une vue d'ensemble sur les charpentes d'églises, il est possible de conclure à l'originalité de la charpente du toit de l'église Sainte-Brigide, ouvrage mis en place à l'automne 1879 par les entrepreneurs Pépin et Lepage.

La typologie des charpentes s'établit par l'analyse des fermes (qui forment le toit) et de celle du contreventement longitudinal (qui assemble les fermes en une structure homogène).

Au Québec les églises sont dotées de charpentes traditionnelles en bois, depuis les débuts du régime français jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que vont apparaître les charpentes en acier : à Montréal l'église de l'Immaculée-Conception est la première à avoir été dotée d'une telle charpente « moderne » en 1895. Les charpentes traditionnelles se divisent elles-mêmes en deux groupes. Il y a d'une part – ce sont les plus anciennes – les « grosses charpentes » issues de la tradition médiévale dont les maîtres-charpentiers, tant français que britanniques, ont perpétué le « secret » jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au Québec, la « grosse charpente » française – caractérisée par l'emploi de poutres carrées – a survécu plus longtemps, jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, entre les mains de quelques grandes familles de charpentiers. Particulièrement la construction d'églises de plus en plus vastes a requis leur savoir faire.

Parallèlement, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les constructeurs britanniques réinventent l'art de la charpente ; les étasuniens vont emboîter le pas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une meilleure connaissance des capacités structurales de pièces de bois et des modes d'assemblage vont leur permettre d'utiliser moins de bois – on va prescrire des madriers plus hauts qu'épais, tout aussi résistants dans les portées et moins lourds – et d'adapter les fermes de toit aux circonstances du projet. Souvent, les assemblages traditionnels – à tenons et à mortaises – vont se doubler d'ancrages et de tenons en métal forgé.

La charpente de l'église Sainte-Brigide adopte au départ une spécificité des charpentes traditionnelles du Québec : elle recouvre un grand vaisseau (de 80 pieds de largeur) découpé en trois nefs. Cette grande portée est découpée par des appuis intermédiaires : les colonnes qui séparent la nef des collatéraux. Comme cela se fait depuis le tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, la ferme est composée de deux chevrons qui s'appuient chacun sur une sablière et se rejoignent au faite ; elle est consolidée par un entrait et barrée par un poinçon. Les pratiques traditionnelles ont établi un profil

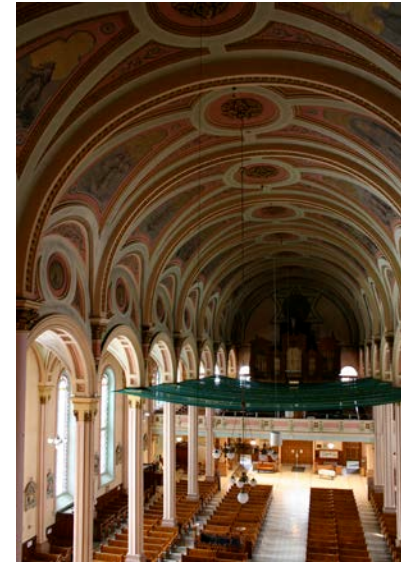
habituel à ces charpentes d'églises : ce sont des triangles isocèles à 45°. C'est donc la largeur importante de l'église, déclinée dans un système usuel de proportions, qui a créée cette silhouette de toit très volumineuse, bien visible au loin [ill. 139].

L'ampleur de cette toiture suggère évidemment qu'on puisse y loger des fausses-voûtes toutes aussi amples. Mais encore ici existe une corrélation entre la largeur du vaisseau principal et la hauteur des cintres qui le coiffent. Sans entrer dans le



détail de telles compositions, disons tout simplement que les architectes du décor intérieur ont optimisé l'effet de volume en posant le berceau de la fausse-voûte le plus haut possible [ill. 140]. Dans la charpente, l'entrait est alors retroussé très haut, au-dessus du point de rencontre habituel de la colonne et du chevron ; ce déplacement du lieu d'ancrage a requis l'installation d'une jambe de force supplémentaire [ill. 141, 142]. Puis, pour éviter que cette jambe de force ne cause le fléchissement du haut de la colonne vers l'extérieur, une jambette a été placée entre cette tête de colonne et le demi-entrait qui tient à distance la colonne du mur extérieur de la nef. Or, là aussi ce demi-entrait est retroussé, pour permettre de loger les voutains bombés des bas-côtés, alors qu'habituellement on retrouve au-dessus de tels collatéraux des plafonds à caissons [ill. 143-147].

Ce premier assemblage complexe, mais d'essence traditionnelle, découle donc de l'application automatique de la proportion habituelle au profil du toit – très large dans ce cas – et du fait que l'architecte en ait tiré profit pour engager dans cette charpente une fausse-voûte en berceau, très haute. Or il semble bien que ces deux conditions aient été réunies pour la première fois à Sainte-Brigide, puisque le charpentier en a été réduit à bricoler son ouvrage. Son savoir-faire traditionnel n'avait pas de réponse à cette situation nouvelle. Constatant l'insuffisante force de cet assemblage traditionnel ajusté, le charpentier a doublé cette structure d'une deuxième type de ferme en forme de ciseau, formé de deux entrants désaxés qui, partant d'un point d'ancrage au bas des chevrons, se croisent sur le poinçon. C'est ainsi qu'elles forment un ciseau qui vient consolider l'assemblage pré-

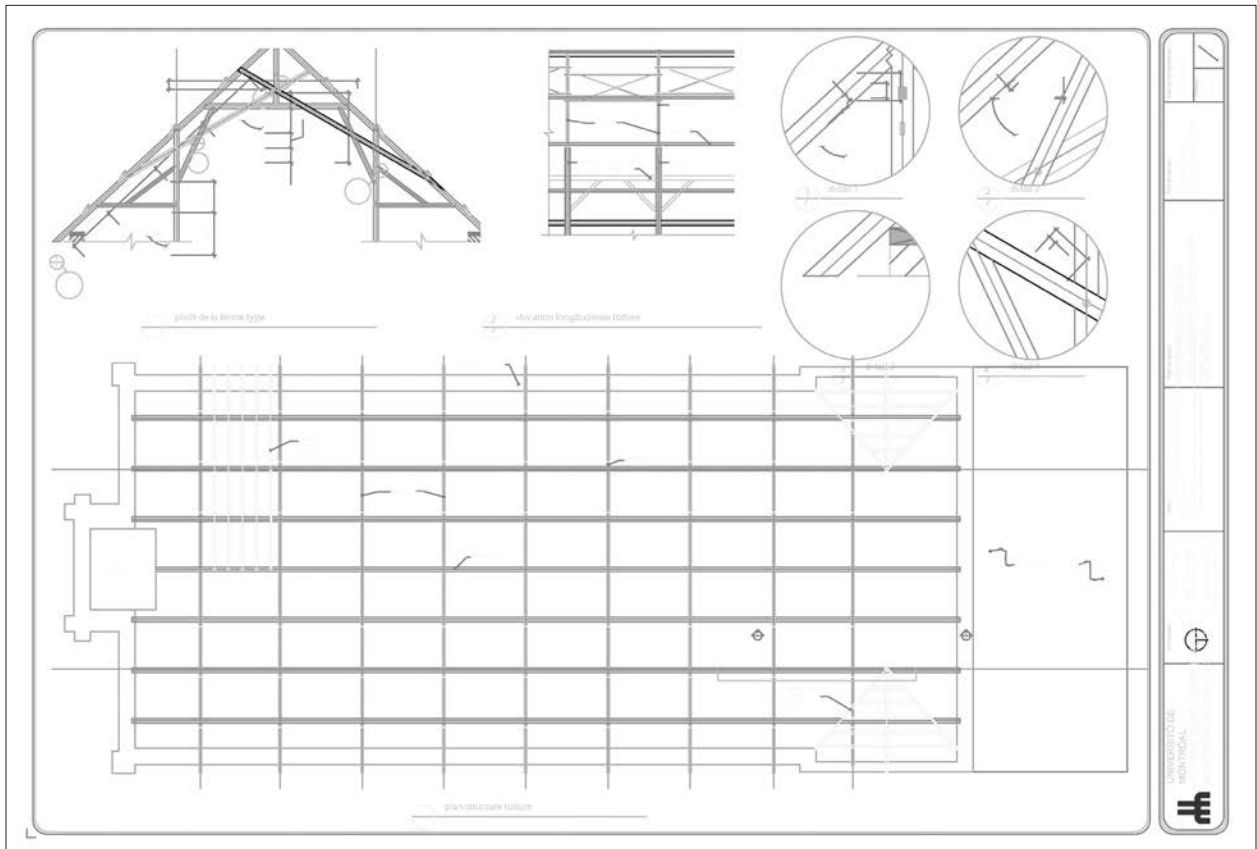


139. (en haut) Montréal. Église Sainte-Brigide. Profil large et haut du toit (photo Vincent Lafrance)

140. (en bas) Montréal. Église Sainte-Brigide. Berceau de la fausse-voûte (photo Samir Admo)

141. (page suivante, en haut) Montréal. Sainte-Brigide. Maquette de la charpente, École d'architecture de l'Université de Montréal, atelier Pierre-Boyer Mercier (photo Luc Noppen)

142. (page suivante, en bas) Montréal. Église Sainte-Brigide. Relevé de la charpente, École d'architecture de l'Université de Montréal, atelier Pierre-Boyer Mercier (photo Luc Noppen)





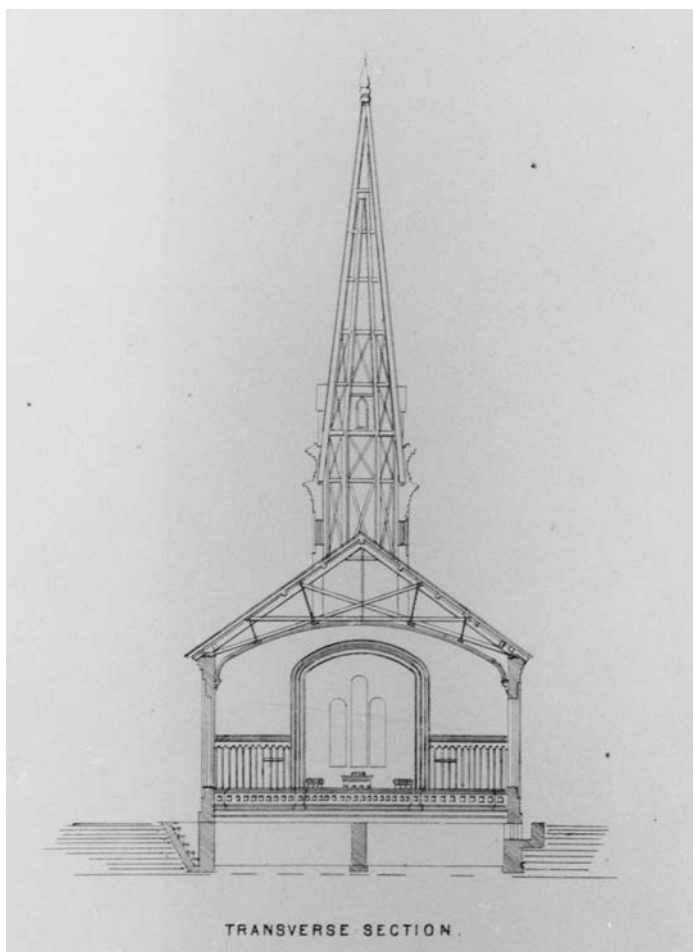
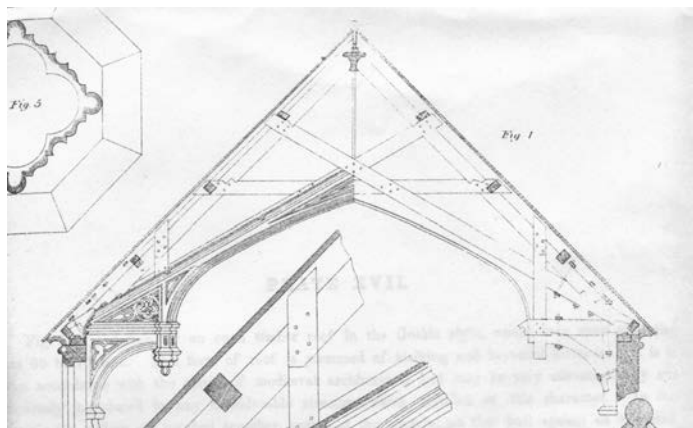
143-147. Montréal. Église Sainte-Brigide. Vues de la charpente (photos Luc Noppen)

cédent. Ce type de charpente en ciseau est nouveau au Québec où il apparaît à la fin des années 1840, surtout dans les églises anglicanes qui n'utilisent pas de fausses-voûtes amples<sup>1</sup>. Le profil des toitures s'en trouve aplati, rejoignant une proportion 1:4 ; à l'intérieur un plafond à poutres martelées (*hammerbeam roof*) ou plus simplement une charpente en ciseau (*scissors braced rafters*) exposée à la vue [ill. 148, 149].

Mais, Sainte-Brigide il y a plus. En effet, alors que le premier assemblage de fermes utilise encore des poutres traditionnelles, plutôt carrées, le deuxième assemblage utilise déjà des madriers étroits mais haut. Mieux, le premier assemblage est assemblé à tenons et à mortaises, tandis que les fermes en ciseau le doublent ; ses pièces sont et boulonnées sur la structure primaire [ill. 150, 151].

On a donc là deux charpentes dans une, comme si l'une était venu consolider l'autre. Il y a fort à parier que ce sont les architectes qui, au vu de la faiblesse de la structure traditionnelle, on imposé aux charpentiers une consolidation de leur ouvrage en doublant les fermes.

Cette consolidation structurale s'est opérée sur les fermes ; le contreventement longitudinal étant de forme traditionnelle. Une trame contrevente les colonnes de la nef, à l'arraché des fausses-voûtes, l'autre en sous-faîte [ill.152].



148. (en haut) Charpente de Samuel Sloan (Extrait de *Sloan's Constructive Architecture : A guide to the Practical Builder and Mechanic*, pl. XVII)

149. (en bas) Charpente de clocher et de toiture d'après Samuel Sloan (Extrait Sloan, Samuel. *City and Suburban Architecture : Containing Numerous Designs and Details*)

1 Le modèle est diffusé par Minard Lafever, *Modern Builders Guide* (1833). New York, Dover, 1969, planche 26, mais des exemples plus anciens ont été recensés en Angleterre, notamment à Saint Mathias Poplar à Londres : David T. Yeomans. *The Trussed Roof. Its History and Development*. Aldershot (UK), Scolar Press, p. 128-129.



150. Montréal. Église Sainte-Brigide  
Assemblage a tenons et mortaise  
(photo Luc Noppen)



151. Montréal. Église Sainte-Brigide  
Assemblage boulonné (photo Luc Noppen)



152. Montréal. Église Sainte-Brigide  
Contreventement longitudinal des  
piliers de la nef (photo Luc Noppen)

## La façade

On peut penser que c'est la nouveauté de leur projet d'église qui valut à Louis-Gustave Martin et Jean-Roch Poitras d'avoir été choisis par M<sup>gr</sup> Fabre comme architectes de la future église Sainte-Brigide, en 1878. Replaçons les événements dans une chronologie plus précise.

M<sup>gr</sup> Bourget, ultramontain féroce, avait, après 1855, combattu avec force l'emploi de l'architecture gothique pour les églises catholiques de son diocèse<sup>1</sup>, imposant l'architecture baroque romaine – créée au XVI<sup>e</sup> siècle, dans la foulée du Concile de Trente, par l'Église catholique qui préconisait une utilisation de l'art et de l'architecture comme outils de prosélytisme – comme répertoire formel devant guider les architectes des églises catholiques<sup>2</sup> [ill. 153, 154, 155]. La démission de M<sup>gr</sup> Bourget, qui survient le 11 mai 1876, marque une rupture dans l'architecture religieuse du diocèse de Montréal.



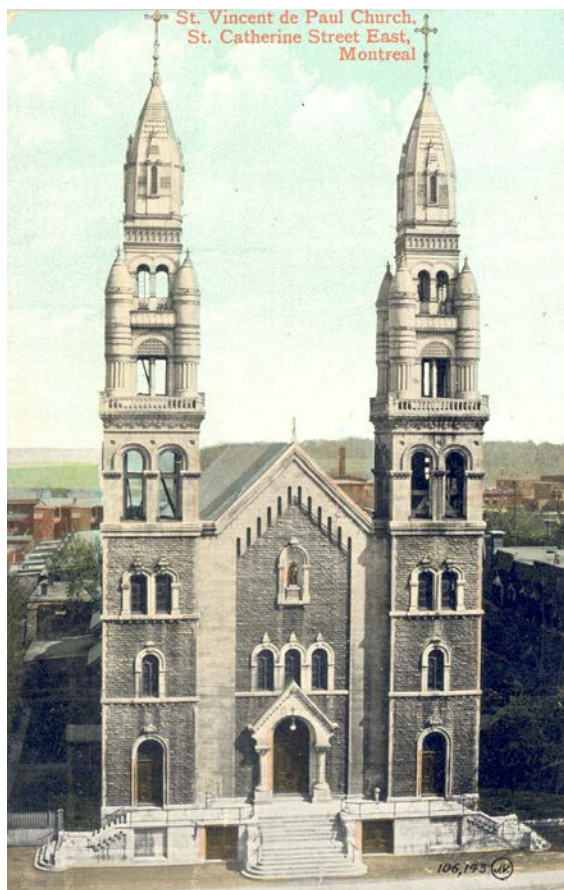
1 La plupart des églises construites avant cette date sont en effet néogothiques, à commencer avec Notre-Dame de Montréal (1824). Puis, on peut signaler : Saint Patrick (1841), Saint-Pierre-Apôtre (1851) et Saint-Jacques (1855) ; lorsque le style gothique est adopté pour Saint-Joseph (1861), il s'agit d'une initiative des sulpiciens qui prend modèle sur l'église wesleyenne de la rue Saint-Jacques.

2 Les exemples les plus probants de ce « vouloir baroque » de Mgr Bourget sont : la façade et le clocher de l'église de La Prairie (1855), l'église Notre-Dame-de-Grâce (1850), l'église Sainte-Anne de Griffintown (1854 - disparue), la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (1860 - disparue), l'église Le Gesù (1864). À cette liste, incomplète, il faut bien entendu ajouter la cathédrale Saint-Jacques (basilique Marie-Reine-du-Monde).

153. (en haut, à gauche) Montréal. Église Notre-Dame-de-Grâce. John Ostell, architecte, 1850 (photo Luc Noppen)

154. (en haut, à droite) Montréal. Église Saint Anne. John Ostell, 1850. La façade ancienne affublée d'une nouvelle tour, après l'arrivée des Rédemptoristes dans la paroisse en 1884 (*Le Diocèse de Montréal*, p. 358)

155. (en bas) Montréal. Basilique-cathédrale Marie-Reine du Monde (photo Guillaume St-Jean)



En effet, le successeur de Bourget, M<sup>gr</sup> Edouard-Charles Fabre, va choisir d'autres architectes et adopter des projets d'églises d'un nouveau goût. Deux cas peuvent illustrer ce changement de cap.

La première décision de M<sup>gr</sup> Fabre concerne la construction d'une église dans la nouvelle paroisse Saint-Vincent-de-Paul ; il en bénit la pierre angulaire le 23 mai 1875 après avoir accepté les plans en tant qu'évêque coadjuteur. Le bâtiment, ouvert au culte en 1878, est résolument nouveau : il est érigé « en pierre de taille et en pierre à bosse »<sup>1</sup> et déploie un vocabulaire architectural qui réfère à l'architecture ecclésiale de l'âge roman [ill. 156]. Le vocabulaire roman est ici composé d'arcades cintrées portées par des chapiteaux et des colonnettes, un portail à pignon avec voussure. Puis, en 1877 M<sup>gr</sup> Fabre bénit la pierre angulaire de l'église Sainte-Cunégonde, érigée d'après les plans des architectes Poitras et Martin. Là aussi, l'église – complétée en 1885 – révèle cet usage de la pierre de taille qui encadre

156. (à gauche) Montréal. Église Saint-Vincent-de-Paul construite à partir de 1875 par l'architecte Adolphe Lévesque. Les clochers sont plus tardifs (BANQ, Québec, P547,S1,SS1,SSS1,D2,P3403)

157. (à droite) Montréal. Église Sainte-Cunégonde (*Le Diocèse de Montréal*, p. 332)

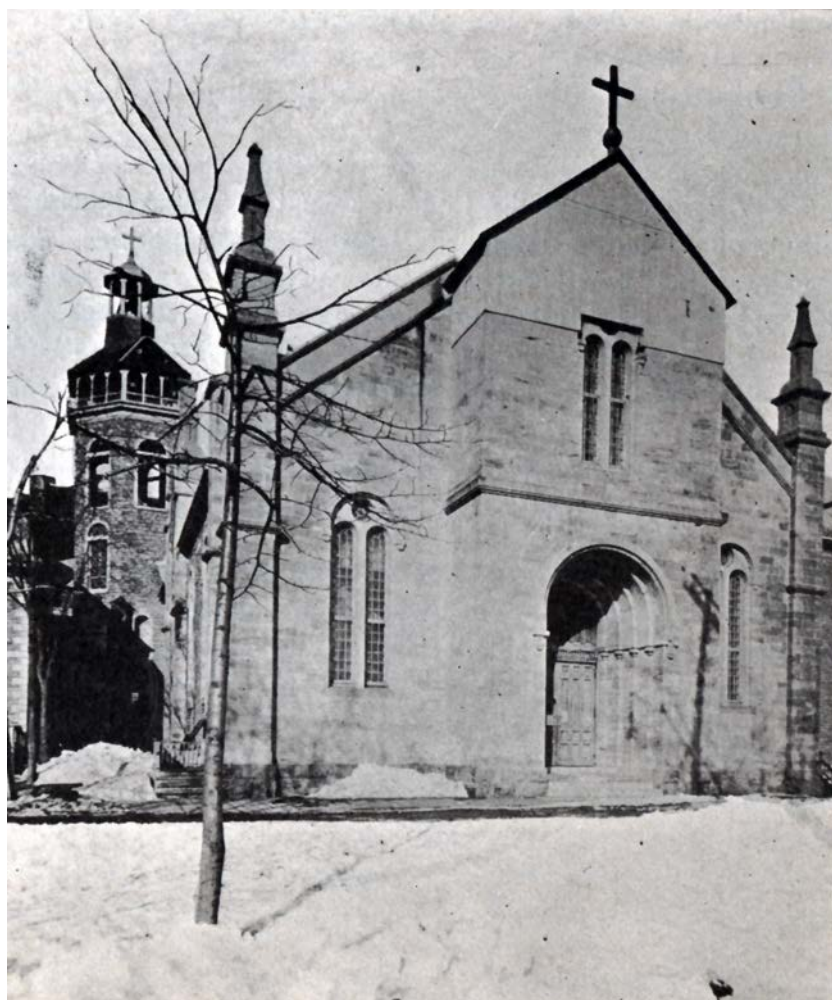
1 C'est ainsi que l'on nomme ce type de matériau dans *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, notamment à la page 779.

des pans dressés en pierre à bosse et un vocabulaire ostensiblement roman [ill. 157].

Dans l'histoire de l'architecture ecclésiastique de Montréal – ou du diocèse de Montréal – ce propos formel est neuf. En cherchant, on trouve bien une référence au style roman dans la première église du Saint-Enfant-Jésus du Mile End érigée en 1857 sous la direction du père Taraise-Thomas Lahaie, né à Dijon (France) en 1815 [ill. 158]. Il semble bien évident que ce religieux est responsable de l'adoption, précoce et sans lendemains, de formes romanes (fenêtres et surtout le portail à voussoirs multiples), ceci au moment où l'architecture néoromane se développe en France. La « Fille de l'Église » redécouvre en effet son héritage roman dans les années 1840, surtout dans le sud-ouest où les monuments des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont nombreux. Il devient alors évident

que le style roman était un style original et cohérent – ce que révélèrent les travaux des historiens d'architecture – mais aussi qu'il avait des racines nationales aussi profondes que le gothique, qui devient néanmoins le style national des Français sous le Second Empire. Mais l'Italie catholique, qui n'avait que peu souscrit à l'architecture gothique, adopta résolument l'architecture néo-romane – on l'appellera quelquefois lombarde – paléochrétienne et romano-byzantine. Rome prétendait ainsi retourner à l'architecture des origines de la chrétienté (avant le grand schisme d'Orient de 1054)<sup>1</sup>.

Dans le débat sur les styles qui fait rage dans l'Europe du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'adoption du style roman gagne des adeptes, surtout parmi les



158. Montréal. Église de l'Enfant-Jésus du Mile End, construite en 1857 (*Le Diocèse de Montréal*, p. 210)

1 Jean-Michel Leniaud. « Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et programmes ». N. Chaline (dir). *Ces églises du XIX<sup>e</sup> siècle*. Amiens, Éditions Ancrege, 1993, p. 114.

architectes qui ont à construire des églises rurales<sup>1</sup>. Contrairement au style gothique pour l'emploi duquel on impose une vaste connaissance archéologique – les Anglicans vont s'y déployer dans *The Ecclesiologist* et Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc proposera le modèle de sa cathédrale idéale –, le style roman apparaît plus libre, moins normatif :

[l'art roman] est calme, grave, monumental, a un caractère religieux très prononcé, et se prête également à une grande richesse et à une extrême simplicité. Il n'a point de parti pris, de règle formulée, de proportions consacrées : il s'adapte à toutes les exigences, s'accommode de tous les matériaux, et sait varier, suivant les circonstances, les formes de ses colonnes et de tous ses ornements [...]<sup>2</sup>

À Montréal, où M<sup>gr</sup> Bourget avait déjà tourné le dos à l'architecture néogothique<sup>3</sup> en adoptant le néo-baroque très Romain<sup>4</sup>, le recours à une architecture néoromane marque une rupture avec cette orientation que l'on peut expliquer en invoquant deux catégories de motivations. D'une part, ce style va plaire à tous ceux qui cherchent à « refranciser » le paysage construit montréalais ; d'autre part, il semble avoir été apprécié par les congrégations religieuses qui cherchent à se doter de maisons dont l'expression architecturale concorderait avec la figure symbolique du monastère, institution emblématique du Moyen Âge roman.

Ce n'est donc pas par hasard que l'exemple le plus éloquent de l'arrivée de ce nouveau style roman – ou « normand » comme on l'appellera à Mon-

---

1 Jean-Michel Leniaud. « Du néo-classique au béton ». N. Chaline (dir). *Id.*, p. 62.

2 Léonce Raynaud. *Traité d'architecture*, Paris, 1850-1858, p. 239. Cité par Jean Nayrolles. «Un Rundbogenstil Français ?» dans Bruno Foucart et Françoise Hamon (dir.). *L'architecture religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre éclectisme et rationalisme*. Paris, PUPS, 2006, 360 p.

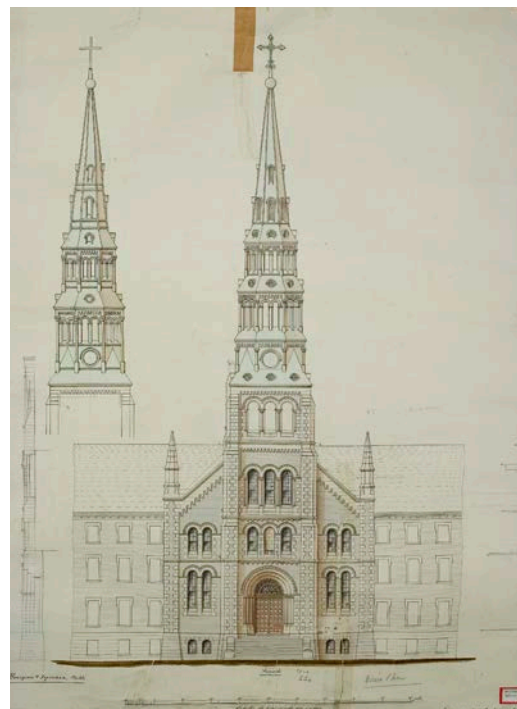
3 Cela ne s'est pas fait sans heurts. Ainsi en 1858 l'architecte Adolphe Lèvesque publie une traduction de *The Present State of Ecclesiastical Architecture in England*, ouvrage de A.W.N. Pugin datant de 1850, dans *La Minerve*, entre le 16 mars et le 6 août 1858. Dans un commentaire personnel, Adolphe Lèvesque note : « l'art gothique est par excellence l'art catholique et le condamner serait condamner 'la pureté et l'inspiration candide' ». Voir à ce sujet : Raymonde Gauthier. *Victor Bourgeois...*, p. 257-258.

4 Le premier qui a mis en évidence ce fait est Alan Gowans. « The Baroque Revival in Québec ». *Journal. Society of Architectural Historians*, Vol. XIV, n° 3, octobre 1955, p. 8-14.

tréal – se retrouve à la chapelle de l’Invention-de-la-Sainte-Croix de l’hôpital général des sœurs grises de Montréal. Érigée de 1874 à 1878 à côté de l’aile destinée au logement des religieuses – ce bâtiment décrit par la mère supérieure Jane Slocombe comme ayant une allure monastique – la chapelle est résolument néoromane, c’est-à-dire qu’elle reprend, au XIX<sup>e</sup> siècle, la composition et le répertoire formel de l’âge roman (X<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècles) [ill. 159]. Lors de son inauguration, en décembre 1878, la chapelle est décrite comme

« l’un des plus beaux monuments élevés dans notre ville à la gloire de la religion (...). Cette église est du plus pur style roman du 10<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup>

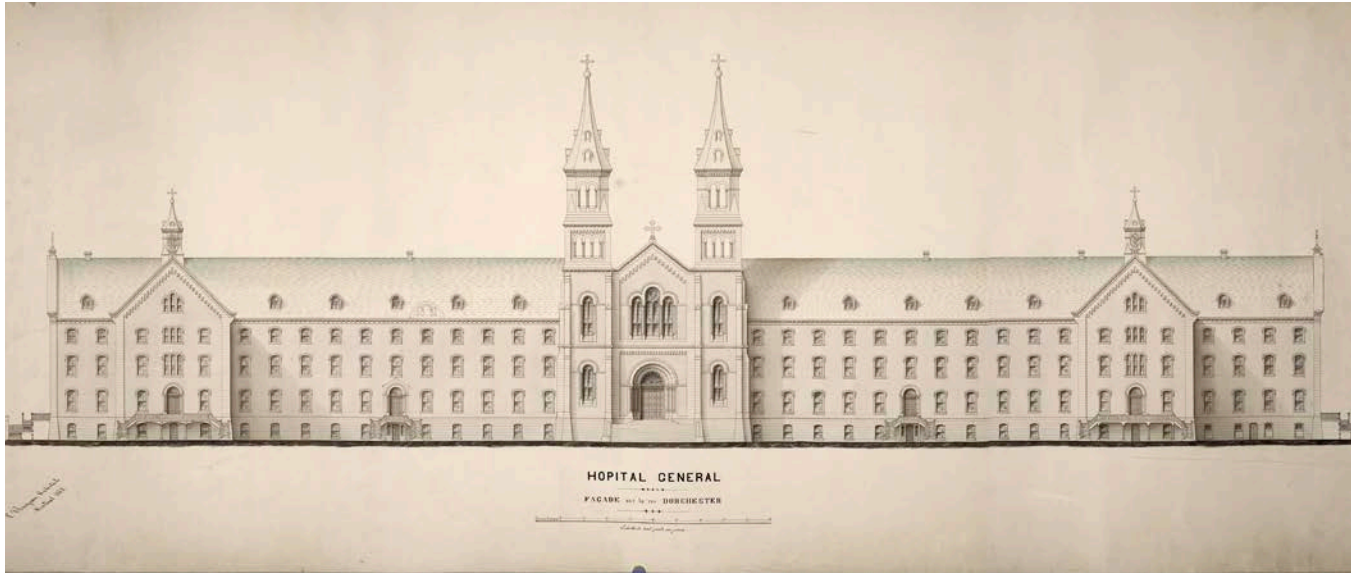
La chapelle ne recevra son clocher qu’en 1890. Sa façade se décompose horizontalement en cinq niveaux qui, tous, reflètent l’organisation intérieure [ill. 160] : 1) la plinthe ou le soubassement ; 2) l’étage des grandes arcades où domine le portail à voussure formé de trois voussoirs, flanqué de fenêtres géminées ; 3) l’étage des tribunes sur bas-côtés avec deux baies géminées de chaque côté de la plage centrale – qui découpe la largeur de la nef –, elle-même occupée par une triple arcade, deux fenêtres et une niche avec statue ; 4) un quatrième niveau occupé par trois grandes fenêtres cintrées jumelées qui évoquent la présence, à l’intérieur, d’une claire-voie ; 5) puis, au sommet on retrouve les triplets de la chambre des cloches, au sommet de la tour de maçonnerie. La division verticale est tout aussi rationnelle : la tour masque la nef centrale tandis que les ailes de la façade masquent les larges bas-côtés. Les divisions horizontales et verticales, tout comme les rampants du toit sont soulignés par des rangs de pierre de taille claire qui encadrent les plages de pierre à bossage, plus sombres. L’appareillage en échelon et en saillie des pierres de taille soulève des contreforts ; aux angles ils sont solidement assis par des pinacles, monolithes de pierre de taille calcaire.



159. (en haut) Montréal. Chapelle de l’hôpital général des Sœurs grises, construite de 1874 à 1878. Dessin de Bourgeau et Leprohon (photo ASGM / courtoisie de Beaupré Michaud architectes)

160. (en bas) Montréal. Chapelle de l’hôpital général des Sœurs grises, construite de 1874 à 1878 (photo Musée McCord, V-1132.1)

1 *Le Journal de Québec*, 27 décembre 1878, cité par Raymonde Gauthier. « Chapelle de l’Invention-de-la-Sainte-Croix ». *Les Chemins de la mémoire*, tome II, Québec, les Publications du Québec, 1991, p. 112.



Le Québec était jusque là habitué au vocabulaire classique ou gothique, deux répertoires aisément discernables. La façade de la chapelle des sœurs grises importe un répertoire de formes encore inconnu, appartenant à l'âge roman. L'ornement principal est l'arc en plein cintre porté par des colonnettes avec chapiteau orné – sans les ordres classiques – et la démultiplication de tels arcs dans la voussure d'un portail. L'architecture romane utilise aussi abondamment les effets de polychromie obtenus par l'insertion de pierres de couleurs différentes, surtout pour suggérer un cadre qui structure les parties de l'ensemble.

La construction de l'hôpital général des sœurs grises a eu un impact considérable sur l'architecture conventuelle et ecclésiale au Québec. Ce n'est pas le lieu ici d'étaler cette fortune critique. Mais convenons quand même que c'est, par exemple, le plan d'ensemble de l'hôpital des sœurs grises, déposé en 1868 [ill. 161], où la chapelle était représentée avec deux tours, qui explique l'apparition de la monumentale façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Il est certain que le renouveau stylistique qu'initie la construction de la chapelle des sœurs grises a trouvé grâce aux yeux de M<sup>gr</sup> Fabre, nouvel évêque de Montréal ; il a pu en apprécier la symbolique chrétienne mais aussi le caractère éminemment français. Ce renouveau a, pour les mêmes raisons – qui étaient dans l'air du temps –, inspiré les architectes Martin et Poitras, à la fois pour le projet de Sainte-Cunégonde et pour celui de Sainte-Brigide ; le nouvel évêque a donc choisi leurs projets plutôt que d'autres qui s'inscrivaient davantage dans une continuité traditionnalisante.

161. Montréal. Hôpital général des Sœurs grises. Projet de façade de 1868. Victor Bourgeau, architecte (photo ASGM / courtoisie de Beaupré Michaud architectes)

Si elle est toute aussi néoromane, la façade de l'église Sainte-Brigide n'est pas une réplique de celle de la chapelle des sœurs grises. Loin s'en faut. Les architectes Poitras et Martin ont en effet composé une façade d'un type nouveau qui s'inscrit dans le courant néoroman amorcé par les sœurs grises et encouragé par M<sup>sr</sup> Fabre pour l'architecture des paroisses de son diocèse. Mais ils devaient adapter les modèles qui circulaient au type d'architecture paroissiale qui avait cours à Montréal, à la compétence d'édifier des constructeurs aussi.

La difficulté majeure tenait au fait que les modèles européens – tant néoromans que néogothiques d'ailleurs – proposaient tous des églises avec claire-voie, c'est-à-dire des nefs dotées de fenêtres qui éclairent par dessus des bas-côtés. L'intérieur de la chapelle des sœurs grises, inspirée de l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud près de Paris (Jean-François Delarue, architecte, 1860) [ill. 162, 163] est ainsi faite, ce qui permit à Victor Bourgeau (et surtout Alcibiade Leprohon) d'établir une correspondance entre les registres ornementaux de la façade et l'ordonnance intérieure. L'église Saint-Pierre-Apôtre, construite d'après un modèle ecclésiologiste, a elle aussi une nef avec claire-voie qui surplombe les bas-côtés. À l'opposé, le parti palladien anglais, adopté et inscrit dans les savoir-faire traditionnels – trois vaisseaux coiffés d'une seule toiture –, crée un volume d'église plus massif qui restreint l'élan vertical des tours ; c'est le cas à Sainte-Brigide.



162. (en haut) Saint-Cloud. Église Saint-Clodoald. Vue de l'intérieur. Jean-François Delarue, architecte, 1860 (Extrait de Antoine Le Bas, *Des sanctuaires hors les murs...*, p. 92)

163. (ci-contre) Montréal. Chapelle de l'hôpital général des Sœurs grises. Bourgeau et Leprohon, architectes, 1874 (photo Thomas Commans)

Quand on analyse le parcours des architectes de la façade de Sainte-Brigide, on peut d'abord clairement identifier l'église qui a été leur modèle de base. Il s'agit de la basilique Saint-Denys, à Argenteuil (banlieue parisienne), construite de 1862 à 1865 d'après les plans de l'architecte Théodore Ballu (1817-1885)<sup>1</sup>[**ill. 164**] ; le même architecte en a construit une réplique entre 1867 et 1874 pour la paroisse Saint-Joseph à Paris (devenue depuis Saint-Joseph-des-Nations) [**ill. 165**]. Ces deux églises s'inspirent de l'architecture romane du XII<sup>e</sup> siècle en France. La ressemblance entre la composition et l'ornementation de la tour et du clocher de ces deux églises avec celles de Sainte-Brigide sont saisissantes [**ill. 166**]. La chose n'est pas surprenante : Ballu était un architecte en vue du Second Empire et son œuvre architectural compte plusieurs églises qui ont influencé l'architecture ecclésiale du Québec<sup>2</sup>.

---

1 « Théodore Ballu, né à Paris le 8 juin 1817. Admis à l'École royale des beaux-arts de Paris en 1835, Ballu devient l'élève de Louis-Hippolyte Lebas, l'architecte de Notre-Dame-de-Lorette. Il y obtient le Grand Prix de Rome en 1840 ; il demeure à la Villa Médicis de janvier 1841 à décembre 1845. À son retour en France, Théodore Ballu devient l'assistant de l'architecte François-Christian Gau sur le chantier de la basilique Sainte-Clotilde, puis architecte en chef de l'édifice à la mort de ce dernier en 1853. Se dessine alors une carrière où sa préférence pour les édifices religieux s'affirme un peu plus chaque jour. Il choisit d'en faire sa spécialité et laisse aujourd'hui nombre de constructions d'envergure. En 1860, il est nommé architecte en chef des travaux de la ville de Paris pour les édifices consacrés au culte. Il réalise, dès lors, l'église de la Trinité (1861-1867), le temple de la rue d'Astorg, les églises Saint-Ambroise (1863-1869), Saint-Joseph (1866-1875)...

Il se voit confier également la direction des travaux de restauration de la tour Saint-Jacques (1854-1858) ainsi que la construction de l'église Saint-Denys à Argenteuil (1862).

Il est élu membre l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France en 1872. Lauréat en 1873 du concours pour la reconstruction de l'hôtel de ville incendié pendant la Commune de Paris, il dirige le chantier en association avec Pierre Deperthes.

Ballu est temporairement nommé au conseil des bâtiments civils et, en 1874, inspecteur général des édifices diocésains après la démission à ce poste d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc. Inspecteur général des travaux de la Ville de Paris de 1871 à 1876, il est tout naturellement chargé des édifices culturels. Il meurt à Paris le 22 mai 1885 » ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Théodore\\_Ballu](http://fr.wikipedia.org/wiki/Théodore_Ballu)).

2 Le cas le plus patent est celui de l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec, pour laquelle l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy a pris modèle, en 1883, sur l'église de la Trinité de Paris (Théodore Ballu, architecte, 1861).



Mais pour comprendre comment les architectes Poitras et Martin ont assimilé ce modèle, qui paraît assez semblable à première vue, il faut se plonger dans les livres de modèles étasuniens, dont ceux de Samuel Sloane (1815-1884)<sup>1</sup>, architecte de Philadelphie. Voyons comment s'est opéré la synthèse des sources dans la composition de la façade de Sainte-Brigide.

Comme nous venons de le dire, l'église d'Argenteuil (ou celle de Saint-Joseph à Paris) de Théodore Ballu semble avoir été le modèle qui a inspiré les architectes Martin et Poitras pour la composition de l'étagement de la tour de Sainte-Brigide. Cette tour est formée de trois registres : 1) portail, 2) arcatures, 3) fenêtres géminées et rosace inscrites dans une grande

164. (à gauche) Argenteuil. Basilique Saint-Denis construite de 1862 à 1865 d'après les plans de l'architecte Théodore Ballu (photo Notrefamille.com)

165. (à droite) Paris. Église Saint-Joseph-des-Nations construite de 1867 à 1874 d'après les plans de Théodore Ballu, architecte (photo extraite de Aline Dumoulin et al. *Reconnaître Paris, d'église en église*, p. 230)

166. (page suivante) Montréal. Église Sainte-Brigide. Façade de l'église (photo Vincent Lafrance)

---

1 Samuel Sloan. *The Model Architect*. Philadelphia, E.S. Jones & Co., 1852, 2 volumes, réédité sous le titre de *Sloan's Victorian Buildings*. New York, Dover, 1980, en un seul volume ; *City and Suburban Architecture : Containing Numerous Designs and Details*. Philadelphia, Lippincott & Co., 1859, 104 p. et 136 planches.



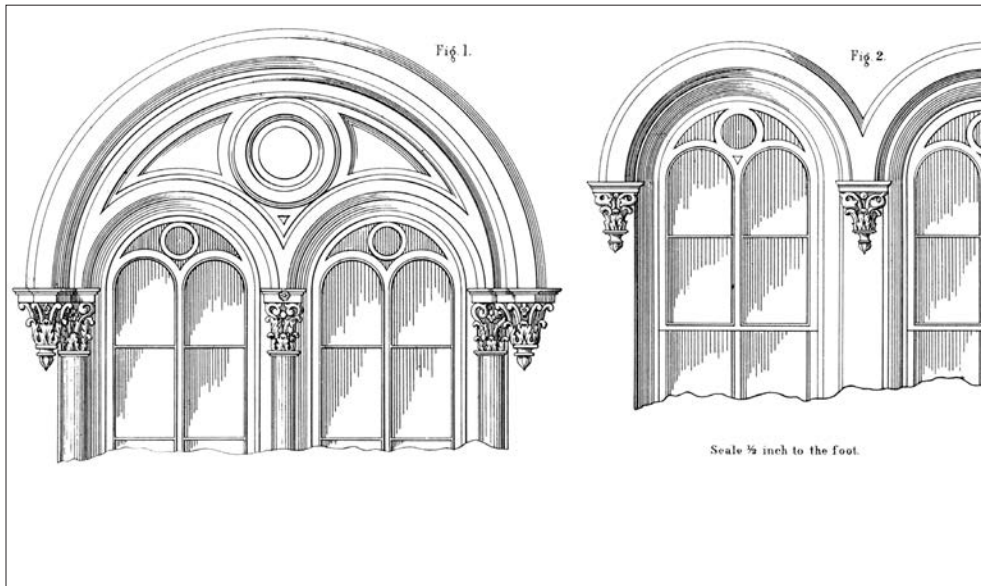
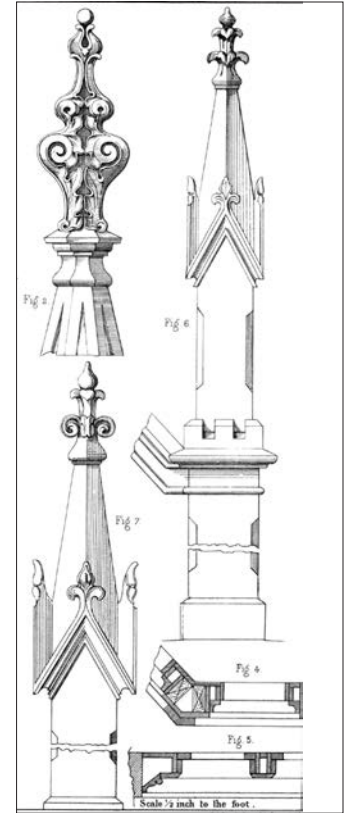
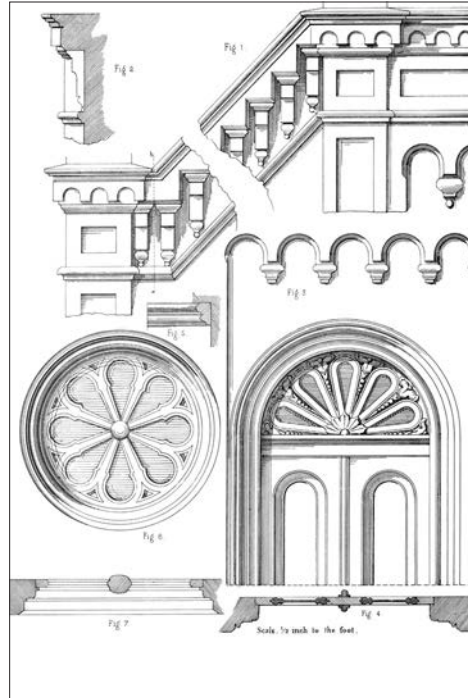
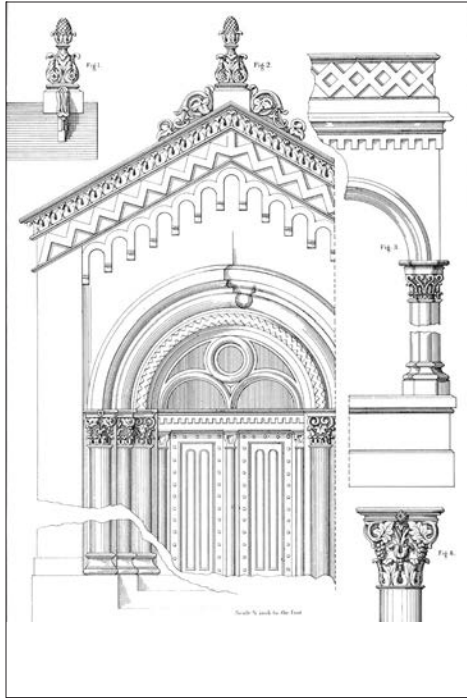
arcade. La tour est découpée dans la façade par des contreforts étagés ; au sommet deux lésènes – jambes saillantes – se raccordent à la frise d'arceaux pour former le tableau dans lequel se découpent les registres d'ouvertures et d'ornements. Si à Argenteuil (et à Saint-Joseph), la tour comporte un étage de plus – la chambre des cloches – et une flèche en pierre, à Sainte-Brigide le clocher proprement dit ne sera complété qu'en 1886, d'après les plans de l'architecte Victor Roy et d'après un autre modèle, plus précis.

Ce qui a permis aux architectes Poitras et Martin d'utiliser le modèle français, pour construire à Montréal une église de structure différente, c'est le recours aux livres de modèles de l'étaisunien Sloan. Dans son ouvrage *City and Suburban Architecture* (1859) on trouve en effet un modèle d'église néoromane avec trois nefs sans claire-voie dont l'ordonnancement d'ensemble se rapproche de celui de Sainte-Brigide [ill. 167]. Mais il y a plus. Dans *The Model Architect* (1854), Sloan fournit les planches détaillées d'un portail sous gâble formé de voussoirs portés par des colonnettes engagées dans un ébrasement à ressauts [ill. 168], de la rosace et des impostes lobées des portes d'entrée [ill. 169]. Le même ouvrage fournit aussi les détails des remplages des fenêtres de l'église, bien typiques de l'architecture de Samuel Sloan : deux lancettes cintrées surmontées d'un oculus inscrites dans une baie cintrée [ill. 170]. Les pinacles qui surmontaient les contreforts cantonnant la façade de Sainte-Brigide – aujourd'hui disparus – sont aussi illustrés dans l'ouvrage de Sloane [ill. 171]. Ce dessin pourrait permettre de reconstituer l'intégrité de la façade, en réinstallant deux pinacles, lors d'une restauration<sup>1</sup>.



167. Modèle d'église de Samuel Sloan. (Extrait de *City and Suburban Architecture*, 1859, design IV, pl. 20)

1 Les archives ne font pas mention de la suppression de ces pinacles ; on les voit seulement sur les premières images de l'église. Une information nous guidera peut-être : dans *Programme souvenir. Un siècle au service de la jeunesse de Sainte-Brigide de Montréal*, publié en 1945, Charlemagne Rodier, un ancien ayant fréquenté la vieille école Sainte-Brigide de la rue Dorchester raconte : « Un événement malheureux survint à l'époque de notre départ de cette institution, témoin de nos premiers efforts dans le sentier des lettres, nous pourrions dire des sciences et des arts. Le clocher de l'église se renversa sur l'école dont il enfonça la toiture, pénétrant jusqu'au sol dans l'édifice » (p. 39). Le clocher dont il est question [en 1895, lorsque la nouvelle école sur la rue Alexandre-de-Sève ouvre] est probablement le pinacle sud de la façade, ce qui milite pour la disparition des deux lors de la campagne de travaux menée à cette époque par l'architecte Alphonse Raza.



168. (en haut, à gauche) Portail de Samuel Sloan (Extrait de *The Model Architect*. 1852, Design X, pl. XLII)

169. (en haut, au centre) Rosace et imposte de Samuel Sloan (Extrait de *The Model Architect*. 1852, Design X, pl. XLII)

170. (ci-contre) Fenêtres typiques de Samuel Sloan (Extrait de *The Model Architect*. 1852, Design XIX, pl. LXXXI)

171. (en haut, à droite) Pinacles de Samuel Sloan (Extrait de *The Model Architect*. 1852, Design XIX, pl. XXX)

Samuel Sloan est par ailleurs le premier architecte nord-américain à avoir vanté les mérites de la « Norman Architecture » – d'où le vocable « architecture normande », utilisé à Montréal –, cette tradition architecturale développée dans le nord de la France au IX<sup>e</sup> siècle par les Normands et apportée avec eux lors de la conquête de l'Angleterre en 1066 ; il signale l'adéquation de ce style architectural pour les églises et les couvents et monastères :

Ecclesiastic edifices were sometimes simply for worship, but generally they were also the dwellings of the ecclesiastic, hospitals for the afflicted, the refuge for the oppressed (...)<sup>1</sup>

Les ouvrages de Sloan, l'église d'Argenteuil ou celle de Saint-Joseph à Paris nous suffisent pour l'instant à expliquer la genèse de la façade de l'église Sainte-Brigide ; le premier parce qu'il offre des outils pratiques à interpréter, les deux autres parce qu'y référer permet aux architectes d'opérer une mise à jour « à la française » des modèles étasuniens – où dominent les références anglaises. Si la mère Slocombe avait probablement privilégié cette lecture étasunienne, il semble bien évident que les architectes Poitras et Martin recherchaient des référents plus français pour établir un nouveau style architectural pour le diocèse de Montréal, au lendemain d'expressions architecturales qui avaient inscrit dans le paysage ecclésial le fanatisme ultramontain de M<sup>gr</sup> Bourget.

En 1879, un an après avoir composé les plans de Sainte-Brigide, les architectes Poitras et Martin livrent les plans de l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il s'agit d'une église tout aussi néoromane, mais avec deux clochers (restés inachevés) cette fois. Avec son plan polygonal, Cette église renouait aussi avec le type d'église à coupes, bien caractéristique de l'âge roman. C'est dire que le propos formel nouveau de Sainte-Brigide n'est pas un accident de parcours.

### « Le plus beau clocher de Montréal »

La façade de l'église Sainte-Brigide, comme d'ailleurs la plupart des nouvelles églises construites à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle, demeure un temps inachevée<sup>2</sup>. Le gros œuvre est complété en 1879 mais le clocher ne sera érigé qu'en 1886 par les entrepreneurs Quintal et Morin. Rappelons ce qu'en dit *La Minerve* :

On se propose de faire de grandes améliorations à l'église Ste-Brigitte, sur la rue Maisonneuve. Des plans ont été préparés par M. V. Roy, architecte, de la rue Saint-

---

1 Samuel Sloan, *The Model Architect*, vol. I, p. 47.

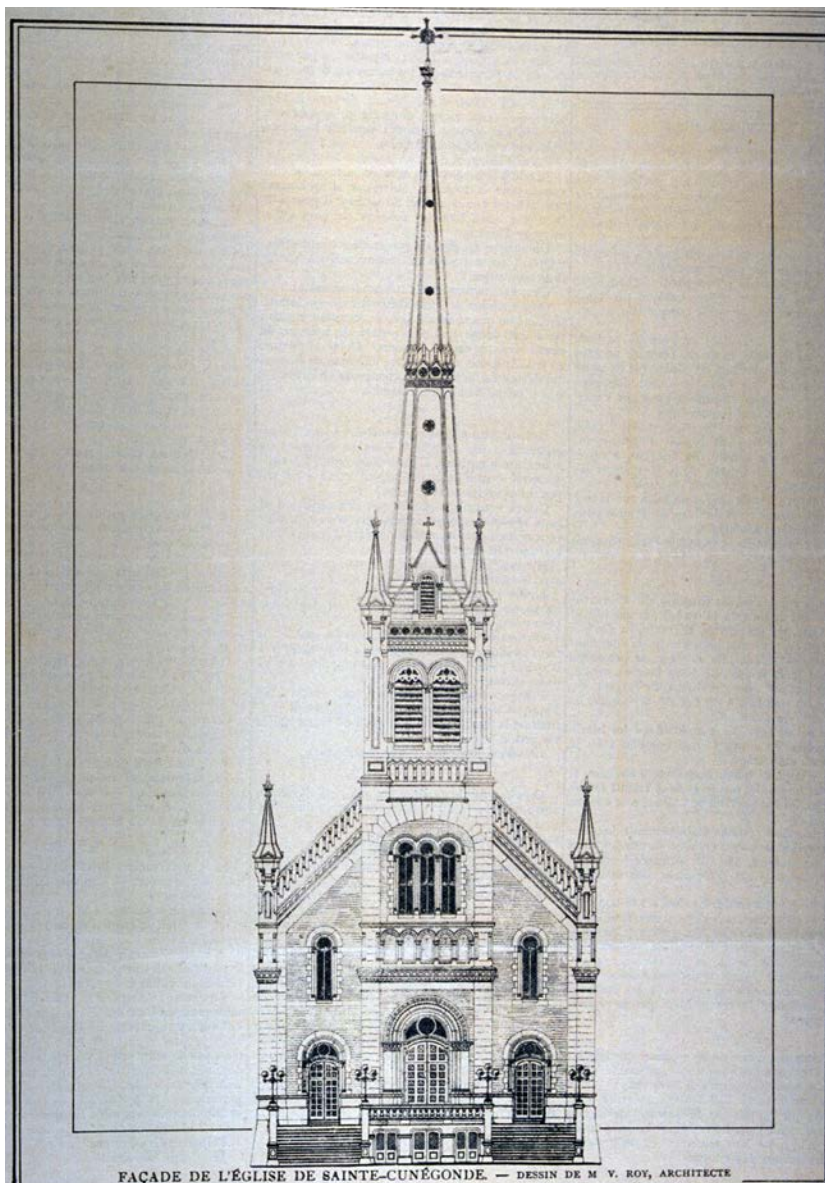
2 Les tours de Notre-Dame de Montréal, église de 1824-1828, ont été complétées en 1841 ; le clocher de la chapelle des sœurs grises, édifice de 1874, apparaît en 1890 ; celui de l'église Saint-Pierre-Apôtre, église construite en 1851, apparaît en 1874 ; celui de l'église Saint-Joseph, église construite en 1862, apparaît en 1878.

Georges, pour l'élévation d'un clocher qui ajoutera beaucoup à la beauté de cet édifice.

La hauteur de la tour principale sera de 22 pieds et sera couverte de tôle galvanisée. Il y aura quatre tourelles, ajoutées à la grande tour et la construction sera dans le style d'architecture normand. Les travaux seront commencés presque immédiatement<sup>1</sup>.

On comprend qu'après le décès de Louis-Gustave Martin en 1879 et de Joseph-Roch Poitras en 1885, ce soit l'associé survivant de la firme Poitras et Roy, architectes, qui ait reçu le mandat de la paroisse Sainte-Brigide pour préparer les plans du clocher.

Victor Roy (1836-1902) est un architecte important dans l'histoire de l'architecture du Québec<sup>2</sup>. Avant de s'associer à Jean-Roch Poitras il avait livré les plans de l'église de Saint-Robert (Richelieu) en 1875 et collaboré aux plans de pavillons de l'Exposition provinciale avec Jean-Baptiste Resther. Avec Jean-Roch Poitras il œuvre aux plans de l'architecture intérieure



172. Montréal. Église Sainte-Cunégonde. Plan de la façade. Poitras et Roy, architectes, 1884 (BAnQ, Album Universel Vol. 2 n° 79, p. 209 (7 novembre 1885), n° 74)

1 *La Minerve*, 19 mars 1886, p. 1.

2 Né à Québec il s'installe tôt à Montréal où il est réputé avoir été l'élève de l'architecte John Ostell (1813-1892), dessinateur chez l'architecte William Spier auquel il s'associe un temps. Victor Roy séjourne aux États-Unis de 1869 à 1874, où il a travaillé à Chicago pour le célèbre promoteur immobilier Potter Palmer (1826-1922). De retour à Montréal il est associé à Jean-Baptiste Resther (1830-1896) en 1876. Puis on le retrouve associé à Jean-Roch Poitras sous le raison sociale Poitras et Roy à partir de 1881. Après le décès de Joseph-Roch Poitras, il œuvre seul quelques années avant de s'associer à Louis-Zéphirin Gauthier ; la société Roy et Gauthier architecte sera dissoute en 1897.



173. Montréal. Église Sainte-Brigide. Le clocher érigé d'après les plans de l'architecte Victor Roy en 1886 (photo Vincent Lafrance)

de l'église Sainte-Brigide (1880), livre les plans de l'architecture intérieure de l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil (1881) et complète les plans de l'église haute et du clocher de l'église Sainte-Cunégonde (1884) [ill. 172].

Si on prend pour acquis que l'église Saint-Denys d'Argenteuil (ou Saint-Joseph de Paris) a inspiré la façade de l'église Sainte-Brigide, on peut en déduire que le clocher prévu dès 1878 par Poitras et Martin n'est pas très différent de celui que dessine Victor Roy en 1886 [ill. 173]. Il y a cependant une différence majeure dans le mode de conception. Alors que – comme on l'a vu – Poitras et Martin avaient composé une façade en métissant le modèle français aux habitudes locales et que, pour ce faire, ils avaient eu recours à un ouvrage de modèles étasunien, le clocher dessiné par Victor Roy est une réplique littérale d'un modèle français : Saint-Ambroise de Paris, église érigée de 1863 à 1869 d'après les plans de l'architecte Théodore Ballu (qui avait aussi été l'architecte de Saint-Denys à Argenteuil) [ill. 174, 175]. La façade complète de l'église Saint-Brigide est donc redevable à l'esthétique de cet architecte du Second Empire français.

Pour se référer au modèle parisien avec une précision méticuleuse Victor Roy a disposé des plans de l'église Saint-Ambroise – dont des plans détaillés du clocher [ill. 176] – publiés dans un album célèbre, *Monographie de l'église Saint-Ambroise érigée par la Ville de Paris*<sup>1</sup>, un portefeuille des plans gravés de l'église<sup>2</sup>. On pourrait conclure, un peu rapidement, qu'il s'agit donc d'un pastiche. Il n'en est rien. Le paysage ecclésial du Québec recense beaucoup de clochers bâtards, imitations aux proportions ridicules de modèles connus ; c'est que les architectes du crû ou les hommes de métier n'ont pas toujours réussi à trouver la juste proportion du clocher qu'ils posaient sur une tour. Or, l'église Saint-Ambroise de Paris est beaucoup plus imposante que Sainte-Brigide ; celle-ci n'a qu'un clocher et il faut concevoir une structure de bois qui prêtera vie à cette forme architecturale élaborée, tout en portant une haute flèche. C'est une tâche qui n'est pas à la portée du premier venu.



174. (en haut) Paris. Église Saint-Ambroise érigée de 1863 à 1869 d'après les plans de l'architecte Théodore Ballu (photo Luc Noppen)

175. (en bas) Paris. Église Saint-Ambroise. Clocher de l'église (photo Luc Noppen)

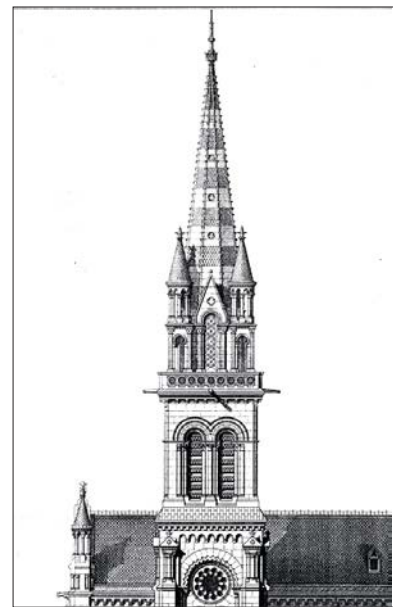
1 Théodore Ballu. *Monographie de l'église Saint-Ambroise érigée par la Ville de Paris*. Paris, Ducher, 1874.

2 Nous avons retracé deux exemplaires de ce portefeuille de plans, tout comme celui relatif à l'église de la Trinité, aux Archives de l'Université Laval (Fonds Joseph-Ferdinand Peachy et Fonds Adrien-Dufresne).

À Paris, en 1863, les clochers de l'église Saint-Ambroise reprennent, dans un habit néoroman, un type de clocher déjà établi, dont la flèche est encadrée de quatre clochetons. L'idée en était venue à l'architecte Jean-Baptiste Lassus, architecte de l'église néogothique du Sacré-Cœur de Moulins (1849). Son élève, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, va en reprendre l'idée sur son projet de complètement de la façade (non réalisé) de Notre-Dame de Paris. L'originalité de Théodore Ballu est d'avoir interprété ce type de clocher en vocabulaire roman ; c'est ce qui a permis à l'architecte de Sainte-Brigide de le déployer au sommet de la façade de l'église montréalaise, en 1886.

Mais les clochers parisiens sont des structures érigées en pierre, alors que la tradition architecturale du Québec avait depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle entrepris de façonner les coupoles et flèches en bois habillés de fer blanc. Lorsqu'apparaissent des clochers (tant l'étage de la chambre de cloches que les flèches) très ouvragés, les ferblantiers vont utiliser ces hautes structures pour démontrer leur talent et ce au moment où leurs services sont de moins en moins requis pour les toits plats ou à bassin des édifices civils<sup>1</sup>. Alors que le charpentier érige la structure qui s'ancre profondément dans la tour [ill. 177], la forme finale est donnée par un menuisier qui construit les ouvertures, les colonnes et les ornements ; c'est cette maquette en bois, grandeur nature, que le ferblantier vient envelopper en y posant des feuilles de tôle, embossées sur place.

Sur le plan formel, l'ouvrage conçu par Victor Roy est formé de l'étage carré de la chambre des cloches et de la flèche proprement dite. L'étage de la chambre des cloches qui, au Québec fait toujours partie de la section du clocher qui est enveloppé de tôle, repose sur la corniche ouvragée qui enveloppe un dernier rang de pierres. Les quatre pans, identiques, de ce volume carré sont ajourés par des arcades géminées romanes ; leur décor est en effet constitué de colonnettes qui supportent les vousoirs cintrés. La flèche est cantonnée de quatre édicules, aux ouvertures elles aussi arquées ; chacun supporte clocheton formé d'un tambour circulaire formé de colonnettes surmonté d'une flèche courte et conique. Entre ces clochetons (ou campaniles) ainsi formés, se découpe une fenêtre arquée, surmontée d'un gâble qui sert de ventilateur à la flèche. Celle-ci est de plan



176. Dessin en élévation du clocher de Saint-Ambroise (Extrait de Théodore Ballu. *Monographie de l'église Saint-Ambroise érigée par la Ville de Paris*. Pl. I et II)

1 Sur ces bâtiments ils auront cependant l'occasion d'appliquer – avec beaucoup d'imagination – des corniches, échauguettes, pignons, pinacles et autres ornements en tôle.



octogonal, recouverte d'ardoise et ses arêtières sont ponctués de crochets.

Le clocher de Sainte-Brigide n'a cessé de marquer l'imaginaire montréalais, et ce depuis sa construction. C'est en effet rapidement devenu « un des plus beaux clochers du ciel montréalais »<sup>1</sup> [ill. 178]. Tout à fait nouveau quand il est apparu dans le paysage montréalais, le clocher a connu une ample descendance. De nombreuses églises paroissiales l'ont adopté [ill. 179] mais aucune d'elles n'a jamais égalé ses proportions harmonieuses et sa qualité d'exécution. Plusieurs églises ont même été affublées d'interprétations fantaisistes de ce type de flèche cantonnée de quatre clochetons.



**NOUVELLES** **CENTRE-SUD**

VOLUME 3 - NO 28 Semaine du 21 septembre 1992

**ME YVES RAYMOND,**  
AVOCAT, MBA

• DROIT DES AFFAIRES • LITIGE  
**499-1990 • 499-8999** (fax)

230, SHERBROOKE EST, SUITE 303, MONTRÉAL  
276, PRINCIPALE, ST-SAUVEUR

«UN DES PLUS BEAU  
CLOCHER DU  
CIEL MONTRÉALAIS»

- M. Jean-René Fillion, curé de la paroisse

par Patrice Juneau  
La paroisse Sainte-Brigide fête le 125<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, cette année. M. Jean-René Fillion, le curé de la paroisse, et le comité du 125<sup>e</sup>, ont décidé de mettre en lumière l'esprit multi-culturel et multi-confessionnel de la paroisse. En effet, catholiques, protestants, orthodoxes, byzantins et juifs se sont impliqués dans le volet artistique et culturel de l'événement. On a aussi voulu souligner la beauté du clocher de l'église, un des dix plus beaux du diocèse de Montréal.

M. Maurice Bricault, D. ès L., responsable du concept et de l'animation, a bien voulu nous faire

cube parfait. Cette forme originale suppose une représentation symbolique de la Terre. La deuxième partie, soit une répétition d'ouvertures en baies jumelées (deux de chaque côté), est flanquée de petites colonnettes, s'inspirant directement des grandes cathédrales européennes. Le clocher possède également, en troisième partie, un balcon orné de triflières à quatre feuilles, rappelant le fait qu'à son origine, l'église Ste-Brigide était irlandaise.

Finalement, aux quatre coins du balcon se trouvent des clochetons, de forme conique, et une flèche, en plein centre, le tout symbolisant les quatre

179. (en haut, à gauche) Saint-Raymond (Portneuf). Clocher de l'église (photo Luc Noppen)

177. (en haut, à droite) Montréal. Église Sainte-Brigide. La structure du clocher, en charpente, bien ancrée dans la tour en maçonnerie (photo Bérengère Gagné, architecte)

178. (en bas) Clocher dans les *Nouvelles du Centre-Sud*, 1992.

1 *Nouvelles du Centre-Sud*, vol. 3, n° 28, 21 septembre 1992, p. 1.

## Un style diocésain

L'analyse de la façade et du clocher de l'église Sainte-Brigide nous permet de conclure à la grande originalité de cette composition. Originale parce que nouvelle, cette façade l'est aussi parce qu'elle annonce un renouveau dans l'architecture du diocèse de Montréal. Alors que M<sup>gr</sup> Bourget avait rompu vers 1855 la chaîne de production d'églises néo-gothiques<sup>1</sup>, M<sup>gr</sup> Fabre va, à son tour, mettre fin à la prédominance du néo-baroque, qui règne en maître dans son diocèse à son arrivée. L'église Saint-Vincent-de-Paul (1875), celle de Sainte-Cunégonde (1877) et Sainte-Brigide (1878) sont tous trois des monuments précurseurs, mais seule l'église Sainte-Brigide subsiste pour ancrer dans le paysage construit cette volonté nouvelle d'avoir désormais une architecture catholique « à la française » en lieu et place d'une architecture catholique romaine fondée sur une pensée ultramontaine qui avait, à Montréal, dressé l'Église contre l'État dans les années 1850 et 1860.

Après l'église Sainte-Brigide, le diocèse de Montréal a vu apparaître bon nombre d'églises néo-romanes, au point donc où on peut en déduire que ce style est devenu le style diocésain officiellement adopté sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Fabre<sup>2</sup>. Parmi ces églises, on doit citer en premier lieu l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil destinée aux catholiques anglophones de la paroisse Sainte-Brigide, et dont les plans ont été complétés par les architectes. On peut nommer, entre autres :

1869 – Lavaltrie, église Saint-Antoine  
[ill. 180]



180. Lavaltrie. Église Saint-Antoine. Victor Bourgeau, 1867 (photo CPRQ).

1 S'il en subsiste quelques exemples dans le diocèse elle sont le fait d'un Victor Bourgeau vieillissant repoussé dans des paroisses rurales et de grandes exceptions. Ainsi, l'architecte Adolphe Lévesque, féru d'architecture néogothique, va livrer les plans d'une église néogothique pour la paroisse du Sacré-Cœur, en 1876.

2 Il n'y a que peu d'exemples de ce style hors du diocèse de Montréal. Parmi ceux-là l'église de la paroisse Saint-Herménégilde dans l'Estrie, due aux plans de l'architecte Jean-Baptiste Verret, de Sherbrooke (1897).



181. (en haut, à gauche) Île Bizard. Église Saint-Raphaël-Archange, Bourgeau et Leprohon, 1873 (photo CPRQ).

182. (en haut, au centre) Saint-Cuthbert. Bourgeau et Leprohon, 1875 (photo CPRQ).

183. (en haut, à droite) Saint-Isidore (Montérégie), Bourgeau et Leprohon, 1875 (photo CPRQ).

184. (à gauche) Oka. Église de l'Annonciation. Perrault et Mesnard, 1879 (photo CPRQ).

186. (ci-contre) Saint-Ours. Église de l'Immaculée-Conception, Louis-Zéphirin Gauthier, 1880 (photo CPRQ).

1873 – Ile Bizard, église Saint-Raphaël-Archange [ill. 181]

1875 – Saint-Cuthbert [ill. 182]

1875 – Saint-Isidore (Montérégie) [ill. 183]

1879 – Montréal, église Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1879 – Oka, église l'Annonciation [ill. 184]

1880 – Chambly, église Saint-Joseph [ill. 185]

1880 – Saint-Ours, église de l'Immaculée-Conception [ill. 186]

1881 – Mascouche, église Saint-Henri, Bourgeau et Leprohon [ill. 187]



- 1881 – Saint-Télesphore [ill. 188]
- 1882 – Varennes, basilique Sainte-Anne [ill. 189]
- 1885 – Sainte-Thérèse [ill. 190]
- 1887 – Laurentides, église Saint-Lin [ill. 191]
- 1895 – Montréal, église de l'Immaculée-Conception [ill. 192]
- 1887 – Montréal – église Saint Anthony<sup>1</sup> [ill. 193]

191. (ci-dessus) Laurentides. Église Saint-Lin. Perrault et Mesnard, 1887 (photo CPRQ).

187. (ci-dessus, au milieu) Mascouche. Église Saint-Henri. Bourgeau et Leprohon, 1881 (photo CPRQ).

185. (ci-dessus, en haut) Chambly. Église Saint-Joseph. Bourgeau et Leprohon, 1880 (photo CPRQ).

188. (en haut à gauche) Saint-Télesphore. Poitras et Martin (?), 1881 (photo CPRQ).

189. (en haut au milieu) Varennes. Basilique Sainte-Anne. Perreault et Mesnard, 1882 (photo CPRQ).

190. (en bas à gauche) Sainte-Thérèse. Église Sainte-Thérèse d'Avila. Perrault et Mesnard, 1887 (photo CPRQ).

192. (en bas à droite) Montréal. Église de l'Immaculée-Conception. Georges-Émile Tanguay, 1895 (photo CPRQ).

1 « C'est un joli édifice en pierre, style roman » (*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...*, p. 373)



1894 – Verchères - façade de l'église Saint-François-Xavier [ill. 194]

1900 – Dorval, église Présentation-de-la-Sainte-Vierge [ill. 195]

1901 – Île Perrot, église Sainte-Jeanne de Chantal (façade) [ill. 196]

Fait à signaler : les églises néoromanes les plus précoces de cette liste sont dues à l'agence Bourgeau et Leprohon ; elles reprennent toutes comme modèle le projet de façade de chapelle à deux tours, proposé une première fois pour l'hôpital des sœurs grises en 1868 (Lavaltrie, Île Bizard, Saint-Cuthbert). Mais l'équipe de Victor Bourgeau va prendre quelques années pour mettre au point un clocher type<sup>1</sup>. En ce qui concerne les églises néoromanes à un seul clocher, la parenté avec la façade l'église Sainte-Brigide est évidente à plusieurs endroits, mais l'ouvrage *Églises de bourgs et de villages*, publié en 1867 par Anatole de Beaudot a eu aussi un impact certain<sup>2</sup>.

Mais, plus important : cette diffusion du style ecclésial néoroman connait aussi, nous l'avons vu, un retour à l'architecture religieuse « à la française ». Dans cette voie, si la simplicité du style néoroman et son adé-

196. (ci-dessus) Île Perrot. Église Sainte-Jeanne-de-Chantal (façade). Alcide Chaussée, 1901 (photo CPRQ).

195. (ci-dessus, en haut) Dorval. Église Présentation de la Sainte-Vierge. Alphonse Content, 1900 (photo CPRQ).

193. (à gauche) Montréal. Ancienne église Saint Anthony, 1887 (photo BAnQ, Québec, P547,S1,SS1,SSS1,D2,P3245).

194. (au centre) Verchères. Église Saint-François-Xavier (façade), 1894 (photo CPRQ).

1 Ce sera fait avec l'église Saint-Pierre-Apôtre (1874), Saint-Joseph (1878) ; le clocher de la chapelle des sœurs grises ne sera complété qu'en 1890 d'après les plans de l'agence Perrault et Mesnard.

2 Anatole de Baudot. *Églises de bourgs et de villages*. Paris, 1867, 2 vol.

quation aux petites églises va lui valoir un rayonnement considérable en milieu rural, la recherche d'une architecture catholique francophone va très tôt imposer le style de la renaissance française, très prisée sous le Second Empire. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'architecture de la plupart des monumentales églises construites à Montréal sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Fabre, dont :

1880 – chapelle de la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame (incendiée en 1893) [ill. 197]

1887 – Église Saint-Henri [ill. 198]

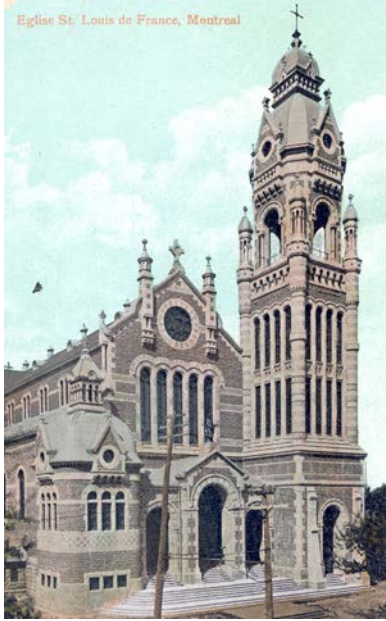
1887 – Église Saint-Léonard de Port-Maurice, Perrault et Mesnard [ill. 199]



198. (ci-dessus) Montréal. Église Saint-Henri. Façade de 1887 (*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 235)

197. (en haut) Montréal. Chapelle de la maison-mère des Sœurs de la Congrégation (*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 230)

199. (à gauche) Montréal. Église Saint-Léonard-de-Port-Maurice. Perrault et Mesnard, 1887 (*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 779)



1890 – Église Saint-Louis-de-France [ill. 200]

1895 – Église Saint Gabriel [ill. 201]

1901 – Église Saint-Charles [ill. 202]

201. (ci-dessus) Montréal. Église Saint Gabriel. Perrault et Mesnard, 1891 (photo CPRQ)

202. (ci-contre) Montréal. Église Saint-Charles. Perrault et Mesnard, projet de 1889 (*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 366)

200. (à gauche) Montréal. Église Saint-Louis-de-France, Alphonse Raza, 1873, incendiée en 1898 (BAnQ, Québec, P547,S1,SS1,SSS1,D2,P735)

L'apparition d'une architecture néoromane, dans le diocèse de Montréal correspond à l'avènement du règne épiscopal de M<sup>gr</sup> Fabre. Mais, à Montréal, l'adoption de ce style architectural tient d'abord à son appartenance à l'héritage français de l'église catholique romaine. En effet, ailleurs au Québec, là où l'ultramontanisme n'avait pas exacerbé les passions, le style romano-byzantin, favorisé par l'église de Rome à la recherche de ses origines, va connaître un certain succès. Alors que, à la recherche d'une monumentalité plus affirmée, le diocèse de Montréal va rester dans le registre « français » en adoptant les modèles de la renaissance française. Cet engouement du diocèse de Montréal – et de son évêque – pour une « architecture à la française » s'explique par le contexte socio-politique. M<sup>gr</sup> Fabre, qui avait étudié au séminaire sulpicien d'Issy-les-Moulineaux (1843-1845)<sup>1</sup>, voulait apaiser l'extrémisme ultramontain de son prédécesseur et trouvait que la France pouvait fournir des modèles à son Église. Paris était un modèle exemplaire. Pour rechristianiser la Ville Lumière, la monarchie de Juillet (1830-1848) a d'abord entrepris de restaurer les

1 Sa tante, Julie avait épousé Hector Bossange, l'associé parisien son père Edouard-Raymond Fabre, qui l'approvisionnait en livres. ([http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=6089](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=6089))

églises existantes. Puis la carte des paroisses y a été révisée en 1856 et leur nombre a été porté de 31 à 47 sous le Second Empire (1852-1870)<sup>1</sup>. Toutes ces églises font l'apologie d'une France et d'une métropole qui utilise la construction de lieux de culte pour ancrer son identité catholique dans le paysage construit.

L'attachement de M<sup>gr</sup> Fabre à une architecture « à la française » se démontre aussi par le recours à des exemples d'églises construites immédiatement avant et après sa nomination comme évêque de Montréal. Ainsi, en 1873, Napoléon Bourassa et Adolphe Lévesque sont choisis pour préparer les plans de la chapelle de l'Université Laval à Montréal – devenue depuis la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes [ill. 203]. Ils optent pour une architecture néoromane mais encore d'inspiration italienne et ceci parce que Napoléon Bourassa est un artiste convaincu de la supériorité artistique et de la grande valeur de l'art religieux italien. Cette œuvre n'aura aucune suite dans le diocèse de Montréal. À l'autre extrémité de la carrière de M<sup>gr</sup> Fabre, les paroissiens de la nouvelle paroisse de Saint-Édouard, que l'évêque avait érigée en 1895 – et qui donc avait été nommée en son honneur – adoptent en 1901 un plan d'église de style néogothique [ill. 204]. Tout se passe en effet comme si le décès de M<sup>gr</sup> Fabre avait marqué la fin de l'ère des églises « à la française ». Mais c'était sans compter sur l'influence des nombreux religieux français qui vont arriver au Québec, dans la foulée de la Loi sur la séparation des Églises et de l'État (1905) et de l'avènement subséquent de l'architecture Beaux-Arts – qui culmine avec l'ouverture de l'École des beaux-arts de Montréal en 1922. Les églises de paroisses catholiques du diocèse de Montréal se déploient alors en nombre avec des références soutenues aux modèles français. Montréal devient ainsi la Rome de l'Amérique française, entre 1900 et 1935. L'église Saint-Jean-Baptiste, reconstruite à partir de 1898 propose la première incursion de l'architecture Beaux-arts en architecture religieuse à Montréal [ill. 205].



203. (en haut) Montréal. Notre-Dame-de-Lourdes. Adolphe Lévesque et Napoléon Bourassa, 1873 (photo CPRQ)

204. (en bas) Montréal. Saint-Édouard. Joseph-Ovide Turgeon, 1907 (BANQ, Québec)

1 *Dictionnaire des églises de Paris*. Paris, Éditions Hervas, 1995, p. 63-64.



205. Montréal. Saint-Jean-Baptiste.  
Émile Vanier, 1898 (photo Pierre  
Lahoud)

## L'architecture intérieure

L'architecture intérieure de l'église Sainte-Brigide a été mise en place aussitôt après le complètement du gros œuvre, en 1880 ; elle a été réalisée d'après les plans des architectes Poitras et Roy.

Trois traits dominants ressortent à l'analyse de cet ensemble. D'abord, il s'inscrit dans la continuité de la tradition architecturale du Québec, que l'architecte Victor Bourgeau s'est appropriée dès les années 1855-1860. Puis, l'œuvre conçue par les architectes Poitras et Martin cherche à déployer un nouveau vocabulaire néoroman dans cette architecture intérieure. Enfin, les divers projets de décoration et surtout les réaménagements de l'architecte Ludger Lemieux (en 1928) ont considérablement hybridé cet ensemble.

### Les intérieurs traditionnels

Le nef divisée en trois vaisseaux, sans claire-voie, le plan rectangulaire palladien avec sacristies de part et d'autre du chœur, le chevet plat percé d'une fenêtre sont autant de dispositions connues des constructeurs d'églises du Québec, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. La tentation est donc grande d'y déployer une architecture intérieure déjà bien connue. Le néoclassicisme québécois avait, dès les années 1830, assimilé les modèles palladiens en développant une architecture intérieure plus conforme au goût ostentatoire des catholiques romains<sup>1</sup>. L'avènement d'une première architecture néogothique, inspirée des *Commissioner's Churches* londonniennes<sup>2</sup> – qui est à l'origine de Notre-Dame de Montréal en 1824 – avait imposé la survivance de ce plan palladien en recourant seulement à des ornements gothiques. La construction de quelques premières églises réellement « gothiques » – telles Saint-Pierre-Apôtre en 1851 et Christ Church Cathedral en 1856 [ill. 206] – est tributaire du mouvement ecclésiologiste qui cherche une vérité archéologique en architecture qui, au-delà des ornements, impose les plans et les structures des monuments exemplaires du moyen-âge gothique ; d'où



206. (en haut) Montréal. Christ Church Cathedral. Frank Wills, 1856 (photo CPRQ)

207. (en bas) Montréal. Saint-Pierre-Apôtre (photo CPRQ)

1 Luc Noppen. *Les églises du Québec, 1600-1850*. Montréal, Fides, 1976.

2 M. H. Port. *Six Hundred New Churches. The Church Building Commission 1818-1856*. Reading (UK), 2006, 386 p.

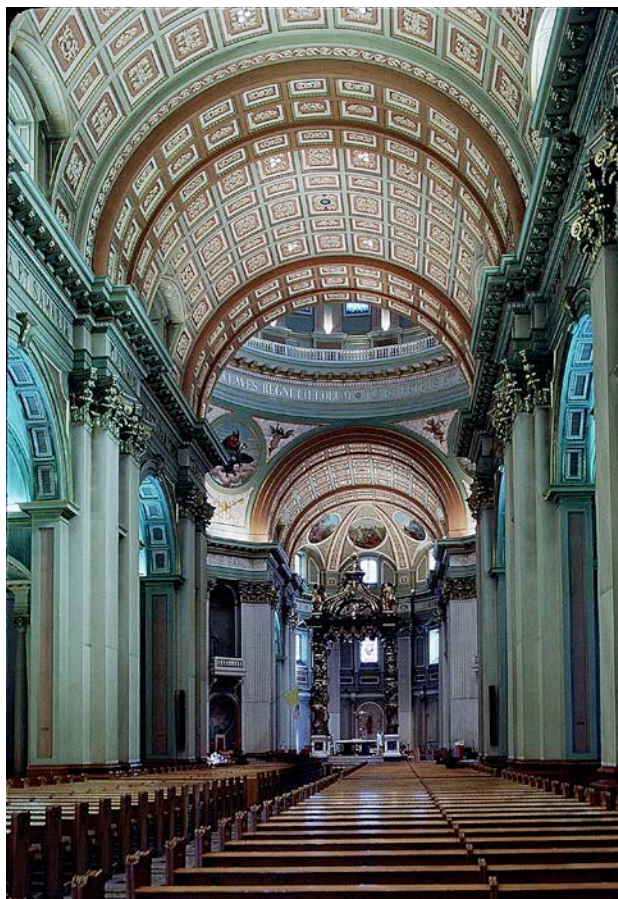
l'apparition, à Saint-Pierre-Apôtre, des contreforts avec culées et volées et de l'étage des fenêtres hautes [ill. 207].

Le repli de M<sup>gr</sup> Bourget vers le néobaroque va donner l'occasion à Victor Bourgeau de déployer le vocabulaire baroque – le modèle idéal est évidemment celui de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde [ill. 208] – dans des ensembles traditionnels. C'est alors que l'on voit apparaître dans les églises du diocèse de Montréal les fausses voûtes en berceau – parfaitement cintrées et ornées de caissons – posées sur des nefs elles-mêmes séparées de bas-côtés ouverts par des arcades romaines posées sur des piliers carrés. On retrouve de tels intérieurs, réalisées par l'équipe de Victor Bourgeau dans les années 1870 -1880, notamment à Sainte-Rosalie [ill. 209], à Saint-Roch-de-Richelieu [ill. 210], à Saint-Raphaël-Archange de l'île Bizard [ill. 211], à Saint-Sébastien [ill. 212], à Saint-Henri de Mascouche [ill. 213] et à Saint-Isidore [ill. 214].

Dans ce système survient une difficulté majeure : assurer le lien entre le berceau longitudinal de la fausse-voûte et les travées des bas-côtés. Alors que dans les églises baroques européennes les bas-côtés restent sombres derrière les gros piliers et que la nef s'éclaire par une claire-voie, au Québec les églises sont plus basses et tirent leur lumière des fenêtres des longs pans. D'où l'idée d'amplifier l'ouverture des grandes arcades (Île-Bizard). Dans les années 1870, Bourgeau les inscrit sous une architrave et dessine une fausse lunette dans la voûte, comme pour simuler un étage de tribunes (Sainte-Rosalie) ; dans les années 1880, lui et ses élèves vont abandonner l'architrave et, à l'encontre de toutes les règles de l'art classique, inscrire les grandes arcades dans la fausse-voûte en berceau ; ceci leur suggère en même temps de voûter les bas-côtés par de petits berceaux transversaux.

### **Sainte-Brigide et les intérieurs néoromans**

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, en 1878, l'architecture intérieure de la chapelle de l'hôpital général des sœurs grises se pose en exemple à Montréal. Elle innove par son décor roman à trois étages : 1) celui des grandes arcades portées par des gros piliers avec chapiteaux, 2) celui des tribunes avec ses arcades disposées en triplets, 3) celui des fenêtres



208. Montréal. Basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Bourgeau et Leprohon, Joseph Michaud, 1870-1894 (photo Malcolm Thurlby)



209. (à gauche) Sainte-Rosalie. Bourgeau, 1864 (photo CPRQ)



210. (ci-contre) Saint-Roch-de-Richelieu, Bourgeau, 1861 (photo CPRQ)



211. (à gauche) Île Bizard. Église Saint-Raphaël-Archange. Bourgeau et Leprohon, 1874 (photo CPRQ)



212. (ci-contre) Saint-Sébastien. Bourgeau et Leprohon, 1869 (photo CPRQ)

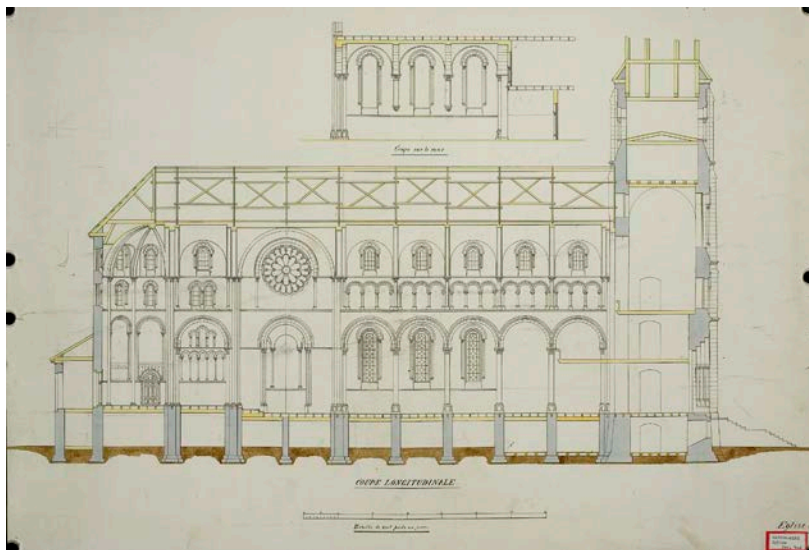


213. (à gauche) Mascouche. Église Saint-Henri. Bourgeau et Leprohon, 1881 (photo CPRQ)



214. (ci-contre) Saint-Isidore. Bourgeau et Leprohon, 1875 (photo CPRQ)

hautes, logées une par une dans chaque travée [ill. 215]. La nef principale est couverte d'une fausse-voûte composée de travées quadripartites. Contrairement à l'affirmation véhiculée depuis son inauguration, à l'effet que la chapelle serait un bel exemple d'art roman du X<sup>e</sup> siècle, on doit dire ici que ce type de composition et les ornements mis en œuvre appartiennent à l'art roman déjà évolué, du XII<sup>e</sup> siècle, en France. Nous avons déjà insisté plus haut que parmi les sources des architectes montréalais, on devait compter l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud près de Paris (Jean-François Delarue, architecte, 1860).



215. Montréal. Chapelle de l'hôpital général des Sœurs grises. Coupe longitudinale (ASGM, courtoisie de Beaupré Michaud, architectes)

Cette première a des suites. Dans plusieurs églises les piliers ronds surmontés de chapiteaux vont apparaître en lieu et place des piliers carrés un peu frêles utilisés jusque là [ill. 216]. Ils vont surtout concurrencer le pilier néobaroque, de profil carré, que des dérives stylistiques du néogothique avaient affublé un peu partout de portions de colonnettes. Là, tout se passe en effet comme si la singularité d'une architecture intérieure tenait au déploiement de ces colonnettes ornementales, colonnettes dont on a perdu le sens de l'utilité structurale.

Les architectes Poitras et Martin ont préparé le plan de quatre intérieurs d'églises. Le premier, à Saint-Liboire (1877) s'inscrit dans la lignée directe des intérieurs de Bourgeau et de ses disciples ; c'est un intérieur néobaroque avec voûte en berceau portée par des piliers [ill. 217]. Ces piliers sont affublés de colonnettes ornementales qui se déploient au tiers de la hauteur des piles, en bas du chapiteau. Le second, la même année, à Terrebonne, démontre une connaissance du nouveau système proposé par la chapelle des sœurs grises : les arcades de la nef sont portées par des piliers ronds et des chapiteaux [ill. 218]. Le troisième est celui de Sainte-Brigide qui innove dans ses choix formels [ill. 219]. Le dernier, enfin, est celui de l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil. À défaut d'avoir pu trouver de bonnes images de cet intérieur, nous n'irons pas plus loin dans cette voie. Mais il est certain que cette église était innovante à tous égards, avant que le feu n'en détruise l'architecture intérieure, en 1902.



218. Terrebonne. Église Saint-Louis-de-France, intérieur. Poitras et Martin, 1877 (photo CPRQ)

Revenons donc à l'architecture intérieure Sainte-Brigide. La nef est formée d'une voûte cintrée, dont le berceau continu (comme chez Bourgeau) est divisé en travées par des doubleaux [ill. 220]. Ces doubleaux sont portés par des chapiteaux qui s'appuient sur des culots. Le berceau est ainsi compartimenté en travées avec voûtes quadripartites. Celles-ci sont plus suggérées par le décor peint (et quelques appliques) que formées par l'architecture intérieure. Mais ce qui donne du relief à cette fausse-voûte, ce sont surtout les lunettes qui, au-dessus des grandes arcades, suggèrent un étage de tribunes [ill. 221]. C'est ce dispositif qui donne de la hauteur à la nef. Puis, les grandes arcades, qui rythment la nef, sont portées par des piliers cruciformes, dont la base et le couronnement sont carrés. Les colonnettes décoratives, chères aux disciples de Bourgeau, sont ici insérées dans le profil cruciforme du pilier [ill. 222]. Ce type de pilier, à colonnettes engagées, se retrouve dans un certain nombre d'églises romanes, notamment au XII<sup>e</sup> siècle. Enfin, contrairement à bien des églises antérieures et contemporaines, Sainte-Brigide a été dotée de collatéraux larges et hauts, ce qui amplifie l'effet d'espace à l'intérieur. En effet, les grandes arcades de la nef s'ouvrent sur petites voûtes, de plan carré et très bombées, qui permettent de hautes fenêtres latérales et un bon rendement de l'éclairage naturel dans la nef [ill. 223].

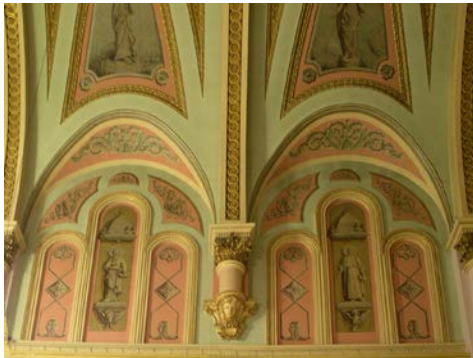


216. Saint-Télesphore. Intérieur. Poitras et Martin (?), 1881 (photo CPRQ)

217. Saint-Liboire. Intérieur. Poitras et Martin, 1877 (photo CPRQ)



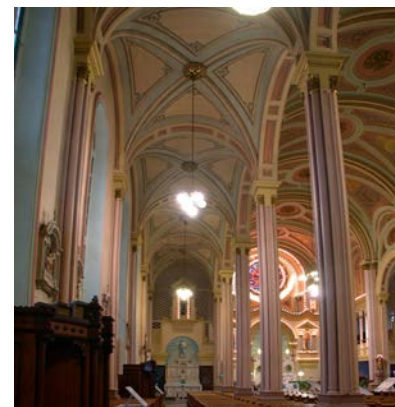
219. Montréal. Église Sainte-Brigide. L'intérieur (photo CPRQ).



220. Montréal. Église Sainte-Brigide. La voûte rythmée par des doubleaux (photo CPRQ)

221. (à gauche) Montréal. Église Sainte-Brigide. Arc de la voûte du chœur avec faux triplets imités de la chapelle des Sœurs grises (photo CPRQ)

L'architecture de la nef de l'église Sainte-Brigide démontre, jusqu'à un certain point, une volonté de renouveler l'esthétique traditionnelle mise en place par Victor Bourgeau et ses équipes. Mais, on le constate, les modèles français qui auraient pu appuyer une composition évoluée ne sont pas disponibles pour des églises sans claire-voie ; il aurait fallu que les architectes montréalais aient eux-mêmes une bonne connaissance de l'art roman du sud-ouest de la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles puisque les médiateurs parisiens du XIX<sup>e</sup> siècle n'avaient pas puisé à cette source. Les livres de modèles étasuniens du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas pu être d'un grand secours non plus : pour l'essentiel ils proposent des modèles d'églises méthodistes, aux intérieurs sobres qui ne rejoignent pas la sensibilité – et ne satisfont pas aux besoins liturgiques – des paroisses catholiques habituées aux fastes du néo-baroque vernaculaire. Il restait donc deux voies aux architectes de Sainte-Brigide : se replier vers les formules établies de ce baroque verna-



culaire issu des ateliers de Victor Bourgeau, en les métissant de quelques propos néoromans – ce qu’ils firent – ou alors se replier vers les formules du style néogothique qui avait déjà établi un catalogue respectable de formules adaptées aux églises sans claire-voie, notamment entre les mains du même Victor Bourgeau – ce qui a dû leur paraître insoutenable –, derrière la façade qu’ils venaient d’établir.

Mais, dans cette différence façade/intérieur, ce qui surprend le plus à Sainte-Brigide, c’est la distorsion qui prévaut entre le style architectural de la façade de l’église et l’architecture intérieure de son sanctuaire. Au vu de la façade néoromane, on se serait attendu à un chevet articulé (transept, abside, chapelles), comme chez les sœurs grises ; on ne s’attend surtout pas à un chevet plat. La rose médiévale encastrée dans une monumentale arcade nous laisse en effet croire qu’il s’agit là d’un revers de façade, jusqu’à ce qu’on aperçoive le maître autel, plus bas [ill. 224]. L’ensemble de l’ornementation s’avère incohérent en regard de l’exemplarité de la composition de la façade. Il y a bien quelques exemples d’églises parisiennes dotées d’un tel chevet plat, dont Saint-François-Xavier, mais il s’agit là d’un monument de style néo-Renaissance [ill. 225].

Au-delà de ce sanctuaire incongru, toute l’ambiguïté du décor intérieur de l’église Sainte-Brigide vient de la distorsion qui existe entre le décor formé en architecture (1880) et le décor peint qui lui a été superposé (1895). Au départ on est dans une œuvre qui s’inscrit dans la continuité de celle de Bourgeau et de ses disciples. Puis, le décor peint en trompe-l’œil, proposé par l’architecte Alphonse Raza et réalisé par Dolphis-Adolphe Beaulieu en 1895, introduit les nervures médiévales, mais orne les lunettes de la voûte de motifs classiques (les écoinçons de part et d’autre d’un cercle). Enfin ce décor architectural peint est rehaussée de fresques : tableaux et grisailles. Sans ce décor peint, alourdi par Toussaint-Xénophon Renaud (d’après les plans de l’architecte Charles Bernier) en 1921, l’architecture

221. (à gauche) Montréal. Église Sainte-Brigide. Lunette de voûte (photo Luc Noppen)

222. (au centre) Montréal. Église Sainte-Brigide. Base de pilier (photo Luc Noppen)

223. (à droite) Montréal. Église Sainte-Brigide. Bas-côtésx (photo CPRQ)



intérieure imaginée par les architectes Poitras et Roy aurait sans doute été mieux appréciée aujourd'hui.

Cette architecture intérieure de Sainte-Brigide se résume en fait à peu de choses. Les marguilliers avaient d'ailleurs fait connaître très tôt leur déception relativement à ce décor intérieur ; en 1883 ils notifient à l'entrepreneur que « le boisage des colonnes de l'église [les profils des piliers et des colonnettes] était d'un bois trop vert »<sup>1</sup>. Et, déjà en juin 1895, les marguilliers constatent que « l'église doit être nettoyée et décorée pour la simple raison que les propriétaires des bancs nous quittent »<sup>2</sup> ou encore que « la voûte et les murs étant dans un état de malpropreté très prononcé,

224. (à gauche) Montréal. Église Sainte-Brigide. Le sanctuaire (photo CPRQ)

225. (à droite) Paris. Église Saint-François-Xavier. Adrien Lusson et Joseph Uchard, 1861-1874 (photo extraite de Georges Brunel et al. *Dictionnaire des églises de Paris*, p. 238)

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 73. Délibération du 22 avril 1883.

2 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 138. Délibération du 16 juin 1895.

devraient être nettoyés et entièrement décorés à la fresque »<sup>1</sup>. Tout ceci nous renvoie à une architecture intérieure très sobre, que l'époque jugeait inachevée. Et, pour comprendre l'impact sur ce décor très sobre de cette campagne de décoration de 1895, il faut relire le projet qu'avait soumis l'entrepreneur peintre Edouard Meloche deux ans plus tôt :

La couleur blanche seule constituera l'aspect décoratif de l'église et les quelques nuances indiquées par les plans et devis ne seront en pratique que l'application de la couleur blanche plus ou moins variée et prononcée. De fait, à part les médaillons, toute la décoration devra, une fois terminée, produire l'effet d'une décoration blanc et or.<sup>2</sup>

On a peine aujourd'hui à imaginer le décor intérieur de Sainte-Brigide en 1880. Le programme proposé par Meloche aurait certes mieux contribué à rendre la simplicité romane de l'enveloppe architecturale et souligné avec plus d'efficacité l'exploration débutante du système ornemental néoroman.

Au terme de cette analyse de l'architecture intérieure, issue du premier chantier, on est en droit de revenir sur le rôle respectif des architectes Louis-Gustave Martin et Joseph-Roch Poitras. Il paraît vraisemblable que, des deux associés, ce soit Louis-Gustave Martin qui ait été plus audacieux dans la composition architecturale, surtout dans la volonté de prendre note du renouveau qui s'opérait en France<sup>3</sup> et auquel souscrivait M<sup>gr</sup> Fabre. Plus féru en construction, Joseph-Roch Poitras peut être crédité de la solidité mais aussi du maintien, sur le chantier de Sainte-Brigide, des dispositifs fonctionnels et formels déjà bien encodés dans la tradition architecturale. Comme l'architecture intérieure de Sainte-Brigide a été conçue et mise en place au lendemain du décès de Louis-Gustave Martin, on y reconnaît le parti pris traditionnalisant, déjà révélé par des chantiers antérieurs, notamment celui de l'église de Saint-Liboire. À l'opposé, le parti résolument plus neuf adopté pour l'intérieur de l'église de Terre-

---

1 APSB. Papiers relatifs à la réfection de 1895-1896.. Lettre de A. Raza, 20 juin 1895.

2 APSB. Devis des travaux de décoration intérieure par F. Ed. Meloche, 7 juin 1893 (Enveloppe titrée contenant le devis).

3 Il faut signaler ici que la vaste majorité des églises construites à Paris sous le Second Empire sont de style néoroman ; c'est cela qui a dû impressionner Louis-Gustave Martin.

bonne – aussi mis en place après le décès de Martin –, comme les piliers mais surtout l'arcade dédoublée et les voûtes en coupes, se ressentent d'intérieurs parisiens de Théodore Ballu, notamment celui de l'église de la Trinité. Cet intérieur serait aussi un des rares legs de Louis-Gustave Martin.

### **Les travaux de 1928**

Mais ce qui a définitivement compromis une lecture d'ensemble homogène de l'intérieur de l'église Sainte-Brigide est la campagne de travaux de 1928 qui a transformé le sanctuaire original. En voulant mettre à l'épreuve du feu – selon les critères de l'époque – le sanctuaire et le chevet de l'église, l'architecte Ludger Lemieux a modifiée l'œuvre originelle. Même si nous n'avons pas de plans ou d'images qui nous renseignent sur l'apparence du sanctuaire avant ces travaux, les plans de Lemieux et ses devis détaillés nous disent quand même que les transformations ont été importantes.

Pour l'essentiel, il reste du sanctuaire ancien la rose, le grand arc, l'arc polylobé et les niches qui encadrent le maître-autel. Les parois latérales ont été démolies ; les supports remplacés par une structure d'acier, les façades ont été ajourées et l'étagement modifié ; les autels latéraux ont été déplacés et les murs devant lesquels ils sont posés ont été redécorés. Puis, une décoration plâtrée et peinte, dans le goût de celle de 1895, est venue harmoniser le sanctuaire reconstruit avec la nef ancienne.

L'architecture intérieure de l'église Sainte-Brigide se décompose en deux parties : la nef plus ancienne, dans laquelle la tribune d'orgue, étendue en 1904, s'insère bien et le sanctuaire qui apparaît moins cohérent. Formé dans le système des beaux-arts, Ludger Lemieux a décodé l'ornementation de Sainte-Brigide comme étant de style Renaissance française, du fait de l'ornementation classicisante de 1895. En reconstruisant le chœur – et en construisant le baptistère à côté de la façade – il a amplifié le registre formel classique, ce qui ne permet plus de comprendre la quête d'architecture « normande » qui avait guidé les architectes Poitras et Martin au début de cette aventure.

À la décharge de l'architecte Lemieux, il faut reconnaître que les interventions « modernes » dans un édifice historique – les intrusions du XX<sup>e</sup> siècle – ne sont généralement pas très appréciées. C'est le cas à Sainte-Brigide où on aurait tendance à considérer que l'architecte Lemieux n'a fait que consolider le bâtiment. Mais, on l'a vu, il a fait plus : essayant de le comprendre, il a voulu en compléter l'architecture intérieure. Pour apprécier l'œuvre de Ludger Lemieux on devrait plutôt apprécier ses grands monu-

ments : les églises Saint-Irénée (1912), Saint-Vincent-de-Paul (1925) ou Saint-Vincent-Ferrier, à Montréal (1930) ou encore l'église Saint-Paul à Grand-Mère (1906) et l'église Saint-Pierre à Shawinigan (1929), Ces œuvres qu'il conçut en entier, seul ou associé à J.H. McDuff, sont beaucoup plus révélatrices de son talent que les traces qu'il laissa par d'innombrables chantiers correctifs sur des églises à travers le Québec.



### Quelques conclusions sur l'analyse architecturale

L'église Sainte-Brigide est donc un monument important dans le paysage construit et dans l'histoire de l'architecture ecclésiale de Montréal. Sa façade, on l'a vu, garde dans sa composition la mémoire de spéculations formelles importantes qui visaient à doter le diocèse de Montréal d'une identité architecturale, aussi française que catholique.

Louis-Gustave Martin, à qui nous attribuons la paternité de cette façade, a joué un rôle clef dans renouveau formel qu'elle annonce. Il s'agit d'un personnage mondain, bien de son temps, formé en arts et en architecture, attiré par l'arène politique et qui s'est rapidement inséré dans les milieux en vue de la bourgeoisie francophone. On l'imagine adepte d'une architecture « à la française » qui fait la manchette à Québec lorsqu'il siège au parlement provincial. En effet, de 1874 à 1878, a lieu le débat sur le style du nouvel Hôtel du parlement de Québec qui va révéler la personnalité d'Eugène-Étienne Taché (1836-1912), architecte dilettante et ardent francophile, en quête d'un style français pour doter la nouvelle province d'une identité architecturale qui révélerait ses origines françaises<sup>1</sup>. À la même

226. (à gauche) Montréal. Ancien bureau de poste de la rue Saint-Jacques. Henri-Maurice Perrault, 1872 (Musée McCord, View-842)

227. (à droite) Montréal. Hôtel de ville. Henri-Maurice Perrault, 1872 (Musée McCord, View-2825)

1 Voir à ce sujet : Luc Noppen. *L'Hôtel du parlement, témoin de notre histoire*. Québec. Les Publications du Québec, 1994, 204 p. et Lucie K. Morisset et Luc Noppen. « Taché, Eugène-Étienne » dans *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne ([http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id\\_nbr=7730](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=7730)).

époque, Montréal avait annoncé le mouvement : Henri-Maurice Perrault (1828-1903), cousin de M<sup>gr</sup> Fabre, avait en 1872 livré les plans d'un bureau de poste et de l'hôtel de ville [ill. 226, 227], deux monuments de style Second Empire<sup>1</sup> qui n'ont pas manqué d'impressionner par leur nouveauté. Le cosmopolitisme du Paris de Napoléon III<sup>2</sup> – celui de la Ville lumière, aussi Ville aux cent clochers –, reconnu comme l'art de vivre « à la française » allait cependant marquer l'imaginaire montréalais avec force lors de la construction de l'hôtel Windsor, de 1875 à 1878.

Alors que le paysage construit occidental se francise partout, puisque la France – surtout Paris – devient synonyme de richesse, de luxe et de bon goût, ce mouvement touche Montréal en particulier alors que l'Église catholique y est en désarroi : les luttes politiques et la gestion désolante des affaires menées par M<sup>gr</sup> Bourget ont ruiné son diocèse et mené la vie dure aux administrateurs diocésains et aux paroisses. Son successeur entreprend une lente reconstruction du diocèse, qui passe par une conciliation avec la classe politique. Très naturellement, M<sup>gr</sup> Fabre est enclin à appuyer la francophilie ardente qui se fait jour dans la capitale de la nouvelle Province. En même temps, il constate que Montréal cède aux sirènes de l'art de vivre « à la française » : hôtels, grands magasins, villas suburbaines et immeubles d'appartements d'un nouveau genre foisonnent. L'Église ne peut souscrire à un registre formel aussi laïc (et ostensiblement coûteux) ; elle y viendra plus tard, par la force des choses, mais va plutôt, dans un premier temps, chercher à se doter d'une identité architecturale qui porte les valeurs de la chrétienté, mieux, de la catholicité du XIX<sup>e</sup> siècle qui s'achève.

L'adoption d'une architecture néoromane se fait discrètement d'abord, dès la fin du règne de M<sup>gr</sup> Bourget. C'est probablement la mère Jane Slocombe qui, à la recherche d'un style moderne *et* catholique pour son nouvel hôpital général – écoles, hospices, institutions de santé des anglicans et des protestants imposent déjà leur image de marque par une architecture néogothique – songe aux abbayes normandes qui ont laissé maintes traces tant en Normandie qu'en Angleterre. Le style « normand » qui surgit ainsi à Montréal – un peu par le hasard des choses – apparaît très vite comme une avenue permettant l'expression d'une catholicité, non plus romaine, mais francophone. La France, « Fille aînée de l'église », avait elle-même

---

1 Voir à ce sujet : Jean-Claude Marsan. *Montréal en évolution*. Montréal, Fides, 1974, p. 225-226.

2 L'expression est de Jean-Claude Marsan, *op. cit.*

adopté l'architecture néoromane pour la plupart de ses églises nouvelles, construites dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans une même volonté de se distinguer de Rome qui, à l'époque déploie des prétentions étatiques.

Jean-Michel Leniaud a écrit quelques belles pages sur cette tension qui existe, au XIX<sup>e</sup> siècle, entre l'Église et l'État, et qu'expriment des choix architecturaux :

Le Saint-Siège, tout en reconnaissant les mérites éminents du néo-gothique, ne semble pas partager l'enthousiasme général. Pourquoi ? Certes les Italiens, c'est patent malgré l'engouement qui a présidé à l'achèvement du dôme de Milan ne sont pas portés vers l'architecture médiévale : certes encore, l'église a tendance, consciemment ou non, à refuser à se laisser enfermer dans une formule unique, jugée contraire à sa vocation universelle. Mais ne serait-ce pas surtout par méfiance à l'égard d'un nationalisme dont elle a pu apprécier à travers les âges les aspects gallicans ?

D'où peut-être alors, la mode du néo-roman et plus encore du paléo-chrétien. Les formes en plein cintre du néo-roman sont susceptibles d'être plus assimilables par un œil italien habitué au néo-classicisme. Mais plus encore, les tendances paléo-chrétiennes qu'on observe à Saint-Pierre de Montrouge, à Notre-Dame d'Auteuil et au Sacré-Cœur sont rassurantes : elles devraient satisfaire les amateurs d'archéologie comme M<sup>gr</sup> Barbier de Montault, les ultramontains qui apprécient que les sources d'inspiration soient désormais puisées à Rome et enfin ceux qui cherchent à déconnecter politique et religion ou du moins à éviter que le message évangélique s'incarne dans des choix politiques. Dans une période qui tend à affirmer que République et catholicisme ne sont pas incompatibles, il est préférable de faire référence architecturalement au mythe de la primitive église plutôt qu'à celle du règne de saint Louis [ce que propose le néogothique] ; le second conduirait tout droit chez les monarchistes.

Le choix d'une référence historique ne forme pas un acte purement esthétique ; il est au contraire puissamment significatif d'une attitude religieuse, rarement exprimée en termes rationnels, et par cela même influence sur les sens<sup>1</sup>

Si l'on veut, à Montréal, interroger l'héritage religieux et en saisir le message, en tant que témoin d'un fait de culture, en tant que lieu de mémoire, ce qui permet de l'approprier comme patrimoine pour nous projeter dans l'avenir, c'est bien à ce type de lecture que nous sommes conviés.

---

1 Jean-Michel Leniaud. « Du néo-classique au béton ». N. Chaline (dir). *Ces églises du XIX<sup>e</sup> siècle*. Amiens, Éditions Ancre, p. 114.

## Le front institutionnel

Dès les débuts de la paroisse, les curés, marguilliers et paroissiens ont eu à cœur de construire dans le quartier un noyau paroissial de qualité. Sur le lot 410 ils auraient pu – s'il avait été dégagé de toute construction – planifier l'implantation de l'église, de ses dépendances et des écoles pour occuper le front des quatre rues qui bordent l'îlot. Mais, comme on l'a vu dans l'étude historique, la présence de l'ancienne école des frères, avec façade rue Dorchester, les a obligés à placer l'église au centre de l'îlot, avec façade sur la rue Alexandre-de-Sève. Si cette décision leur a permis de conserver « l'orientation » de l'église, chose rare à Montréal, il en a cependant résulté la seule mise en valeur frontale de l'îlot institutionnel. Voyons comment.

Lors de la construction de l'église, il apparaissait déjà évident que la vieille école en bois allait disparaître... plus tard. Par économie, la fabrique a donc opté pour construire un modeste presbytère sur la rue de Champlain. Peu imposant, l'édifice donnait une adresse à la paroisse sur cette rue ; il était semblable à la plupart des presbytères construits dans les nouvelles paroisses de Montréal. Et, francité oblige, il était coiffé d'un « comble français ».

C'est lors des débats entourant de la construction de la nouvelle école que le souci de densifier l'image du front institutionnel apparaît. Ainsi, en novembre 1888, lorsque la fabrique de Sainte-Brigide acquiert des sulpiciens la partie nord du lot 410 (bordé par la ruelle Sainte-Rose), c'est



228. Montréal. École et église Sainte-Brigide (BANQ, Québec, P547,S1,SS1,SSS1,D2,P311)

« pour y construire une nouvelle école ». Or, dans un premier temps, la Commission scolaire, à qui ce terrain est offert, se propose plutôt de rénover la vieille école. Les marguilliers et le curé Lonergan s’y objectent avec véhémence ; ils veulent que l’école soit construite sur la rue Alexandre-de-Sève et que sa cour de récréation soit placée sur la rue de Champlain « afin d’éviter tout bruit et ombre d’arriver à l’église »<sup>1</sup> ; ils demandent de surcroît à ce que la nouvelle école soit construite sans délai « afin de calmer l’anxiété de la paroisse »<sup>2</sup>, Mais, plus important, le 29 septembre 1893, les marguilliers délibèrent et concluent :



229. Montréal. Église Sainte-Brigide. Le jardin devant le presbytère (photo Luc Noppen)

Nous insistons très fortement à ce que la devanture de l’école proposée sur la rue Maisonneuve soit en pierre. C’est aussi le désir de M<sup>gr</sup> de Montréal et ça cadrerait mieux avec notre église et le presbytère projeté<sup>3</sup>

Et ils ont eu gain de cause : l’école est construite en 1895 ; la façade de la résidence des frères, qui borde la rue Alexandre-de-Sève est dressée en pierre, même si l’école elle-même est érigée en brique. Dès lors, le front institutionnel de Sainte-Brigide fait le tour de la ville, en cartes postales. Certaines cartes représentent l’école Sainte-Brigide, bâtiment qui a fière allure, avec son « comble à la française », la plupart représentent l’école et l’église, dans une vue qui balaie la rue du nord vers le sud. Au sud, la vieille école disparaît derrière l’imposante silhouette de l’église [ill. 228].

Cette devanture d’école a été composée en vue, comme on le dit dès 1893, « pour mieux cadrer avec l’église et le presbytère projeté ». C’est dire que dès 1893 on prévoit construire le nouveau presbytère en lieu et place de

1 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 125. Délibération du 23 mai 1893.

2 *Id.*

3 APSB. Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 128. Délibération du 29 septembre 1893.



l'ancienne école, pour compléter ce front institutionnel. Ce sera chose faite en 1909.

Lorsque l'architecte Ludger Lemieux intervient à Sainte-Brigide en 1927-1928, il va densifier ce front institutionnel, grâce à plusieurs interventions. D'abord il va supprimer le portique qui donne accès au sous-sol de l'église du côté sud (qui était symétrique à celui existant toujours au nord) et le passage couvert, structure bancale qui le surmontait, et utiliser l'espace intercalaire ainsi créé entre l'église et le presbytère pour ériger un bâtiment de liaison de qualité. À l'étage, ce petit édifice accueille le baptistère, que l'on veut plus près du devant de l'église. En sous-sol on y retrouve un corridor reliant le presbytère au sous-sol de l'église, des toilettes et, repoussé vers l'arrière, une nouvelle chaufferie. Puis, il va installer dans ce nouvel espace, qui contribue à former ce que certains ont appelé « la place de l'église », lieu qui aurait déjà contenu une foule de quelque 30 000 personnes<sup>1</sup>, un monument au Sacré-Cœur. Il faut comprendre qu'il s'agit ici d'un espace qui structure le domaine public en forme de place. Enfin, l'architecte Lemieux va redessiner la grande galerie du presbytère pour en faire un ornement monumental, à l'échelle du front institutionnel ; il va aussi dresser les plans d'un nouveau perron avec la pierre de taille récupérée de l'ancien presbytère de la rue de Champlain et y faire installer de

230. (à gauche) Montréal. Église Sainte-Brigide. Le pavillon d'accueil de la résidence (photo Guillaume St-Jean)

231. (au centre) Montréal. Église Sainte-Brigide. Le parc au nord de la ruelle Sainte-Rose (photo Guillaume St-Jean)

232. (à droite) Montréal. Église Sainte-Brigide. La ruelle Sainte-Rose (photo Guillaume St-Jean)

1 Lors de l'inauguration du monument au Sacré-Cœur, le 19 juin 1929 (AVM, dossier 3030.51. Histoire de la paroisse Sainte-Brigide).



monumentaux lampadaires. L'aménagement extérieur est enfin complété par des allées, des trottoirs et une clôture qui ceint le domaine paroissial [ill. 229].

233. Montréal. Le square Papineau et la rue Dorchester (BAnQ Fonds Massicotte 4-122-c)

C'est sans contredit le chantier mené par l'architecte Lemieux en 1927-1928 qui a complété et densifié le front institutionnel de la paroisse Sainte-Brigide. Le petit baptistère y apparaît comme un élégant bijou dans un écrin monumental dont la statue du Sacré-Cœur définit le centre. Ce centre est d'autant plus important aujourd'hui que la résidence des frères de l'école Sainte-Brigide a été rasée par les flammes en 1924 ; l'école reconstruite avait une architecture moins élaborée et a été démolie lors de la conversion du bâtiment en résidence pour personnes âgées. L'architecture du nouveau pavillon d'accueil, quoique moins « historique », contribue néanmoins à singulariser le domaine paroissial [ill. 230]. Au nord de la ruelle Sainte-Rose, un parc établit une heureuse césure entre ce havre de paix et le tumulte de la rue Sainte-Catherine [ill. 231]. En face du front institutionnel se déploie une architecture résidentielle de qualité de part et d'autre de la ruelle Sainte-Rose [ill. 232]. Les arbres matures qui ornent cette portion de la rue Alexandre-de-Sève contribuent pour beaucoup à la qualité paysagère de cet environnement.

Sans les bâtiments voisins avec lesquels elle dessine ce front institutionnel, l'église Sainte-Brigide serait moins impressionnante. Mais au-delà de ce rapport de proximité avec son environnement immédiat, l'église domine son quartier. Par son clocher d'abord [ill. 233].

Même si l'église a une position frontale sur rue, ce qui ne la rend guère perceptible dans des perspectives urbaines, son clocher supplée à cette lacune [ill. 234]. Tout autour de l'église, dans le quartier, l'imposant clo-

234-235. (page suivante) Montréal. L'église Sainte-Brigide vue depuis le pont Jacques-Cartier (photos Vincent Lafrance)



cher « normand » se découpe dans le ciel. Il est surtout visible dans l'axe du boulevard René-Lévesque, dans lequel il double la silhouette du clocher de l'église Saint-Pierre-Apôtre. Mais, depuis les rues et ruelles voisines, la silhouette est aussi omniprésente. Et la figure très détaillée et décomposée du clocher lui confère une présence enrichie ; c'est une image sur laquelle on s'attarde volontiers, tant elle est ciselée dans la tôle, tant elle brille au soleil.

Le clocher est tout aussi visible de plus loin, notamment depuis le pont Jacques-Cartier, d'où il forme corps avec la haute nef de l'église. En effet le volume massif de l'église, habillé d'une toiture au malheureux revêtement vert, et percé d'une rosace très visible, se pose en repoussoir de cet élégant clocher [ill. 236-237].

L'église est aussi placée au centre d'un quartier qui a été l'objet d'un Programme d'amélioration de quartier (PAQ), en 1982. Le PAQ de Champlain a permis de réhabiliter le secteur entre l'avenue Papineau et la rue Beaudry, en proposant une amélioration du cadre bâti : aménagement d'espaces verts et transformation de la ruelle Sainte-Rose en axe piétonnier. L'îlot Dalcourt (encadré par les rues Dalcourt, Sainte-Rose et Loneragan) est un petit quartier résidentiel avec beaucoup de cachet.

## **PARTIE 3.**

# **ÉVALUATION PATRIMONIALE**

### **Questions de méthode**

L'évaluation patrimoniale s'est longtemps résumée à quelques déclarations générales, non motivées. Jusque dans les années 1980, il était fréquent d'entendre dire qu'un édifice avait « un grand intérêt patrimonial », était « d'intérêt patrimonial » ou avait « d'indéniables qualités patrimoniales », sans que personne ne se sente obligé d'évoquer les fondements de telles déclarations. Dans les meilleurs cas, une analyse préalable avait tenté d'évaluer les qualités « intrinsèques » ou « extrinsèques » du bâtiment ou du site. Ces analyses et évaluations sommaires étaient fondées sur un recours à l'autorité : autorité de l'expert qui cautionnait une décision politique.

En réaction à ce flou méthodique et aux dérives qu'il occasionnait, l'agence fédérale Parcs Canada a commandé en 1979 un modèle d'évaluation quantitative à Harold Kalman<sup>1</sup>, historien d'architecture et consultant réputé du Canada anglais. Largement diffusé, notamment par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) ce modèle a été adopté par la Ville d'Ottawa qui l'a transcrit et adapté au contexte urbain. Depuis, la plupart des villes canadiennes – dont Montréal – s'en sont inspirées pour encadrer des évaluations patrimoniales et baliser des sélections de monuments ou de plages urbaines dites « d'intérêt patrimonial ». Ce modèle soumet un édifice ou un site à l'analyse en fonction de trois groupes de critères : l'importance historique, l'importance architecturale et l'importance environnementale. Chaque groupe est ensuite subdivisé en critères secondaires, qui varient selon les cas d'application, et qui construisent littéralement une grille chiffrée d'évaluation.

La grille d'évaluation fédérale et ses nombreuses variantes postulent toutes que la patrimoine est un donné objectif ; il existe et l'expert peut en évaluer les valeurs. Les valeurs patrimoniales sont ici des qualités objectives, décelables et stables, qu'il est donc possible de quantifier : le bâtiment est plus ou moins vieux, érigé par un architecte plus ou moins connu, en bon

---

1 Harold Kalman. *Évaluation des bâtiments historiques*. Ottawa, parcs Canada, 1979.

ou moins bon état, plus ou moins bien situé, etc. Cette vision positiviste du patrimoine – héritière de la grande tradition du monument historique chrétien –, est ainsi couplée à une recherche féroce d'objectivité héritée des sciences sociales<sup>1</sup>.

La méthode fédérale a, certes des mérites, mais elle appartient à une époque : celle où l'expert, émergent, « savait » et dominait une opinion publique peu engagée dans le débat patrimonial. C'est lui en effet qui pouvait « chiffrer » des qualités observées ; son décret à l'effet que le bâtiment analysé méritait 3/10 ou 9/10 était sans appel et laissait souvent les élus pantois. La méthode a aussi d'importantes failles, surtout dues à son utilisation hors du contexte de son émergence. Les experts de Parcs Canada, ceux du BEEFP, sont toujours les mêmes à procéder à des évaluations et ont un tête un cadre de référence : le parc immobilier du gouvernement fédéral ou encore la liste des monuments et sites déjà désignés. Hors de ce contexte, l'évaluation fédérale subit d'importantes dérives méthodiques. L'une d'elle à déployer ce type d'évaluation sans recours à des exemples comparables qui constitueraient un cadre de référence. On en arrive alors à une situation pour le moins incongrue. Tout se passe en effet comme si le bâtiment ou site évalué était diagnostiqué pour lui-même, en lui-même. Une autre dérive est celle observée dans les évaluations d'églises faites par le Conseil du patrimoine religieux du Québec, en comité, sans dossiers d'étude et d'analyse à l'appui. Là des groupes d'intérêt ont positionné leurs monuments en vue de subventionnements futurs, laissant s'enfoncer les paroisses sans voix – sans porte-parole autour de la table – dans des listes administratives.

La critique du modèle fédéral réagit aux abus qui en ont été faits et aux dérives qu'on lui a fait subir, bien sûr. Mais elle s'ancre bien plus encore à l'évolution de la notion de patrimoine et au développement des recherches sur la théorie et l'herméneutique du patrimoine. Au vu du développement des connaissances, de l'explosion du corpus et des catégories de patrimoine – qui consacrent l'obsolescence de l'institution patrimoniale (les ministères, agences, commissions et conseils – l'approche technicienne a fait long feu. Et ceci parce que le patrimoine n'est plus considéré comme un fait positif mais comme une construction sociale, qui procède par

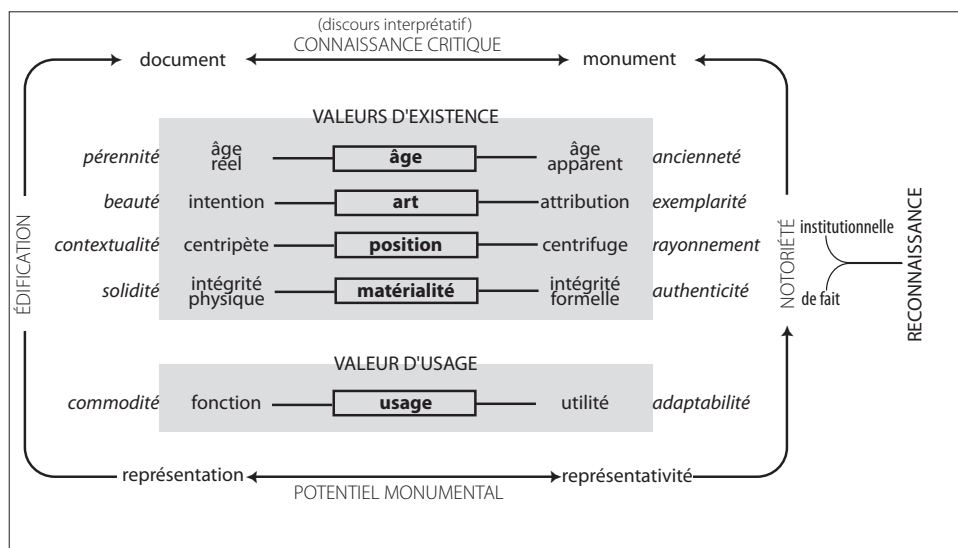
---

1 Le premier grand exercice pancanadien qui a cherché à évaluer ainsi le cadre bâti est l'Inventaire canadien des monuments historiques mené de 1970 à 1974 ; les centaines milliers de fiches qu'il a produit sont restées dans des tiroirs...

représentations identitaires. Convenons que l'on peut faire une évaluation « qualitative » de la perception qu'un groupe a de son environnement bâti ou mémoriel (questionnaire, entrevues, etc.) et que ces résultats peuvent donner lieu à des compilations et analyses statistiques<sup>1</sup>. Mais il est beaucoup plus difficile de statuer sur des valeurs patrimoniales qui ne sont pas encore connues, agréées ou partagées. En effet, si un bâtiment ou un site est menacé et que l'on cherche à en faire l'évaluation patrimoniale, c'est bien parce que d'emblée, il n'est pas encore reconnu dans l'imaginaire collectif comme « patrimoine ». On doit alors statuer sur son « potentiel patrimonial », c'est-à-dire sa capacité à forger des représentations patrimoniales et identitaires s'il était bien connu, interprété et médiatisé.

L'approche à laquelle nous recourons est fondée sur un ensemble de critères, que nous avons nommés « valeurs monumentales » [ill. 236]. Esquissée à l'origine, dans les années 1980, dans des études sur les quartiers de Québec (Lebourgneuf, Saint-Roch, Saint-Sauveur) ainsi que dans plusieurs études réa-

lisées pour le ministère de la Culture et des Communications et pour Patrimoine canadien, notre méthodologie a aussi été validée par plusieurs publications<sup>2</sup> ; elle a notamment été adoptée par la Ville de Québec et par la Commission des biens culturels du Québec. Plus récemment, toujours au départ de la pensée de Riegl, la méthode de l'évaluation par valeurs a



236. Schéma des valeurs monumentales (Luc Noppen et Lucie K. Morisset)

1 Ce travail n'a rien de spécifique dans le cas du patrimoine ; il s'agit d'analyser des perceptions comme l'on peut analyser des comportements et ceci relève de la sociologie urbaine.

2 La justification la plus complète a été présentée dans Luc Noppen et Lucie K. Morisset. *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*. Québec, PUQ, 2005, 434 p., en particulier dans le chapitre 5 (Choisir des églises : l'évaluation patrimoniale, p. 285-335).

été promue par le Getty Institute de Los Angeles ; elle est aussi à la base de l'écriture récente des chartes internationales qui tentent, chacune à leur manière d'échapper au dictat positiviste du patrimoine.

Ces cinq critères, ou valeurs monumentales, sont la valeur d'âge, la valeur d'art, la valeur de matérialité, la valeur de position et la valeur d'usage ; ces valeurs sont basées, quant à l'approche qui les motive, sur un texte d'Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments* (1903). Dans ce texte, pour la première fois, Riegl a exploré les qualités monumentales des sites et des édifices. Les qualités qu'identifiait Riegl se divisaient en deux groupes : les qualités intentionnelles, qui sont en quelque sorte inscrites dans l'objet « de naissance » et les qualités attribuées, soit celles qui émanent de la projection a posteriori de nos valeurs sur l'objet. C'est dire que l'appréciation d'un objet, comme nous l'avons proposé précédemment, ressortit en partie à son « pedigree » et, surtout, en partie au nôtre ; on peut, dans cette mesure, lui « découvrir » une valeur d'âge, une valeur d'art ou une valeur d'usage. À ces trois valeurs, proposées par Riegl, l'expérience du XX<sup>e</sup> siècle et les tendances de la société actuelle ajoutent l'évaluation des qualités relatives à la fabrication de l'objet (la valeur de matérialité) et celles relatives à l'inscription des objets construits dans l'environnement (la valeur de position).

À la suite de Xavier Greffe<sup>1</sup>, on doit cependant établir une distinction entre certaines de ces valeurs qui sont des valeurs d'existence – l'église est vieille, elle est belle, elle est solide et bien située – et la valeur d'usage qui concerne aussi et surtout le devenir des sites et objets concernés. C'est en effet au moment de l'obsolescence de l'usage historique que se pose la question du patrimoine. Le pont couvert, la prison, l'école, l'usine ou l'église sont sacralisés au moment où la société les délaisse comme lieux fonctionnels et veut les prendre en charge comme monuments du fait de leur poids symbolique ou de leur capacité d'ancrer des mémoires. C'est alors que l'analyse des valeurs doit prendre en compte la valeur d'usage économique ; celle-ci doit permettre de projeter dans l'avenir l'objet patrimonial. En effet, si la mémoire reconstruit perpétuellement notre passé, le patrimoine construit le lieu de notre devenir ; l'héritage doit en effet être continuellement « repris » et inséré dans notre projet de société [ill. 300]

---

1 Xavier Greffe. *La valorisation économique du patrimoine*. Paris, La Documentation française, 2003, 383 p.

Ces différentes valeurs qui encadrent l'évolution patrimoniale sont cependant inter reliées et opérationnelles de façon concomitante : à l'évidence, la perception – positive ou négative – de l'une d'elles peut influencer, selon les sensibilités, sur celle d'une autre. Force est de constater l'absurdité, à cet égard, d'analyses qui, sous prétexte d'objectivité, agrèent ou non un objet d'après la somme arithmétique de notations ponctuelles attribuées en vertu de chacune de ces valeurs, prise comme un absolu. Si l'analyse vise la connaissance, la préservation ou la mise en valeur des objets analysés, il faut en effet distinguer entre l'énumération de valeurs monumentales reconnues, c'est-à-dire celles qu'accorde éventuellement l'opinion publique à un monument déjà consacré, et l'évaluation du potentiel monumental, qui vise précisément à mesurer la capacité d'un objet à devenir le support d'une telle reconnaissance. En cette voie, le rôle de l'historien d'architecture est double. Conscient de la position qu'il occupe par rapport à l'objet analysé, il peut, comme le veut l'usage, documenter les valeurs intentionnelles de l'objet par une étude historique, inscrivant celui-ci dans son contexte d'émergence, par exemple. Il semble ainsi évident que la datation d'un bâtiment ou son attribution à un architecte connu tendent à faire apparaître celui-ci comme une œuvre d'architecture, créée avec une intention de singularisation qui vaut bien son rappel, aujourd'hui, dans le paysage.

Mais rétrospectivement, un bâtiment investi ou non de valeurs intentionnelles peut aboutir à la qualification de certaines caractéristiques ou dispositions typiques, dont l'exemplaire observé est le meilleur témoin ou le plus éloquent révélateur : il l'est alors par son état de conservation ou d'intégrité, par sa valeur de position, ou par sa valeur d'âge (le bâtiment le plus ancien qui révèle une disposition caractéristique, par exemple), en regard d'exemples comparables que signale l'environnement dont on le prétend témoin. Comme dans le cas de l'œuvre intentionnelle, signalée a posteriori par l'historien, un tel monument « anonyme » peut ainsi engendrer un discours interprétatif qui le rend lisible au regard des sensibilités de notre époque – la popularité actuelle du patrimoine industriel est d'ailleurs un bon exemple des « sensibilités » ainsi induites – et alimente la reconnaissance des qualités analysées. Plus que comme objets, des œuvres intentionnellement distinctives ou anonymement représentatives accèdent ainsi à la notoriété que visent les programmes de mise en

valeur : ainsi naissent, de notre « vouloir artistique », les œuvres d'art et les monuments.

C'est en gardant à l'esprit l'objectif de notre étude, de cerner le potentiel monumental de l'église Sainte-Brigide-de-Kildare, qu'il faut comprendre les « critères de sélection » suivants : de notre point de vue, ces valeurs n'ont de pertinence que dans la mesure où elles fédèrent les qualifications en vertu desquelles l'opinion publique reconnaîtra ou non un monument, au vu des qualités qu'en dévoileront les connaissances acquises et diffusées à son sujet. Plutôt qu'une grille d'analyse simpliste, nous proposons donc ces valeurs comme les « lunettes » à travers lesquelles notre évaluation a cerné certaines « qualités » de l'église.

L'analyse par le système des valeurs pose deux exigences en pré requis. D'une part il faut que l'analyste dispose d'un bon bagage de savoirs sur le sujet (l'histoire de l'architecture d'un lieu, d'une époque, etc..) et d'un cadre de références qui lui permet de recourir à des exemples comparables. Il faut en effet pouvoir déceler l'originalité, la nouveauté, entrevoir le potentiel de médiation d'un dispositif, d'une figure construite par rapport à un vaste corpus (les églises de Montréal ou du Québec, par exemple ou encore l'impact de l'arrivée de modèles français au Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Il faut aussi pouvoir invoquer de nombreux exemples comparables. On ne peut évaluer un objet que par rapport à d'autres. Et ceci est d'autant plus important que l'évaluation patrimoniale a des conséquences : un bâtiment bien évalué peut obtenir un statut de protection juridique ou se qualifier à un programme de subventionnement, toutes choses qui établissent une jurisprudence. Si telle église est proposée au classement parce qu'il s'agit d'une église de Victor Bourgeau, combien d'églises de cet architecte devons nous classer ensuite, par effet d'entraînement ? Heureusement, *l'Inventaire des lieux de culte* (ILCQ) mis sur pied par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) est d'un grand secours pour mieux comprendre la place qu'occupe l'église Sainte-Brigide dans le parc du patrimoine ecclésial montréalais et québécois.

Le recours aux exemples comparables est la seule façon de prendre la mesure de la « qualification patrimoniale », tant celle qui est que celle qui pourrait advenir. Car c'est de cela qu'il s'agit : nous n'évaluons pas des qualités objectives mais des qualificatifs qui, tous, sont tributaires de cette rationalité subjective qui forge des représentations patrimoniales.

## Les valeurs d'existence

### La valeur d'âge

Instituant le monument en témoin d'un passé, la valeur d'âge est la source même du monument historique. La fonction historique d'un objet tient en effet à sa capacité de marquer une époque dont il mesure, depuis nous, la distance. La reconnaissance d'un monument consacre d'abord le témoin d'une époque, d'une société, d'un fait d'histoire.

Comme toutes les valeurs dont nous avons discuté plus haut, la valeur d'âge peut être « inscrite » dans l'objet et concerner la connaissance de celui-ci ; elle peut aussi apparaître à la perception commune de l'objet et nourrir, dès lors, sa reconnaissance. On peut ainsi documenter un âge réel qui serait en quelque sorte objectif et déterminer qu'un édifice, par exemple, a deux cents ans d'âge. Mais cet âge réel peut ou non se doubler d'une apparence d'âge qui, elle, ressortit aux valeurs attribuées ; quel que soit l'âge d'un bâtiment, il peut être perçu comme plus ou moins vieux, selon son état de conservation, la qualité de sa restauration ou la nature des modifications qu'il a subies dans le temps. C'est dire, comme nous l'avons proposé plus haut, que la qualité d'âge qu'on attribue à un bâtiment n'est pas dissociable de sa constitution physique (voir la valeur de matérialité) et des autres valeurs lues dans l'objet ; de fait, l'âge réel d'un bâtiment n'est qu'un outil de spécialiste, qui permet de comparer, de généraliser et offre des assises aux constructions mémorielles. La collectivité, elle, lit plutôt l'apparence d'âge.

Évidemment, cette lecture est culturellement conditionnée. Dans la mesure où longtemps, au Québec, n'étaient considérés anciens que les édifices de la Nouvelle-France, l'apparence d'âge s'est colorée dans l'opinion publique. Dès lors, on a convenu, pendant longtemps, que les expressions architecturales du XIX<sup>e</sup> siècle, et a fortiori celles du XX<sup>e</sup>, n'avaient guère d'intérêt ; on comprend dans ce contexte la difficulté de situer, d'un point de vue monumental, les témoins de régions plus récemment développées ou encore les témoins de la Révolution tranquille. Depuis, certes, le vent a tourné, et l'intérêt plus contextuel pour les monuments prend désormais en compte l'inscription de ceux-ci dans un environnement géographique ou historique particularisé. Dès lors, l'âge réel doit être documenté en regard de ce contexte, c'est-à-dire non seulement en fonction d'une date qui place l'édifice dans le temps mais aussi au vu d'une périodisation qui confère une profondeur historique au monument. Du coup, en ancrant le présent au passé par des racines tangibles, la valeur d'âge fonde le rôle

mnémorique du monument et rend crédible la mémoire qu'il véhicule. On peut dès lors s'arrêter à cet édifice et raconter une histoire : celle de sa propre transformation, mais aussi celle de la transformation de l'environnement historique et géographique dont il constitue une juste part.

L'église Sainte-Brigide date objectivement de 1878 en ce qui concerne l'essentiel de son apparence extérieure. Selon l'ILCQ, 18 églises construites cette année là<sup>1</sup> au Québec nous sont parvenues. Parmi celles-là, les plus importantes sont certainement l'église Saint John the Evangelist à Montréal, la cathédrale de Saint-Hyacinthe, les églises Sainte-Anastasia de Lyster et Sainte-Anne de Sorel. Plus largement, le Québec compte quelque 516 lieux de culte érigés entre 1867 et 1900 (on les appelle souvent « victoriennes »). Il y a par ailleurs 167 lieux de culte inventoriés sur l'île de Montréal, construits avant 1945. Si on regroupe ceux qui se retrouvent dans les quartiers dit centraux (le territoire de l'ancienne Ville de Montréal plus les arrondissements de Outremont, Westmount, Lachine et Sud-Ouest), on en dénombre 154, construits avant 1945 mais 468 en tout (construits jusqu'en 1980)

Dans le **Tableau I** (du CPRQ) nous avons ordonné les églises de ces quartiers dits centraux par âge. On y retrouve Sainte-Brigide-de-Kildare au 20<sup>e</sup> rang, après une série d'icônes reconnues (Notre-Dame, Bonsecours, Marie-Reine-du-Monde, etc.) mais avant quelques grands monuments, plus notoires mais plus récents : Saint James United (1887), Erskine and American (1893), Immaculée-Conception (1895), Saint-Jean-Baptiste (1898). En fait, toutes les grandes églises « montréalaises » qui ont quadrillé l'expansion de la ville, ont été érigées entre 1898 (Saint-Jean-Baptiste) et 1931 (Saint-Esprit de Rosemont).

L'intégrité de la valeur d'âge de l'église Sainte-Brigide est cependant altérée par des transformations qu'a subi le monument. Si en façade l'église représente bien l'époque de sa construction, à l'arrière, sur la rue de Champlain, rien ne subsiste de cette première construction, la sacristie datant de 1928. En ce qui concerne la nef, elle est peu apparente sauf si le lot vacant, coin de Champlain et René-Lévesque demeure vacant. Le bâtiment de 1878 a en effet été conçu et construit avec l'intention de se mani-

---

1 L'ILCQ donne souvent les dates extrêmes de la construction (ex. 1876-1878), ce qui fausse les données.

INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE DU QUÉBEC								
Évaluation patrimoniale et hiérarchisation régionale: Montréal								
N	ARRONDISSEMENT MUNICIPAL	PATRONYME	TRADITION	DATE	LBC	RESULTAT	RANG	NOTE
129	Ville-Marie	Notre-Dame-de-Bon-Secours	Catholique	1771	AHDg	Incontournable	1	A
128	Ville-Marie	Notre-Dame	Catholique	1824	AHDg	Incontournable	2	A
27	Lachine	Saint-Stephen	Anglicane	1831		Supérieure	3	C
25	Lachine	Saint-Andrew	Église Unie	1832		Exceptionnelle	4	B
127	Ville-Marie	Mission catholique chinoise du Saint-Esprit	Catholique	1834	MHC, APDm	Supérieure	5	C
138	Ville-Marie	Saint-Patrick	Catholique	1843	MHC	Incontournable	6	A
7	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce	Catholique	1851		Supérieure	7	C
141	Ville-Marie	Saint-Pierre-Apôtre	Catholique	1851	SHC	Incontournable	8	A
142	Ville-Marie	Saints-Pierre-et-Paul	Orthodoxe	1853		Moyenne	9	D
122	Ville-Marie	Christ Church	Anglicane	1856	MHC	Incontournable	10	A
65	Plateau Mont-Royal	Saint-Enfant-Jésus	Catholique	1857		Supérieure	11	C
105	Sud-Ouest	Saint-Joseph	Catholique	1861	MHCi	Exceptionnelle	12	B
125	Ville-Marie	Le Gesù	Catholique	1864	MHR	Exceptionnelle	13	B
135	Ville-Marie	Saint-James the Apostle	Anglicane	1864		Exceptionnelle	14	B
134	Ville-Marie	Saint-George	Anglicane	1869		Incontournable	15	A
126	Ville-Marie	Marie-Reine-du-Monde	Catholique	1870		Incontournable	16	A
131	Ville-Marie	Notre-Dame-de-Lourdes	Catholique	1873		Exceptionnelle	17	B
91	Sud-Ouest	Bible Way Pentecostal	Pentecôtiste	1876		Faible	18	E
137	Ville-Marie	Saint-John The Evangelist	Anglicane, Orthodoxe	1877		Exceptionnelle	19	B
139	Ville-Marie	Sainte-Brigide-de-Kildare	Catholique	1878		Supérieure	20	C
59	Plateau Mont-Royal	Montreal Chinese Alliance	Évangélique	1886		Faible	21	E
132	Ville-Marie	Sacré-Coeur-de-Jésus	Catholique	1886		Supérieure	22	C
136	Ville-Marie	Saint-James	Église Unie	1887	MHC	Incontournable	23	A
3	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Côte-des-Neiges Presbyterian	Presbytérienne	1888		Supérieure	24	C
93	Sud-Ouest	Grace Church	Anglicane	1891		Supérieure	25	C
121	Ville-Marie	Association missionnaire internationale des Adventistes du 7e jour	Adventiste du 7e jour	1891		Faible	26	E
158	Westmount	Church of the Advent	Anglicane	1892		Supérieure	27	C
123	Ville-Marie	Erskine and American	Église Unie	1893		Incontournable	28	A
157	Westmount	Bethel Gospel Chapel	Baptiste Évangélique	1893		Moyenne	29	D
145	Ville-Marie	Unie Saint-Jean	Église Unie	1894		Supérieure	30	C
58	Plateau Mont-Royal	Immaculée-Conception	Catholique	1895	OAR	Supérieure	31	C
66	Plateau Mont-Royal	Saint-Jean-Baptiste	Catholique	1898	SPCo	Exceptionnelle	32	B
42	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Saint-Clément	Catholique	1899		Supérieure	33	C
108	Sud-Ouest	Union United	Église Unie	1899		Faible	34	E
94	Sud-Ouest	Gurudwara Sahib Québec-Montréal	Sikh	1900		Supérieure	35	C
117	Verdun	Saint-Clement	Anglicane	1900		Moyenne	36	D
159	Westmount	Holy Trinity	Orthodoxe	1900		Supérieure	37	C
163	Westmount	Saint-Léon-de-Westmount	Catholique	1901		Supérieure	38	C
162	Westmount	Saint-Stephen	Anglicane	1902	OAR	Moyenne	39	D
46	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Très-Saint-Nom-de-Jésus	Catholique	1903		Supérieure	40	C
70	Plateau Mont-Royal	Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude	Catholique	1905		Faible	41	E
101	Sud-Ouest	Sainte-Cunégonde	Catholique	1905		Exceptionnelle	42	B
124	Ville-Marie	La Citadelle-Armée du Salut	Évangélique	1906		Incontournable	43	A
29	Lachine	Sikh Temple	Sikh	1907		Faible	44	E
61	Plateau Mont-Royal	Saint-John	Luthérienne	1907		Supérieure	45	C
82	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Édouard	Catholique	1907		Supérieure	46	C
76	Rosemont / La Petite-Patrie	Ministère de la Foi en Jésus-Christ	Pentecôtiste	1909		Faible	47	E
36	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Chrétienne du Roi des Rois	Baptiste Évangélique	1910		Faible	48	E

N	ARRONDISSEMENT MUNICIPAL	PATRONYME	TRADITION	DATE	LBC	RESULTAT	RANG	NOTE
106	Sud-Ouest	Saint-Paul	Catholique	1910	SPCo	Moyenne	49	D
161	Westmount	Saint-Matthias	Anglicane	1910		Moyenne	50	D
26	Lachine	Saint-John of Suchawa Bukowinian Greek Orthodox Church of Lachine	Orthodoxe	1911		Supérieure	51	C
51	Outremont	Saint-Nicholas Russian Orthodox	Orthodoxe	1911		Faible	52	E
54	Outremont	Saint-Viateur	Catholique	1911		Supérieure	53	C
64	Plateau Mont-Royal	Saint-Denis	Catholique	1911		Faible	54	E
69	Plateau Mont-Royal	Saint-Stanislas-de-Kostka	Catholique	1911		Supérieure	55	C
115	Verdun	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Catholique	1911		Supérieure	56	C
103	Sud-Ouest	Saint-Irénée	Catholique	1912		Supérieure	57	C
146	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Église de Dieu Centrale de Montréal	Pentecôtiste	1912		Faible	58	E
100	Sud-Ouest	Saint-Charles	Catholique	1913		Moyenne	59	D
167	Westmount	Westmount Seventh Day Adventist	Adventiste du 7e jour	1913		Supérieure	60	C
62	Plateau Mont-Royal	Saint-Michael and Saint-Anthony Centre évangélique Eglise du Nazaréen	Catholique	1914		Exceptionnelle	61	B
87	Rosemont /La Petite-Patrie	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Évangélique	1914		Moyenne	62	D
98	Sud-Ouest	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Catholique	1914		Moyenne	63	D
68	Plateau Mont-Royal	Saint-Pierre-Claver	Catholique	1915		Exceptionnelle	64	B
71	Plateau Mont-Royal	Temple Solomon	Judaïque	1915		Supérieure	65	C
16	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Pascal-Baylon	Catholique	1916		Moyenne	66	D
119	Verdun	Salvation Army Wellington Corps	Évangélique	1917		Faible	67	E
78	Rosemont / La Petite-Patrie	Notre-Dame-de-la-Défense	Catholique	1918		Exceptionnelle	68	B
10	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	River's Edge	Évangélique	1919		Moyenne	69	D
28	Lachine	Saints-Anges-Gardiens	Catholique	1919		Supérieure	70	C
11	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Columba	Anglicane, Catholique	1920		Faible	71	E
92	Sud-Ouest	Central Korean United	Église Unie	1920		Faible	72	E
40	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Nativité-de-la-Sainte-Vierge	Catholique	1921		Supérieure	73	C
109	Verdun	Église des Montréalais	Autre	1921		Moyenne	74	D
164	Westmount	Shaar Hashomayim	Judaïque	1921		Exceptionnelle	75	B
5	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Madison Baptist	Baptiste	1922		Faible	76	E
44	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Saint-Herménégilde	Catholique	1922		Faible	77	E
55	Outremont	Temple Baptist	Baptiste	1922		Moyenne	78	D
60	Plateau Mont-Royal	Orthodoxe roumaine Saint-Jean-Baptiste	Orthodoxe	1922		Moyenne	79	D
112	Verdun	Korean United	Église Unie	1922		Moyenne	80	D
116	Verdun	Onward Gospel	Baptiste Évangélique	1922		Faible	81	E
140	Ville-Marie	Saint-Eusèbe-de-Verceil	Catholique	1922		Moyenne	82	D
19	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Trinity Anglican Memorial	Anglicane	1923		Exceptionnelle	83	B
97	Sud-Ouest	LaSalle Seventh Day Adventist	Adventiste du 7e jour	1923		Moyenne	84	D
102	Sud-Ouest	Saint-Henri	Catholique	1923		Moyenne	85	D
153	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Sainte-Cécile	Catholique	1923		Moyenne	86	D
165	Westmount	Westmount Baptist	Baptiste	1923		Supérieure	87	C
9	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Catholique	1924	SPCo, AHDg, ANDg	Incontournable	88	A
37	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Église de Dieu du Mont Sinaï	Pentecôtiste	1924		Moyenne	89	D
43	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Sainte-Claire	Catholique	1924		Faible	90	E
52	Outremont	Sainte-Madeleine	Catholique	1924		Moyenne	91	D
80	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Ambroise	Catholique	1924		Supérieure	92	C
83	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-François-Solano	Catholique	1924		Moyenne	93	D
130	Ville-Marie	Notre-Dame-de-Guadalupe	Catholique	1924		Supérieure	94	C

## Église Sainte-Brigide-de-Kildare

N	ARRONDISSEMENT MUNICIPAL	PATRONYME	TRADITION	DATE	LBC	RESULTAT	RANG	NOTE
39	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Maisonneuve-Saint Cuthbert's Presbyterian Church	Presbytérienne	1925		Faible	95	E
41	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Notre-Dame-des-Victoires	Catholique	1925		Moyenne	96	D
45	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Saint-Victor	Catholique	1925		Faible	97	E
48	Montréal-Nord	Sainte-Gertrude	Catholique	1925		Faible	98	E
95	Sud-Ouest	Holy Cross	Catholique	1925		Faible	99	E
143	Ville-Marie	Saint-Vincent-de-Paul	Catholique	1925		Moyenne	100	D
20	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Wesley United	Église Unie, Évangélique, Adventiste du 7e jour, Pentecôtiste	1926		Moyenne	101	D
75	Rosemont / La Petite-Patrie	Beer-Sheba	Adventiste du 7e jour	1926		Faible	102	E
99	Sud-Ouest	Saint-Aidan	Anglicane	1926		Faible	103	E
107	Sud-Ouest	Saint-Zotique	Catholique	1926		Faible	104	E
118	Verdun	Saint-Willibrord	Catholique	1926		Moyenne	105	D
147	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Église de Dieu de Béthel	Pentecôtiste	1926		Moyenne	106	D
148	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Livingstone Presbyterian	Évangélique, Presbytérienne	1926		Faible	107	E
154	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	Catholique	1926		Moyenne	108	D
160	Westmount	Saint-Andrew's Dominion Douglas	Église Unie	1926		Supérieure	109	C
6	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Montreal West Presbyterian	Presbytérienne	1927		Faible	110	E
38	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Krishna Temple	Autre	1927		Moyenne	111	D
47	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Très-Saint-Rédempteur	Catholique	1927		Moyenne	112	D
85	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Luc	Presbytérienne, Pentecôtiste	1927		Moyenne	113	D
150	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-Francis of Assisi	Catholique	1927		Faible	114	E
156	Westmount	Ascension of our Lord	Catholique	1927		Supérieure	115	C
14	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Saviour's Mission	Anglicane	1928		Faible	116	E
144	Ville-Marie	Temple maçonnique	Autre	1928		Incontournable	117	A
149	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	Catholique	1928		Moyenne	118	D
12	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Phillip	Anglicane	1929		Moyenne	119	D
24	Lachine	Rockfield Pentecostal Christian	Pentecôtiste	1929		Faible	120	E
50	Outremont	Saint-Gregory the Illuminator	Apostolique	1929		Moyenne	121	D
79	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Cuthbert, Saint-Hilda, Saint-Luke	Anglicane	1929		Faible	122	E
81	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Brendan	Catholique	1929		Supérieure	123	C
114	Verdun	Notre-Dame-de-Lourdes	Catholique	1929		Moyenne	124	D
152	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-Alphonse-d'Youville	Catholique	1929		Moyenne	125	D
166	Westmount	Westmount Park	Église Unie	1929		Supérieure	126	C
4	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Korean Full Gospel Church of Greater Montreal	Pentecôtiste	1930		Moyenne	127	D
53	Outremont	Saint-Germain	Catholique	1930		Moyenne	128	D
104	Sud-Ouest	Saint-Jean-Damascène	Catholique	1930		Faible	129	E
120	Verdun	Verdun United	Église Unie	1930		Moyenne	130	D
155	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-Vincent-Ferrier	Catholique	1930		Moyenne	131	D
56	Plateau Mont-Royal	Église baptiste française de l'Oratoire	Baptiste	1931		Moyenne	132	D
86	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Marc	Catholique	1931		Moyenne	133	D
88	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Esprit-de-Rosemont	Catholique	1931	SPCo	Supérieure	134	C
110	Verdun	Évangélique Associée de Verdun	Évangélique	1931		Faible	135	E
133	Ville-Marie	Saint-Andrew and Saint-Paul	Presbytérienne	1931		Incontournable	136	A
13	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Raphael the Archangel	Catholique	1932		Moyenne	137	D
32	LaSalle	Saint-Nazaire	Catholique	1932		Faible	138	E
96	Sud-Ouest	Holy Trinity Polish	Catholique	1933		Faible	139	E

N	ARRONDISSEMENT MUNICIPAL	PATRONYME	TRADITION	DATE	LBC	RESULTAT	RANG	NOTE
31	LaSalle	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Catholique	1936		Faible	140	E
67	Plateau Mont-Royal	Saint-Louis-de-France	Catholique	1936		Moyenne	141	D
57	Plateau Mont-Royal	Evangelical Pentecostal	Pentecôtiste	1937		Faible	142	E
111	Verdun	Faith Christian Center of Montreal	Pentecôtiste	1937		Faible	143	E
17	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Raymond-de-Pennafort	Catholique	1938		Faible	144	E
30	LaSalle	Grace Church	Évangélique	1938		Faible	145	E
84	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Jean-Berchmans	Catholique	1938		Exceptionnelle	146	B
8	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-des-Neiges	Catholique	1939		Faible	147	E
15	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Malachy	Catholique	1939		Moyenne	148	D
151	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-George Antiochian Orthodox	Orthodoxe	1939		Supérieure	149	C
18	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Shaare Zion	Judaïque	1940		Moyenne	150	D
49	Mont-Royal	Saint-Peter	Anglicane	1940		Moyenne	151	D
77	Rosemont / La Petite-Patrie	Mission évangélique baptiste Maranatha	Baptiste Évangélique	1940		Faible	152	E
113	Verdun	Notre-Dame-Auxiliatrice	Catholique	1941		Moyenne	153	D
63	Plateau Mont-Royal	Saint-Boniface	Catholique	1942		Faible	154	E

fester avec une frontalité affirmée, laissant le corps du bâtiment se fondre dans l'îlot bâti<sup>1</sup>.

Comme on l'a vu dans l'analyse de l'architecture intérieure de l'église, celle-ci a perdu son intégrité de 1878 du fait de plusieurs chantiers de rénovation postérieurs, dont celui, important, de 1928 qui a reconfiguré de façon majeure le chœur. Mais il y a plus : outre ces dates objectives de chantier, en termes de perception, l'intérieur de l'église a été considérablement « rajeuni » par les campagnes d'ornements peints de 1895, 1921 et 1928. Si donc on replace l'intérieur dans la chronologie des années 1920, l'église Sainte-Brigide se déplace vers le 115<sup>e</sup> rang en termes de valeur d'âge. Par ailleurs, l'intérieur de l'église Sainte-Brigide doit se comparer plutôt aux églises érigées en milieu rural par Victor Bourgeau, ses disciples et successeurs. Dans ce groupe, à travers le Québec, une bonne centaine d'églises représentent mieux l'art des années 1870-1880 que l'exemple étudié ; plusieurs de ces intérieurs remarquables sont d'ailleurs situés dans la grande région de Montréal (voir le chapitre de l'analyse architecturale).

L'étude historique du site et des constructions a mis en évidence l'épopée qu'a représenté la création de la paroisse Sainte-Brigide. L'analyse architecturale a ensuite décodé les intentions des décideurs pour ancrer en ce lieu la volonté de changement des habitudes et pratiques. Sur la rue Alexandre-de-Sève, l'église Sainte-Brigide devient ainsi un important lieu de mémoire pour Montréal, pour le diocèse de Montréal. On peut longuement ergoter sur les luttes menées par M<sup>gr</sup> Bourget pour affirmer le

1 La paroisse avait songé à se construire un centre paroissial sur le lot vacant, jusqu'à ce que les automobiles ne l'envahissent, au lendemain de la première guerre.

poids de son Église, sur l'animosité qui régnait entre les groupes irlandais et canadiens français, néanmoins catholiques, mais la présence en ville de l'église Sainte-Brigide, campée entre son presbytère et son ancienne école servira aisément à ancrer cette mémoire dans le paysage construit. Bien sûr une mise en valeur de ces thèmes (programme de commémoration, travail de toponymie, lieu d'interprétation) devra être menée pour donner corps à cette mémoire dans un quartier dont on a trop souvent dit qu'il était amnésique.

## La valeur d'art

La valeur d'art consacre le « monument d'art et d'architecture », c'est-à-dire l'objet qui exprime un ensemble de significations par sa configuration d'ensemble et son traitement détaillé. D'une part, la valeur d'art peut être intentionnelle, par exemple lorsque l'ultime fonction de l'objet est de symboliser, de manifester, lorsque le créateur l'investit a priori d'un rôle d'étendard, de témoin implicite ou explicite. D'autre part, la valeur d'art peut être attribuée ; elle consacre alors l'objet, a priori anonyme, qui se révèle a posteriori exemplaire au vu du discours interprétatif de l'histoire de l'architecture. Comme dans le cas de la valeur d'âge, cette bipolarité de la valeur d'art illustre le pouvoir du monument de transcender le passé, via le discours qui en fonde la reconnaissance. Même le monument intentionnel peut ainsi demeurer dans l'ombre jusqu'à ce qu'un corpus de spécialistes en établisse la valeur, aux yeux de la collectivité qui en assumera la préservation.

Cette notoriété « protectrice » du monument est évidemment plus facile à construire lorsqu'elle s'appuie sur une intention artistique originelle. Une œuvre d'architecte – individu en principe formé pour ériger des bâtiments selon les règles de l'art – est plus aisément isolée en termes de valeur d'art qu'un bâtiment anonyme. D'où l'importance de trouver, dans la mesure du possible, un individu à qui l'on puisse attribuer la paternité d'un objet. Mais la valeur d'art ressortit aussi à l'exemplarité d'un objet et, partant,



237. Montréal. Église Sacré-Cœur-de-Jésus. Joseph Venne, architecte, 1886 (photo CPRQ)

à l'âge de celui-ci, l'ancienneté accroissant le caractère d'échantillon, la rareté ou l'unicité de l'objet évalué. Cela explique qu'une ruine, au premier abord témoin d'âge (elle a apparence d'âge), se retrouve souvent qualifiée en termes esthétiques (une « belle ruine »), quoiqu'on ne connaisse à sa construction originelle aucune intention artistique. Bref, un objet peut acquérir une valeur d'art via la reconnaissance de l'intention artistique qui a présidé à sa naissance, ou grâce à la diffusion des connaissances acquises sur sa position au sein d'un contexte esthétique identifié *a posteriori* par les historiens.

C'est sans contredit du point de vue de la valeur d'art que l'église Sainte-Brigide s'impose, dans son quartier mais surtout sur le territoire de Montréal et du diocèse de Montréal.

Comme on l'a vu dans l'analyse architecturale, le choix par M<sup>gr</sup> Fabre des architectes Martin et Poitras marque une volonté de renouveau de l'architecture ecclésiale dans le diocèse de Montréal. Puis, le travail de conception de l'église – surtout de sa façade – montre une réelle volonté de produire un édifice qui incarnerait à la fois un retour vers une architecture d'essence chrétienne (le style roman) et une reconnaissance du caractère francophone de la catholicité canadienne française (l'utilisation de référents néoromans français).

Dans l'exploration des sources et du déploiement de ce renouveau, nous avons signalé l'antériorité – et le haut degré d'achèvement – de la chapelle de l'hôpital général des Sœurs grises, mais aussi l'originalité profonde de la façade de Sainte-Brigide. De cette analyse est ressorti le fait que c'était à Louis-Gustave Martin qu'on devait cette œuvre originale. Les autres composantes de l'église (le plan, la nef et l'architecture intérieure) nous ramènent en effet plus vers la tradition architecturale établie – et diffusée *via* un nombre impressionnant d'églises – par Victor Bourgeau. Il existe une façade dessinée par Louis Gustave Martin – et elle est hautement originale et significative – alors que l'ILCQ dressé par le CPRQ recense 53 églises érigées d'après les plans de Victor Bourgeau.

L'évaluation des qualités architecturales de l'intérieur de l'église ne permet pas de dégager un objet aussi dense. Les rénovations et reprises ont affecté l'intégrité formelle de l'espace intérieur de l'église et, au fil des ans aucun discours interprétatif n'a réussi à attirer l'attention sur la nef au décor en piteux état. Au mieux trouve-t-on quelques remarques passe-partout : « Elle [l'église] présente de grandes qualités artistiques, elle est empreinte



238. Montréal. Église Sainte-Brigide. Le contrefort sans pinnac (photo Luc Noppen)



239-241. Montréal. Presbytère Sainte-Brigide. Vues de l'intérieur (photos Luc Noppen)

de noblesse et fait preuve d'une belle dignité »<sup>1</sup>. Par ailleurs, la valeur d'art de cet intérieur d'église a été constamment appuyée sur la contribution de Toussaint-Xénophon Renaud. Or, celui-ci – par ailleurs un artiste au talent très limité – n'a fait que reprendre le décor peint existant de l'église, sans toucher aux médaillons qui ornent la voûte et les bas-côtés. En soi,

1 André Croteau. *Les belles églises du Québec*. Montréal. Montréal, Trécarré, 1996, p. 81.

leur datation plus ancienne (1895 au lieu de 1921) et leur attribution à Dolphis-Adolphe Beaulieu n'est pas de nature à les faire mieux apprécier : D.-A. Beaulieu est très peu connu hors de quelques cercles experts ; son travail reste confidentiel.

Il faut rappeler ici que la valeur d'art ne concerne pas uniquement la forme architecturale (peinte ou sculptée) ; elle doit aussi mesurer en mesurer le poids sémantique. Les œuvres d'art les plus réputées sont aussi celles qui renvoient à un ensemble dense de significations. Le contexte sociopolitique, le milieu religieux et la pratique architecturale renouvelée que nous avons évoqués en transparence de l'analyse de la façade de l'église Sainte-Brigide sont donc constitutifs de son importance, à condition d'être connus. La médiation des acquis de cette sémiogenèse que nous avons dressée permettra à l'avenir d'enrichir le discours interprétatif de ce haut lieu, dont la façade est le temps fort, la figure emblématique. Au-delà du discours simplificateur (« église construite pour les Irlandais mais prise en charge par les canadiens français lorsque les premiers ont quitté le quartier » ou « le plus beau clocher de la ville »), notre analyse propose une consécration monumentale portée par le maintien d'une présence urbaine significative.

Dans son environnement immédiat, l'église Sainte-Brigide souffre, par comparaison, de la présence de l'église Saint-Pierre-Apôtre, monument plus achevé à tous points de vue (figure construite et architecture intérieure). Sainte-Brigide est aussi située sur la même rue Alexandre-de-Sève que l'église du Sacré-Cœur-de-Jésus qui, derrière une façade incomplète, recèle une architecture de grande qualité [ill. 237], d'ailleurs inspirée de celle de Saint-Pierre-Apôtre. Ailleurs en ville, bon nombre d'églises apparaissent comme des *ensembles* (enveloppe et intérieur) plus réussis que Sainte-Brigide, notamment parmi ces grandes églises *montréalistes* du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Pensons, parmi d'autres, à Saint-Édouard dans la Petite-Patrie, à Saint-Esprit de Rosemont, mais aussi à Saint-Nom-de-Jésus à Hochelaga et à Saint-Charles à la Pointe Saint-Charles.

Par sa présence sur rue, *via* une façade et un clocher qui marquent un temps fort de l'histoire de l'architecture ecclésiale à Montréal, la valeur d'art de l'église Sainte-Brigide est importante. Elle se dilue cependant de façon considérable quand on considère l'enveloppe en entier et perd encore plus de valeur à l'intérieur. La façade devrait aussi faire l'objet de quelques attentions de mise en valeur. D'abord, vers 1895 elle a perdu les pinacles qui surmontaient ses contreforts latéraux [ill. 238] ; il faudrait en remettre. Puis, la plate-forme d'accès pour personnes à mobilité réduite

placée devant l'entrée latérale sud de la façade en 1990 devrait être remplacée par une structure ou un dispositif moins nuisible à la lecture de la façade.

En terminant, un mot pour qualifier, en termes de valeur d'art, les autres bâtiments qui occupent le site paroissial de Sainte-Brigide. Le presbytère est un bâtiment intéressant par ses deux façades ornées, l'une sur Alexandre-de-Sève et l'autre sur le boulevard René-Lévesque. Mais c'est surtout à l'intérieur que ce bâtiment se révèle par un souci ornemental et un bon état de conservation de ces ornements, malgré l'usage commercial qui en a été fait depuis 25 ans [ill. 239-241]. Le baptistère est quant à lui un petit bijou de style Beaux-arts, du à l'architecte Ludger Lemieux. Il est soigneusement composé en tant que lien entre l'église et le presbytère et a été doté d'une forme architecturale qui le pose comme objet autonome. Son architecture intérieure est particulièrement recherchée et en bon état de conservation.



242. Montréal. Église Sainte-Brigide. La nef avec le filet de sécurité (photo Luc Noppen)

Quant à la sacristie de la rue de Champlain, elle ne fait pas réellement corps avec l'église. Par son gabarit – très peu respectueux de l'échelle urbaine de l'église – et sa composition, elle évoque plutôt la figure d'un édifice résidentiel.

### **La valeur de matérialité**

La valeur de matérialité qualifie la constitution matérielle de l'objet. Cette valeur s'attache d'une part à la composition physique, notamment aux dispositions constructives : comme en ce qui concerne la valeur d'usage, d'un point de vue cognitif, certains édifices sont ainsi intéressants parce qu'ils introduisent de nouvelles technologies, de nouveaux matériaux (forme et structure des toits, arrivée d'un nouveau type de brique, par exemple). Comme l'usage, cette matérialité peut être explorée de manière archéologique et documenter plus à fond les analyses du paysage construit. Par ailleurs, évaluée d'un point de vue pragmatique, la valeur de matérialité qualifie aussi l'intégrité, mesurée à l'état physique du bâtiment que l'on décrit donc bon ou mauvais au regard de sa conservation. Il coûte moins cher de conserver un édifice en bon état qu'un bâtiment délabré.

En cette voie, l'évaluation de la matérialité statue aussi sur l'intégrité formelle : on mesure alors l'état intact, l'état représentatif ou l'état exceptionnel de dispositions qualifiées en vertu de la valeur d'art, de la valeur d'usage, de la valeur de position (voir plus loin), voire de la valeur d'âge. C'est cette lecture qui, en définitive, constitue la notoriété du monument et qui motive aujourd'hui les approches critiques en conservation qui préconisent de restaurer la matière, et non l'œuvre ; plus encore, le lien étroit entre la reconnaissance des valeurs d'usage et d'art et l'expression de la valeur d'âge, rattachée à la valeur de matérialité, explique la désaffection collective pour les édifices reconstruits ou trop restaurés, dépouillés de l'intégrité formelle (souvent lue à travers une patine) qui les aurait proclamés authentiques.

Dans l'ensemble, l'église Sainte-Brigide a une très bonne valeur de matérialité.

Cette valeur tient d'abord à l'emploi, lors de sa construction, de la pierre grise, matériau noble de Montréal s'il en est un. Mais toutes les églises sont ainsi construites à cette époque. Ce qui distingue Sainte-Brigide (et le presbytère), c'est l'usage nouveau de la « pierre à bosses ». Ce nouveau matériau a du créer tout en effet dans le quartier où il représentait une première incursion. Et, dans un environnement résidentiel où domine

243-248. Montréal. Poids de la présence du clocher de l'église Sainte-Brigide (images de Josée Laplace)





la brique, le front institutionnel de la paroisse se découpe donc par la noblesse affirmée de son matériau et de sa couleur.

Comme l'a mis en évidence l'analyse architecturale, l'église Sainte-Brigide est dotée d'une charpente intéressante, dans laquelle des fermes en ciseau doublent des fermes traditionnelles avec poinçons et entrails retroussés. Cette structure inusitée est cependant difficile à faire connaître et apprécier, autrement que par des dispositifs d'interprétation (maquettes) et fait appel à des connaissances techniques.

Pour le reste, l'église est, au départ, une construction on ne peut plus traditionnelle. Mais elle a, au fil des ans, fait l'objet de chantiers qui ont hybridé sa structure. Les transformations principales ont consisté à doter la nef d'un plancher de béton – et donc de consolider la structure en sous-sol – et à reconstruire les parois, les galeries et le plancher du chœur avec une structure d'acier et de béton. Si ces travaux n'ont pas compromis l'intégrité architecturale du bâtiment, tel qu'il nous apparaît sur rue, il n'en est pas de même à l'intérieur. Mais surtout, la structure ancienne, faite d'une charpente de bois et de sections consolidées en acier et béton, limite de façon importante la conversion des lieux. L'édifice n'est pas réputé à l'Épreuve du feu selon les normes actuelles et ses murs et sa structure ne peuvent porter d'autres charges ; les circulations et issues aussi devraient subir une sévère mise aux normes en cas de changement de vocation des lieux.

L'architecte Bérengère Gagné a établi un *Carnet de Santé* de l'église en septembre 2005<sup>1</sup>. Complet en soi, le document ne révèle pas de défauts majeurs, mais dresse une longue liste de travaux d'entretien et de réfection à entreprendre. Il mentionne aussi l'épisode du chantier de restauration de la nef, entrepris en 2004 et abandonné devant l'augmentation prévue des coûts. Seules 4 des 9 travées de l'église ont été restaurées ; dans les cinq travées restantes un filet de sécurité a été tendu pour prévenir la chute de morceaux de plâtre [ill. 242]. Le rapport mentionne que l'analyse de la voûte a démontré « la présence de fissures abondantes et importantes ».

C'est au vu de ce rapport que le Conseil de Fabrique a décidé d'arrêter d'investir dans des travaux dont le coût aurait, à terme, dépassé ses moyens. On se retrouve donc à Sainte-Brigide-de-Kildare devant une situation assez commune dans le parc ecclésial historique : une enveloppe en bon état

---

1 Bérengère Gagné. *Carnet de santé. Paroisse Sainte-Brigide de Kildare*. Montréal, Paroisse Sainte-Brigide, 29 septembre 2005, 35 p.



249-250. Montréal, La percée du boulevard Dorchester (aujourd'hui René-Lévesque), dans les années 1950, la construction ultérieure de Radio-Canada et, enfin, la percée de la l'autoroute Ville-Marie, au début des années 1970, ont sérieusement compromis l'avenir de la paroisse (BAnQ, Fonds Armour-Landry, P97,52,15612 et P97,S1,D8183

qui commande des travaux raisonnables (toiture, perron, accès) mais un décor intérieur qui requiert une restauration coûteuse (plâtres, tableaux, fresques, dorure, etc.).

### **La valeur de position**

La valeur de position évalue le rapport d'un édifice à son environnement. Elle concerne, antérieure au rôle du monument, la qualification du site de celui-ci : la recherche historique peut dégager des choix spécifiques à cet égard, visant notamment à enrichir la perception de l'édifice. Ce rapport centripète du cadre à l'objet, auquel s'associent les notions de proximité, d'intégration, etc., renseigne aussi sur l'intentionnalité de l'édification, se liant éventuellement à la valeur d'art, à la valeur d'usage et à la valeur d'âge.

La valeur de position peut être aussi centrifuge. Dans certains cas en effet, le monument paraît déterminer tantôt la perception, tantôt l'ordonnance physique de son environnement construit.

La valeur de position que l'église Sainte-Brigide est très importante, sur deux plans. D'abord à cause de l'omniprésence de son clocher dans le paysage construit du quartier. Il suffit en effet de regarder ces images qui explorent des points de vue, avec et sans clocher [ill. 243-248] la rue Alexandre-de-Sève où elle constitue la pièce principale d'un noyau institutionnel. Enfin, et tout aussi important, il faut considérer la position que l'église occupe dans l'imaginaire collectif, fait de mémoires et de représentations. Dans le quartier, tous connaissent l'église Sainte-Brigide, même si beaucoup n'y ont jamais mis les pieds.

### **Les valeurs d'usage historique et économique**

La valeur d'usage consacre la fonctionnalité – et donc l'utilité – du monument. Celle-ci est étroitement associée aux typologies fonctionnelles en architecture, puisque c'est par sa forme essentielle que l'édifice apporte une réponse à un besoin, correspond à un « programme » ; comme c'était le cas de la valeur d'art, on comprendra donc ici le lien étroit entre la reconnaissance de cette valeur d'usage et la valeur d'âge du monument, puisque la qualité attribuée en ce sens à l'objet tiendra, notamment, à l'unicité des dispositions fonctionnelles observées.

La notoriété du monument en termes de valeur d'usage, d'une part, ressortit à l'âge apparent, et la lecture de la valeur d'usage se confond dès lors avec notre « vouloir artistique ». Ainsi, par exemple, peut-il être important

de classer aujourd'hui certains lieux de culte, que la désaffectation généralisée du culte met en péril, en tant que témoins de pratiques révolues. C'est alors que le maintien de la valeur d'usage peut recourir à la notion de patrimoine immatériel puisque pour comprendre l'usage historique d'un lieu, il faut perpétuellement y faire revivre les usages et pratiques anciens.

D'autre part, la valeur d'usage concerne aussi l'utilité de l'objet : celle dont il était investi lors de sa création, qui éventuellement nourrit aujourd'hui son statut d'exemplarité, mais aussi son adéquation à un usage actuel ou potentiel, dans une perspective plus pragmatique. En cette voie cependant, force est de constater que le potentiel monumental actuel de la plupart des églises tient à ce qu'elles témoignent des usages pour lesquels elles ont été érigées ; mais en s'associant à l'expression d'un âge réel, à l'enseignement d'une valeur d'art acquise, la fonction passée ou actuelle de l'objet peut aussi servir un usage commémoratif. C'est ainsi que les anciennes églises peuvent être converties de sorte qu'y soit toujours perceptible leur destination première, déterminante dans la reconnaissance de ce type de monument<sup>1</sup>.

La vie utile de l'église Sainte-Brigide comme lieu exclusivement dédié au culte est bel et bien terminée. On peut cependant entrevoir qu'il y subsistera une chapelle, desservie par la paroisse voisine, Saint-Pierre-Apôtre<sup>2</sup>. Cette désaffectation du statut d'église paroissiale est annoncée depuis fort longtemps, surtout par le déclin de la population<sup>3</sup> et la baisse de la pratique religieuse [ill. 249, 250]. La paroisse n'a plus les moyens de supporter les coûts de maintien des bâtiments qui occupent le site. Depuis déjà 25 ans, un locataire commercial – Ciné-Groupe Inc. – occupe le presbytère et la grande partie du sous-sol de l'église, ce qui a permis de reporter jusqu'à

---

1 Voir à ce sujet : Luc Noppen. « La conversion des églises au Québec. Enjeux et défis. Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thomas Coomans [dir.] *Quel avenir pour quelles églises ? What Future for Which Churches ?*, Québec, PUQ, 2005, p. 277-300.

2 Puisque telle est la volonté des paroissiens qui en ont fait une condition d'un projet de conversion des lieux.

3 La paroisse comptait 11 028 « communiants » en 1950 et 5 100 en 1970. En 1972, le taux de pratique observé y était de 10 % ; il se réduit à moins de 4 % en 1977 (chiffres obtenus dans les APSB). Il subsiste actuellement une vingtaine de paroissiens actifs lors des messes dominicales. Dans la semaine le service religieux est assuré dans la sacristie.

maintenant la décision de la fermeture du lieu de culte dans sa forme actuelle.

Comme c'est le cas à travers l'Occident, lorsqu'un monument perd son usage historique, se pose la question du patrimoine. Le bâtiment doit-il ou peut-il survivre comme monument ? Le cas de figure idéal est celui des églises qui, du fait de leurs qualités exceptionnelles et de la grande valeur d'ensemble (site, enveloppe, intérieur) s'imposent comme des monuments de leur usage historique : elles restent ouvertes au culte qui cohabite avec des activités touristiques et/ou culturelles. Dans ce cas, l'usage partagé des lieux, dans le respect de leurs qualités – ce qui souvent requiert une conservation intégrale – n'est possible que grâce à une prise en charge des frais par la collectivité, au nom du patrimoine. C'est en effet une caractéristique du « monument historique » (on dit souvent monument d'art et d'histoire) de n'être pas rentable, au sens de l'équilibre économique entre les charges et les revenus. Par contre, les sociétés occidentales conviennent que le poids symbolique des valeurs patrimoniales crée une rentabilité culturelle et offre un bon rendement identitaire.

Tous les lieux de culte du monde, pas plus que toutes les églises de Montréal, ne connaîtront cependant un tel destin : l'offre d'églises en déshérence est tout simplement trop grande pour pouvoir entrevoir leur avenir dans cette catégorie de monuments exemplaires. D'où l'utilité des évaluations patrimoniales dont le but – souvent non avoué – est de hiérarchiser des priorités de conservation, en autant que les fonds publics sont concernés.

L'église Sainte-Brigide-de-Kildare n'est pas une église dont l'intérêt patrimonial commanderait un projet de conservation intégrale, notamment parce que sa valeur d'usage historique n'est pas très importante. Montréal possède au moins une vingtaine d'églises qui, en plus d'avoir une figure architecturale exemplaire – comme c'est le cas de la façade et du clocher de Sainte-Brigide – ont aussi une architecture intérieure ou une ornementation de très grande qualité, qui évoque de façon saisissante le caractère sacré des lieux et témoigne de la mise en œuvre d'un projet artistique de premier plan.

Lorsqu'une église ne peut plus uniquement servir de lieu de culte, se pose la question de la valeur d'usage plus directement économique. Ce qui est alors en cause est le coût de restauration et de maintien des espaces symboliques conçus pour loger l'exercice public du culte – des mètres cubes – dans un monde où l'immense majorité des fonctions ne requièrent pas

– ou ne peuvent supporter les charges – de tels espaces. Cette réalité est d'autant plus évidente lorsque les besoins d'espace – et donc les éventuels usages partagés – sont le fait de groupes communautaires. On se retrouve alors devant un paradoxe : pour sauver « leur » église, les habitants d'un quartier devraient la céder à des intérêts privés, dont les ressources permettraient de mettre en valeur un site et des bâtiments à destinations de clientèles fortunées, étrangères au quartier. On sait par ailleurs que la plupart des promesses de mise en valeur d'églises par des intérêts privés finissent par aboutir à leur démolition. Pourquoi une société à but lucratif s'encombrerait-elle d'une église ?

L'autre option consiste évidemment à négocier « l'intensité patrimoniale » du site et des bâtiments : il apparaît plus souhaitable d'abandonner l'option de la conservation intégrale si les autorités publiques ne s'y engagent pas (bibliothèque, salle multifonctionnelle ou autre activité communautaire subventionnée), que d'abandonner le patrimoine à d'autres. Dans le cas précis de l'église Sainte-Brigide, il n'est d'ailleurs pas évident qu'un promoteur privé s'y intéresse. Des exemples récents ont en effet démontré que les bâtiments avec murs porteurs et structure de bois, tout comme ceux qui sont dotés d'une ossature d'acier insuffisamment contreventée – bref à peu près toutes les églises construites avant 1945 – ne peuvent être, d'un point de vue économique, être avantageusement converties en insérant des nouveaux planchers pour augmenter la capacité d'accueil.

Pour l'église Sainte-Brigide, tout projet de redéveloppement du site et de conservation du patrimoine devra donc résoudre cette difficile équation : conserver le patrimoine essentiel et rendre le site viable par l'ajout de fonctions communautaires. La paroisse et le diocèse ont en effet établi des conditions avantageuses de cession du bien, à condition 1) qu'y soit maintenu un lieu de culte et 2) que l'intégrité du site soit garantie à perpétuité par une occupation à des fins communautaires et par du logement social. Dans ce contexte on ne peut évidemment pas proposer que ces occupants doivent, à même leurs maigres ressources, voir au maintien intégral d'un patrimoine collectif, surtout s'il n'apparaît pas de façon évidente que l'église Sainte-Brigide est l'une de celles qui doit être conservée à telle enseigne.

### **Conclusions de l'évaluation**

Si on résume les valeurs monumentales de l'église Sainte-Brigide, dans l'étude qui en a été faite sur la base de l'étude historique et de l'analyse architecturale, il ressort d'abord que le monument a une grande valeur

INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE DU QUÉBEC							
Évaluation patrimoniale et hiérarchisation régionale: Montréal							
N	ARRONDISSEMENT MUNICIPAL	PATRONYME	TRADITION	DATE	LBC	RESULTAT	NOTE
9	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	Catholique	1924	SPCo, AHDg, ANDq	Incontournable	A
129	Ville-Marie	Notre-Dame-de-Bon-Secours	Catholique	1771	AHDg	Incontournable	A
128	Ville-Marie	Notre-Dame	Catholique	1824	AHDg	Incontournable	A
138	Ville-Marie	Saint-Patrick	Catholique	1843	MHC	Incontournable	A
141	Ville-Marie	Saint-Pierre-Apôtre	Catholique	1851	SHC	Incontournable	A
126	Ville-Marie	Marie-Reine-du-Monde	Catholique	1870		Incontournable	A
66	Plateau Mont-Royal	Saint-Jean-Baptiste	Catholique	1898	SPCo	Exceptionnelle	B
62	Plateau Mont-Royal	Saint-Michael and Saint-Anthony	Catholique	1914		Exceptionnelle	B
68	Plateau Mont-Royal	Saint-Pierre-Claver	Catholique	1915		Exceptionnelle	B
78	Rosemont / La Petite-Patrie	Notre-Dame-de-la-Défense	Catholique	1918		Exceptionnelle	B
84	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Jean-Berchmans	Catholique	1938		Exceptionnelle	B
105	Sud-Ouest	Saint-Joseph	Catholique	1861	MHCi	Exceptionnelle	B
101	Sud-Ouest	Sainte-Cunégonde	Catholique	1905		Exceptionnelle	B
125	Ville-Marie	Le Gesù	Catholique	1864	MHR	Exceptionnelle	B
131	Ville-Marie	Notre-Dame-de-Lourdes	Catholique	1873		Exceptionnelle	B
7	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce	Catholique	1851		Supérieure	C
28	Lachine	Saints-Anges-Gardiens	Catholique	1919		Supérieure	C
42	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Saint-Clément	Catholique	1899		Supérieure	C
46	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Très-Saint-Nom-de-Jésus	Catholique	1903		Supérieure	C
40	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Nativité-de-la-Sainte-Vierge	Catholique	1921		Supérieure	C
54	Outremont	Saint-Viateur	Catholique	1911		Supérieure	C
65	Plateau Mont-Royal	Saint-Enfant-Jésus	Catholique	1857		Supérieure	C
58	Plateau Mont-Royal	Immaculée-Conception	Catholique	1895	OAR	Supérieure	C
69	Plateau Mont-Royal	Saint-Stanislas-de-Kostka	Catholique	1911		Supérieure	C
82	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Édouard	Catholique	1907		Supérieure	C
80	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Ambroise	Catholique	1924		Supérieure	C
81	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Brendan	Catholique	1929		Supérieure	C
88	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Esprit-de-Rosemont	Catholique	1931	SPCo	Supérieure	C
103	Sud-Ouest	Saint-Irénée	Catholique	1912		Supérieure	C
115	Verdun	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Catholique	1911		Supérieure	C
127	Ville-Marie	Mission catholique chinoise du Saint-Esprit	Catholique	1834	MHC, APDm	Supérieure	C
139	Ville-Marie	Sainte-Brigide-de-Kildare	Catholique	1878		Supérieure	C
132	Ville-Marie	Sacré-Coeur-de-Jésus	Catholique	1886		Supérieure	C
130	Ville-Marie	Notre-Dame-de-Guadalupe	Catholique	1924		Supérieure	C
163	Westmount	Saint-Léon-de-Westmount	Catholique	1901		Supérieure	C
156	Westmount	Ascension of our Lord	Catholique	1927		Supérieure	C
16	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Pascal-Baylon	Catholique	1916		Moyenne	D
13	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Raphael the Archangel	Catholique	1932		Moyenne	D
15	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Malachy	Catholique	1939		Moyenne	D
41	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Notre-Dame-des-Victoires	Catholique	1925		Moyenne	D
47	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Très-Saint-Rédempteur	Catholique	1927		Moyenne	D
52	Outremont	Sainte-Madeleine	Catholique	1924		Moyenne	D
53	Outremont	Saint-Germain	Catholique	1930		Moyenne	D
67	Plateau Mont-Royal	Saint-Louis-de-France	Catholique	1936		Moyenne	D
83	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-François-Solano	Catholique	1924		Moyenne	D
86	Rosemont / La Petite-Patrie	Saint-Marc	Catholique	1931		Moyenne	D
106	Sud-Ouest	Saint-Paul	Catholique	1910	SPCo	Moyenne	D
100	Sud-Ouest	Saint-Charles	Catholique	1913		Moyenne	D
98	Sud-Ouest	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	Catholique	1914		Moyenne	D
102	Sud-Ouest	Saint-Henri	Catholique	1923		Moyenne	D
118	Verdun	Saint-Willibrord	Catholique	1926		Moyenne	D
114	Verdun	Notre-Dame-de-Lourdes	Catholique	1929		Moyenne	D
113	Verdun	Notre-Dame-Auxiliatrice	Catholique	1941		Moyenne	D
140	Ville-Marie	Saint-Eusèbe-de-Verceil	Catholique	1922		Moyenne	D
143	Ville-Marie	Saint-Vincent-de-Paul	Catholique	1925		Moyenne	D
153	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Sainte-Cécile	Catholique	1923		Moyenne	D
154	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	Catholique	1926		Moyenne	D
149	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	Catholique	1928		Moyenne	D
152	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-Alphonse-d'Youville	Catholique	1929		Moyenne	D
155	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-Vincent-Ferrier	Catholique	1930		Moyenne	D
17	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Saint-Raymond-de-Pennafort	Catholique	1938		Faible	E
8	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-des-Neiges	Catholique	1939		Faible	E
32	LaSalle	Saint-Nazaire	Catholique	1932		Faible	E
31	LaSalle	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Catholique	1936		Faible	E
44	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Saint-Herménilde	Catholique	1922		Faible	E
43	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Sainte-Claire	Catholique	1924		Faible	E
45	Mercier/Hochelaga-Maison neuve	Saint-Victor	Catholique	1925		Faible	E
48	Montréal-Nord	Sainte-Gertrude	Catholique	1925		Faible	E
70	Plateau Mont-Royal	Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude	Catholique	1905		Faible	E
64	Plateau Mont-Royal	Saint-Denis	Catholique	1911		Faible	E
63	Plateau Mont-Royal	Saint-Boniface	Catholique	1942		Faible	E
95	Sud-Ouest	Holy Cross	Catholique	1925		Faible	E
107	Sud-Ouest	Saint-Zotique	Catholique	1926		Faible	E
104	Sud-Ouest	Saint-Jean-Damascène	Catholique	1930		Faible	E
96	Sud-Ouest	Holy Trinity Polish	Catholique	1933		Faible	E
150	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	Saint-Francis of Assisi	Catholique	1927		Faible	E

d'âge – elle se range au 20<sup>e</sup> rang sur l'île de Montréal –, mais que cette valeur ne s'étend pas à son architecture intérieure. De ce point de vue, l'intérêt de l'église se dilue considérablement. Il en va de même pour la valeur d'art, qui est considérable lorsqu'on analyse la façade et le clocher, mais qui s'amenuise aussi dans la nef et qui se réduit encore plus vers le chœur et le chevet. Puis, l'église a une bonne valeur de matérialité, mais comme toutes les structures traditionnelles de cette envergure, sa conversion pose problème, précisément du fait de cette structure. Enfin, la valeur dominante est très certainement la valeur de position d'abord celle de l'élément signal incontournable qu'est le clocher, puis la valeur de position de l'église, encadrée par l'ancienne école et le presbytère et ceci dans un quartier où des efforts considérables de réhabilitation ont déjà été mis en œuvre. Complété par l'insertion du baptistère et du monument au Sacré-Cœur en 1928, ce front institutionnel est le véritable lieu de mémoire de Sainte-Brigide-de-Kildare.

Le patrimoine de la paroisse n'est en effet pas que matériel ; la pierre sert d'ancrage à une formidable mémoire, étroitement associée au développement de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle (voir l'étude historique). Ce patrimoine est aussi immatériel. Notre but n'était pas de faire le tour des usages, pratiques et savoir-faire qui ont semé le parcours de la paroisse dans le temps, avec ses associations et ses œuvres. Disons tout simplement que la mission de Sainte-Brigide-de-Kildare doit trouver une continuité dans tout projet de mise en valeur du site qui pourrait être soumis. Et que cette mission est avant tout le véritable patrimoine que lègue la paroisse aux générations futures. Conserver et mettre en valeur des pierres sans comprendre le génie de ce lieu serait un peu vain. Il ne faudrait pas que Sainte-Brigide ne soit qu'une église comme les autres. Sa conversion interpelle donc l'imagination pour que le lieu survive, au service de la collectivité.

Plusieurs évaluations antérieures ont aussi conclu au grand intérêt de l'ensemble paroissial. Ainsi, l'Arrondissement Ville-Marie a, dans son plan d'urbanisme, qualifié l'église Sainte-Brigide comme « exceptionnelle », ce qui selon ses critères veut dire :

Un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construit aux mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables quant à son architecture [par rapport à des bâtiments comparables] et qui n'a pas subi des modifi-

cations extérieures importantes. De plus, il sert souvent de point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important<sup>1</sup>

L'accent est ici encore placé sur la présence urbaine du monument et de la force de son inscription dans le cadre bâti environnant.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a accordé la note « C » (valeur supérieure) à l'église Sainte-Brigide-de-Kildare, dans l'évaluation qu'il a faite de tous les lieux de culte actifs du Québec érigés avant 1945. Cette évaluation tenait compte de 1) la valeur historique et symbolique, 2) de la valeur d'art et d'architecture – extérieur, 3) de la valeur d'art et d'architecture – intérieur et 4) de critères d'opportunité, tels les statuts de protection juridique existants et l'intérêt de l'environnement. L'évaluation a été faite sur une base régionale et a donné lieu à une hiérarchisation régionale, avec des cotes A, B, C, D et E. Pour la région de Montréal (06), 167 églises ont été évaluées, 15 ont obtenu une cote A (9%, Incontournable), 15 ont obtenu une cote B (9%, Exceptionnelle) et 38 ont obtenu la cote C (23%, Supérieure), laissant 99 lieux de culte (59 %) aux cotes D (Moyenne) et E (Faible). À l'intérieur de chaque cote les églises n'ont pas obtenu de rang en particulier. Sainte-Brigide se situe donc, dans la région de Montréal, dans le groupe où 38 églises occupent *ex æquo*, une 31 place sur 165.

Lorsqu'on change d'échelle, l'évaluation du CPRQ reconnaît, dans le centre-ville, six lieux de culte incontournables (A), neuf lieux de culte exceptionnels (B) et 21 lieux de culte de valeur supérieure (C), dont Sainte-Brigide-de-Kildare [voir **Tableau 2**].

Toutes ces évaluations concordent : l'église Sainte-Brigide a une valeur d'âge certaine, une grande valeur de position et une réelle valeur d'art, valeurs qui consacrent la figure emblématique de son clocher (en lui-même et dans le quartier) et de sa façade (comme figure architecturale et élément constitutif du front institutionnel). Le bâtiment n'a malheureusement pas la valeur d'ensemble (bâtiment et intérieur) qui ont valu un statut de protection juridique à Saint-Pierre-Apôtre, au Gesù, à Saint Patrick, à Saint-Jean-Baptiste ou encore à Saint-Joseph.

De tout cela nous pouvons conclure à l'importance de conserver la figure de l'église Sainte-Brigide dans le front institutionnel, sans compromis. Une restauration soignée de la façade et du clocher s'imposent, dans

---

1 Évaluation du patrimoine urbain de l'Arrondissement Ville-Marie, 2005, p. 12 et 93.

un projet de mise en valeur de l'ensemble. L'église devrait retrouver ses lampadaires, un perron restauré et ses pinacles disparus. S'il doit y avoir négociation de l'intensité patrimoniale, précisément au nom de la valeur d'usage économique, elle devrait se faire au détriment du chœur (et peut-être d'une section de la nef). La construction d'un immeuble sur le lot vacant, au coin de la rue de Champlain et du boulevard René-Lévesque aura de toute façon comme effet de soustraire cette nef à la vue, dans l'îlot retissé. À moins évidemment de suggérer que ce terrain doit rester vacant pour permettre de bien voir la nef de l'église, ce qui serait imaginable mais seulement dans le cas d'une église de valeur exceptionnelle (à cause de l'investissement requis).

La mémoire de la paroisse et la survie de son patrimoine bâti pourraient supporter un compromis qui laisserait sur le site une église dont la nef aurait été partiellement déconstruite ; mieux vaut cela qu'une destruction totale qui adviendrait après des années d'abandon. Par contre la réduction de l'emprise du bâti pourrait être compensée par l'insertion dans le projet de mise en valeur d'un programme de médiation de l'histoire et de la mémoire, via un programme de commémoration et des gestes de toponymie. On pourrait en effet par quelques monuments, dispositifs d'interprétation ou de commémoration densifier le site historique de Sainte-Brigide-de-Kildare.

## Bibliographie

### Liste des abréviations utilisées

ACAM – Archives de la chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal

APSB – Archives de la paroisse de Sainte-Brigide

BAC – Bibliothèque et Archives du Canada.

BAnQ – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

AVM – Archives de la Ville de Montréal

ILCQ – Inventaire des lieux de culte du Québec

CPRQ – Conseil du patrimoine religieux du Québec

CCA – Centre Canadien d'Architecture

UCSS – Union culturelle de Saint-Sulpice

### Archives consultées

Archives de la paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare

- Livres de comptes et de délibérations
- Livres des prônes
- Documents divers (classés par chantier de construction)
- Documents photographiques

Dossiers du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

- Église Sainte-Brigide, Ce fonds comprend le *Dossier architectural et artistique sur l'église Sainte-Brigide* (3 volumes); il s'agit d'un relevé des archives de la paroisse dont l'original est conservé aux ACAM (968/355-129)

## Livres et articles

Ballu, Théodore. *Monographie de l'église Saint-Ambroise érigée par la Ville de Paris*, Paris, Ducher, 1874, portefeuille avec plans gravés.

Beaudoin, Marthe et Hélène Charlebois-Dumais. *L'église Sacré-Cœur-de-Jésus*. Montréal, Comité de construction et d'art sacré de Montréal, 1987, 23 p.

Beaupré et Michaud, architectes. *Étude des valeurs patrimoniales du couvent des Sœurs Grises, Domaine des Sœurs Grises de Montréal*. Université Concordia, février 2007, 90 p. + annexes.

Benoit, Michelle et Roger Gratton. *Au Pied-du-Courant. Le patrimoine de Montréal. Quartiers Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau et Bourget*. Montréal, Ville de Montréal, s.d., 25 p. (Collection Pignon sur rue, n° 4).

Bonnier, Lucie. *L'entraide au quotidien : l'exemple de la paroisse Sainte-Brigide, Montréal, 1930-1945*. Montréal, UQAM, Mémoire de maîtrise au Département d'histoire, 1996, 158 p.

Bouchon, Chantal et al. *Ces églises du dix-neuvième siècle*. Amiens, Encrage Édition, 270 p.

Callaghan, Eleanor. *The Father Dowd Memorial Home: A Story of 120 Years, 1865-1985*.

Carrière, Gaston. *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*. Tome I. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1957, 378 p.

*Centenaire de la paroisse Sainte-Brigide*. Supplément de L'Est Central, mardi 5 décembre 1967, 36 p.

Croteau, André. *Les belles églises du Québec*. Montréal. Montréal, Éditions du Trécarré, 1996, 222 p.

*Dictionnaire des églises de Paris*. Paris, Éditions Hervas, 1995, 435 p.

Dubuc, Caroline et Jean-Claude Marsan (dir.). *Plan stratégique de conservation des églises et des chapelles au centre-ville de Montréal*. Montréal, Héritage Montréal, 1997.

Dumoulin, Aline et al. *Reconnaître Paris d'église en église*. Paris, Massin, 2008, 400 p.

Dumoulin, Aline et al. *Reconnaître Paris, d'église en église*. Paris, Massin, 2008, 399 p.

*École Sainte-Brigide. Montréal. Souvenir des fêtes du 80<sup>e</sup> anniversaire et du 1<sup>er</sup> Conventum de ses anciens élèves*. Montréal, le 15 octobre 1925.

Ferretti, Lucia et Daniel Leblanc. *Cadre religieux et univers culturel dans une paroisse ouvrière montréalaise : Sainte-Brigide, 1880-1940*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, UQAM, juillet 1982, 308 p.

Ferretti, Lucia. *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain. Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992, 264 p.

Foucart, Bruno et Françoise Hamon (dir.). *L'architecture religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre éclectisme et rationalisme*. Paris, PUPS, 2006, 360 p.

Gagné, Bérengère (Bérengère Gagné, architecte). *Carnet de santé, paroisse Saint-Brigide-de-Kildare, diocèse de Montréal*, 29 septembre 2005, 35 p. (document conservé dans les archives de la paroisse)

Gagnon, Robert. *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*. Montréal, Boréal, 1996, 400 p.

Gauthier, Raymonde. *Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892)*. Thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Laval, Québec, 1983, 429 p.

Germann, George. *Gothic Revival, in Europe and Britain : Sources, Influences and Ideas*. Cambridge (Mass.). The MIT Press, 1972, 263 p.

Godin, Colette (dir.). *Montréal, la ville aux cent clochers*. Montréal, Fides, 2002, 125 p.

Grefe, Xavier. *La valorisation économique du patrimoine*. Paris La Documentation française, 2003, 383 p.

Hustak, Alan. *Saint Patrick of Montreal. The Biography of a Basilica*. Montreal, Véhicule Press, 1998, 175 p.

*L'église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui. 1836-1986*. Montréal, Fides, 1986, 397 p.

Lafever, Minard. *Modern Builders Guide* (1833). New York, Dover, 1969.

Lamonde, Yvan et Raymond Montpetit. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*. Québec, IQRC, 1986, 231 p.

Le Bas, Antoine. *Des sanctuaires hors les murs. Églises de la proche banlieue parisienne, 1801-1965*. Paris. Monum/Éditions du patrimoine, 2002. 256 p.

*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec portraits du clergé. Héliogravures et notices historiques de toutes les églises et presbytères, institutions d'éducation et de charité. Sociétés de bienfaisance, Œuvres de fabrique et Commissions scolaires*. Montréal, Eusèbe-Sénécal & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 1900, 800 p.

Marsan, Jean-Claude [dir.]. *Plan stratégique de conservation des églises et chapelles au centre-ville de Montréal*. Montréal, Université de Montréal/ Héritage Montréal, mars 1997.

Martin, Tania. *Housing the Grey Nuns : Power, Religion and Woman in fin-du-siècle Montréal*. Thèse de M.A., School of Architecture, McGill University, 1995, 90 p.

Mathieu, Jean-Noël [dir.]. *La reprise des monuments*. Paris, Le Moniteur, 2003, 143 p.

Maurault, Olivier. *Œuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal*. Montréal, s.éd., 1959, p.12.

Middleton, Robin et David Watkin. *Architecture du XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Gallimard, Electa, 1993, 403 p.

Mignot, Claude. *L'architecture au XIX<sup>e</sup> siècle*. Fribourg, Office du Livre, 1983, 326 p.

Morisset, Lucie K., Luc Noppen et Thomas Coomans (dir.). *Quel avenir pour quelles églises ? What Future for Which Churches ?* Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, 618 p.

Noppen, Luc « Thomas Baillairgé », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, 1985, p. 41-45.

Noppen, Luc et Denyse Légaré « Joseph-Ferdinand Peachy », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XIII, 1994, p. 889-892.

Noppen, Luc et Gaston Descènes. *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*. Québec, Les Publications du Québec, 1986, 204 p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset *Foi et patrie, Art et architecture des Églises à Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1996, 180 p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 456 p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. *L'ancienne église méthodiste de Lachine. État de la question et évaluation critique des valeurs patrimoniales*. Rapport pour l'Arrondissement de Lachine, 9 août 2004, 70 p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. *L'église Saint-Sauveur à Québec*. Québec, Paroisse Saint-Sauveur, 1997, 16 p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. *La présence anglicane à Québec, Holy Trinity Cathedral*, Sillery, Septentrion, 1995, 192 p.

Noppen, Luc. « Victor Bourgeau », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, 1982, p. 100-103.

Noppen, Luc. *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame. Mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*. Québec, Ministère des Transports du Québec, 2001, 175 p.

Noppen, Luc. *Étude historique et analyse du potentiel monumental de l'église St. Luke's. Rosemont (Montréal)*. Rapport final. CCU-Rosemont, Ville de Montréal, 30 mars 2002, 38 p.

Noppen, Luc. Hélène Jobidon et Paul Trépanier. *Québec Monumental. 1890-1990*. Québec, Septentrion, 1990, 192 p.

Noppen, Luc. *Les églises du Québec (1600-1850)*, Montréal, Fides, 1977, 300 p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset « Eugène-Étienne Taché », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XIV, 1998, p. 1073-1077.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset (dir.), *La conversion des églises au Québec. Un siècle d'expérience(s)*, ARQ.-*La revue d'architecture*, n° 131, mai 2005, 36 p.

Port, M. H. *Six Hundred New Churches. The Church Building Commission 1818-1856*. Reading (UK), 2006, 386 p.

Pouliot, Léon. « Il y a cent ans : le démembrement de la paroisse Notre-Dame » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19, 3, décembre 1965, p. 350-383.

*Programme souvenir. Un siècle au service de la jeunesse de Sainte-Brigide de Montréal*, Montréal, 1945.

Ravary, Marie-Claude [dir.]. *Rapport final. Projet pilote d'inventaire du patrimoine mobilier religieux*. Montréal. Conseil du patrimoine religieux du QWuébec, avril 2008, 36 p.

Renaud, Marc. *Toussaint-Xénophon Renaud, décorateur d'églises et artiste peintre. Élève de Napoléon Bourassa, disciple d'Édouard Meloche*. Montréal, Carte Blanche, 2006, 216 p.

*Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse I. Les églises*. Montréal, Service de la planification du territoire, Communauté urbaine de Montréal, 1981, 490 p.

Robert, Jean-Claude. « Les sulpiciens et l'espace montréalais », Dominique Deslandres et al. [dir.]. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007, 670 p.

Robert, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

Rousseau, Louis. *La prédication à Montréal de 1800 à 1830, approche religieuse*. Montréal, Fides, 1976, 269 p.

Sloan, Samuel. *City and Suburban Architecture : Containing Numerous Designs and Details*. Philadelphia, Lippincott & Co., 1859, 104 p. et 136 planches.

Sloan, Samuel. *Sloan's Constructive Architecture : A guide to the Practical Builder and Mechanic*. Philadephia, J.B. Lippincott Co, 1859, 148 p. et 66 pl.

Sloan, Samuel. *The Model Architect*. Philadelphia, E.S. Jones & Co., 1852, 2 volumes, réédité sous le titre de *Sloan's Victorian Buildings*. New York, Dover, 1980, en un seul volume.

Souci-Roy, Carmen. *Le quartier Sainte-Marie (1850-1900)*. Mémoire de maîtrise au Département d'histoire, 1977, 168 p.

Voisine, Nive. *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada. Tome 1. La Conquête de l'Amérique, 1837-1880*. Québec, Éditions Anne Sigier, 1987, 443 p.

Yeomans, David T. *The Trussed Roof: its History and Development*. Aldershot (UK). Scolar Press, 1992, 221 p.

## ANNEXE I

### Prêtres enterrés dans l'église

1886. 22 avril. Permission accordée par Mgr Fabre pour la construction d'un chemin de croix dans la chapelle souterraine de Sainte-Brigide où est enterré Mr. Ethier.

(dossier 355-129, années 1877-1886)

Dans la cave de l'église repose le corps de M. l'abbé Joseph-Damien Éthier, vicaire de Sainte-Brigide, qui se noya à Valleyfield dans sa deuxième année de prêtrise.

(*Le diocèse*, p. 291-292)

Décès du curé Desrosiers qui fut inhumé dans la crypte de Sainte-brigide.

(*L'est central*, 17 juin 1934. p. 12).

## ANNEXE II

### **Devis & Spécifications pour l'église Ste Brigide de Montréal**

(annexé au marché de maçonnerie du 11 octobre 1878)

#### Maçonnerie

Tous les murs représentés sur les plans par une teinte grise ou bleue seront construits en bonne maçonnerie brute à l'exception du parement extérieur des murs qui sera en pierre de taille.

Toute la pierre employée dans la construction sera de première qualité de pierre grise et pierre bâtarde, mélangée moitié par moitié.

La maçonnerie brute sera faite en grandes pierres posées à bain de mortier sur lits de carrière et bien liées. Les deux premières assises des fondations seront construites suivant les plans, avec de grandes pierres formant boutisses et parpaings alternatifs.

Les piliers dans les soubassements seront faits avec de grandes pierres piquées au marteau, posées par blocs, sans calles et à joints serrés et seront finis avec une pierre de taille devant recevoir les piliers en bois.

Les piliers en fonte auront une forte assise en maçonnerie et une pierre chissée au marteau de 2'x2'x1'

Au-dessus des assises les murs seront construits avec de grandes pierres et avec une quantité suffisante de boutisses prenant les deux tiers des murs. Il y aura une boutisse au moins par chaque verge carrée de surface.

Remplir les murs jusqu'au dessus des soliveaux et chevrons.

Jointoyer les murs des deux côtés partout où il sera praticable.

La maçonnerie de la tête sera terminée à la corniche principale de la tour au faite du comble de l'église, tel qu'indiqué sur les plans.

#### Mortier

Le mortier sera composé d'une partie de chaux et de deux et demi de sable bien net, lequel sable sera de première qualité et approuvé par les archi-

tectes avant d'être employé. Aucun mortier ne s'emploiera que huit jours après qu'il aura été fabriqué.

Le mortier pour la pierre de taille sera coloré en bleu et sera fait avec du sable de rivière.

Tout le mortier devra être coulé.

Poser dans la maçonnerie tout le bois de liaison, les blocs de bois et laisser ou driller tous les trous nécessaires.

Poser dans les embrasures des pattes en fer pour retenir les cadres des châssis et portes.

### Cheminées

Les conduits de fumée des cheminées seront de 12' de diamètre en grès et entourés de brique.

### Ventilateurs

Poser aussi les tuyaux fournis par la Fabrique pour la ventilation, aux endroits indiqués et avec les précautions voulues pour en assurer le fonctionnement.

### Portes à ramoner

Il sera posé à une cheminée une porte à ramoner de 12' x 12' avec cadres en fer et à l'autre une ouverture pour foyer.

Des arches en pierre dressées au marteau seront bandées sur cintre pour les châssis et portes. Les pierres de ces arches seront aussi profondes que possible et seront taillées pour correspondre aux rayons des cintres.

Les cintres pour les ouvertures cintrées seront fournies par la fabrique.

Tailler les écoinçons avec soin et bien maçonner les embrasures des ouvertures. Toutes les rainures nécessaires seront pratiquées pour lier la toiture au mur.

Fournir le mortier mêlé de poil pour les cadres des différentes ouvertures, les poser et remplir l'espace avec des briques concassées et du mortier.

La souche de cheminée sur le couverture sera faire en brique bien cuite posée à bain de mortier et de manière à recevoir la tôle galvanisée.

Poser les trous de tuyaux nécessaires en tôle galvanisée avec bouchon en fer blanc.

L'épaisseur des murs sur les longs pans sera de 2'9" jusqu'à la hauteur du jubé projeté et de 2'6" au-dessus, les autres murs auront l'épaisseur montrée sur les plans.

Remplir les murs jusqu'au-dessus des soliveaux et chevrons.

#### Pierre de taille

Toute la pierre de taille sera calcaire d'une couleur grise uniforme sans tache ni fil, ni aucun défaut pour la partie de l'ouvrage qui sera taillée ou layée.

La pierre de taille sera taillée carrée et à vive arête, posée à joints serrés et bien liée à la maçonnerie intérieure. Elle sera lavée en la posant et lavée et les joints tirés de nouveau quand la bâtisse sera couverte.

#### Base

Le parement extérieur de la base tout autour de l'église sera fait en pierres de rang à bossage ayant une marge ciselée de 1/2 pouce. Un chanfrein de 2" sera taillé sur la saillie du dernier rang qui aura 16 pouces de hauteur. Cette pierre de rang aura de six à huit pouces de lit à l'exception des boutisses qui prendront 1'8" dans les murs. Les tableaux des ouvertures du soubassement seront layés ainsi que les appuis des châssis. Ces tableaux auront 8" de profondeur

Un rang de pierre à bossage sera posé tout autour des tambours au niveau du sol

Le parement extérieur de tous les murs et des murs du tambour sera fait en pierre de course à bossage posée par rangs de 5" à 8" pouces d'épaisseur. Les joints et les lits de cette pierre seront taillés d'équerre et de pas moins de 3" de largeur et les lits de pas moins de 6" pouces. Une boutisse de pas moins de 1'-6" sera posée à chaque rang à tous les cinq pieds.

Tous les coins, les lancils de toutes les ouvertures sur les longs pans et le derrière seront de pierre de taille, bouchardée en fin et feront saillie de un pouce sur le nu du mur, le tout suivant les plans et détails qui seront fournis. Les lancils auront 9" de face et 8" de tableau et auront des crochets françaises et anglaises prenant au moins 2' dans le mur. Toutes les marches des portes seront en pierre de taille bouchardée demi-gros. Tous

les coins, les moulures, les contreforts, les claveaux, les archivolttes, les architraves, les colonnes, les cordons, les modillons et autres de la façade seront en pierre de taille layée en fin, et feront saillie sur le nu du mur, le tout suivant les plans et les détails qui seront donnés.

La corniche supérieure de la tour et la corniche supérieure de la façade et les clochetons de chaque côté seront en tôle galvanisée posée par le couvreur mais les brackets seront remplis en maçonnerie brute par le maçon.

L'ornementation au-dessus des moulures de la corniche rampante de la façade et de la tour seront en pierre de taille layée en fin et feront saillie de 6" sur le nu du mur.

Les colonnes des portes seront d'un seul morceau et seront avec bases et chapiteaux en moulures suivant les plans.

Les architraves des portes de la façade seront avec denticules à moulures et tous les claveaux des châssis et portes seront en moulures et seront faits de manière à bien lier la pierre de taille à la maçonnerie intérieure.

Les coins des portes formant l'architrave et les tableaux seront en trois morceaux et posés de manière à couper les joints alternativement avec boutisses, crochettes, etc.

Les coins des châssis seront avec figures et formeront le tableau suivant les plans.

Les feuillures des châssis seront taillées 4" de largeur.

Le dessus des corniches et des parties saillantes en pierre de taille près des joints sera recouvert en plomb pesant quatre livres au pied superficiel.

Toute la pierre de taille sera posée dans du mortier coulé et elle sera liée avec la maçonnerie intérieure de la manière la plus solide, et avec le nombre de boutisses qui sera requis par les architectes.

Tous les trous nécessaires pour barres et autres armatures de fer seront percés.

(...)

Il sera fourni à l'entrepreneur par les architectes des plans, devis et détails à mesure que l'ouvrage avancera et ces plans et détails seront considérés comme partie intégrante du contrat et de ce devis.

Signé (Poitras et Martin, architectes).